

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**  
DU CENTRE  
CONFÉDÉRAL  
DE LA LIGUE DE  
L'ENSEIGNEMENT

2022

# ÉDITO

Après deux années de pandémie, l'année 2022 devait marquer si ce n'est la renaissance des « jours heureux » du moins un certain retour à la normale. Or, nous n'y sommes pas encore !

Bien évidemment, la Ligue de l'enseignement s'est mobilisée pour faire vivre l'éducation populaire dans toutes ses dimensions et sur tous les territoires. Concrètement, nous nous sommes engagés auprès de 3,6 millions d'enfants et de jeunes ayant fréquenté un centre de loisirs, une école de sport, un atelier de lecture et d'écriture, un tiers-lieu numérique, assisté à un spectacle jeune public, une projection cinématographique, une exposition, rencontré des œuvres et des artistes. Résolument, nous avons tenu la promesse d'un départ en vacances pour plus de 100 000 enfants et familles, soit une augmentation de 25 % des départs par rapport à 2020 sans retrouver malheureusement, à ce jour, le seuil des 270 000 personnes ayant fréquenté nos sites en 2019. Précisément, nous avons assuré l'accompagnement de près de 600 000 jeunes ou jeunes adultes engagés dans des parcours de remédiation scolaire, d'insertion et de formation professionnelle au service d'une société plus solidaire.

Ces chiffres attestent de la nature et la force de notre réseau mais il nous faut aussi les confronter, cette fois en creux, à l'aune des besoins éducatifs et sociaux que connaît le pays : les quelque 30 % d'enfants et de jeunes qui ne partent jamais en vacances, les 5 millions d'élèves issus de familles pauvres et très pauvres non pris en considération par notre système éducatif, mais aussi les 17 millions de personnes victimes d'illectronisme ou encore les dizaines de milliers de personnes en situation d'exil. Parmi tant d'autres, ces données donnent à voir les failles de notre système de cohésion nationale et, avec elles, l'indéniable responsabilité des pouvoirs publics. Elles illustrent aussi la mesure des défis auxquels est confrontée la société civile et, plus précisément, notre mouvement tel qu'animé par les 102 fédérations départementales, les 13 unions régionales, fortes de 10 000 salariés, et les fédérations sportives de l'Usep et de l'Ufolep, présentes dans l'ensemble des départements de métropole et d'Outre-mer, actives au sein de plusieurs centaines de centres, locaux et autres espaces de vie sociale grâce à l'action de plus de 200 000 bénévoles, particulièrement au sein de nos 20 000 associations affiliées.

À la crise sociale se sont également ajoutés le sentiment d'une défiance politique inégalée et la conviction d'une urgence climatique désormais patente. C'est pourquoi, tout au long de l'année 2022, le réseau s'est attaché à des chantiers clefs dont le congrès de Metz a constitué une étape majeure. Sur le plan interne, on citera tout particulièrement la refonte de notre système fédératif d'affiliations et la réforme de notre gouvernance ainsi que de nos statuts. Au titre d'une mobilisation en actes, on mettra en exergue l'adoption de notre manifeste pour une éducation du futur, l'engagement en faveur de la transition écologique et notre action coordonnée avec les autres réseaux d'éducation populaire au sein du comité de filière dédié à l'animation. Au nom du plaidoyer, on rappellera les positions fortes prises au sein des collectifs dont nous sommes membres mais également publiquement et en notre nom propre contre les formes d'instrumentalisation de la laïcité et les atteintes aux libertés civiles et associatives tout comme notre vigilance sans faille en faveur de la liberté d'expression et de création.

Au-delà de 2022, l'ensemble de ces actions et de ces valeurs seront à porter plus fortement encore, d'autant qu'elles seront au cœur de la mise en œuvre de l'engagement solennel de Metz appelé à devenir un combat décisif, quelles que soient les formes que chaque fédération ou union régionale décidera de mobiliser.

**Françoise Sturbaut,**  
présidente

**Ariane Azéma,**  
déléguée générale

# 01

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT : DONNÉES CLÉS ..... 5

Un réseau d'éducation populaire au plus près des besoins sociaux ..... 6

Un réseau fort de 20 000 associations présentes sur tous les territoires ..... 8

# 02

## PRIORITÉS ET CHANTIERS CONFÉDÉRAUX EN 2022 ..... 15

La question démocratique au cœur du congrès de Metz ..... 16

La réforme de la gouvernance ..... 16

Notre projet pour l'éducation du futur ..... 17

Le plein engagement dans la transition écologique ..... 18

Le plan de relance de la vie fédérative ..... 18

La réforme des systèmes d'affiliation et d'adhésion ..... 18

Des outils numériques et d'assurance plus adaptés ..... 19

L'accompagnement du réseau dans un contexte toujours incertain ..... 19

Un accompagnement structuré sur des champs très divers ..... 19

Dresser un état des lieux du réseau pour mieux l'accompagner ..... 20

Le maintien des solidarités face aux incertitudes économiques ..... 20

Le soutien au développement d'activités des fédérations et unions régionales ..... 21

La professionnalisation et la formation des équipes ..... 22

Un PNDC renouvelé pour mieux répondre aux attentes du réseau ..... 22

Accompagner les cadres et directions grâce à l'École des cadres ..... 23

La plateforme coopérative au travail ..... 23

La diversification de nos outils de communication ..... 24

Faciliter les échanges et la diffusion de l'information ..... 24

S'associer pour agir, le média de la Ligue ..... 24

# 03

## ACTIONS ET INITIATIVES AUX NIVEAUX NATIONAL ET EUROPÉEN ..... 25

Des relations renouvelées avec les ministères et agences nationales ..... 26

La relance de l'interlocution et du partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ..... 26

La consolidation des relations avec le ministère de la Culture et de la Communication ..... 27

Des relations confortées avec le ministère des Sports et l'ANS ..... 27

L'implication auprès du ministère de la Ville et la poursuite du partenariat avec l'ANCT ..... 28

Le projet d'une nouvelle relation avec le ministère des Outre-mer ..... 28

Plaidoyer en année électorale ..... 29

Les prises de position marquantes de l'année 2022 ..... 29

Poursuivre la mobilisation contre le contrat d'engagement républicain ..... 29

Dénoncer l'instrumentalisation de la laïcité ..... 30

Construire et faire valoir une proposition alternative au SNU ..... 30

Défendre le sport scolaire promu par l'Usep ..... 30

L'action de la Ligue au sein des collectifs ..... 31

Les collectifs « génériques » : Mouvement associatif, Cnajep, Mouvement Ambition Éducation ..... 31

Faits marquants au sein de certains collectifs « sectoriels » en 2022 ..... 33

Quand la parole de la Ligue compte : auditions et concertations nationales ..... 35

Enquêtes et recherches ..... 36

## 04

### L'AVENIR SE PRÉPARE MAINTENANT ..... 37

Les perspectives ouvertes par l'enquête « patrimoine » vacances .....38

Les défis propres à la filière animation .....39

Les nouvelles formes de participation citoyenne ..... 40

## 05

### NOS ACTIONS ..... 41

Éducation ..... 42

Activités numériques ..... 50

Arts et culture ..... 54

Laïcité ..... 58

Accompagnement de la vie associative ..... 61

Engagement ..... 67

Économie sociale et solidaire ..... 72

Action sociale ..... 75

Sport scolaire - Usep ..... 79

Sport pour tous - Ufolep ..... 81

Vacances, séjours et loisirs éducatifs ..... 83

Formation professionnelle et insertion ..... 92

Coopération européenne ..... 95

Urgences et transitions écologiques ..... 97

Solidarité internationale et Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ..... 101

Accueil et accompagnement des personnes exilées ..... 104

## 06

### SALARIÉS ET EMPLOIS ..... 107

La grande diversité du réseau ..... 108

La convention collective ÉCLAT, convention de référence pour la majorité du réseau ..... 109

Des effectifs en augmentation pour répondre à la reprise d'activité ..... 110

La formation des équipes, un enjeu central ..... 111

Emploi et dialogue social au sein du centre fédéral ..... 112

Les effectifs du centre fédéral ..... 112

La poursuite de l'APLD au sein du service vacances ..... 113

Dialogue social ..... 114

## 07

### NOTRE ORGANISATION ..... 115

Nos partenaires ..... 116

Nos représentations ..... 117

Organigramme 2022 ..... 118

Conseil d'administration ..... 120

Les Comités nationaux et groupes de travail nationaux ..... 122

01

LA LIGUE DE  
L'ENSEIGNEMENT :  
DONNÉES CLÉS

# UN RÉSEAU D'ÉDUCATION POPULAIRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS SOCIAUX

Les 102 fédérations départementales et les 13 unions régionales mettent en œuvre un très large éventail d'actions et d'activités, avec un même objectif : favoriser l'émancipation et l'apprentissage de la citoyenneté, socles de la République laïque et sociale que défend la Ligue de l'enseignement. Dans la pluralité des activités, plusieurs tendances se dégagent à partir des données Insee (base Sirene). Les activités sportives, éducatives et culturelles, déclarées ou non comme inscrites dans l'action sociale, constituent le premier champ d'intervention pour près du tiers des 102 fédérations départementales. À travers ces activités, ce sont plus de 3 600 000 enfants et jeunes qui, chaque année, fréquentent un centre de loisirs, une école de sport, un atelier de lecture et d'écriture, un tiers-lieu numérique, assistent à un spectacle jeune public, une projection cinématographique, une exposition, rencontrent des œuvres ou des artistes ou visitent le patrimoine...

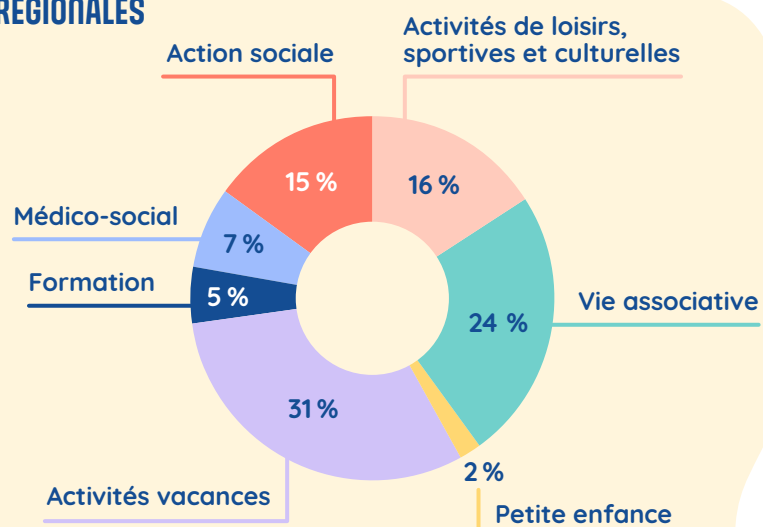
Si un tiers des fédérations déclare les vacances comme activité principale, cet engagement pour la mobilité des jeunes et des familles est réalisé par plus de la moitié des fédérations. Les 120 centres du réseau accueillent ainsi plus de 40 000 jeunes en colonies de vacances et près de 30 000 adultes et enfants en famille auxquels s'ajoutent plus de 29 000 enfants en classes de découvertes sur le temps scolaire (données Innovance 2021).

La vie associative représente également un secteur essentiel qu'un quart des fédérations a déclaré comme activité principale, mettant ainsi en avant l'adhésion et le bénévolat comme le fil rouge de leurs activités mais également les missions d'accompagnement des associations dans le cadre des Points d'information à la vie associative (Piva), du Dispositif local d'accompagnement (DLA), des centres de ressources et d'information des bénévoles (Crib)...

Certaines fédérations ont un profil plus spécifique. À travers la formation et la professionnalisation, elles ont particulièrement développé des activités de médiation scolaire (ateliers relais, écoles de la seconde chance), des parcours de formation, depuis la pré-qualification jusqu'à la formation professionnelle continue, en passant par l'apprentissage. Ce sont près de 600 000 jeunes qui sont ainsi accompagnés chaque année. Par ailleurs, de nombreuses fédérations développent des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle, souvent de concert avec les comités Ufolep (Sésame ou Parcours coordonné).

Pour d'autres fédérations, l'action sociale et médico-sociale constitue l'activité principale. C'est le cas pour sept d'entre elles pour lesquelles ces activités forment le socle de leur activité, que ce soit autour des dynamiques d'inclusion et de gestion du handicap, au sein des instituts médico-éducatifs, des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques notamment, ou encore au moyen de services d'éducation spécialisés et de soins à domicile. L'accompagnement et l'hébergement social sont également présents, à travers les établissements de logement et d'accueil pour des jeunes travailleurs, des personnes en difficulté, des gens du voyage ou encore des personnes en situation d'exil (plus de 35 établissements). Le secteur de la petite enfance, en lien avec nos missions d'association complémentaire de l'école, se développe également.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS RÉGIONALES

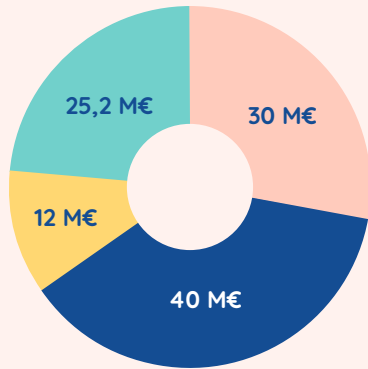


Source : répertoires Siren et liste des conventions collectives par entreprise (Siret) siret2idcc.

Les fédérations départementales et les unions régionales de la Ligue de l'enseignement gèrent, en 2022, 435 établissements de toute nature (centres de vacances et de séjours, centres de lo-

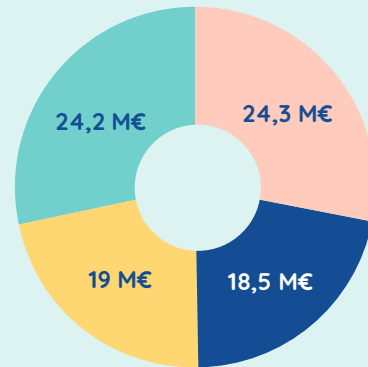
sirs, espaces de vie sociale, tiers-lieux, salles de spectacles, cinémas, équipements sportifs, centres d'hébergement et d'accueil, instituts spécialisés, services d'accompagnement...).

### COMPOSITION « HABITUELLE » DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU CENTRE CONFÉDÉRAL EN MILLIONS D'EUROS



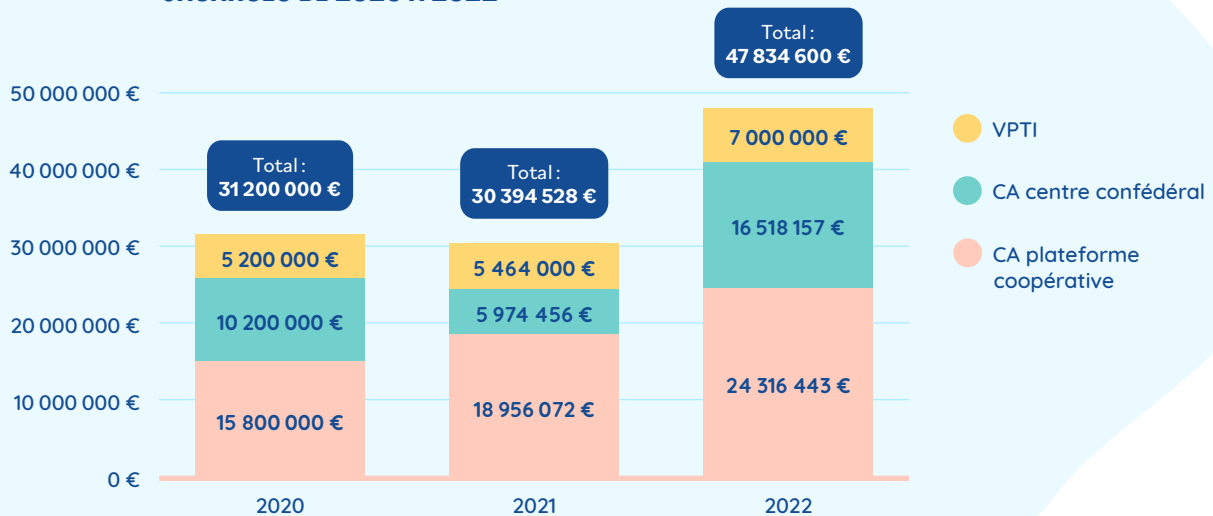
- CA vacances et loisirs de la plateforme coopérative
- CA vacances et loisirs de l'outil confédéral
- Autres recettes
- CPO ministère de l'Éducation nationale

### COMPOSITION 2022 DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU CENTRE CONFÉDÉRAL EN MILLIONS D'EUROS



- CA vacances et loisirs de la plateforme coopérative
- CA vacances et loisirs de l'outil confédéral
- Autres recettes
- CPO ministère de l'Éducation nationale

### COMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES VACANCES DE 2020 À 2022

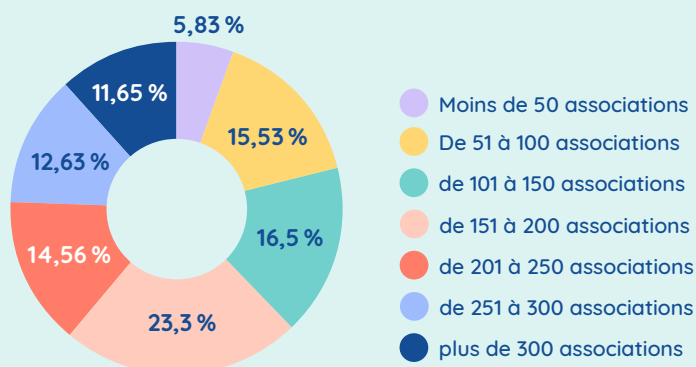


- VPTI
- CA centre confédéral
- CA plateforme coopérative

# UN RÉSEAU FORT DE 20 000 ASSOCIATIONS PRÉSENTES SUR TOUS LES TERRITOIRES

En 2022, le réseau de la Ligue de l'enseignement comptait 20 000 associations contre 18 000 l'année précédente, sans toutefois retrouver les effectifs d'avant Covid (21 000). À l'exception de six associations nationales directement affiliées à la confédération – Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels (CIOFF France) ; Éducation & Devenir ; Groupement des éducateurs sans frontières ; Inspecteurs de l'éducation sans frontières ; Mouvement français pour le planning familial (MFPF) ; Union rationaliste – les associations s'affilient au sein des fédérations départementales qui fédèrent et accompagnent dirigeants, administrateurs et bénévoles et, pour 2 600 associations employeuses, des salariés.

## NOMBRE MOYEN D'ASSOCIATIONS PAR FÉDÉRATION



Source : données Affiligue 2021-2022.



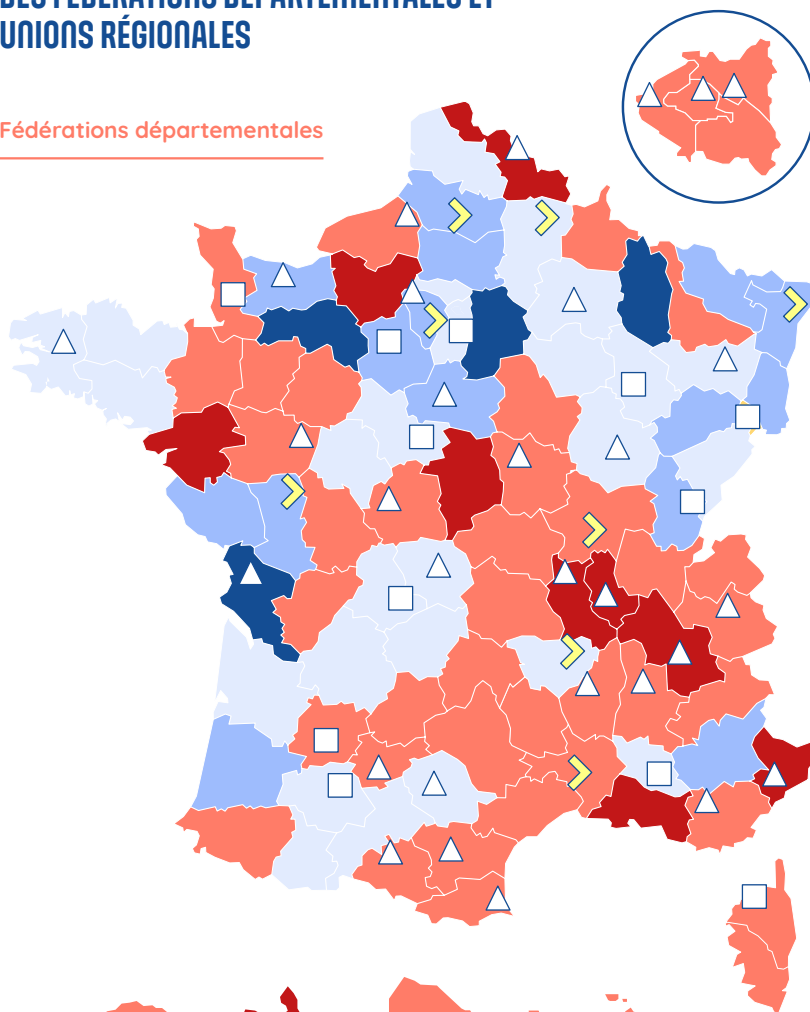
Seul réseau associatif fédéré présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer, le réseau de la Ligue de l'enseignement adapte son implantation et ses activités au rythme des évolutions sociales. La localisation des sièges des fédérations l'illustre particulièrement.

Si une majorité de fédérations a son siège en cœur d'agglomération (centre historique ou quartier de ville), une large part est désormais implantée en périphérie. Près du tiers est localisé au sein des quartiers prioritaires de la ville ou en proximité.

Cette territorialisation évolue constamment. Ainsi, la transformation des mobilités et des métiers, les nouvelles pratiques sociales, l'hybridation des ressources et des moyens conduisent certaines fédérations, par choix ou par nécessité, à repenser leurs implantations. En témoignent les près de 10 % de fédérations ayant déménagé au cours des trois dernières années. Au regard des enjeux de transition écologique et des évolutions sociales, ces changements soulèvent de multiples défis pour l'adaptation du réseau à son environnement.

## IMPLANTATIONS GÉOGRAPHIQUES DES SIÈGES DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES ET UNIONS RÉGIONALES

### Fédérations départementales



La Réunion

Guadeloupe

Guyane

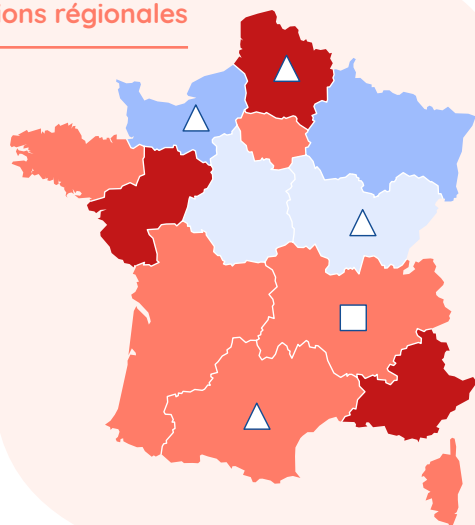
Polynésie

Mayotte

Nouvelle Calédonie

Martinique

### Unions régionales



#### Centre

- Centre urbain / historique
- Quartier de ville

#### Périphérie

- Zone d'habitations
- Zone artisanale ou zone industrielle
- Autres (ALS, centres de vacances...)

Quartier politique de la ville

Proche QPV

➤ Déménagement

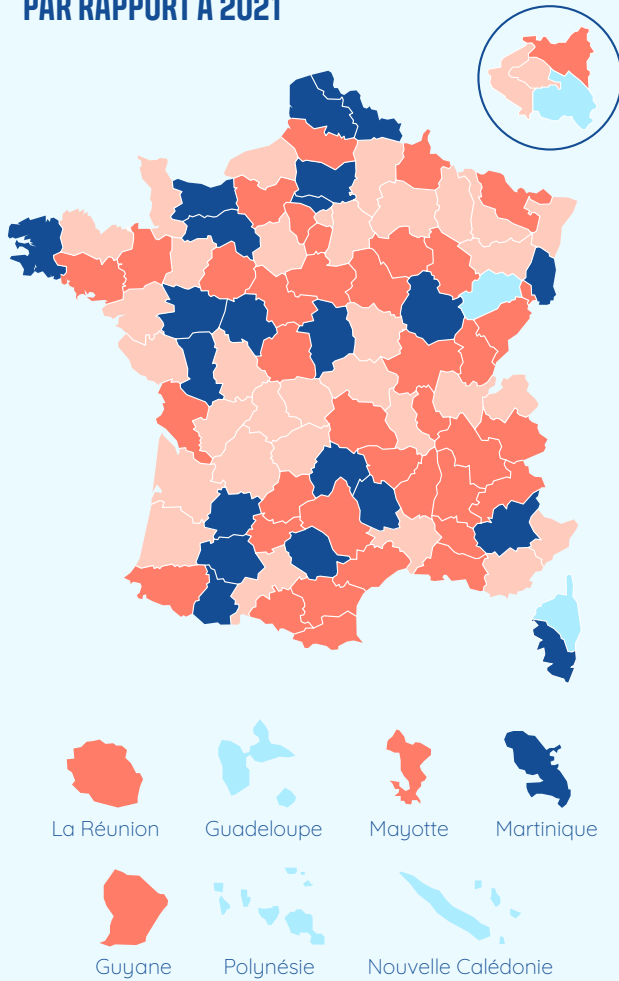
Source : cartographies réalisées à partir d'une enquête menée par le pôle Accompagnement structurel des fédérations et unions régionales en 2022.

Les 20 000 associations affiliées à la Ligue se mobilisent autour d'activités sportives, de culture, d'activités scolaires et périscolaires et, bien entendu, de loisirs éducatifs et de vacances. Mais elles s'organisent aussi en faveur de la défense de causes, tout particulièrement l'environnement et le développement durable, l'action sociale, la formation, le numérique et la solidarité européenne et internationale.

Riche de plus d'un million d'adhérents, notre réseau associatif touche tous les âges de la vie avec une forte part d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans car il n'est jamais trop tôt pour participer à des actions collectives et s'engager. Il s'appuie sur plus de 200 000 bénévoles mais également quelque 6 000 volontaires en service civique chaque année.

Chaque année, 1500 nouvelles associations rejoignent la Ligue de l'enseignement. D'autres la quittent aussi après une adhésion ponctuelle ou liée à un service précis. Mais, dans leur ensemble, les associations choisissent de se fédérer car elles se retrouvent dans les valeurs humanistes et émancipatrices du réseau de la Ligue de l'enseignement.

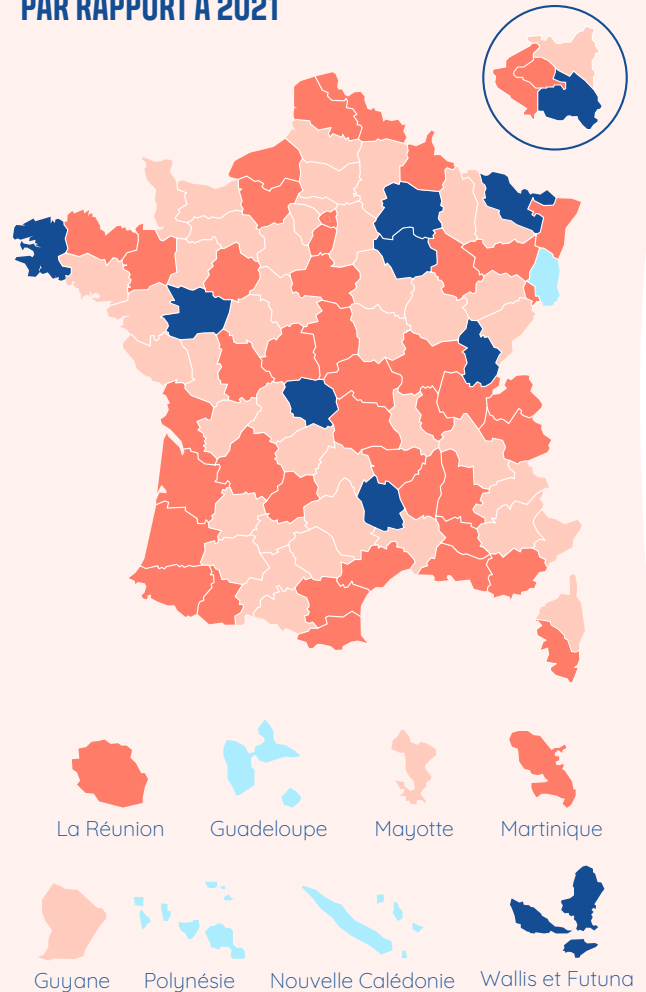
### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES PAR FÉDÉRATION EN 2022 PAR RAPPORT À 2021



- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a augmenté au-delà de la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a augmenté mais moins que la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées est resté stable
- Fédérations dont le nombre d'associations et de structures affiliées a baissé

Source : données Affiligue 2021-2022.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS ET DE LICENCIÉS PAR FÉDÉRATION EN 2022 PAR RAPPORT À 2021



- Fédérations dont le nombre d'adhérents et de licenciés a augmenté au-delà de la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'adhérents et de licenciés a augmenté mais moins que la moyenne nationale
- Fédérations dont le nombre d'adhérents et de licenciés est resté stable
- Fédérations dont le nombre d'adhérents et de licenciés a baissé

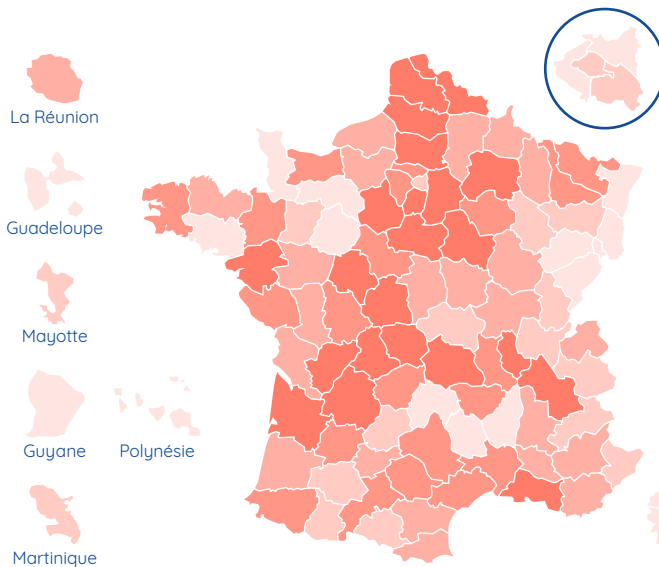
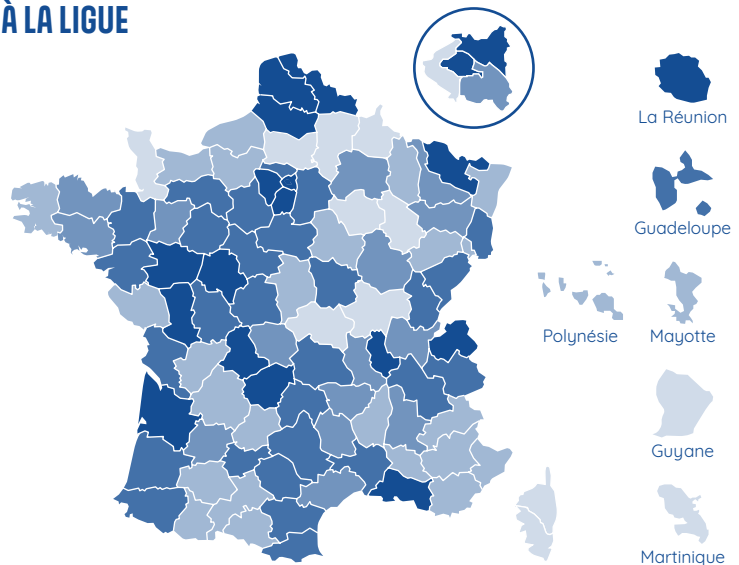
Source : données Affiligue 2021-2022.

## RÉPARTITION DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA LIGUE

### Taux d'affiliation des associations Usep

- 0 à 0,2 % (13 dépt.)
- 0,3 à 0,6 % (26 dépt.)
- 0,7 à 0,8 % (16 dépt.)
- 0,9 à 1,4 % (29 dépt.)
- 1,5 à 3,3 % (18 dépt.)

**Lecture :** Sur l'ensemble des associations Usep affiliées à la Ligue, 0,76 % (dans la catégorie de 0,7 % à 0,8 %) sont implantées dans les Vosges.



### Taux d'affiliation des associations Ufolep

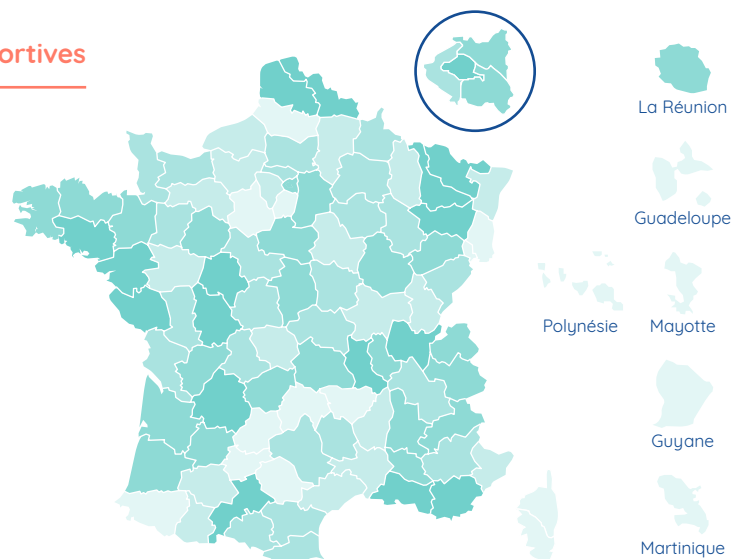
- 0 à 0,3 % (19 dépt.)
- 0,4 à 0,5 % (17 dépt.)
- 0,6 à 0,9 % (23 dépt.)
- 1 à 1,4 % (21 dépt.)
- 1,5 à 4,5 % (22 dépt.)

**Lecture :** Sur l'ensemble des associations Usep affiliées à la Ligue, 0,45 % (dans la catégorie de 0,4 % à 0,5 %) sont implantées dans les Vosges.

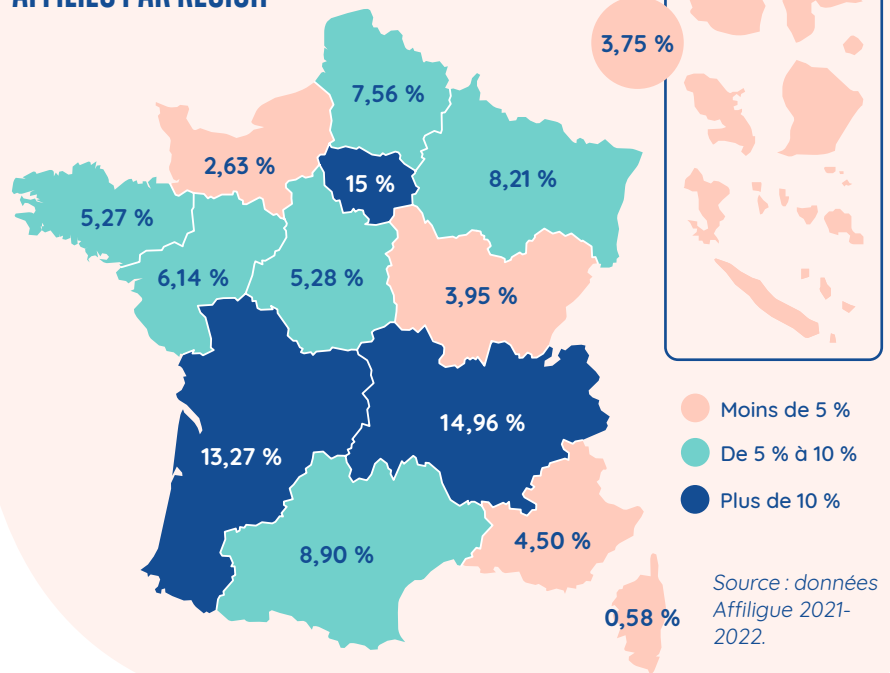
### Taux d'affiliation des associations non sportives

- 0 à 0,2 % (18 dépt.)
- 0,3 à 0,5 % (18 dépt.)
- 0,6 à 0,9 % (25 dépt.)
- 1 à 1,6 % (24 dépt.)
- 1,7 à 4,7 % (17 dépt.)

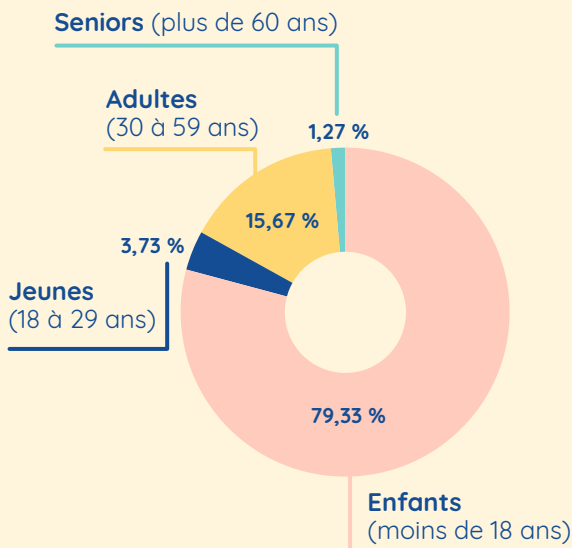
**Lecture :** Sur l'ensemble des associations Usep affiliées à la Ligue, 2,17 % (dans la catégorie de 1,7 % à 4,7 %) sont implantées dans les Vosges.



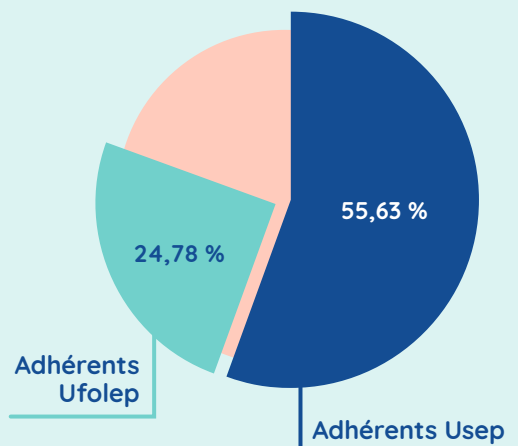
### RÉPARTITION DES ADHÉRENTS AFFILIÉS PAR RÉGION



### RÉPARTITION DES ADHÉRENTS SELON LEUR ÂGE



### PART DES ADHÉRENTS USEP ET UFOLEP AU SEIN DE LA LIGUE



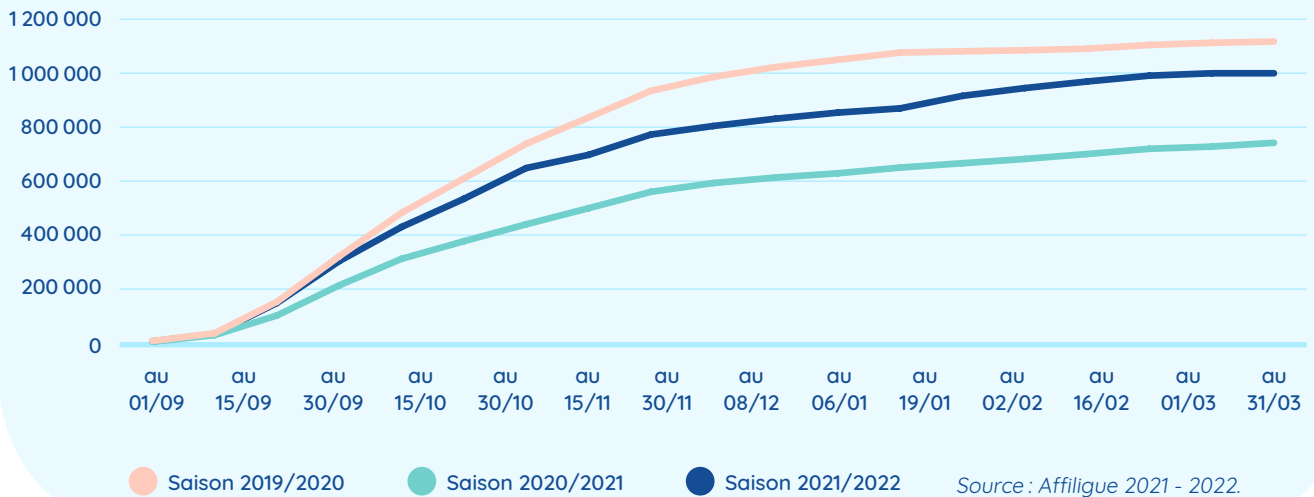
Fortement touchée par la crise pandémique comme l'ensemble du monde associatif, la Ligue de l'enseignement a confirmé, en 2022, la relance de ses activités, sans toutefois retrouver l'étiage de 2019, qu'il s'agisse du nombre d'associations affiliées ou du nombre d'adhérents, comme en témoignent les données annuelles de la saison 2021-2022. Cependant, on note une reprise significative des adhésions Usep et Ufolep, encouragée par la suppression des protocoles sanitaires, les dispositifs de soutien de l'État comme le Pass'Sport et par le désir de la part des jeunes comme des adultes, de reprendre une activité physique et sportive en club ou en association.

### ÉVOLUTION DES AFFILIATIONS ET ADHÉSIONS EN 2020/2021 PAR RAPPORT À 2019/2020

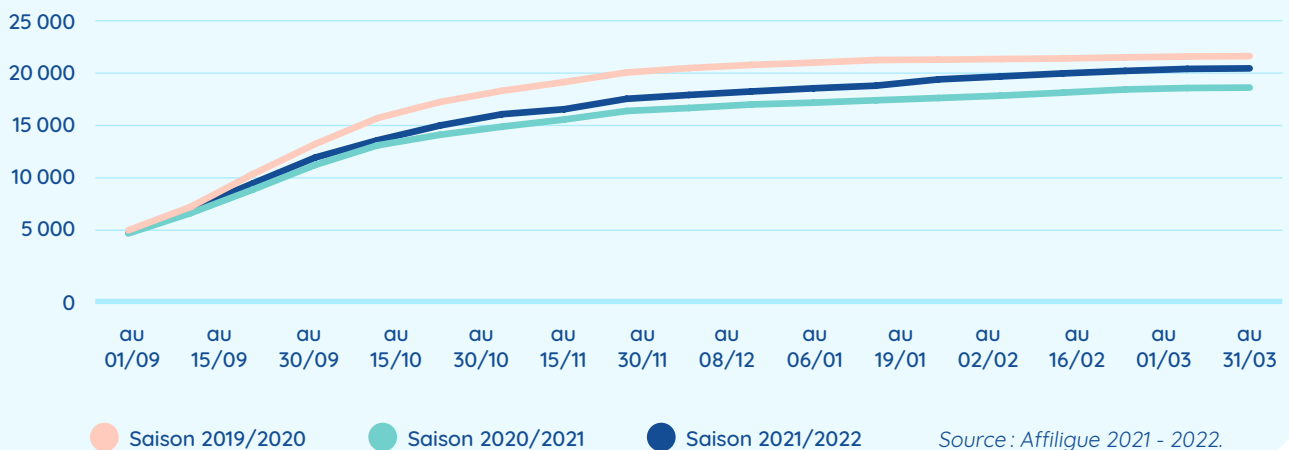
	Affiliations	Adhésions
<b>TOTAL</b>	<b>+ 9,65 %</b>	<b>+ 34 %</b>
Culturel	+ 4,41 %	+ 9,59 %
Ufolep	+ 6,51 %	+ 33,15 %
Usep	+ 18,89 %	+ 39,78 %

Source : Affiligue 2021 - 2022.

### SUIVI ANNUEL DU NOMBRE D'ADHÉSIONS ET DE LICENCES COMPARAISON 2020, 2021, 2022



### SUIVI ANNUEL DU NOMBRE D'ASSOCIATIONS AFFILIÉES COMPARAISON 2020, 2021, 2022



## CHIFFRES CLÉS



**20 000**  
associations



Plus de  
**200 000**  
bénévoles



Dans  
**24 000**  
communes



Plus de  
**39 000**  
volontaires en service civique  
accueillis depuis 2010



**102**  
fédérations  
départementales

**13**  
unions  
régionales



Plus d'  
**1 M**  
d'adhérents dont :

**273 975**  
adhérents **Ufolep**

**604 590**  
licenciés enfants et

**33 676**  
licenciés adultes **Usep**



**120**  
centres  
de vacances



**80**  
centres de formation  
(Ligue, Ufolep, Infrep)

A large, stylized number '02' in a light teal color. The '0' is composed of three concentric circles, and the '2' is composed of three parallel, slightly curved lines. The number is centered within a light teal, rounded rectangular shape.

02

PRIORITÉS  
ET CHANTIERS  
CONFÉDÉRAUX  
EN 2022

# LA QUESTION DÉMOCRATIQUE

## AU CŒUR DU CONGRÈS DE METZ

Dans un contexte national de défiance politique, la Ligue de l'enseignement a fait le choix, en 2022, d'une double question de congrès touchant directement aux enjeux démocratiques : notre contribution à l'émancipation et à la citoyenneté portée par notre projet éducatif et notre fonctionnement interne en termes de gouvernance. Ouverts par un message du ministre Pap Ndiaye, les travaux du congrès se sont saisis de l'interpellation du chercheur Bernard Charlot sur le message humaniste devant répondre aux attentes de la jeunesse et de l'invite de Thierry Beaudet, président du CESE, ancien ligueur, à défendre la démocratie participative incarnée par les associations. Ces travaux ont également conduit à adopter un engagement solennel de mobilisation du mouvement contre une extrême-droite xénophobe, nationaliste et autoritaire et pour la construction d'une autre République laïque et fraternelle. En 2023, cette mobilisation se concrétisera par un plan opérationnel d'actions.

## LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE

Lancée lors de l'assemblée générale de 2020 suite à un vœu de la fédération de la Manche, la réforme de la gouvernance de la confédération a franchi, à Metz, une étape décisive. À partir d'un premier rapport établi par la CPRG et adopté très largement par l'assemblée générale de 2021, un Comité sur la gouvernance, composé d'administratrices et d'administrateurs nationaux et de membres des fédérations et unions régionales a poursuivi le travail collectif. Nourri des réflexions et pistes élaborées par quatre groupes de travail, fort des échanges menés lors des JERF de février 2022 et de plusieurs webinaires ouverts à l'ensemble du réseau et s'appuyant sur le rapport du comité, le conseil d'administration a proposé au congrès d'acter la refonte de nos statuts et règlement intérieur confédéraux ainsi que la modernisation de nos pratiques démocratiques internes.

Précisément, 17 propositions ont été retenues pour améliorer la représentation et la participation des fédérations à l'assemblée générale, de donner toute leur place aux nouvelles générations de femmes et d'hommes qui s'engagent au sein du mouvement, pour renforcer la collégialité de nos débats et de nos prises de décision et, enfin, conférer une meilleure visibilité de la Ligue de l'enseignement partout où elle agit.

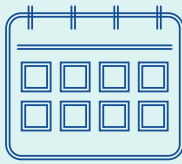
### Les 17 propositions

1. Faire évoluer la représentation des fédérations en assemblée générale pour renforcer la pleine reconnaissance démocratique de chaque fédération au sein du mouvement en modifiant le calcul des mandats en assemblée générale ;
2. Conforter le rôle national des administrateurs ;
3. Deux délégués au moins par fédération pris en charge lors des assemblées générales ;
4. Parité femmes-hommes obligatoire au conseil d'administration national ;
5. Réflexion et concertation à engager sur la représentation des salariés au sein du conseil d'administration national ;
6. Trois mandats successifs maximum pour les administrateurs nationaux ;
7. Accompagner les fédérations pour développer des viviers et préparer les futurs administrateurs ;
8. Accompagner les nouveaux administrateurs par la formation et le tutorat ;
9. Favoriser la parole et la visibilité des nouveaux et futurs administrateurs lors des temps statutaires ;
10. Clarifier les rôles et compétences des instances et fonctions nationales ;
11. Renforcer l'intervention des fédérations par l'expérimentation d'un dispositif de saisine du conseil d'administration et d'un dispositif d'amendement en assemblée générale ;
12. Formaliser le rôle de médiation du centre confédéral en amont du règlement des litiges ;
13. Renforcer les méthodes et outils de construction collective du projet confédéral et des projets des fédérations et unions régionales ;
14. Créer un comité de prospective ;
15. Reconnaissance et développement du travail mené par les fédérations concernées avec les associations fédérées ;
16. Consolider le niveau régional comme espace possible de mutualisation et comme échelon de négociation avec les pouvoirs publics ;
17. Reconduire l'expérimentation de la conférence territoriale.



Suite au congrès, les travaux ont été poursuivis pour finaliser la rédaction de nos textes statutaires confédéraux et approfondir certains enjeux clés tenant au devenir des associations fédérées, au rôle des unions régionales, à la représentation des salariés au sein des instances et à l'accompagnement et l'évaluation du projet fédéral. L'objectif est ainsi de présenter, à l'assemblée générale de 2023, un projet de refonte statutaire pour échanges à venir avec le ministère de l'intérieur et le Conseil d'État.

### LES TRAVAUX DE LA RÉFORME DE LA GOUVERNANCE EN QUELQUES CHIFFRES



2

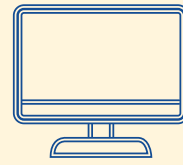
ateliers lors des Universités de rentrée de 2021 et 2022



92

personnes du réseau concernées (dont trois du centre confédéral)

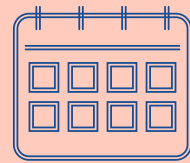
représentant  
57 fédérations



Plus de

50

visio-conférences



12

ateliers lors des éditions 2021, 2022 et 2023 des Journées d'études des responsables fédéraux

## NOTRE PROJET POUR L'ÉDUCATION DU FUTUR

Le Comité national éducation (CNE) a animé, à compter du printemps 2021, une réflexion visant à réactualiser la question éducative au sein de notre mouvement. Ce travail a pris plusieurs formes : l'élaboration d'un texte de référence par les membres du Comité à laquelle ont été associés les Comités nationaux Arts et culture, Transition écologique et Formation tout au long de la vie ; le partage des travaux au réseau et le recueil de ses contributions lors des regroupements nationaux (Université de rentrée en 2021, Journées d'études des responsables fédéraux en 2022) et, enfin, l'animation de séquences de travail avec des fédérations départementales centrées sur leurs pratiques d'éducation populaire. Dans cette démarche plus ascendante, des équipes de professionnels ont été accompagnées dans un travail d'explicitation de leurs

pratiques. Plusieurs champs d'activité ont servi de base aux réflexions : accompagnement à la scolarité, loisirs éducatifs, éducation aux images. Chaque groupe s'est organisé avec deux séquences d'animation encadrées par un binôme du CNE. La première consistait à faire émerger la vision de l'équipe, ses représentations de l'éducation populaire et la seconde à expliciter, dans le champ sélectionné, ses pratiques éducatives sous le prisme de l'éducation populaire.

Le texte manifeste, adopté lors du congrès de Metz en juin 2022, constitue le nouveau texte de référence de la Ligue en matière d'éducation. Il définit les fondements pour une éducation du futur, émancipatrice, humaniste, écologique, solidaire et démocratique. Structuré en quatre parties tenant aux défis auxquels doit répondre l'éducation, aux enjeux propres aux politiques éducatives, aux leviers à mobiliser et aux stratégies à déployer, ce manifeste constitue la première étape d'un

travail qui mènera la Ligue de l'enseignement à redéfinir, en 2023, son projet éducatif global, mobilisable par l'ensemble de ses secteurs d'activité.

# LE PLEIN ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les défis de la transition écologique sont au cœur des mobilisations sociales et des exigences démocratiques. Pour la Ligue de l'enseignement, l'engagement écologique est ancien, à l'œuvre depuis la délégation Ligue au premier sommet de la Terre à Rio en 1992 et la création du label interne « citoyenneté, environnement, développement durable » (CED) pour ses centres de vacances et d'accueil et de loisirs. Depuis plusieurs décennies, des outils pédagogiques, des programmes et des partenariats ont été déployés aux niveaux national, régional, départemental et local. Conçu et formulé en termes de « développement durable » afin d'éveiller les consciences et susciter les premiers engagements, ce défi vital est à reconsidérer.

Alors que le développement durable devait conjuguer développement économique, progrès social et préservation de l'environnement, il n'a surtout servi que la première de ses composantes. Les inégalités n'ont cessé de s'aggraver, le changement climatique s'est accéléré, et le PIB mondial a continué de croître.

Comme posé dans notre texte de référence « Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun », il ne s'agit plus de durer mais de bifurquer. La Ligue de l'enseignement doit ainsi poursuivre et amplifier ses engagements en faveur d'une réelle transition écologique, avec quatre objectifs principaux : l'appropriation et la diffusion de savoirs scientifiques ;

la participation aux débats publics ; l'évolution et la transformation de nos propres pratiques et démarches ; la contribution à ouvrir des voies nouvelles au progrès social et démocratique tenant compte des limites planétaires.

Ainsi, faut-il s'attacher désormais à explorer les formes d'« éducation en anthropocène », nouveau paradigme éducatif, incarné par le développement de compétences essentielles telles que la reconexion à la nature et le développement d'une pensée complexe, pour vivre et évoluer dans un monde au climat radicalement modifié par l'Homme.

## LE PLAN DE RELANCE DE LA VIE FÉDÉRATIVE

À l'appui d'un plan stratégique de développement associatif et militant adopté en 2021, la Ligue de l'enseignement s'est attachée à structurer ou restructurer ses modèles et outils de développement pour appuyer une relance d'ensemble de la dynamique fédérative. Plusieurs grands chantiers ont ainsi marqué l'année 2022.

### LA RÉFORME DES SYSTÈMES D'AFFILIATION ET D'ADHÉSION

Devenu trop complexe au fil du temps, notre système fédératif a été réformé : les différentes catégories permettant de s'affilier à la Ligue de l'enseignement ainsi que leurs modalités ont ainsi été sim-

plifiées. Désormais, trois catégories avec des droits distincts sont proposées : « association » (cotisation et carte d'adhérent), « Association jeunes et/ou scolaires » (carte d'adhérent uniquement), et « structures non associatives » (cotisation uniquement). Ces changements de modalité d'affiliation ont fait l'objet d'un accompagnement particulier du centre confédéral auprès des fédérations départementales pour faciliter l'appropriation de ce nouveau cadre national et son intégration dans les contextes locaux au bénéfice d'un développement ou d'une relance des politiques départementales de développement fédératif.

Plus complexe à réformer des points de vue financier et politique, notre système d'adhésion fait l'objet d'une réflexion collective. Trois groupes de

travail (politique, technique et de terrain) élaborent, depuis l'automne 2022, différents scénarios qui seront présentés au cours de l'année 2023.

## DES OUTILS NUMÉRIQUES ET D'ASSURANCE PLUS ADAPTÉS

Une réforme ambitieuse du système d'affiliation s'accompagne nécessairement d'une transformation des systèmes numériques. Entreprise en 2022, en concertation avec ses secteurs sportifs, l'Usep et l'Ufolep, la refonte de notre

système actuel « Affiligue » débouchera sur une nouvelle plateforme, plus ergonomique et plus facile d'utilisation. Opérationnelle à l'horizon 2024, cette plateforme optimisera et facilitera le traitement des affiliations, des adhésions, la gestion associative et offrira également des fonctionnalités permettant d'animer son réseau local d'associations.

Dans la même dynamique, la Ligue de l'enseignement a entrepris une réflexion

d'ensemble de son dispositif d'assurance, à partir d'une étude externe et d'un travail prospectif collectif sur l'organisation et les services assurés par son groupe Apac. Dans un contexte de profondes transformations des besoins des associations comme des offres de services qui se multiplient, il s'agit de faire évoluer notre outil, dans ses fonctionnalités comme dans les services qu'il propose afin de préserver notre modèle mutualiste.

# L'ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU DANS UN CONTEXTE TOUJOURS INCERTAIN

## UN ACCOMPAGNEMENT STRUCTURÉ SUR DES CHAMPS TRÈS DIVERS

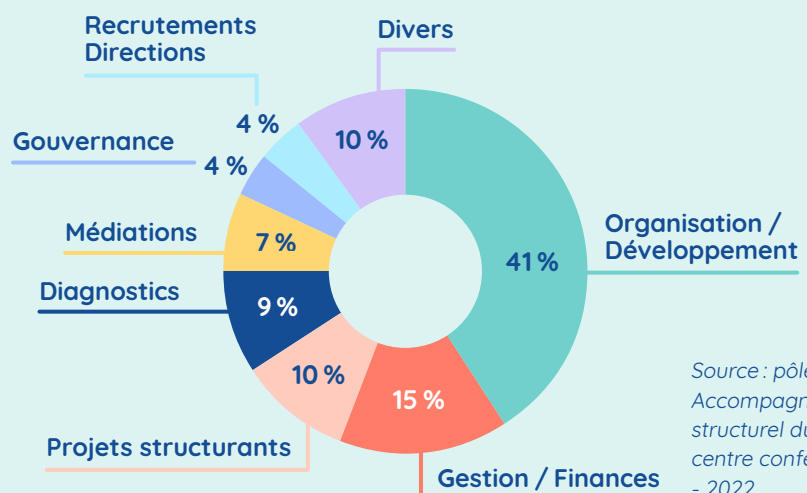
En 2022, dans un contexte de reprise des activités, le centre confédéral a accompagné 37 fédérations et unions régionales, à des degrés différents : de manière ponctuelle pour certaines sur des questions réglementaires, de ressources humaines ou de gouvernance, ou en appui de façon plus structurelle sur des sujets impactants ou des situations à risques. Le pôle Accompagnement a également participé et appuyé plusieurs renouvellements de direction, de l'aide à l'élaboration de la fiche de poste jusqu'aux entretiens, avec un appui à la prise de poste (journées d'accueil, mise en contact...). À ce titre, 13 nouvelles personnes ont pris leurs fonctions de directeur ou directrice dans les fédérations et unions régionales en 2022.

Au total, 207 journées d'intervention ont été consacrées à l'accompagnement structurel du réseau, principalement sur des questions organisationnelles et de développement (40 %, dont l'accompagnement des structures en difficulté), des questions financières et de gestion (15 %), et l'élaboration

de diagnostics (pilotage, organisation, gestion, RH (10 %)). L'accompagnement de fédérations sur des projets structurants représentait, quant à lui, 10 % du temps d'intervention, hors projets fédéraux. L'accompagnement et le suivi de structures en difficulté, qui concerne cinq fédérations, ont occupé 50 % des journées d'intervention.

Aux côtés des deux salariées ayant intégré le pôle Accompagnement structurel en 2021, un nouveau directeur a rejoint, début 2022, le centre confédéral afin de piloter l'appui aux fédérations et unions régionales sur les questions d'organisation et de développement et la formation interne au réseau (plan national de développement des compétences, École des cadres).

### RÉPARTITION DES JOURNÉES D'INTERVENTION PAR TYPE



Source : pôle Accompagnement structurel du centre confédéral - 2022.

## DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX DU RÉSEAU POUR MIEUX L'ACCOMPAGNER

En cette année post-Covid, le centre confédéral a souhaité dresser un état des lieux du réseau et recenser ses besoins pour mieux y répondre. Sur la base d'une enquête lancée au printemps (avec un taux de réponse de 95 %), les fédérations et unions régionales ont partagé leur situation en termes d'activités, de finances, ainsi que leurs enjeux et perspectives.

Les résultats de l'enquête confirment une réelle résilience du réseau, grâce notamment au soutien des politiques publiques menées pendant la pandémie, mais aussi grâce à une assise financière saine pour la grande majorité. À titre indicatif, le réseau représentait une surface de plus de 326 M€ de budget en 2022 (hors centre confédéral), en progression mais restant inférieure à la période pré-Covid (de l'ordre de 400 M€).

Signe de reprise, l'enquête a mis en lumière les enjeux et les difficultés de recrutement mais aussi les dynamiques de consolidation des activités existantes et la recherche de nouveaux leviers de développement. À ce titre, une aide particulière a pu être fournie par le pôle en matière d'appels à projets, de l'identification des appels jusqu'à la rédaction des réponses. L'enquête a aussi pointé les difficultés rémanentes d'une partie du réseau affectée par des trésoreries déjà affaiblies avant le Covid (17 % des fédérations et unions régionales prévoient des difficultés de trésorerie), et parfois en tension de « croissance ».

En 2022, la fin des aides d'État liées au Covid et des principaux dispositifs du plan national France Relance ainsi que le début des remboursements des Prêts garantis d'État (PGE) pour les 39 structures du réseau l'ayant mobilisé, ont aussi constitué un risque dans un contexte économique resté incertain.

## LE MAINTIEN DES SOLIDARITÉS FACE AUX INCERTITUDES ÉCONOMIQUES

Pour faire face à la crise liée au Covid, la Ligue de l'enseignement, en interne, avait mis en place, dès 2020, un dispositif de solidarité spécifique, le fonds de solidarité exceptionnel Covid, complémentaire des fonds existants (fonds de solidarité et fonds d'urgence). Concernant ce fonds, les dernières avances engagées non remboursées ont été reconverties, dans l'année, en fonds d'urgence ou de solidarité classique (pour trois fédérations). De ce fait, le fonds exceptionnel a été clôturé fin 2022. Concernant les autres fonds mobilisés en appui des fédérations et unions régionales, 11 fédérations restaient bénéficiaires du fonds de solidarité en 2022 et 16 du fonds d'urgence. Quatre d'entre elles ont clos la mobilisation de ces dispositifs au cours de l'année. Seulement deux fédérations ont formulé une nouvelle demande d'aide en 2022, une pour chacun des deux fonds. À noter que sur l'ensemble des mobilisations, trois fédérations cumulaient les deux dispositifs en 2022.

### BILAN DES FONDS MUTUALISÉS AU SEIN DU RÉSEAU

#### Fonds de solidarité :

- 50 000 € mobilisés pour soutenir 1 fédération départementale.
- 11 fédérations concernées, dont 2 ont terminé en 2022.
- Solde de ce fonds au 31 décembre : 183 352,61 €.

#### Fonds d'urgence

- 80 000 € mobilisés pour soutenir 1 fédération départementale.
- 16 fédérations concernées, dont 2 ont terminé en 2022.
- Solde de ce fonds au 31 décembre : 962 656,09 €.

## LE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS RÉGIONALES

Dans le cadre de la mission de veille et d'appui au réseau en matière de développement, le centre confédéral a lancé, au printemps 2022, un espace numérique dédié aux « Appels à projets » sur le Réseau Ligue (plateforme interne d'échange et de mutualisation. Lire p. 24). Cet espace identifie, à partir d'une veille, des appels à projets nationaux, appels à candidatures et autres opportunités pouvant servir le développement et le financement des projets du réseau. En 2022, cet espace était suivi par 220 membres du réseau et plus de 75 appels à candidatures ont été mis en ligne au cours de l'année.

En parallèle, les marchés publics et appels à projets identifiés dans les départements et les régions ont fait l'objet d'une information/communication ciblée vers les responsables des fédérations et unions régionales concernés.

En complément de la veille, le service a accompagné 44 projets en 2022 depuis le décryptage de l'appel, l'outillage, la recherche de financements ou encore l'aide à la structuration de la réponse. Ces appels à projets concernaient principalement le péri, l'extrascolaire et le multi-accueil, la lutte contre la pauvreté ou encore la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

D'après un bilan d'activité établi en décembre, les appels d'offres remportés par les fédérations départementales suite à cette veille ont généré 4,30 M€ de chiffre d'affaires dans les fédérations en 2022. D'après ce même bilan, le réseau est en attente d'outils et d'appui concernant la méthodologie, le montage financier, et la for-

mulation des réponses aux appels à projets. Les fédérations départementales identifient plusieurs secteurs d'activité prioritaires, parmi lesquels les projets en lien avec l'école, la formation, la vie associative, l'engagement et le numérique, pour lesquels elles souhaitent être particulièrement accompagnées.

### L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS EN 2022 EN CHIFFRES



1

communauté de

220

développeurs  
et développeuses



15 À 20

appels à projets  
transmis chaque jour



4,3 M€

de chiffre  
d'affaires générés



44

projets  
accompagnés  
en 2022

# LA PROFESSIONNALISATION ET LA FORMATION DES ÉQUIPES

## UN PNDC RENOUVELÉ POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES DU RÉSEAU

Chaque année, avec l'appui de l'OPCO Uniformation, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement met en œuvre un plan national de développement des compétences (PNDC) pour accompagner les fédérations dans leur développement via la formation. Corollaire de l'accompagnement, la formation permet notamment de renforcer l'expertise de chaque fédération, d'appuyer son développement économique, d'accompagner les chantiers structurants, et de favoriser un enrichissement continu des salariés dans une logique de formation tout au long de la vie.

Afin de renforcer et d'optimiser son offre de formation, le centre confédéral a engagé, en 2022, un important travail de révision de son catalogue afin de proposer des formations plus cohérentes, adaptées aux différents publics et en meilleure adéquation avec les besoins réels du réseau et les valeurs portées par la Ligue. Cette redéfinition du PNDC s'est également accompagnée d'un effort sur sa diffusion et sa communication afin de le rendre plus lisible et plus accessible : organisation des formations par niveaux, publics, compétences ; diversification des canaux de diffusion... Complémentaire de l'offre proposée par Uniformation et Hexopée, le PNDC est adressé au réseau dès le 4<sup>e</sup> trimestre de l'année, au moment où les fédérations départementales élaborent leur propre PDC pour une plus grande cohérence d'ensemble.

En 2022, 604 personnes (54 % de plus qu'en 2021) ont bénéficié des 54 formations du PNDC, représentant 125 journées (soit 875 heures de formation). Ces formations répondent à la fois à des logiques de compétences transversales (gestion, RH, management...) et à des logiques d'actions thématiques (culture, laïcité, politiques jeunesse, transition numérique, Europe, formation professionnelle et inclusion, soutien à la vie associative...). En 2022, le taux de satisfaction des stagiaires était en progression par rapport à l'année précédente, à savoir 95,5 % contre 92,5 %. À noter qu'en 2022, l'enveloppe financière dédiée à la formation professionnelle continue, qui s'appuie sur les fonds conventionnels d'Uniformation (branche ÉCLAT), a augmenté de plus de 56,5 % par rapport à 2021.

### LE PNDC 2022 EN BREF :



**604**  
stagiaires  
(+ 42 % par  
rapport à 2021)



**54**  
formations  
(+ 54 %  
par rapport  
à 2021)

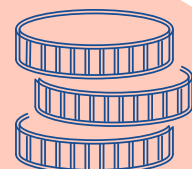


**125**  
journées  
de formation

**95,5 %**  
des stagiaires  
recommandent  
la formation  
qu'ils ont suivie

**90,9 %**  
ont été satisfaits  
des conditions  
matérielles et  
**89,8 %**  
des contenus

**94,6 %**  
ont salué les  
connaissances  
et la pédagogie  
du formateur  
ou de la  
formatrice



Financement  
Uniformation :  
**145 066 €**  
(+ 56,5 % par  
rapport à 2021)



## ACCOMPAGNER LES CADRES ET DIRECTIONS GRÂCE À L'ÉCOLE DES CADRES

Depuis 2018, en partenariat avec le Cnam, la Ligue de l'enseignement accompagne les cadres dirigeants et les responsables de service à travers la formation certifiante « Innovations sociales et ESS », surnommée « L'École des cadres ». Pour les intéressés, l'objectif est d'acquérir un socle de connaissances sur l'environnement associatif, les réalités territoriales, les logiques de fonctionnement propres à l'ESS et

d'être opérationnels sur les fonctions clés de dirigeant et dirigeante ou de responsable de service d'une fédération départementale. Introduit par une séquence sur les valeurs et le projet éducatif de la Ligue, ce temps de formation permet également aux stagiaires de développer une culture commune et *in fine* en échangeant entre pairs, de « faire réseau ». C'est aussi l'occasion pour eux d'opérer une prise de hauteur permettant une meilleure appréhension de la dimension stratégique de leur fonction de dirigeant ou dirigeante.

En 2022, 13 personnes, occupant majoritairement la fonction de secrétaire ou de délégué général, ont ainsi rejoint la 5<sup>e</sup> promotion de l'École des cadres.

Parmi eux, on pouvait compter trois personnes venant des Dom-Com (Réunion, Guadeloupe, Martinique) et un délégué Ufolep. Bénéficiant chaque année du financement de l'OPCO Unifédération dans une logique de qualification et de renforcement des parcours professionnels, ce cursus se décline en huit modules et dure 31 jours.

# LA PLATEFORME COOPÉRATIVE AU TRAVAIL

En 2022, la plateforme coopérative, outil technique organisant les séjours vacances de la Ligue, a poursuivi son développement sous l'impulsion de son Comité de contrôle et d'orientation stratégique (CCOS) et de son Comité de direction (Codir), en lien étroit avec les comités régionaux vacances, séjours et loisirs éducatifs.

Fort d'un chiffre d'affaires en augmentation et d'un résultat équilibré (lire p. 83), avec l'appui du centre confédéral, tel que présenté lors de son assemblée annuelle pendant les RNVSLE à Asnelles (Calvados), le CCOS a pu à nouveau impulser et coordonner un plan média et de communication (réseaux sociaux, radio, diffusion de brochures...) auprès de la communauté éducative et du grand public avec, pour la seconde année de suite, une action spécifique concernant les classes de découvertes.

Mais, durant 2022, plusieurs chantiers de fond ont également été menés. Ainsi, le CCOS a engagé une évaluation de son mode de gouvernance. Chaque membre, grâce à ses mandats, prend part aux décisions relatives au fonctionnement et

aux orientations stratégiques de la plateforme. Cependant, le mode de calcul de ces mandats, arrêté initialement, privilégie largement la dimension institutionnelle (« mandat politique ») par rapport à la dimension activité (« mandat économique »). Un travail de réforme du mode de calcul a été engagé pour une meilleure représentativité. Le CCOS a également lancé une vaste enquête (lire p. 38) afin d'évaluer le patrimoine d'accueils de vacances et séjours scolaires du réseau et d'initier une stratégie prospective.

En bref, la coopérative a enregistré, en 2022, des chiffres de fréquentation en augmentation par rapport à 2021. 20 643 usagers ont profité d'un séjour dans l'un des 30 villages de vacances que compte la Ligue et près de 7 000 autres ont rejoint des destinations « partenaires », soit près de 5 000 vacanciers de plus par rapport à 2021. Le chiffre d'affaires 2022 porté à 22 116 443 € (13 293 601 € pour les colonies de vacances et 8 822 842 € pour les séjours « adultes - familles ») a progressé de 27 %, ce qui a permis à la coopérative d'afficher, pour la seconde année consécutive, un résultat structurel équilibré.

18 432 enfants ont été accueillis en 2022, + 27 % par rapport à 2021, mais encore en deçà des effectifs accueillis en 2019 (- 21 %). Parmi ces enfants, 66 % sont partis grâce aux CSE partenaires (40 %) et aux collectivités territoriales (12 %) proposant une politique d'aide au départ en vacances, et 48 % dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

# LA DIVERSIFICATION DE NOS OUTILS DE COMMUNICATION

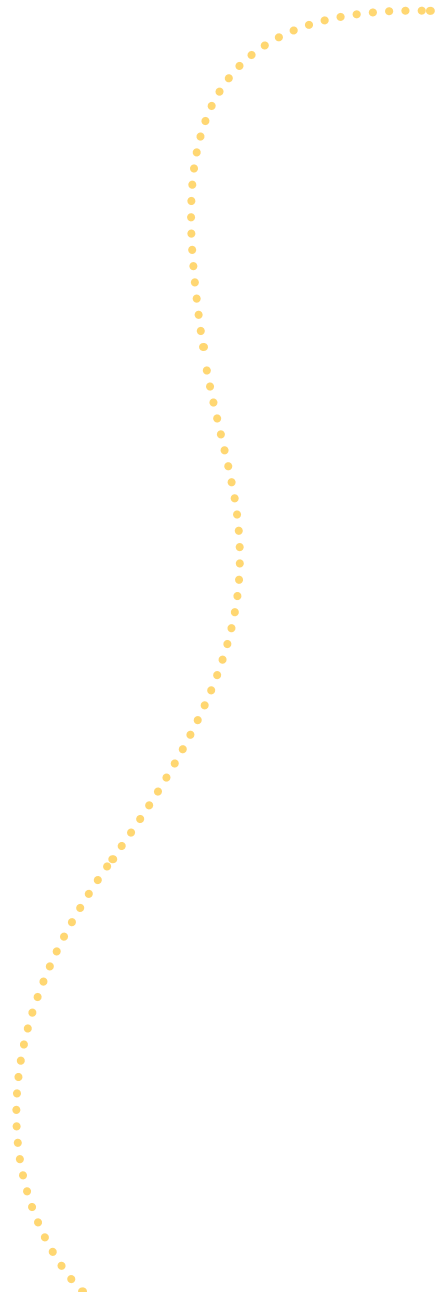
## FACILITER LES ÉCHANGES ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

Après une phase d'expérimentation menée fin 2021, le centre confédéral a déployé, en 2022, sa plateforme de réseau social « Réseau Ligue » ouverte aux salariés et administrateurs du réseau. Celle-ci est basée sur HumHub, un logiciel de réseau social libre qui permet de créer des espaces pour des communautés de travail et d'échanges. À ce jour, Réseau Ligue compte une quinzaine d'espaces thématiques – arts et culture, accompagnement de la vie associative, École des cadres, NumEduc, solidarité avec l'Ukraine, éducation, CSE... –, qui rassemblent environ 900 membres des fédérations et unions régionales. Animés et administrés par les responsables des pôles du centre confédéral, ces espaces permettent d'échanger de façon fluide, en toute horizontalité, informations, actualités, projets et ressources autour de chaque thématique.

En 2022, le centre confédéral a également engagé un important chantier de modernisation de son site internet grand public [laligue.org](http://laligue.org) et de son centre de ressources [Ligue&Vous](http://Ligue&Vous). Ce travail a été mené collégialement, toutes les directions ayant été associées au projet, de l'élaboration de l'arborescence à la définition des contenus. Sorti au premier trimestre 2023, le nouveau site est plus ergonomique et offre davantage de contenus que sa précédente version. Toutes les activités de la Ligue y sont présentées à travers des actualités, des ressources et des prises de position ainsi que ses textes de référence. Une page retrace également la riche et longue histoire de la Ligue. Très consulté, l'espace recrutement, qui informe des offres d'emploi dans l'ensemble du réseau, a également été amélioré.

## S'ASSOCIER POUR AGIR, LE MÉDIA DE LA LIGUE

Après une expérimentation menée à l'automne 2021 en partenariat avec ses services vacances et sport et le média In:Expeditions, la Ligue de l'enseignement a officiellement lancé, en 2022, son média en ligne « S'associer pour agir » sur la plateforme [laligue.media](http://laligue.media). Il s'agit, à travers ce média, de proposer aux associations et fédérations de son réseau, et plus largement au grand public, un contenu intellectuel et militant. Des reportages réalisés au sein d'associations illustrent la richesse des actions menées dans les territoires et donnent la parole aux acteurs, aux bénévoles et militants de la Ligue. Des émissions-débats sont également disponibles sur la plateforme. En abordant un sujet d'actualité en prise avec les préoccupations du monde associatif, ces émissions, réalisées en direct, offrent un espace d'échange et de réflexion aux fédérations et à leurs associations. L'émission-débat d'avril, par exemple, a accueilli des représentants du Mouvement associatif, de l'Injep et de la Ligue de l'enseignement 92 autour de la question : « Comment le secteur associatif peut-il être acteur du renouveau démocratique ? ». Des contenus pédagogiques sont également produits et mis à disposition. Le 9 décembre 2022, à l'occasion de la journée de la laïcité, une série de quatre podcasts donnait à voir les points de vue de spécialistes autour de quatre thématiques en prise avec la laïcité : comment transmettre aux jeunes générations la connaissance historique et juridique de la laïcité ? Quels rapports entre libertés de création et laïcité ? Comment concilier restauration collective et laïcité ? Et enfin, la laïcité est-elle une des clés de l'égalité entre filles et garçons ? Avec des productions communes (intellectuelles, pédagogiques, militantes) partagées et partageables, ce média se veut un projet fédérateur et un outil d'animation de la vie fédérative, financé par une partie de la cotisation d'affiliation.





03

ACTIONS ET  
INITIATIVES AUX  
NIVEAUX NATIONAL  
ET EUROPÉEN

Mouvement d'idées et actrice politique, la Ligue de l'enseignement construit et défend, le plus souvent en lien avec les grands collectifs dont elle est membre, les valeurs et positions de l'éducation populaire.

## DES RELATIONS RENOUVELÉES AVEC LES MINISTÈRES ET AGENCES NATIONALES

### LA RELANCE DE L'INTERLOCUTION ET DU PARTENARIAT AVEC LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

2022 marquant la dernière année de la convention pluriannuelle d'objectif 2020-2022 avec le ministère de l'Éducation nationale, la Ligue a repris ses interlocutions à l'automne 2022 avec le nouveau ministre et son cabinet, ainsi qu'avec le directeur général de l'enseignement scolaire et ses équipes. Les échanges ont permis de dresser un bilan de l'action de la Ligue au service de l'enseignement public et d'évoquer de nouvelles perspectives de mobilisation. Celles-ci sont au croisement de notre projet éducatif tel que posé dans le manifeste « Pour une éducation du futur » adopté au congrès de Metz, et des ambitions du nouveau ministre : l'excellence au service de la réussite de tous, le bien-être des élèves, et la lutte contre les inégalités et pour la mixité.

Tout ceci trouve écho dans les orientations défendues par la Ligue concernant :

- La revalorisation, la formation et l'accompagnement de l'ensemble des métiers des éducateurs, en réponse à la crise de recrutement des enseignants comme des animateurs notamment, et par un renforcement

des partenariats du réseau de la Ligue avec les INSPÉ et les toutes nouvelles Écoles académiques de la formation continue (EAFC) ;

- La mobilisation en faveur des 5 millions d'élèves issus de familles pauvres et très pauvres, par une approche inclusive dans tous les espaces éducatifs, par la mobilisation des familles dans une logique de coéducation, par la promotion du droit aux loisirs et aux vacances, ainsi que par le renforcement de la mixité dans tous les espaces éducatifs ;
- L'égalité d'accès pour tous à une éducation inclusive de qualité sur tous les territoires, pour le renforcement du service public laïque et pour une nouvelle organisation de la continuité éducative et de l'éducation partagée sur les territoires ;
- La prise en compte de l'urgence écologique dans les pédagogies et l'organisation de tous les espaces éducatifs afin de transformer l'éducation au développement durable pour aller vers une éducation à et en anthropocène ;
- Le renouveau de l'éducation à la citoyenneté afin de renforcer la transmission des valeurs de la République et de la laïcité, de lutter contre toutes les formes de rejet et de discrimination, et de promouvoir l'engagement citoyen des jeunes ;
- La contribution à l'objectif « 100 % d'éducation artistique et culturelle » par la mobilisation des ressources du réseau de la Ligue, notamment dans

le champ de la lecture, du spectacle vivant, du cinéma, de l'éducation à l'image et de l'éducation aux médias et à l'information ;

- La mise en oeuvre d'un sport citoyen, particulièrement celle déployée par l'Usep, la fédération sportive scolaire de la Ligue que consacre une convention tripartite avec le ministère.

En liaison avec les autres mouvements d'éducation populaire mais selon un calendrier retardé – par le ministère – un bilan de l'action de l'ensemble du réseau de la Ligue et les perspectives pour un nouveau conventionnement 2023-2025 ont été abordés avec le Directeur de l'enseignement scolaire et la quasi-totalité des bureaux du service de l'accompagnement des politiques éducatives mais également du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique en janvier 2023, en ouverture de négociations qui devraient aboutir au printemps 2023.

Parallèlement, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son interlocution avec la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) et concrétisé ses engagements par une convention de transition pour 2022 qui a posé les bases d'une future convention pluriannuelle 2023-2025. Celle-ci se veut complémentaire de la convention qui lie la Ligue à la direction de l'enseignement scolaire, en formalisant les engagements de la Ligue en tant que tête de réseau national « Jeunesse et éducation populaire ».

Ce cadre conventionnel pose trois chantiers prioritaires pour l'action de tête de réseau de la Ligue :

- Accompagner et généraliser l'engagement citoyen, notamment des jeunes (bénévolat, volontariat de service civique, animation volontaire...);
- Outiller les territoires pour consolider la continuité éducative et lutter contre les inégalités éducatives, notamment dans le cadre des projets éducatifs de territoires et grâce au levier de la formation de tous les éducateurs;
- Renforcer la fonction de tête de réseau pour accompagner et soutenir la vie associative locale et ses acteurs, notamment le réseau des 20 000 associations affiliées à la Ligue de l'enseignement.

## LA CONSOLIDATION DES RELATIONS AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

En 2022, le centre confédéral a renégocié la convention pluriannuelle le liant au ministère de la Culture, sur la base des nouvelles orientations du ministère et des ambitions renouvelées de la Ligue. La création récente d'une Délégation générale aux territoires, à la transmission et aux droits culturels (DG2TDC) signe en effet une sensibilité redoublée du ministère aux contributions des mouvements d'éducation populaire en termes d'émancipation et d'éducation artistique et culturelle.

Ainsi, la convention, signée pour une période de quatre ans (2022-2025), a été élargie et intègre un nouvel axe spécifique autour de l'éducation aux médias et à l'information, en reconnaissance des contributions de la Ligue de l'enseignement dans ce domaine. Ces nouvelles orientations ont permis au pôle Culture et au pôle Numérique du centre confédéral de consolider de nouvelles feuilles de route en appui de l'action des fédérations départementales à la rentrée 2022.

Afin de relayer ces nouvelles ambitions ministérielles auprès des services déconcentrés et afin de renforcer leur intérêt pour l'éducation populaire, la DG2TDC a initié une démarche de rencontres entre les différents mouvements d'éducation populaire et les DRAC pour mieux identifier les projets porteurs et favoriser leur diffusion dans un contexte de fortes disparités d'une région à l'autre. Le centre confédéral a ainsi réalisé un état des lieux des relations entretenues ou non entre les fédérations départementales/unions régionales et les DRAC : montants accordés, types de contrats, mise en œuvre des opérations nationales du ministère de la Culture. Cet état des lieux sera publié en 2023.

De plus, en concertation avec la DG2TDC, un dialogue avec la direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice a été renoué avec la mobilisation de la mission nationale déléguée Culture/Justice du pôle Culture du centre confédéral. L'objectif est ainsi de mieux faire

reconnaître la Ligue de l'enseignement comme partenaire incontournable des actions culture/justice à l'échelle nationale. Dans cette même dynamique, des représentants de la DG2TDC sont intervenus lors de la formation « Les pratiques livres, lecture et écriture auprès des personnes placées sous main de justice » organisée en mai 2022 à Nantes par le pôle Culture de la Ligue.

## DES RELATIONS CONFORTÉES AVEC LE MINISTÈRE DES SPORTS ET L'ANS

L'Ufolep comme l'Usep collaborent avec le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques afin de mettre en œuvre l'héritage attendu des Jeux de Paris 2024. La première à travers l'accueil de volontaires en service civique, la seconde en développant le label Génération 2024 dans les écoles affiliées du 1er degré (59 % des écoles labellisées). L'Usep contribue également au déploiement du Savoir rouler à vélo (65 000 attestations délivrées soit 37,5 % du total) et favorise, en partenariat avec le Cojop, la passerelle école-club par l'intermédiaire du dispositif des coupons Génération 2024 (670 projets 1 école - 1 club). L'Ufolep de son côté ambitionne de labelliser sa tournée UfoStreet 2024 « sport, grande cause nationale ».

Parallèlement, l'Ufolep est l'un des acteurs les plus reconnus par l'Agence nationale du sport (ANS). Outre les subventions accordées localement par les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes), plus de 500 associations Ufolep ont été retenues parmi les appels à projets nationaux de développement du sport. Dans le cadre d'un plan d'équipements sportifs de proximité porté par l'ANS, la proposition de l'Ufolep d'équipements mobiles en zones de revitalisation rurale (ZRR) a été retenue et cinq comités dotés à titre expérimental de kits (d'un montant de 65 000 €) destinés à y enrichir l'offre de pratique. L'Usep, quant à elle, s'est vue confier par l'ANS une enveloppe de 1,7 million d'euros pour développer la pratique des activités physiques et sportives chez les jeunes, promouvoir le sport santé et développer l'éthique et la citoyenneté.

## L'IMPLICATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA VILLE ET LA POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'ANCT

En continuité de plusieurs années de mobilisation autour du plan « Valeurs de la République et laïcité » mis en œuvre depuis 2016 par l'ANCT, la Ligue de l'enseignement a signé le 5 décembre 2022, avec le ministère de la Ville et du Logement, et aux côtés de trois autres mouvements d'éducation populaire (les Ceméa, les Francas et la fédération Léo Lagrange), une convention cadre réaffirmant les ambitions de ce plan de formation pour la période 2022-2024. Cette signature a également été l'occasion pour la Ligue de l'enseignement de rappeler son engagement résolu en faveur des quartiers prioritaires relevant de la politique de la ville, en cohérence avec son engagement contre les inégalités sociales et les assignations territoriales, dans une perspective de citoyenneté, d'émancipation et de lutte contre toutes les discriminations.

L'année 2022 a également été l'occasion pour la Ligue de l'enseignement d'approfondir son partenariat avec l'ANCT sur les problématiques d'inclusion/médiation numérique et d'accès aux droits (notamment dans le cadre de la MedNum), et de relayer cette ambition auprès de la Banque des Territoires qui en est l'opérateur en lien avec l'ANCT, notamment en ce qui concerne le dispositif « conseiller numérique France Service », dans lequel la Ligue est résolument engagée.

L'année 2022 marquait par ailleurs la dernière année de la convention pluriannuelle 2020-2022 qui lie la Ligue à l'ANCT pour son engagement en faveur de l'éducation et de la formation dans les quartiers relevant de la politique de la ville. L'année 2023 sera ainsi l'occasion de relancer nos ambitions partagées en ce qui concerne les politiques partenariales d'éducation et de formation (notamment dans le cadre des Cités éducatives), l'appui aux démarches de démocratie participative et l'accompagnement de la vie associative auprès des habitants de ces territoires.

## LE PROJET D'UNE NOUVELLE RELATION AVEC LE MINISTÈRE DES OUTRE-MER

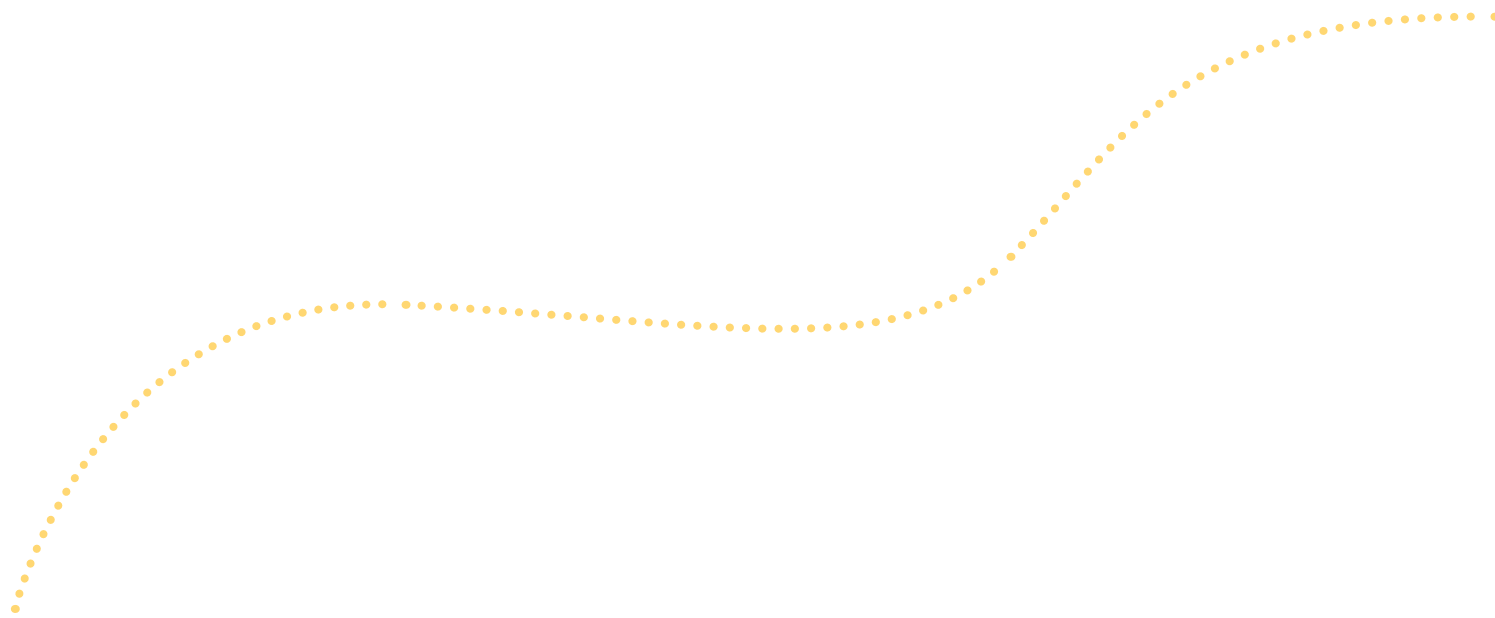
La Ligue de l'enseignement a engagé, en 2022, une nouvelle interlocution avec le ministère des Outre-mer afin d'obtenir une meilleure reconnaissance et un appui à son action en faveur de ces territoires de la République. En effet, partenaire privilégié de l'État dans la mise en œuvre des politiques éducatives et de l'accompagnement à la citoyenneté, la Ligue de l'enseignement est aujourd'hui le seul réseau associatif d'éducation populaire à mailler l'intégralité des départements et des principales collectivités d'Outre-mer en étant présente sur les départements de Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte, et sur les territoires de Nouvelle Calédonie et de Polynésie française. Ces sept fédérations regroupent plus de 600 associations et près de 50 000 adhérents

qui agissent au quotidien auprès des associations, des parents, et des publics jeunes.

À partir d'un travail collectif mené par les fédérations ultramarines lors des regroupements du réseau de la Ligue en 2022 (congrès, université de rentrée et réunion des présidents et secrétaires généraux), des premiers échanges ont été conduits avec le ministère des Outre-Mer en 2022 et ont montré une convergence d'intérêts sur les questions de parentalité et de lutte contre l'illettrisme, sujets touchant aux problématiques de formation professionnelle et d'intégration par ailleurs. Ont également été évoquées des pistes de travail complémentaires parmi lesquelles :

- La question des violences faites aux femmes et des politiques de prévention ;
- L'éducation et la prévention par le sport ;
- Le développement des aires marines éducatives sur les questions d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les représentants du ministère ont également souligné l'opportunité de mieux s'appuyer sur les dispositifs existants de soutien aux mobilités et formations (LADOM, FEBECS). Ce travail exploratoire pourrait déboucher, en 2023, sur une convention avec le ministère des Outre-mer, ouvrant la possibilité d'un financement pluriannuel d'actions par subvention.



# PLAIDOYER EN ANNÉE ÉLECTORALE

Mouvement d'idées et actrice de l'engagement citoyen, la Ligue de l'enseignement s'est positionnée au printemps 2022 en préparation des échéances électorales présidentielles et législatives. Elle entendait ainsi se mobiliser dans le débat public sous pression des discours d'extrême droite, afin d'éclairer les choix citoyens. Cette mobilisation visait également à faire entendre la voix de la société civile, notamment en contribuant à construire et relayer les plaidoyers des grands collectifs nationaux que sont le Mouvement associatif, le Cnajep, le Pacte du pouvoir de vivre et le Mouvement Ambition Éducation.

La Ligue de l'enseignement a également formalisé et diffusé ses propres propositions à travers un corpus de 24 fiches thématiques, en partant de son analyse de la situation institutionnelle et sociale du pays et d'un débat du réseau mené lors des JERF 2022, et ce au regard de cinq grandes ambitions en déclinaison de nos valeurs et de notre projet :

- Pour une éducation émancipatrice ;
- Pour une laïcité qui rassemble ;

- Pour une action citoyenne et solidaire ;
- Pour l'accélération des transitions écologiques ;
- Pour l'Europe des libertés, des solidarités et de la démocratie.

Devant l'abstention grandissante constatée élections après élections, la Ligue a mobilisé son réseau de fédérations par la diffusion d'un kit pédagogique visant à multiplier localement des actions d'éducation à la participation politique.

L'arrivée d'une candidate issue de l'extrême droite au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle a conduit la Ligue de l'enseignement à prendre publiquement position par voie de communiqué de presse, le 11 avril 2022, pour inviter les citoyens à empêcher l'arrivée au pouvoir d'un parti qui représente une menace pour notre République démocratique, laïque et sociale.

Cette mobilisation de la Ligue de l'enseignement, au travers de son plaidoyer et de son engagement pour la participation politique, s'est prolongée jusqu'aux

élections législatives. Son assemblée générale, en juin 2022, a été l'occasion de tirer un bilan d'une séquence politique très éprouvante pour notre démocratie, dans un contexte de défiance politique généralisée. À Metz, l'assemblée générale a adopté un engagement solennel « Contre l'extrême droite : la Ligue s'engage », qui appelle l'ensemble du mouvement à se mobiliser pour lutter contre les idées d'extrême droite qui minent le débat public et mettent en péril nos institutions démocratiques. Cet engagement solennel, voté à l'unanimité des membres de l'assemblée générale, vise à poser les bases d'une action continue et de long terme des fédérations, de leurs associations affiliées et de leurs membres.

Ainsi, à compter de l'université de rentrée en septembre 2022 puis de la réunion des présidents et secrétaires/délégués généraux en octobre 2022, un travail a été engagé pour définir et préciser, en termes opérationnels, notre stratégie d'action. Il est prévu d'adopter une feuille de route opérationnelle lors de l'assemblée générale de juin 2023.

## LES PRISES DE POSITION

## MARQUANTES DE L'ANNÉE 2022

### POUR SUIVRE LA MOBILISATION CONTRE LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN

À la suite de ses prises de position autour de la loi confortant le respect des principes de la République votée en août 2021, la Ligue de l'enseignement a poursuivi, en 2022, sa mobilisation pour

alerter sur les risques portés aux libertés associatives par l'entrée en application du contrat d'engagement républicain, promulgué par décret le 31 décembre 2021.

La Ligue de l'enseignement s'est ainsi mobilisée au sein du Cnajep et du Mouvement associatif pour porter un recours collectif pour excès de pouvoir auprès du Conseil d'État en février 2022, ainsi que dans le cas du contentieux devant le tribunal administratif opposant le préfet de la Vienne et la Maire de Poitiers dans l'affaire Alternatiba (lire p. 32).

La Ligue a également formalisé une fiche spécifique sur ce thème dans le cadre de son plaidoyer pour les élections demandant l'abrogation du CER. Ce plaidoyer a été actualisé à l'occasion de la Semaine de la laïcité en décembre 2022, avec deux fiches détaillées portant sur les atteintes aux libertés associatives et les menaces contre la liberté d'expression autour de la mise en cause du concept de désobéissance civile.

## DÉNONCER L'INSTRUMENTALISATION DE LA LAÏCITÉ

Dans un contexte de débats nationaux entre les tenants et opposants d'une « laïcité de contrôle », la Ligue de l'enseignement a été mise en cause par des élus de conseils régionaux, en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À partir du concours d'éloquence « Alter Ego Ratio » organisé par la fédération de Paris et d'une instrumentalisation politique des propos tenus par de jeunes lycéens à l'occasion de la demi-finale de ce concours, une campagne médiatique a appelé à la censure de la parole des jeunes et a mis en cause le travail pédagogique et partenarial développé par la Ligue. Pleinement soutenue par les autres réseaux d'éducation populaire et la quasi-totalité du mouvement laïque, la Ligue s'est mobilisée auprès du ministère de l'Éducation nationale, du Conseil des sages de la laïcité, ainsi qu'auprès du comité laïcité de la CNAF, pour réaffirmer les ambitions de son projet d'éducation populaire laïque qui ne saurait être compatible avec la censure de la parole des jeunes même s'ils méconnaissent le cadre légal et les libertés garanties par la loi de 1905.

## CONSTRUIRE ET FAIRE VALOIR UNE PROPOSITION ALTERNATIVE AU SNU

Concernant le service national universel, la Ligue de l'enseignement a continué, en 2022, sa mobilisation dans le cadre du collectif « Jeunesse, citoyenneté, engagement » qu'elle a contribué à créer et qu'elle anime avec la Ligue des droits de l'homme et le MRJC, afin de faire advenir une alternative à la forme actuelle du SNU. Elle a ainsi contribué à la publication, le 18 février 2022 dans le journal *L'Humanité*, d'une tribune par 15 organisations nationales associatives ou syndicales ainsi que trois coordinations ou collectifs regroupant plus de 60 mouvements nationaux. Elle a également mené, avec les ministères concernés, des échanges pour proposer :

- Un repositionnement du programme afin de garantir tout à la fois le volontariat et l'accès de toute une classe d'âge à cette invitation à l'engagement ;
- La nécessaire réintégration de ce programme dans un ensemble de dispositifs visant à construire un parcours d'éducation à la citoyenneté en actes du plus jeune âge à l'entrée dans l'âge adulte ;
- La mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires en faveur d'un apprentissage de l'émancipation et de l'esprit critique ;

- Une phase expérimentale sur deux ou trois territoires, associant non seulement les services de l'État et les grands réseaux associatifs mais également les collectivités territoriales.

Début 2023, en l'absence d'engagement officiel du gouvernement sur l'ensemble de ces propositions, à travers une lettre adressée au président de la République par le collectif JCE, la Ligue de l'enseignement a réaffirmé son opposition à la dimension obligatoire du SNU en faisant valoir que l'engagement ne se décrète pas mais se choisit.

## DÉFENDRE LE SPORT SCOLAIRE PROMU PAR L'USEP

Le vote de la loi pour la démocratisation du sport, le 9 février 2022, a conduit la Ligue de l'enseignement et sa fédération sportive scolaire l'Usep à se mobiliser pour alerter, par communiqué de presse, courrier au ministre de l'Éducation nationale et sollicitation de parlementaires sur les risques de dégradation de la qualité des activités physiques et plus largement du sport scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré : la création d'alliances éducatives pourrait permettre l'intervention, à l'école, d'acteurs n'offrant pas les garanties essentielles de complémentarité à l'enseignement public.





# L'ACTION DE LA LIGUE AU SEIN DES COLLECTIFS

**La Ligue de l'enseignement est membre de plus d'une centaine de collectifs et d'instances. Elle a renforcé sa mobilisation au sein de quatre grands collectifs nationaux tout en confortant sa place au sein de différents collectifs sectoriels.**

## LES COLLECTIFS « GÉNÉRIQUES » : MOUVEMENT ASSOCIATIF, CNAJEP, MOUVEMENT AMBITION ÉDUCATION

### Le Mouvement associatif

Dans le cadre de la séquence électorale du printemps 2022, le Mouvement associatif a produit un plaidoyer pour une meilleure reconnaissance de la vie associative, partant du constat, lors du précédent quinquennat, d'un défaut de soutien des politiques publiques en faveur de la vie associative, des engagements non tenus sur la reconstruction de la confiance, de l'acte de défiance posé par l'instauration du contrat d'engagement républicain et de l'insuffisante prise en compte des conséquences de la crise sanitaire sur le bénévolat et l'emploi associatif. La Ligue de l'enseignement y a contribué et a largement relayé les propositions du Mouvement associatif dans son propre plaidoyer.

La Ligue de l'enseignement assure depuis juin 2022 la vice-présidence du Mouvement associatif et la présidence de sa commission Engagement, sur la base du mandat que lui a confié le Cnajep. À ce titre, elle a impulsé une réflexion et une analyse de l'engagement associatif et de ses évolutions, en cohérence et à l'appui de ses propres travaux menés dans le cadre de son plan stratégique de développement de la vie fédérative et militante.

### Le Mouvement Ambition Éducation

Le Mouvement Ambition Éducation regroupe des représentants de collectivités locales (Réseau des villes éducatrices et Association des directeurs éducation des villes), des syndicats de personnels de l'Éducation nationale (UNSA-Éducation et SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUipp), la FCPE et les principaux mouvements complémentaires de l'école réunis au sein du CAPE.

La Ligue s'est particulièrement mobilisée en 2022 dans la reprise d'interlocutions du MAE avec le nouveau ministre de l'Éducation nationale. La Ligue a ainsi porté, lors du Conseil supérieur de l'éducation le 20 juin 2022 en présence du ministre, une déclaration commune précisant les cinq priorités du collectif pour la rentrée 2022 : l'urgence de la mobilisation pour l'attractivité des métiers de l'éducation et de l'enseignement, la lutte contre la pauvreté, la nécessaire égalité d'accès à une éducation inclusive sur tous les territoires, le renouveau du parcours citoyen et la prise en compte de l'urgence écologique.

Lors du lancement du volet éducation du Conseil national de la refondation en septembre, le MAE a précisé son analyse des opportunités et limites de la dynamique « Notre école, faisons-la ensemble », en alertant sur le risque qu'il y aurait à ne pas suffisamment associer l'ensemble des membres des communautés éducatives locales aux concertations autour de la redéfinition des projets d'école et d'établissements. C'est sur cette base qu'une rencontre informelle a été organisée, à l'invitation de la Ligue, avec le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'État à la Jeunesse dans le cadre du Salon européen de l'éducation le 25 novembre 2022. Ce premier échange a débouché sur une promesse d'audition qui s'est concrétisée en février 2023.

### Le Cnajep

Le Cnajep – dont la Ligue de l'enseignement assure la coprésidence depuis juin 2022, et le représente au sein du bureau du Mouvement associatif par une fonction de vice-présidence, en charge de la commission engagement –, s'est mobilisé en 2022 sur plusieurs chantiers structurants. La première édition des Rencontres nationales de l'éducation populaire, organisée en partenariat avec la ville de Poitiers, s'est tenue en mars 2022. Ces rencontres ont réuni plus de 500 participants qui ont contribué à l'élaboration d'un manifeste ayant servi de base à l'interpellation des représentants des candidats des principaux partis aux élections présidentielles. La Ligue a contribué à la réussite de cet événement grâce à ses multiples contributions aux « fabriques de l'éduc' pop », notamment par la présence active de la Ligue de l'enseignement de Nouvelle Aquitaine et l'implication de la fédération départementale de la Vienne.

Cette initiative, soutenue par l'Association des maires de France, rejointe fin 2022 par l'Assemblée des départements de France et France urbaine, a permis d'initier une dynamique qui devrait aboutir à la tenue d'une deuxième édition, à Poitiers en mai 2024, avec un programme d'initiatives locales et régionales qui ponctueront l'année 2023.

Cette dynamique a également permis le lancement, le 22 novembre 2022 à l'occasion du congrès des maires, d'un réseau d'élus de collectivités locales en charge de l'éducation populaire. Cette dynamique ambitieuse de déboucher sur une déclinaison sectorielle « JEP » de la charte des engagements réciproques État/collectivités/associations à l'horizon 2024.

L'année 2022 a également été une année de forte mobilisation contre le contrat d'engagement républicain, suite à la publication de son décret d'application le 31 décembre 2021. La Ligue s'est particulièrement mobilisée au sein du Cnajep et du Mouvement associatif afin de déposer, en février 2022, un recours en annulation pour excès de pouvoir auprès du Conseil d'État qui était toujours en instruction au début 2023. Parallèlement, suite à la procédure au tribunal administratif intentée par le préfet de la Vienne contre la ville de Poitiers et le Grand Poitiers en octobre 2022, demandant le remboursement d'une subvention allouée à l'association Alternatiba pour l'organisation d'un atelier autour de la désobéissance civile, la Ligue de l'enseignement s'est portée en intervention volontaire aux côtés de la Ville, du Cnajep, du Mouvement associatif et de la Ligue des droits de l'homme afin de défendre les libertés associatives et d'expression mises en cause par cette décision.

La Ligue s'est mobilisée au sein du Cnajep lors de la mise en place du Comité de filière animation, afin de contribuer à la désignation et la coordination des huit associations d'éducation populaire, dont la Ligue, qui siègent depuis octobre 2022 au bureau du comité.

Enfin, la Ligue de l'enseignement suit particulièrement les travaux du Cnajep au sein du CESE (rapport sur les métiers de la cohésion porté par le représentant Cnajep en octobre 2022), l'implication du Cnajep dans le cadre du volet Jeunesse du Conseil national de la refondation depuis décembre 2022 et l'engagement du Cnajep depuis septembre 2022 au sein du collectif « Jeunesse, citoyenneté, engagement » pour une alternative au SNU.

### **Le Pacte du pouvoir de vivre**

La Ligue de l'enseignement a poursuivi, en 2022, son engagement au sein du Pacte du pouvoir de vivre dont elle est membre fondateur. Elle a été associée à l'élaboration de l'important plaidoyer élaboré dans la perspective des élections présidentielle et législatives en 2022, en déclinaison d'un manifeste de 90 propositions portant sur la justice sociale, l'urgence écologique et la participation démocratique. La Ligue a ainsi relayé nombre de ces propositions dans son propre plaidoyer pour les élections.

### **L'Agence du service civique**

La Ligue de l'enseignement est membre de la plateforme inter-associative pour le service civique. Ce collectif informel regroupe des organisations impliquées dans l'accueil et l'accompagnement de volontaires. Il vise à promouvoir l'expertise des associations et à faire connaître leurs points de vue sur l'évolution du service civique. Il se réunit tous les deux mois, en amont du comité stratégique de l'Agence du service civique et traite plusieurs dimensions du dispositif – évolution, droits des volontaires, service civique à l'international, formation des tuteurs, visibilité du service civique... – qui donnent lieu à des propositions concrètes et opérationnelles.

En 2023, la plateforme continue, entre autres, de porter la question des droits des volontaires (revalorisation des indemnités, aide à la mobilité et à l'hébergement, valorisation du service civique dans un parcours d'études...), afin de soutenir l'engagement des jeunes dans un contexte socio-économique particulièrement difficile.

En parallèle, la Ligue de l'enseignement participe activement aux groupes de travail organisés par l'Agence du service civique : formation civique et citoyenne, service civique d'initiative, accessibilité et attractivité du dispositif, communication...

### **La coordination entre représentants Ligue en région**

Suite à l'université de rentrée de Port Leucate en septembre 2021, une coordination de l'ensemble des responsables Ligue présents dans les collectifs régionaux a été mise en place. Tout au long de l'année 2022, un webinaire bimestriel, rassemblant la cinquantaine de ligueuses et ligueurs présents dans les CESER, les LMA régionaux, les Crajep et les CRESS, a permis de confronter l'actualité associative nationale et régionale et de travailler le plaidoyer.



## FAITS MARQUANTS AU SEIN DE CERTAINS COLLECTIFS « SECTORIELS » EN 2022

La Ligue de l'enseignement veille à être présente dans les collectifs mobilisés sur les différents champs de valeurs et d'activités propres au mouvement. En 2022, l'actualité de ces collectifs a été particulièrement dense :

### Dans le champ de la laïcité *Vigilance sur l'enseignement privé au sein du Comité national d'action laïque*

En 2022, suite à diverses alertes sur le respect de la liberté de conscience des élèves au sein d'établissements d'enseignement privé hors contrat, les organisations du Comité national d'action laïque (CNAL), dont la Ligue assure la présidence, ont engagé une vaste enquête fondée sur la lecture des rapports d'inspection dont la synthèse, finalisée et largement relayée médiatiquement en mars 2022, a mis en exergue le contrôle insuffisant de ces établissements par le ministère. Cette enquête était assortie de cinq préconisations, afin que le projet pédagogique de l'établissement fasse partie intégrante du dossier de demande de création d'un établissement hors contrat et que le Préfet puisse prononcer la fermeture d'un établissement dès lors que l'acquisition du socle commun et des valeurs de la République est défaillante.

Dans la même dynamique, via la plateforme citoyenne de la Cour des comptes, les organisations du CNAL ont formulé une proposition visant à évaluer la politique de financement public de l'enseignement privé. Si celle-ci n'a pas été retenue parmi les six contrôles d'initiatives citoyennes, elle aura néanmoins permis de pointer, une nouvelle fois, les défaillances de la loi Debré de 1959, le dualisme scolaire, sur fonds publics, menaçant la cohésion entre les jeunes. Alors qu'il est avéré que la mixité scolaire constitue un facteur d'amélioration des compétences de tous les élèves, les publications statistiques du ministère ont malheureusement confirmé, à partir d'études sur l'indice de positionnement social (IPS) des collègues, l'ampleur et l'amplification de la ségrégation socio-scolaire.

Depuis septembre 2022 et jusqu'à juin

2023, le CNAL a choisi de consacrer ses travaux à la formation à la laïcité des enseignants de l'enseignement public. Des auditions de spécialistes (formateurs, syndicalistes, enseignants...), un sondage réalisé par l'institut Ifop à l'attention des enseignants et un colloque prévu en juin à Montpellier marqueront l'année 2023.

### *Au sein du Réseau laïque européen*

Depuis octobre 2021, la Ligue de l'enseignement fait partie, avec une dizaine d'associations – les Pupilles de l'enseignement public et Egale en France, le Centre d'action laïque en Belgique, ou encore *Europa Laica* en Espagne – du Réseau laïque européen. Ensemble, ces associations se coordonnent afin de faire entendre leurs positions au niveau européen, en particulier auprès du Parlement et de la Commission. En 2022, le Réseau a notamment dénoncé l'atteinte aux droits des femmes aux États-Unis après l'annulation de la jurisprudence *Roe c. Wade*, mettant fin au droit fédéral à l'avortement, ou encore les atteintes à la liberté d'expression et de création (soutien à Salman Rushdie après sa tentative d'assassinat). En février 2022, le RLE a également condamné l'invasion de l'Ukraine par la fédération de Russie et a lancé deux appels aux dons pour soutenir deux organisations polonaises (*Polish Humanitarian Action* et *Fundacja Ocalenie*) aidant les réfugiés ukrainiens.

### Dans le champ des vacances et des séjours scolaires

En 2022, la Ligue de l'enseignement s'est particulièrement mobilisée, avec l'ensemble des acteurs du tourisme social, au sein de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) et de la Jeunesse au plein air (JPA), pour assurer une reprise de l'activité vacances. Forte de son poids dans le secteur (20 % de l'offre nationale en centres de vacances et 3 % de celle en villages vacances selon l'enquête Pro-tourisme 2023), elle a notamment plaidé pour une révision des conditions de remboursement des Prêts Garantis par l'État (PGE) afin que les structures disposent de davantage de temps pour les honorer.

Plus largement, la Ligue prend une part active aux travaux de l'Unat au sein de laquelle elle est représentée au bureau. Elle contribue également aux réflexions et travaux de plusieurs commissions techniques : « Vacances, enfants, ados et classes de découvertes », « Vacances et

handicaps » et « Villages vacances ».

Fin 2022, la Ligue a participé à l'organisation du colloque de l'Unat consacré aux colonies de vacances et classes de découvertes. Ce rassemblement invite, chaque année, les professionnels du secteur à mener une réflexion collective et à développer des solutions concrètes pour répondre aux défis qui s'imposent aux séjours collectifs autour de thématiques telles que la mixité sociale, la sobriété énergétique, l'emploi, la tarification ou encore les modèles économiques à imaginer ou à consolider.

### Dans le champ de l'ESS

La Ligue de l'enseignement est membre du comité stratégique de l'Avise et, au nom du Mouvement associatif, du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS). Elle est également investie au sein de l'Économie sociale partenaire de l'école de la République (Esper) qui promeut l'ESS auprès des jeunes en milieu scolaire, en contribuant aux travaux et instances à l'échelle nationale, et aux comités locaux à travers ses fédérations départementales.

### Au niveau européen

#### *Porter les valeurs de la Ligue pour une Europe écologique, sociale et solidaire*

La Ligue de l'enseignement œuvre à une Europe plus sociale et solidaire à travers sa mobilisation au sein de plateformes européennes telles que Solidar, le Forum civique européen et *European Association for the Education of Adults* (EAEA). Au sein de Solidar, la Ligue participe à plusieurs groupes de travail (migrations, droits sociaux, éducation, transition juste) visant à porter un plaidoyer thématique auprès des instances européennes. En 2022, la Ligue a ainsi contribué à l'élaboration de propositions pour des politiques plus accueillantes en faveur des personnes migrantes à l'échelle européenne. Elle a également participé à l'élaboration d'un rapport annuel de Solidar sur l'état des droits sociaux en Europe (Observateur des droits sociaux). L'appartenance de la Ligue à ces plateformes lui permet aussi d'accroître son réseau de partenaires européens, au bénéfice des fédérations et de l'ensemble du réseau.

## Dans le champ de la culture

### *Au sein de la Cofac*

La Ligue de l'enseignement assure la vice-présidence de la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac) qui rassemble une vingtaine de fédérations culturelles œuvrant dans différents champs : patrimoine, théâtre, musées, musique (écoles et ensembles vocaux, instrumentaux et traditionnels), cinéma, écoles de cirque, foyers ruraux, MJC. « Pôle culture » du Mouvement associatif, la Cofac agit pour faire reconnaître la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration des politiques culturelles.

Trois temps forts ont marqué l'année 2022 :

- L'élaboration et la diffusion aux candidats à l'élection présidentielle d'un plaidoyer « Pratiquons, organisons, cultivons » ;
- La tenue des Rencontres nationales culture, le 21 novembre 2022 au CESE ;
- L'audition de la Cofac, le 15 décembre 2022, par le Conseil d'État (section du rapport et des études) dans le cadre de son sujet d'étude annuelle 2023 consacré au « Dernier kilomètre des politiques publiques ».

### *Au sein de l'Alliance pour la lecture*

Facteur d'inclusion, la lecture était en 2022 déclarée grande cause nationale avec pour ambition de mettre la lecture au cœur de la vie de tous les Français, en particulier les plus jeunes et ceux en grande difficulté d'accès à la lecture. La Ligue de l'enseignement a ainsi rejoint l'Alliance pour la lecture, collectif qui réunit une centaine de structures des champs culturel, social et éducatif. À ce titre, la Ligue a participé à l'organisation d'une « fresque pour le développement de la lecture », le 13 septembre 2022, dans le cadre de la préparation de la Journée nationale pour le développement de la lecture organisée par l'Alliance fin septembre à Strasbourg.

### *Au sein de Scènes d'enfance - Assitej France*

Partenaire et membre du conseil d'administration de Scènes d'enfance - Assitej France, la Ligue, aux côtés de seize associations et réseaux nationaux du spectacle vivant, a participé à la construction de l'opération « L'Enfance des arts - Semaine du spectacle vivant pour les jeunes

générations » organisée chaque année au mois de mars avec une première édition en 2023. Pensé comme une fête des arts vivants avec et pour la jeunesse, l'événement vise à valoriser la pluridisciplinarité de la création jeune public et lui donner une visibilité politique.

## Dans le champ du numérique

### *Au sein de Class'Code*

En 2022, la Ligue de l'enseignement a rejoint officiellement le Conseil collégial de l'association Class'Code à l'occasion du Salon Educatec Expo. Class'Code est un collectif visant la formation des professionnels de l'éducation et de l'animation pour leur donner les moyens d'initier les filles et les garçons de 8 à 14 ans à la pensée informatique. Il réunit notamment les Petits Débrouillards, Canopé, l'Inria, la Fondation Blaise Pascal, la Compagnie du Code, S24B, Magic Makers, Association Talents du Numérique, Société information de France, Simplon.co, Nantes Université, Fondation Unit...

## Dans le champ de la solidarité internationale

La Ligue de l'enseignement est membre de Solidarité Laïque, collectif réunissant une cinquantaine de membres, œuvrant contre les exclusions et pour l'accès à une éducation de qualité pour toutes et tous. La Ligue participe par ailleurs à plusieurs programmes coordonnés par Solidarité Laïque : « Jeunes des 2 Rives » et « Soyons actifs/actives ». Ce dernier rassemble environ 80 organisations françaises et tunisiennes et vise la réduction des inégalités d'accès aux droits à travers trois domaines d'action : l'éducation, l'insertion socioprofessionnelle/l'économie sociale et solidaire et la démocratie locale et participative.

La Ligue de l'enseignement est également membre du groupement d'intérêt général France Volontaires, plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité. Elle participe activement à un groupe de travail sur le volontariat et la réciprocité et a contribué au lancement d'un nouveau groupe de travail portant sur le bilan carbone du secteur du volontariat international. Enfin, la Ligue fait aussi partie de la Coalition éducation qui œuvre pour le droit à une éducation inclusive pour toutes et tous partout dans le monde.

## Au sein du syndicat employeur

La Ligue de l'enseignement est membre fondateur du syndicat Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial et des foyers et services pour jeunes travailleurs regroupant plus de 12 000 structures adhérentes issues de l'ESS (associations, fondations, clubs, fédérations, comités d'entreprise...).

Au sein d'Hexopée, la Ligue participe au dialogue social des branches dans lesquelles s'inscrivent ses activités. En participant aux travaux des commissions des différentes branches, elle contribue à peser sur l'avenir des métiers et activités portées par son réseau (commissions mixtes paritaires - CMP, commissions paritaires nationales emploi, formation - CPNEF).

Au-delà de cette mission de représentation des employeurs pour négocier les accords collectifs au sein des conventions collectives de l'animation, du sport, du tourisme social et familial, des foyers et services de jeunes travailleurs avec les syndicats de salariés, Hexopée participe, en tant que partenaire social, à la gestion des organismes paritaires, à l'ensemble des instances de concertation et aux différentes consultations électorales professionnelles : prévoyance, retraite, OPCA (organisme collecteur de la formation professionnelle : Uniformation), prud'hommes...

Sa participation active à la vie du syndicat employeur permet à la Ligue de faire valoir, auprès des pouvoirs publics, les positions, besoins et préoccupations de son réseau en matière d'emploi, de formation, de développement du dialogue social ou encore d'évolution de la législation du travail.

# QUAND LA PAROLE DE LA LIGUE COMpte : AUDITIONS ET CONCERTATIONS NATIONALES

Fin 2021, la Ligue de l'enseignement a été auditionnée dans le cadre des travaux de la commission « Les Lumières à l'ère du numérique », animée par le sociologue Gérald Bronner à la demande du président de la République. Elle a pu y présenter ses analyses, ses pratiques et ses propositions autour de l'éducation critique, créative et citoyenne aux médias et à l'information, qui sont ainsi mentionnées dans le rapport remis le 11 janvier 2022 au Président.

À la suite de son intégration au sein du comité laïcité de la CNAF en juin 2022 (lire p. 58), la Ligue de l'enseignement a été sollicitée en septembre 2022 pour participer à un groupe de travail chargé d'élaborer un guide pour l'application du principe de laïcité dans le cadre de l'animation de la vie sociale (centres sociaux et espaces de vie sociale). En cohérence avec la contribution que la Ligue a pu apporter au guide sur la laïcité en accueil collectif de mineurs, élaboré en 2020 par la Djepva et le Conseil des sages de la laïcité, elle s'est engagée, aux côtés de la Fédération des centres sociaux et de MJC de France, dans ce travail qui devrait aboutir en juin 2023.

En avril 2022, la déléguée générale de la Ligue a été auditionnée par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche autour des questions d'évolution de la filière de l'animation et du Bafa/BAFD pour lesquelles l'IG était saisie en amont de la mise en place du Comité de filière animation, et a pu ainsi porter les enjeux et caractéristiques propres à l'animation volontaire.

Le 20 juin 2022, la Ligue de l'enseignement est intervenue dans le cadre du Conseil supérieur de l'éducation, en présence du nouveau ministre de l'Éducation nationale, afin de présenter les cinq priorités pour la rentrée scolaire 2022 élaborées dans le cadre du Mouvement Ambition Éducation. À l'automne 2022, la Ligue a été audi-

tionnée par le sénateur rapporteur du projet de loi de finances 2023 pour les crédits relatifs à la jeunesse et à la vie associative, au cours de laquelle elle a fait connaître ses positions sur le droit aux vacances et son financement public, les enjeux de soutien public à la vie associative dans le contexte de crise économique et d'inflation ainsi que ses propositions pour une alternative au SNU.

À l'automne 2022, le cabinet du ministre de l'Éducation nationale a sollicité, à plusieurs reprises, l'expertise de la Ligue dans le champ des territoires prioritaires et de la mixité sociale et territoriale.

Fin 2022, la Ligue a été entendue par une mission interministérielle des inspections générales de l'éducation, du sport et de la recherche, de la culture, de l'agriculture et de la santé concernant l'éducation à l'alimentation auprès de laquelle elle a pu faire valoir son expertise d'accompagnement des établissements et collectivités concernant la pause méridienne et son expérimentation avec l'association des cuisines nourricières.

En décembre 2022, au sein d'une délégation représentant la Cofac, la Ligue de l'enseignement a participé à l'audition « Le dernier kilomètre des politiques publiques », thème de l'étude annuelle du Conseil d'État pour 2023. Cette étude vise à identifier les décalages de perception, par les usagers, entre les annonces de réformes et leur mise en œuvre effective : dans quelle mesure les politiques publiques atteignent-elles effectivement les publics qu'elles visent et dans quelle mesure les usagers accèdent-ils effectivement aux services publics.

Le cycle de conférences organisé dans le cadre de cette étude annuelle tentera d'apporter des réponses quant à :

- L'accès aux biens, aux services publics et aux politiques publiques ;
- L'adaptation des politiques publiques à leurs destinataires ;
- La gestion des politiques publiques dans un souci d'efficacité ;
- La place faite à l'utilisateur dans le fonctionnement de l'administration.

Lors de son audition, le 15 décembre 2022, la délégation de la Cofac a rappelé l'importance de la participation des associations à la mise en œuvre des politiques publiques sur tous les territoires et au plus près des personnes, dans le respect des droits culturels. Elle a aussi insisté sur le fait que les associations culturelles connaissent des difficultés amplifiées par les crises successives. Enfin, les représentants de la Cofac ont pointé le mode de financement des associations, en l'occurrence les appels à projets qui se substituent de plus en plus à la subvention et qui, de fait, nuisent à la capacité d'innovation des associations en les mettant en concurrence quand les politiques publiques devraient au contraire encourager et renforcer les synergies, notamment par la mise en place, dans les territoires, de formations croisées articulées sur des projets structurants regroupant associations, structures culturelles, artistes, collectivités et services déconcentrés de l'État.

# ENQUÊTES ET RECHERCHES

En 2022, le centre confédéral a initié les enquêtes suivantes :

- Les actions des fédérations en matière de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire ;
- Les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) développées par les fédérations départementales ;
- Les relations entre les fédérations départementales/unions régionales et les DRAC ;
- L'accompagnement de la vie associative au sein du réseau de la Ligue ;
- Les tiers-lieux animés par les fédérations départementales ;
- Les centres sociaux et espaces de vie sociales animés par les fédérations départementales ;
- Le patrimoine du secteur vacances ;
- La gestion des ressources humaines des fédérations départementales.

Depuis 2022, aux côtés de partenaires associatifs, la Ligue participe au renforcement de la mobilisation par et pour la recherche, autour des sciences participatives et de la reconnaissance de la contribution et des thématiques portées par l'éducation populaire, au sein de l'association Pour une alliance sciences société (ALLISS). Il s'agit d'encourager les collaborations entre les acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et les acteurs sociaux pour améliorer les conditions de vie, renforcer la résilience de nos sociétés et leur capacité à affronter les défis actuels dans différents champs : scientifiques, technologiques, culturels, éducatifs, sociaux, économiques, démocratiques, écologiques ou territoriaux. En 2022, les membres d'ALLISS ont travaillé et débattu autour de la création d'un fonds de dotation « Recherches citoyennes et participatives » et d'un pôle de référence des recherches citoyennes et participatives ainsi que de la création d'une association Chaire Bernard Maris en vue de leur mise en œuvre en 2023.



A decorative dotted line in light blue, starting from the top right, curving down and left, then curving down and right, ending at the bottom right.

04

L'AVENIR  
SE PRÉPARE  
MAINTENANT

# LES PERSPECTIVES OUVERTES

## PAR L'ENQUÊTE « PATRIMOINE »

### VACANCES

La plateforme coopérative et son comité de contrôle et d'organisation stratégique (CCOS) ont lancé, fin 2022, une enquête sur le patrimoine du parc « vacances et séjours éducatifs » de la Ligue, à savoir ses centres de vacances et ses villages vacances. Confiée au cabinet Protourisme, l'enquête a pour objet d'établir un état des lieux des modes d'accueil pour déterminer les enjeux clés et les besoins en termes d'accompagnement.

Composé de 120 centres et villages, totalisant près de 20 000 lits, le parc recensé par l'enquête représente 20 % de l'offre nationale en centres de vacances et 3 % de celle en villages vacances. En contraction suite à la crise économique et à la pandémie (réduction du nombre de sites et de lits de l'ordre de 10 %), ce

parc devrait à nouveau s'étendre dans les cinq prochaines années au vu des projets déclarés. Mais les défis à relever sont nombreux : modernisation et adaptation à la demande sociale, mises aux normes bâtementaires, gestion écologique. Ils supposent de dégager des capacités d'investissement adossées à une relance des soutiens publics. Ils exigent d'anticiper les effets de la transition climatique : risques de tempêtes et d'inondations de plus en plus fréquents, érosion du littoral (recul du trait de côte), gonflement des argiles des sols, problématiques liées à l'enneigement...

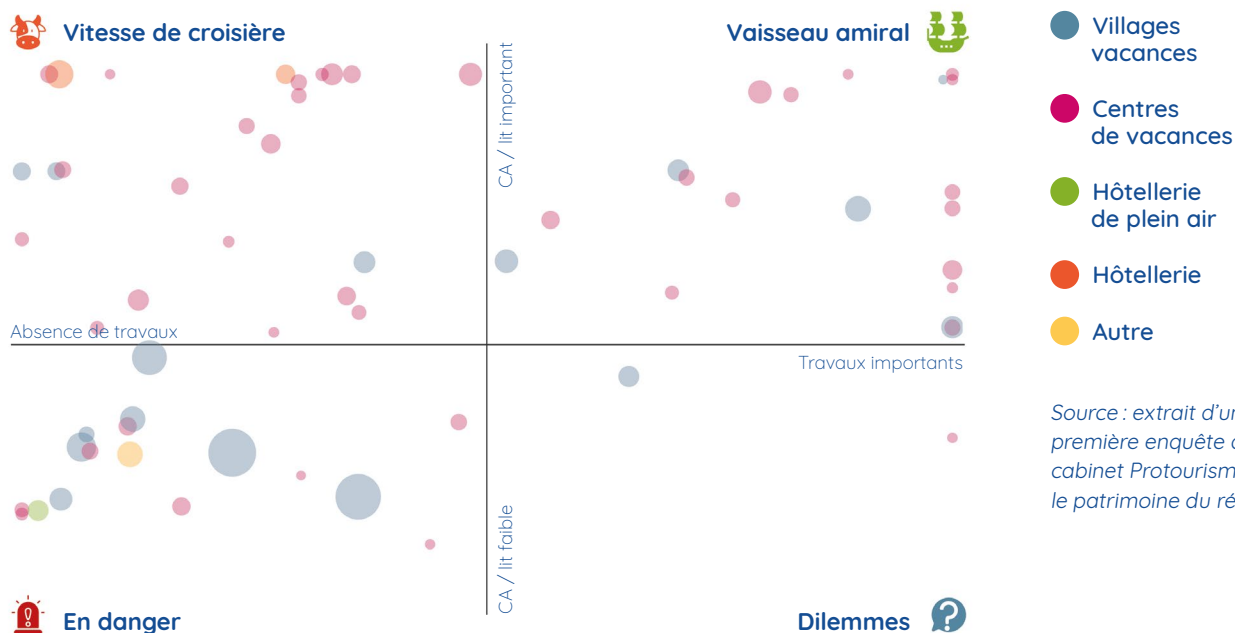
L'enquête a été menée auprès du réseau vacances d'octobre à décembre 2022 afin de consolider des données exhaustives sur l'état du patrimoine, les types

d'activités proposés (classes de découvertes, colonies de vacances, villages vacances...), les modes de gestion, les dépenses de maintenance et celles d'investissement.

Elle sera complétée au premier semestre 2023 par un travail qualitatif, réalisé à partir d'entretiens menés en région au sein des Comités régionaux vacances, séjours et loisirs éducatifs (CRVSLE). Cette démarche prospective permettra d'analyser les projets de développements dans les territoires et de préfigurer le rôle et les missions futurs des comités régionaux : coordination, mutualisation des moyens, relations avec les pouvoirs publics.

#### UN DES ENJEUX DE L'ENQUÊTE : L'ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ PATRIMONIALE

##### Répartition des lits par catégorie de vulnérabilité patrimoniale





# LES DÉFIS PROPRES À LA FILIÈRE

## ANIMATION

Début 2022, la Ligue de l'enseignement a poursuivi son engagement dans les réflexions et mobilisations autour de la filière animation en lien avec Hexopée, le Cnajep et le Fonjep. Pour répondre aux alertes portées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire et les associations nationales de collectivités face aux difficultés de recrutement d'animateurs, le gouvernement a organisé, d'octobre 2021 à février 2022, des Assises de l'animation. S'appuyant sur les travaux des comités nationaux, et en lien avec ses partenaires, la Ligue de l'enseignement a ainsi défendu, conformément à la délibération du conseil d'administration de janvier 2022, la priorité à donner à l'engagement des jeunes dans les temps éducatifs extrascolaires, le besoin de reconnaissance et de valorisation de l'animation comme métier clé de la cohésion sociale et de l'ambition éducative, la nécessité de construire un dispositif territorial ambitieux pour toutes les jeunes.

Suite aux Assises et au plan d'action gouvernemental intitulé « Pour un renouveau de l'animation en accueil collectif de mineurs », a été créé un « Comité de filière animation », espace d'interlocution de long terme entre État, collectivités locales, employeurs et syndicats de salariés de la branche, ainsi que les associations JEP représentatives du champ. La Ligue de l'enseignement a intégré le collègue « associations d'éducation populaire » du bureau du comité, dans le cadre d'une coordination des huit membres de ce collègue assurée par le Cnajep.

Lancé le 20 octobre 2022, le comité a défini un premier ensemble de chantiers : la logique de délégation et les coopérations public-privé au local ; les formations professionnelles initiales et continues aux métiers de l'animation ; emplois, rémunérations et parcours dans l'animation professionnelle ; formation et emploi dans l'animation volontaire ; création d'un observatoire de la filière animation ; passerelles entre l'animation volontaire et l'animation professionnelle ; évolutions du droit conventionnel ; prévention et lutte contre les violences et

les incivilités. Pour les suivre et porter les propositions de la Ligue, un groupe projet a été constitué avec différents membres des comités nationaux et groupes de travail du CNVSE. Ainsi, fin 2022, la Ligue a défendu dans cette instance les trois préalables essentiels pour la reconnaissance et la consolidation de la filière de l'animation :

- Définir un engagement national en faveur des séjours collectifs pour les enfants et les jeunes afin d'augmenter significativement le taux de départ ;
- Clarifier les responsabilités publiques en matière d'accueil périscolaire ;
- Intégrer pour tout changement réglementaire proposé par le comité une étude d'impact préalable et, le cas échéant, un système transitoire et au besoin de soutien compte tenu de la fragilité économique des structures associatives non lucratives investies dans la filière et les métiers de l'animation (à l'instar d'études d'impact menées par le comité petite enfance).

La Ligue de l'enseignement continuera, en 2023, d'affiner et d'enrichir ses propositions en concertation permanente avec les autres associations membres du bureau du comité et le syndicat Hexopée, et en coordination avec le Cnajep, pour proposer des ajustements législatifs et réglementaires, convaincre les partenaires publics (État comme collectivités) de renforcer leur investissement au service de la qualité des activités et structures péri et extrascolaires et faire le lien avec l'action de la CNAF, autre acteur majeur de soutien pour la filière et ses opérateurs.



© Benoît Debuissier

# LES NOUVELLES FORMES DE PARTICIPATION CITOYENNE

À la veille d'une séquence électorale décisive et sur fond de crise de la démocratie représentative, les Journées d'études des responsables fédéraux (JERF) de 2022 ont été consacrées à la participation citoyenne. Dans un climat de défiance démocratique, il s'agissait de s'interroger sur le sens et les diverses formes d'expression de la citoyenneté ainsi que le rôle d'accompagnement que peut ou doit y jouer l'éducation populaire.

Des chercheurs et acteurs engagés autour de la participation citoyenne ont partagé leurs analyses et expériences concernant les raisons d'un désenchantement dans le champ de la démocratie délibérative mais également au regard des récentes tentatives participatives. Des échanges, ressortait clairement le besoin de développer ce qui est au fondement de l'éducation populaire : l'éducation à la citoyenneté, la formation au

débat critique, le décryptage des grands débats sociaux et écologiques de demain, conditions essentielles d'un renouveau démocratique par de-là les formes ou dispositifs institutionnels.

Différentes expérimentations portées par des fédérations départementales ont été présentées : le travail de « boussologie » de la fédération de Savoie, les tables de quartier de la fédération des Bouches-du-Rhône, la fabrique citoyenne de la fédération de l'Indre, les Open badges du Centre-Val de Loire, l'assemblée départementale des collégiens de Meurthe-et-Moselle... Une synthèse de ces JERF rendant compte de ces deux jours de travaux, complétés d'un point sur les études mais également les outils et méthodes d'animation a été mise en ligne au printemps 2022.

## LA PARTICIPATION CITOYENNE EN UN MOT



Source : nuage de mots réalisé à partir des réponses des participants durant les JERF 2022.



A decorative graphic consisting of several light blue dotted lines that curve across the page, framing a central light blue shape. The lines are composed of small, evenly spaced dots.

05

NOS  
ACTIONS

# ÉDUCATION

**Association complémentaire de l'enseignement public, la Ligue de l'enseignement accompagne au quotidien, dans tous les départements, les établissements scolaires et les communautés éducatives locales.**

**Ce partenariat historique s'incarne dans une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO), d'une durée de trois ans, dont le renouvellement prévu en 2023 a fait l'objet de travaux de bilan et de perspectives tout au long de 2022. Trois grandes ambitions éducatives structurent ce partenariat : accompagner la réussite de tous les élèves, contribuer à leur formation de citoyens en devenir et accompagner tous les acteurs éducatifs présents sur les territoires, qu'il s'agisse des enseignants et des élèves, des acteurs associatifs, des familles ou des acteurs des collectivités locales.**

Depuis 2020, cette CPO prévoit le développement prioritaire de douze actions dites « focus », à portée nationale, pour lesquelles le réseau de la Ligue de l'enseignement se mobilise spécifiquement en faveur de l'éducation artistique et culturelle, de projets éducatifs de territoires, de numérique éducatif, d'éducation aux valeurs de la République, de formation des éducateurs, de sport scolaire, de parentalité ou encore de transition écologique.

Depuis l'automne 2020, un dispositif d'accompagnement renforcé des correspondants académiques CPO au sein de chaque union régionale est mis en place avec pour objectif de conforter, à l'échelle académique, la dynamique éducative du réseau, la qualité de ses interventions et sa visibilité.

## Plan d'accompagnement des correspondants CPO

Quatre séminaires ont été organisés en 2022, en lien avec les champs prioritaires conventionnés avec le ministère de l'Éducation nationale. Consacré à l'accompagnement à la scolarité, le séminaire de janvier a accueilli une cadre de la Cnaf, conseillère en politiques familiales et sociales, pour des échanges autour des politiques de soutien à la parentalité et des stratégies partenariales de la Caisse nationale des allocations familiales. En février, le deuxième séminaire a concerné la formation des enseignants et les projets éducatifs territoriaux. Invité à ce temps d'échanges, le président du Réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPÉ) a reposé le cadre de la formation initiale et continue des en-

seignants et ses récentes évolutions ainsi que les pistes de collaboration avec les INSPÉ, dans le cadre de la convention de partenariat signée en 2021 entre le Réseau des INSPÉ et le Collectif des associations partenaires de l'école publique (CAPE). Concernant les projets éducatifs territoriaux, c'est une administratrice de l'Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales (Andev) et directrice du Projet éducatif global de la ville de Lille qui est intervenue sur les leviers et les freins des communes à adopter une approche éducative globale sur leur territoire, et à aller au-delà du cadre défini par un PEdT. Un troisième séminaire a été consacré à la préparation des dialogues de partenariat académique, rencontre annuelle organisée et coordonnée par les correspondants au cours de laquelle un bilan de l'année écoulée est partagé entre représentants de l'Éducation nationale et de la Ligue de l'enseignement (choix des actions à privilégier, propositions à porter...). À l'automne 2022, en vue du renouvellement de la CPO avec le ministère de l'Éducation nationale, les correspondants académiques ont été associés, lors d'un quatrième séminaire, à un travail préliminaire d'analyse de la CPO 2020-2022 et d'élaboration de nouvelles propositions.



## CONTRIBUER À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

### Fédération de la Loire

Afin d'être mieux identifiée par la communauté éducative comme association complémentaire de l'école, la Ligue de l'enseignement de la Loire a initié, en 2022, un partenariat avec l'inspection académique. Il s'est agi, dans un premier temps, de présenter l'étendue de ses activités à une trentaine de directrices et directeurs d'école dans le cadre de leur formation initiale. Les différents services de la fédération 42 – environnement, vie associative, éducation, Lire et faire lire, Usep, classes de découvertes... – ont ainsi échangé avec les enseignants en leur exposant, par le détail, les objectifs de leurs actions éducatives. Par ricochet, les enseignants ont pu identifier en quoi et comment la fédération pouvait constituer un partenaire dans la mise en œuvre de leurs projets de classe. L'organisation de classes de découvertes de proximi-

té, la mise à disposition d'activités et de supports pédagogiques ou encore la mobilisation de bénévoles Lire et faire lire ont particulièrement retenu l'attention des enseignants. Tout comme les activités que la fédération déploie dans le champ du médico-social qui ont permis de la positionner en tant qu'animatrice d'un réseau composé d'acteurs de l'Éducation nationale, de l'éducation populaire et du médico-social œuvrant en faveur de l'inclusion d'enfants porteurs de handicaps dans les temps scolaire, péri et extrascolaire.

Cette démarche, à l'initiative de la fédération, répond et contribue à la compétence 3 du référentiel des directeurs d'école intitulé « Travailler en partenariat dans la mise en œuvre des parcours des élèves ».

## RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS ÉDUCATIF

Pour lutter contre les inégalités, la Ligue de l'enseignement accompagne les enfants et les adolescents dans leur parcours éducatif. Cet accompagnement concerne notamment leur scolarité, par exemple dans les programmes de réussite éducative, les dispositifs relais ou encore le dispositif Devoirs faits ainsi que les Cités éducatives.

### Renforcer l'accompagnement des jeunes dans leur orientation scolaire

Une mission nationale déléguée « Remobilisation scolaire et accompagnement de parcours », confiée à l'union régionale Occitanie Pyrénées Méditerranée, a la responsabilité de structurer l'accompagnement du réseau sur ce sujet. Avec l'appui de plusieurs fédérations réunies au sein d'un groupe de travail, la mission

s'est concentrée en 2022 sur l'orientation scolaire et la production d'outils.

L'orientation scolaire constitue un enjeu majeur du parcours des jeunes mais aussi un facteur clé d'inégalités. Dans la continuité du dossier produit pour le réseau, en 2020, « Du collège au lycée, accompagner les jeunes dans leurs parcours d'orientation scolaire, ouvrir les possibles », le groupe de travail a produit, en 2022, un guide visant à favoriser l'accueil des élèves de 3<sup>e</sup> durant leur stage d'observation du monde professionnel.

Afin de réaliser une cartographie précise des actions conduites par les fédérations départementales en matière de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire, une enquête a été lancée fin 2022 pour identifier, entre autres, la façon dont les fédérations mettent en œuvre le dispositif des ateliers-relais et de leur proposer, si besoin, un accompagnement spécifique.

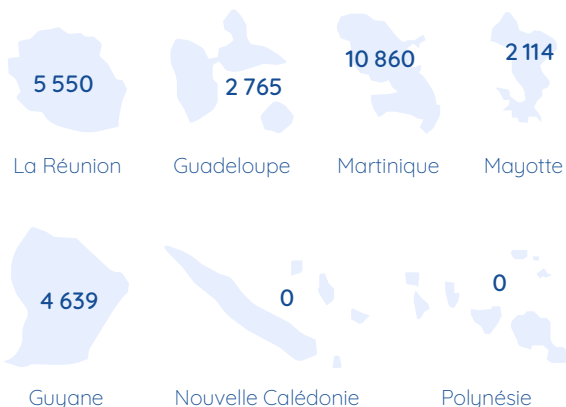
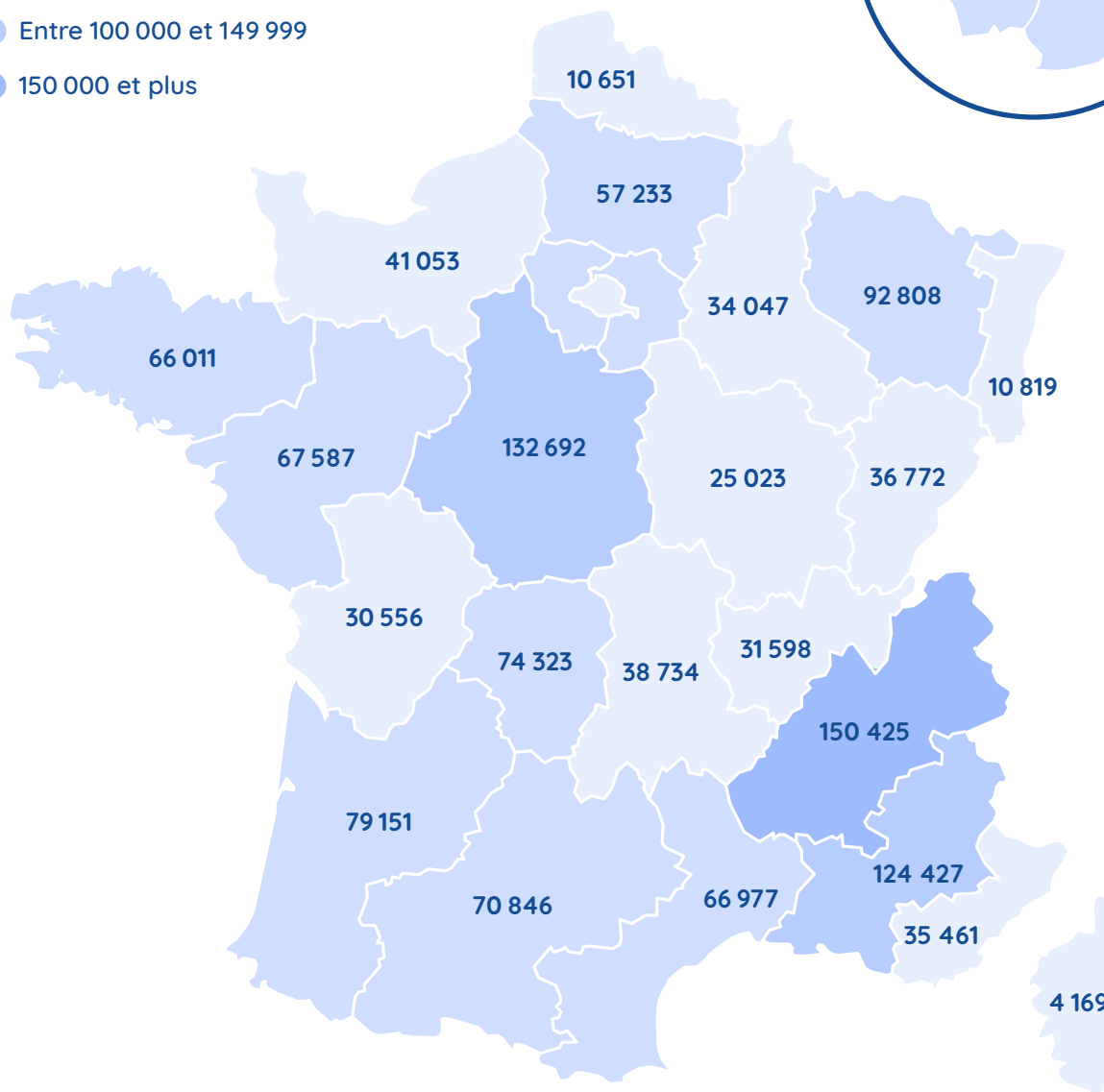
Concernant le décrochage, une formation dédiée (« Développer des actions pour prévenir le décrochage scolaire »), inscrite au plan national de dévelop-

pement des compétences (PNDC), a été reconduite en 2022, alternant des témoignages de terrain (accompagnement des élèves exclus temporairement et définitivement par la Ligue 94; projets culturels menés dans le cadre d'ateliers-relais par la Ligue 95) et des séquences plus théoriques (mises en perspective du dispositif des ateliers-relais; recherche sur l'exclusion scolaire et ses effets sur le parcours scolaire). Ces dernières années, les formations proposées au réseau ont abordé un angle spécifique : accompagnement global des jeunes dans leurs parcours éducatifs ou encore développement d'actions d'accompagnement à l'orientation scolaire. En 2022, une demande a émergé du réseau, notamment des acteurs des dispositifs relais, de pouvoir bénéficier d'une formation dédiée aux pratiques en direction des jeunes en situation de décrochage scolaire.

Toujours en lien avec la question de l'orientation, le groupe de travail prépare, en 2023, un guide sur la question de l'orientation genrée et des leviers à actionner pour déconstruire les stéréotypes de genre liés aux filières d'étude.

## NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉS PAR L'AMBIÇÃO « RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS »

- Moins de 50 000
- Entre 50 000 et 99 999
- Entre 100 000 et 149 999
- 150 000 et plus

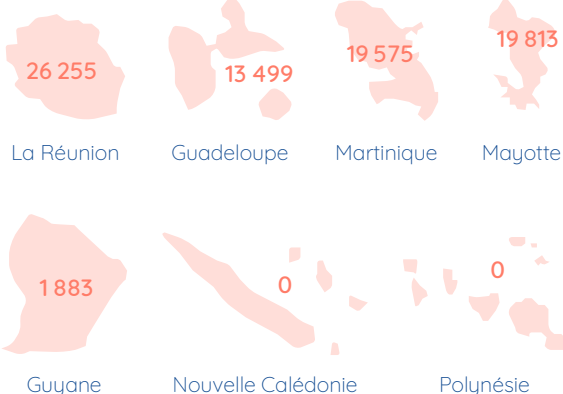
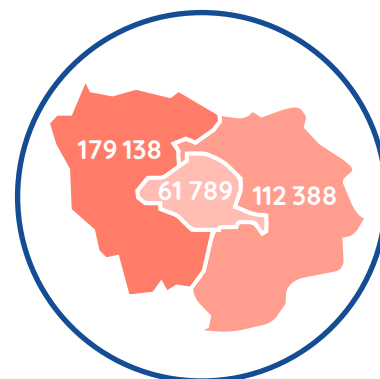
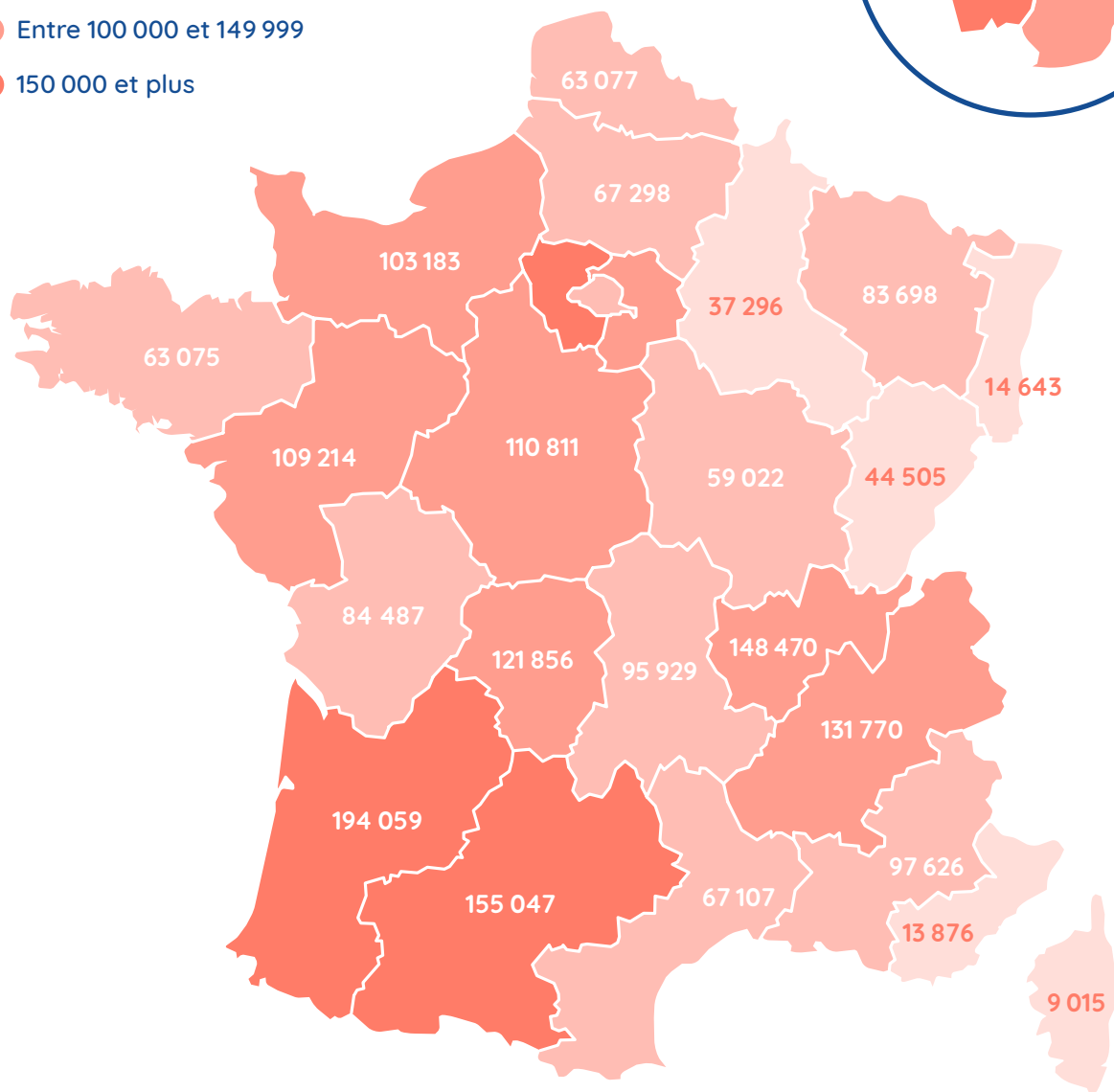


Les 102 fédérations départementales de la Ligue déploient des actions éducatives, dans le temps scolaire et hors temps scolaire. Ces actions soutiennent les différents apprentissages permettant la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, fondement de la scolarité obligatoire. Cet accompagnement vise notamment à favoriser l'inclusion scolaire, à prévenir le décrochage scolaire, à développer le goût de la lecture ou encore à permettre l'accès à des parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité.

Source : Innovance 2021.

## NOMBRE D'ENFANTS ET DE JEUNES CONCERNÉS PAR L'AMBITION « LE DÉVELOPPEMENT DU PARCOURS CITOYEN »

- Moins de 50 000
- Entre 50 000 et 99 999
- Entre 100 000 et 149 999
- 150 000 et plus

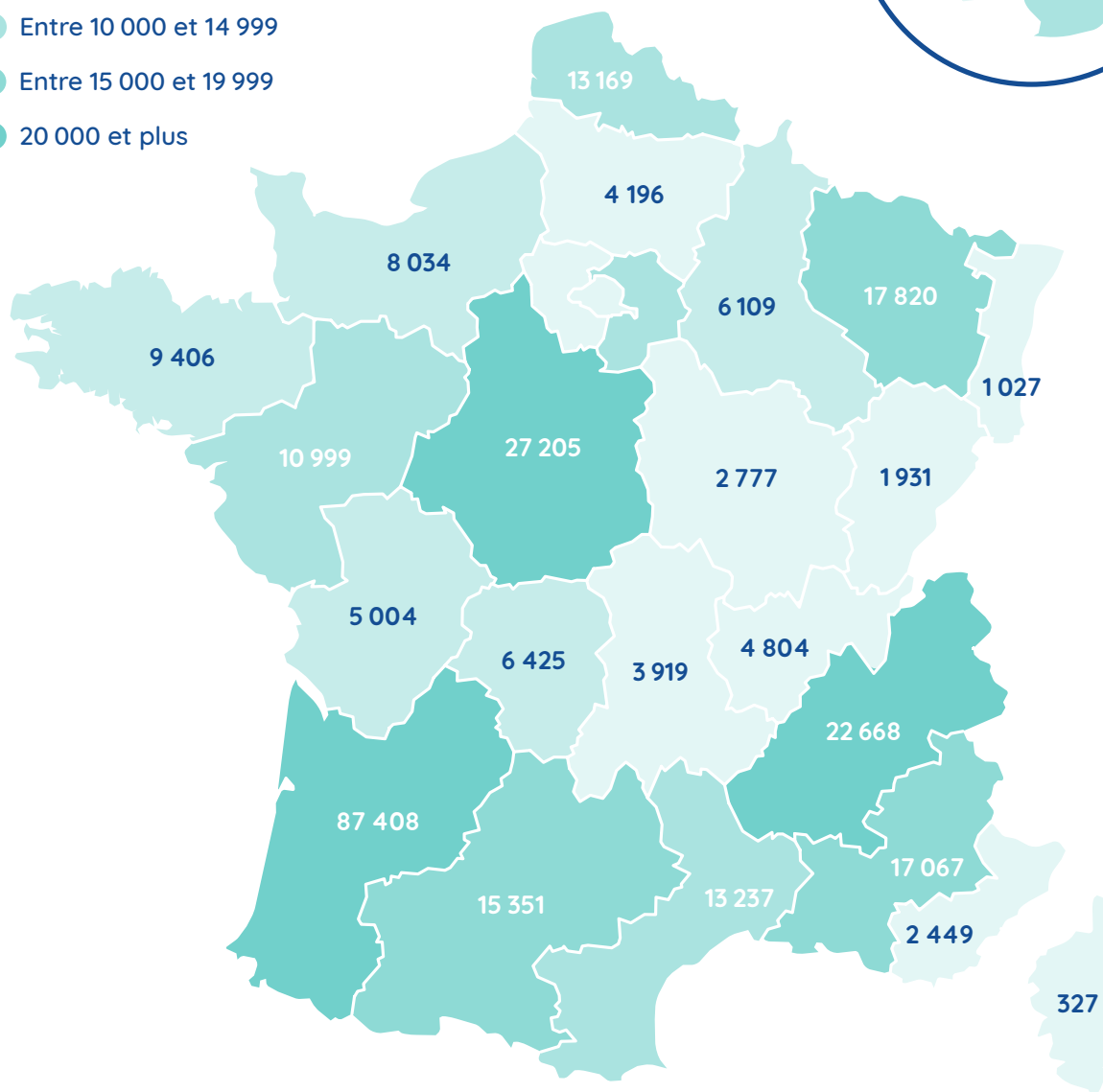


L'éducation citoyenne passe notamment par le développement de l'esprit critique, la compréhension du monde et des grands enjeux de société ou encore l'apprentissage de l'action collective. Dans leurs actions, les fédérations départementales de la Ligue intègrent différentes dimensions telles que l'éducation aux médias et à l'information, la prévention des discriminations ou encore l'éducation au développement durable.

Source : Innovance 2021.

## NOMBRE DE PERSONNES CONCERNÉES PAR L'AMBIION « LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION »

- Moins de 5 000
- Entre 5 000 et 9 999
- Entre 10 000 et 14 999
- Entre 15 000 et 19 999
- 20 000 et plus



La Réunion



Guadeloupe



Martinique



Mayotte



Guyane



Nouvelle Calédonie



Polynésie

Au quotidien, les fédérations départementales de la Ligue agissent aux côtés des acteurs éducatifs (parents, professionnels de l'Éducation nationale, élus des collectivités locales, professionnels de l'animation, associations...) auxquels elles proposent des actions de formation leur permettant de monter en compétences dans leurs pratiques professionnelles, de favoriser leur coopération et de se forger une culture commune.

Source : Innovance 2021.

## ACCOMPAGNER ET FAIRE VIVRE LES CITÉS ÉDUCATIVES

Dans le cadre de l'expérimentation puis de la généralisation de la politique des 200 Cités éducatives, la Ligue de l'enseignement a co-animé avec l'OCCE, pendant deux ans, un groupe pilote « Climat éducatif » initialement intitulé « Climat scolaire et sécurité ». L'animation propose aux Cités membres un soutien renforcé et une offre de capitalisation et d'évaluation partagée. L'animation et les travaux du groupe pilote ont associé le bureau de l'éducation prioritaire et la mission prévention des violences en milieu scolaire de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) du ministère de l'Éducation nationale ainsi que l'équipe de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) en charge du suivi des Cités éducatives.

Les neuf Cités éducatives composant le groupe pilote « Climat éducatif » étaient

chacune représentées par des co-pilotes, le principal du collège et le coordonnateur de la commune. En 2022, les travaux réalisés ont été valorisés à différentes occasions : lors des rencontres nationales des Cités éducatives en mars, pendant un webinaire rassemblant l'ensemble des Cités éducatives en septembre et enfin durant la journée de clôture du dispositif des groupes pilotes en octobre. 2023 marquant la fin de l'expérimentation, les travaux du groupe pilote « Cités éducatives et sécurité » ont été diffusés par la coordination nationale des Cités éducatives aux autres Cités qui pourront, si elles le souhaitent, s'en saisir.

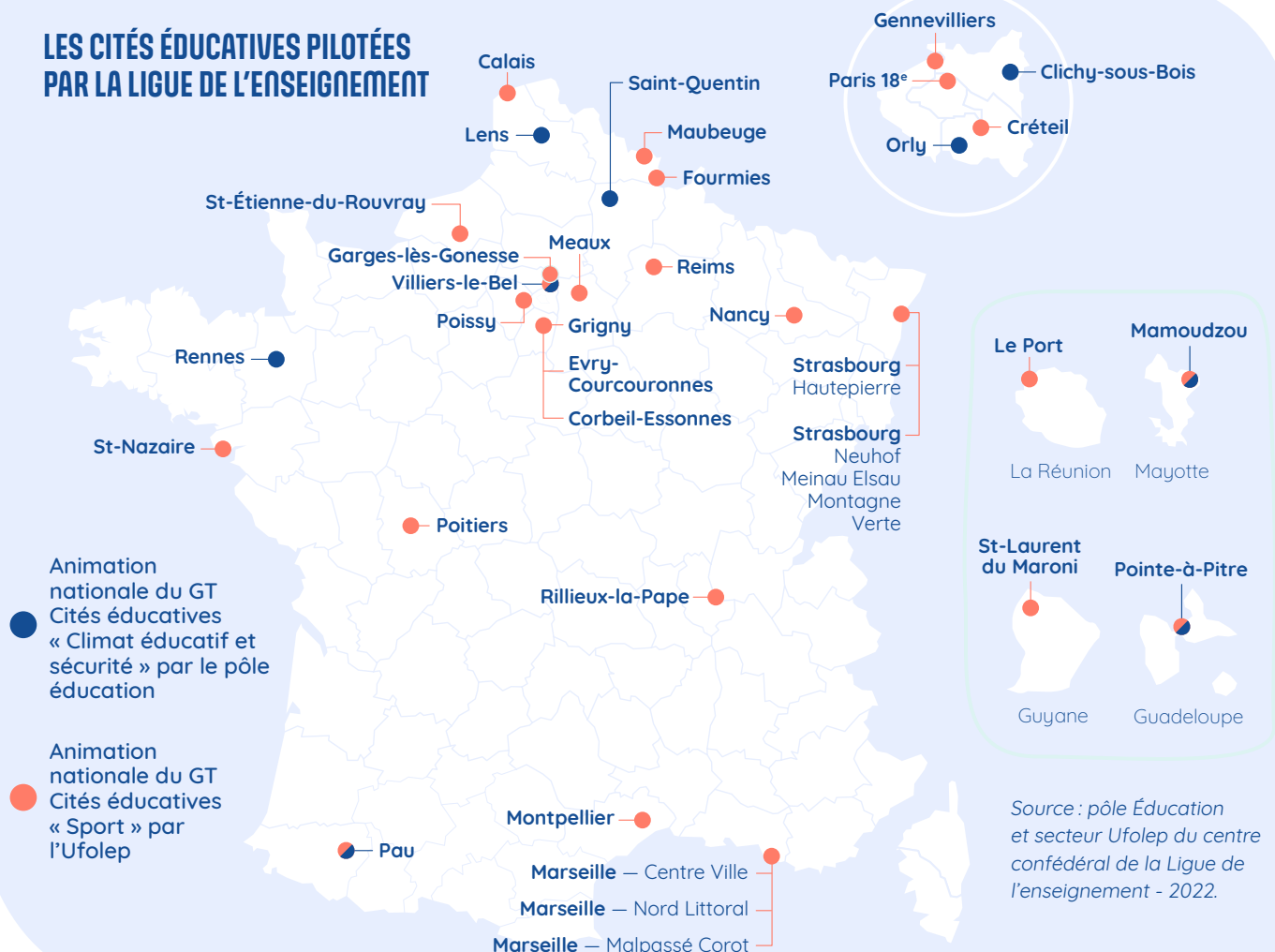
### Réflexion sur la dimension « sécurité »

Après avoir consacré ses réflexions au climat éducatif, le groupe pilote s'est penché, en 2022, sur la dimension « sécurité » de l'expérimentation. Une rencontre organisée avec Mohamed Douhane, commandant de police et co-auteur du « Guide sur la sécurité dans la politique de la ville » a permis

de répondre aux questionnements des membres du groupe sur les moyens, pour les professionnels de l'éducation, d'agir collectivement sur les territoires des Cités éducatives en matière de sécurité.

Sur la base d'une grille d'analyse produite en 2021 des causes ou situations pouvant influencer la qualité du climat éducatif d'une structure, le groupe pilote a produit un outil de diagnostic pour les structures d'un territoire (établissements scolaires, centres de loisirs, associations, clubs sportifs...). Chacune d'elles a pu s'exprimer, à partir d'un questionnaire détaillé, sur différents aspects : qualité des relations au sein de l'équipe de professionnels, qualité des espaces d'activités, lutte contre toutes les formes de violence... À partir de ce diagnostic et d'un guide d'accompagnement élaboré par le groupe pilote, les acteurs ont réfléchi collectivement aux pistes d'amélioration du climat éducatif à l'échelle d'une structure avant d'élargir la réflexion au territoire de la Cité éducative.

### LES CITÉS ÉDUCATIVES PILOTÉES PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT





## Prévenir les extrémismes violents auxquels peuvent être exposés les jeunes

La plateforme Prévi a été conçue par la Ligue de l'enseignement, avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), afin d'identifier des ressources à mettre à la disposition de la communauté éducative pour prévenir des extrémismes violents susceptibles de heurter les jeunes. Les ressources recensées sur

cette plateforme s'adressent à tous les professionnels de l'éducation qui accompagnent des jeunes de 14 à 25 ans en et hors temps scolaire.

Prévi a été officiellement lancée en mai 2022, à l'occasion d'une conférence en ligne « Prévenir les extrémismes violents » de David Puaud, anthropologue et éducateur spécialisé,

auteur de plusieurs ouvrages sur la radicalisation, qui a réuni près de 90 acteurs éducatifs : enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, professionnels des collectivités et des associations...

[www.previ.info](http://www.previ.info)

## « MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ », AXE STRUCTURANT DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Deux actions principales constituent aujourd'hui la mission nationale « Mémoire et citoyenneté » confiée à la Ligue de l'enseignement de Paris : le concours scolaire « La Flamme de l'égalité » en lien avec l'histoire de l'esclavage, et la recherche-action « Les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en milieu scolaire ». Ces deux actions, qui s'adressent principalement aux enseignants, leur offrent un accompagnement dans leurs projets de classe.

### La Flamme de l'égalité

Créé en 2015, le concours<sup>1</sup> invite les élèves du CM1 à la terminale à approfondir leurs connaissances sur l'histoire des traites, de l'esclavage colonial et de leurs abolitions mais aussi à mieux saisir leurs répercussions sur la société d'aujourd'hui. La Ligue de l'enseignement le coordonne aux côtés de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah), des ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, des Outre-mer et de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME). La Ligue participe également, dans chaque académie, aux délibérations du jury.

Pour réaliser les projets de classe, les équipes éducatives ont à leur disposition de nombreuses ressources via une plateforme numérique dédiée. Les dossiers pédagogiques, outils, contacts d'intervenants peuvent ainsi être mobilisés dans des champs et disciplines artistiques tels que la musique, l'écriture, le chant, les arts visuels ou encore les arts plastiques.

L'édition 2021-2022, sur le thème « Travailler en esclavage », a totalisé 302 candidatures, soit 20 % de plus que l'année précédente. En 2023, la Ligue poursuit et amplifie le travail de communication mené auprès des enseignants ainsi que la production de ressources pour appuyer leurs projets.

[www.laflammedelegalite.org](http://www.laflammedelegalite.org)

### Recherche-action « Construire le monde d'après »

Depuis 2021, la Ligue de l'enseignement mène, avec l'association Ibuka France, un programme de recherche-action intitulé « Les rescapés du génocide perpétré contre les Tutsis au Rwanda en milieu scolaire : mémoires, histoire et transmission ». Soutenu et financé par l'Observatoire B2V des mémoires et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS), ce programme vise à enseigner aux jeunes ce qu'est un génocide et à accompagner les enseignants dans l'accueil de rescapés qui viendraient témoigner en classe ainsi que les rescapés eux-mêmes dans la prise de parole devant un public scolaire.

Le déploiement de la recherche-action s'est poursuivi, en 2022, par l'accompagnement et le suivi psychologique de 10 rescapés témoins et celui de onze classes de collèges et lycées dans la préparation et la réception d'un témoignage en classe. Un comité scientifique transdisciplinaire, composé de chercheurs et de spécialistes en sciences sociales, assure le suivi du projet à travers trois champs spécifiques : la psychologie, l'histoire et les sciences de l'éducation. Les résultats et les recommandations de la recherche-action, mis à disposition de la communauté scientifique et éducative sur le site enseigner-temoigner.org, ont fait l'objet d'un séminaire de restitution en novembre 2022.

Début 2023, le dispositif est déployé dans plusieurs départements avant d'être étendu à l'ensemble du territoire national. Cette phase d'essaimage est accompagnée par les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement. 13 professionnels du réseau ont, par ailleurs, participé, en janvier 2023, au webinaire « Comment développer des actions dans le champ de la mémoire de l'esclavage ? » animé par la mission nationale déléguée « Mémoire et citoyenneté ». Ce temps de formation visait notamment à donner des éléments aux fédérations pour renforcer leurs liens avec les collectivités autour du mois des mémoires.

1. L'Initiative fait suite à la loi Taubira du 21 mai 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité et en particulier son article 2 qui préconise d'en renforcer l'enseignement dans les programmes scolaires.

## SEMAINES D'ÉDUCATION CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Fédération  
de la Sarthe

Depuis plus de 20 ans, la Ligue de l'enseignement de la Sarthe coordonne le Collectif d'éducation à la citoyenneté et à la diversité du département qui organise, chaque année au mois de mars, les Semaines d'éducation contre les discriminations (SECD). Au-delà de cet événement majeur, le collectif, composé d'une quarantaine d'organisations du territoire – centres sociaux, associations d'éducation populaire, familiales, médico-sociales, médias, collectivités... –, se mobilise tout au long de l'année à travers des actions de prévention et de lutte contre les discriminations. La Ligue de l'enseignement 72 coordonne ainsi trois commissions (finances, réflexion/action, communication), animées par des professionnels et des bénévoles des organisations membres, chargées de préparer la programmation des SECD. Celle-ci alterne conférences, ciné-débats, ateliers, expositions, repas solidaires, activités auprès des enfants dans le cadre scolaire ou dans des structures de loisirs... et en point d'orgue, le

31 mars 2022, un forum laïcité/diversité organisé sur le thème « la peur dans tous ses états » pour inviter à réfléchir à la façon dont se construisent les peurs, à la manière dont elles circulent et,

*in fine*, ce que nous pouvons faire ou faisons déjà pour réguler les effets négatifs qu'elles produisent dans notre rapport aux autres. La journée s'est articulée autour d'une table ronde et de plusieurs ateliers: la peur à travers les médias; la lutte contre les inégalités filles-garçons; le théâtre forum, un outil pour changer le monde. La table ronde, quant à elle, était consacrée à la bande dessinée *Comment devient-on raciste?* (soutenue par le centre confédéral de la Ligue lors de sa publication) d'Ismaël Meziane, Carole Reynaud-Paligot, historienne, et Évelyne Heyer, anthropologue généticienne. Près de 200 personnes (professionnels de l'action sociale, bénévoles, jeunes...) ont assisté à cette table ronde dont une soixantaine de lycéens qui ont pu échanger avec les auteurs de la bande dessinée.

Au total, plus de 9 000 personnes – en grande majorité des jeunes âgés de 6 à 17 ans – ont participé à l'édition 2022 des SECD, dont 40 % issues de quartiers politique de la ville.

Chaque année, les actions menées dans le cadre des SECD offrent ainsi des espaces incitant à réfléchir à ce qui nous sépare et nous éloigne les uns des autres, mais surtout à ce que nous pouvons faire individuellement et collectivement pour construire une société plus juste et plus solidaire.



© Ligue de l'enseignement 72

## ACCOMPAGNER LES PROJETS ÉDUCATIFS LOCAUX

Fin 2021 – début 2022 marquait le renouvellement des projets éducatifs de territoire (PEdT) et la finalisation d'une 3<sup>e</sup> vague de labellisation de Cités éducatives. Ainsi, certaines fédérations départementales de la Ligue ont été fortement sollicitées par les collectivités locales pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets éducatifs locaux (PEL): diagnostic, évaluation, organisation de concertation, aide à l'élaboration d'un nouveau projet... La Ligue de l'ensei-

gnement, en contribuant à l'élaboration des PEL, répond ainsi à plusieurs enjeux éducatifs qu'elle estime essentiels tels que la continuité éducative, l'égal accès aux pratiques physiques et sportives ainsi qu'aux pratiques artistiques et culturelles ou encore la prise en compte des temps de vie de l'enfant. Pour accompagner les professionnels du réseau dans cette dynamique, un cycle de webinaires a été lancé en 2022, conçu et animé par les missions nationales « Formation des éducateurs », « Pause méridienne et restauration scolaire » et le groupe de travail « Loisirs éducatifs », les ACM étant envisagés comme une composante fondamentale des projets éducatifs territoriaux. Les contenus ont été structurés

à partir de la plaquette « Investir dans tous les temps éducatifs des enfants et des jeunes », conçue fin 2021, qui met en exergue trois axes pouvant être mobilisés par les fédérations auprès des collectivités: accompagner le projet de territoire, animer le réseau des acteurs éducatifs locaux; qualifier les équipes d'animation, former les acteurs; animer les accueils, coordonner les structures. Près de 30 personnes, issues de 28 fédérations et unions régionales, ont participé aux six webinaires programmés entre février et mai 2022<sup>1</sup>.

1. « Actualité des politiques éducatives territoriales, points de repère et place du PEdT »; « Troisième vague de labellisation des Cités éducatives, comment en faire une opportunité? »; « Comment mettre à profit 60 ans d'expérience Restauration scolaire et pause méridienne »; « Accompagner les collectivités dans leur PEdT: la démarche et les outils à mobiliser dans la phase de diagnostic »; « Investir la formation des équipes de direction et d'animation des ACM: enjeux, contenus et ressources »; « Gérer des structures ACM: comment se positionner, cadres à investir et ressources ».

# ACTIVITÉS NUMÉRIQUES

**Grâce à la reconstitution d'un pôle Numérique confédéral fin 2021, l'année 2022 a été marquée par la relance des actions d'animation et d'accompagnement du réseau, l'identification de chantiers structurants et la visibilité de la Ligue dans les champs du numérique éducatif et de l'inclusion numérique.**

## Re-faire réseau et relancer des stratégies

Entre novembre 2021 et février 2022, le pôle Numérique a réalisé des entretiens exploratoires avec 50 fédérations ou unions régionales pour identifier leurs projets et besoins. La mise en partage des ressources et pratiques et l'aide au développement de stratégies numériques fédérales sont apparues comme prioritaires. Pour permettre l'interconnaissance et la mutualisation, le pôle Numérique a mis en place des outils et animations internes facilitant la centralisation et l'échange des ressources tels que Réseau Ligue – plateforme de réseau social libre et collaborative –, ou encore Les Moissons numériques – une animation mensuelle de mise en commun de projets et ressources pédagogiques. Fin 2022, Réseau Ligue comptait 935 membres dont 259 appartenant à l'espace dédié aux actions d'éducation au numérique. Les six Moissons numériques ont permis la récolte et la mise en partage de 61 projets de fédérations dans le champ du numérique. Parallèlement, deux groupes de travail nationaux ont été relancés (Open badges et Éducation aux médias et à l'information) et des temps d'échanges sur des projets spécifiques ont été programmés (décryptage d'appels à projet, présentation de ressources pédagogiques), permettant au réseau d'échanger et de monter en compétences ensemble en complément des quatre formations proposées dans le cadre du plan national de développement des compétences. Enfin, des accompagnements individuels de fédérations et l'expérimentation d'un séminaire numérique en région, avec l'union régionale et les fédérations d'Auvergne-Rhône-Alpes le 24 novembre 2022, ont permis le développement de feuilles de route numériques fédérales et régionales.

L'analyse des besoins du réseau et des politiques publiques du champ du numérique aura conduit, fin 2022, à la création de la première fiche-mandat consacrée

au numérique, présentant la stratégie politique du pôle et sa feuille de route opérationnelle pour 2023-2025, et au recrutement d'un chargé de mission Développement pédagogique.

## L'EMI, le développement de l'esprit critique et de la culture scientifique et numérique comme priorités

Depuis de nombreuses années, l'éducation aux médias et à l'information (EMI), le développement de l'esprit critique et de la culture scientifique et numérique font partie des priorités éducatives de la Ligue de l'enseignement. Avec les phénomènes de désinformation et l'évolution des pratiques sociales et culturelles engendrées par la société numérique et amplifiée avec la pandémie du Covid, les fédérations de la Ligue de l'enseignement ont fortement renforcé leurs actions dans ce champ : en 2022, 65 000 jeunes ont pu être accompagnés ou formés par le réseau sur ces thématiques. Au niveau confédéral, l'accompagnement et l'animation du réseau dans le champ de l'EMI ont également été développés grâce à un groupe de travail national qui doit produire deux ressources pédagogiques pour 2023. Par ailleurs, le pôle Numérique a entamé la relance du collectif Enjeux e-Média avec les Ceméa et les Francas et a repris ses interlocutions avec des acteurs du champ en participant à des comités de pilotage du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clémi).

L'EMI constitue désormais un domaine d'expertise particulièrement reconnu par nos partenaires institutionnels. Ainsi, en 2022, on soulignera notamment : l'audition de la Ligue et sa contribution spécifique dans le cadre de la commission Bronner (rapport remis en janvier 2022 « Les Lumières à l'ère numérique », lire p. 35), la qualité de notre parcours pédagogique « Les Veilleurs de l'info » salué par le ministre de l'Éducation nationale

lors du congrès de Metz, l'ajout d'un axe dédié à l'EMI dans la convention pluriannuelle d'objectif avec le ministère de la Culture signée à l'été 2022. Enfin, en septembre 2022, la Ligue de l'enseignement a remporté, avec l'Infrep, un appel d'offres d'Uniformation pour assurer, en 2023, les formations d'EMI à destination de tous les salariés de la convention collective Éclat par trois fédérations de la Ligue (Paris, Bouches-du-Rhône et Indre-et-Loire).

## L'inscription de la Ligue dans le champ de l'inclusion numérique

Dans un contexte où l'État a décidé d'accélérer la dématérialisation des services publics (programme Action publique 2022 lancé en 2017, mise en place, en 2018, de la stratégie nationale pour un numérique inclusif, abondamment en 2020 par le Plan de relance), entraînant aussi des débats au regard des difficultés d'accès rencontrées par de nombreuses personnes, la Ligue de l'enseignement s'est largement mobilisée en faveur de l'inclusion numérique. Ainsi, les fédérations de la Ligue se sont fortement investies dans les dispositifs d'inclusion numérique opérés par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des Territoires. En 2022, 29 structures de la Ligue ont rejoint le dispositif Conseillers numériques France services (CnFS) et quatre hubs de territoires pour un numérique inclusif co-portés par des unions régionales (Auvergne Rhône-Alpes, Grand Est, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire).

Au niveau national, la Ligue s'est mobilisée pour obtenir la pérennisation des dispositifs de l'État grâce à sa participation aux comités de pilotage de l'ANCT et de la Banque des Territoires sur les gros réseaux employeurs de CnFS, contribution au Conseil national de la refondation numérique via les hubs et participation aux groupes de travail de la MedNum dans le cadre de notre sociétariat.

Fin 2022, la Ligue et son CFA de l'éducation populaire ont lancé une expérimentation en créant une promotion d'apprentis au titre professionnel de « Responsable d'espace de médiation

numérique » pour répondre aux besoins de formation et de professionnalisation du champ de l'inclusion numérique, et pour former aussi les chargés de mission numérique de demain.

## LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

### Fédération de l'Ariège

Depuis septembre 2021 et jusqu'en août 2023, la Ligue de l'enseignement de l'Ariège conduit le projet « Le numérique au service de l'inclusion sociale et professionnelle ». S'inscrivant dans la stratégie de prévention de lutte contre la pauvreté et financée par l'État dans le cadre du programme France Relance, cette expérimentation vise à reconnaître, grâce aux Open badges, les compétences des personnes acquises en dehors du cadre scolaire, en particulier celles des demandeurs d'emploi, des femmes et des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Plus largement, il s'agit de contribuer à lutter contre l'illectronisme, réduire la précarité sociale et *in fine* favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces publics. Membre du collectif « Badgeons l'Occitanie » et à l'initiative du réseau départemental « Badgeons l'Ariège », la fédération 09 mène cette expérimentation aux côtés de partenaires du territoire : acteurs jeunesse (Information jeunesse, la Fabrique à projets de jeunes, Mission

de lutte contre le décrochage scolaire...), acteurs de la formation (Pôle universitaire de Foix, Campus connecté, Afp...), acteurs de l'accompagnement (Mission locale, Pôle emploi...) ainsi que des associations et fédérations d'éducation populaire. Ensemble, ils développent des ateliers pour les publics concernés et des formations Open badges pour que les acteurs du territoire deviennent des médiateurs de la démarche. Durant les ateliers, les personnes apprennent notamment à construire leurs badges numériques en fonction de leurs compétences et savoir-faire et réalisent leurs CV en intégrant leurs Open badges. Plus largement, la fédération 09 ambitionne de créer une communauté « OB » autour des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle et ainsi contribuer à la construction d'un territoire apprenant. Appuyée par le Hub RhinOcc (Réseau et hub pour l'inclusion numérique en Occitanie), la fédération ambitionne, en 2023, de pérenniser le projet en structurant son partenariat institutionnel.

### L'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique

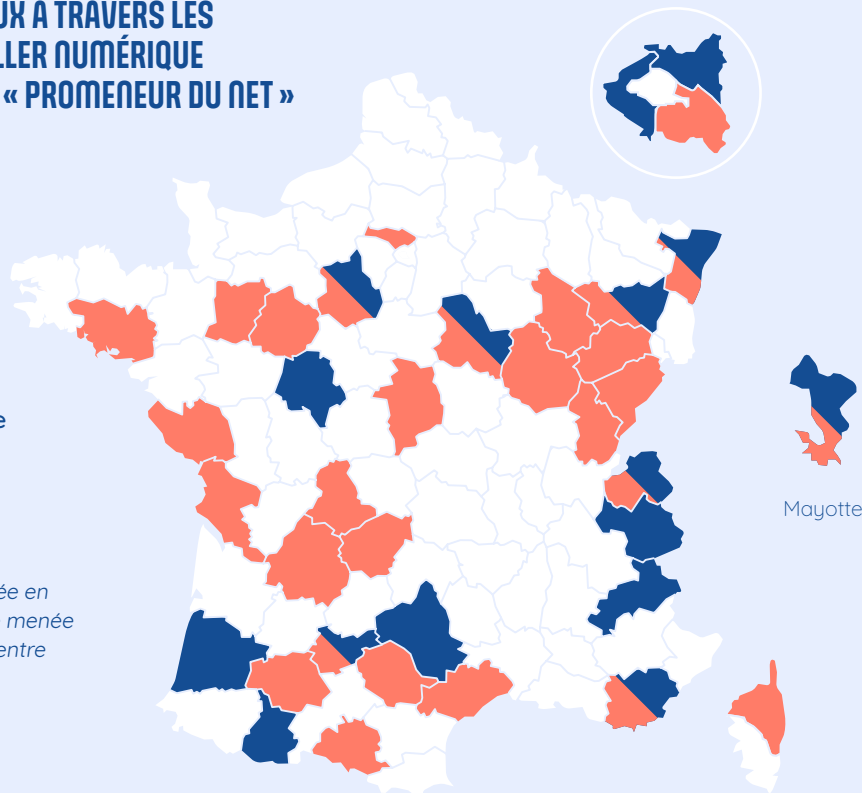
En 2022, plusieurs dispositifs gouvernementaux ont émergé autour de l'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique tels que la création de Campus de la parentalité, la mise en place des Territoires numériques éducatifs par le ministère de l'Éducation nationale ou encore le déploiement du volet « parentalité » du dispositif Promeneurs du Net de la Cnaf. Dans ce cadre et parmi les 12 Territoires numériques éducatifs existants, deux coordinations départementales sur le volet parentalité sont animées par la Ligue (fédérations des Bouches-du-Rhône et du Cher) en partenariat avec la Trousse à projets et 16 fédérations coordonnent, au niveau départemental, le dispositif Promeneurs du Net. Au niveau national, la Ligue est partenaire de la campagne de sensibilisation autour des écrans portée par le Clemi dans le cadre du dispositif des

Cités éducatives. En termes d'animation de réseau, plusieurs temps ont été proposés aux fédérations : une Moisson numérique sur l'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique, la réponse commune à un appel à projet de l'Association française pour le nommage internet en coopération (Afnic), le lancement fin 2022 d'un groupe de travail sur la formalisation de ce qu'est l'accompagnement à la fonction parentale pour la Ligue ou encore l'accueil de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique (Open) dans une formation inscrite au plan de développement des compétences. Ces actions ont permis d'identifier une trentaine de fédérations fortement impliquées et qui placent l'accompagnement à la parentalité à l'heure du numérique comme un des chantiers structurants à consolider dans le cadre de leur projet fédéral pour 2023. Cet axe constitue, par ailleurs, un des chantiers majeurs du mandat 2023-2024 du pôle Numérique.

## LES FÉDÉRATIONS IMPLIQUÉES DANS L'INCLUSION NUMÉRIQUE ET L'USAGE DES MÉDIAS ET DES RÉSEAUX À TRAVERS LES DISPOSITIFS « CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES » ET « PROMENEUR DU NET »

- Conseiller numérique France services
- Promeneur du Net

Source : cartographie réalisée en 2022 à partir d'une enquête menée par le pôle Numérique du centre confédéral.



## ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉCOLE

### Fédération du Cher

Expérimenté dans douze départements depuis 2021, le dispositif « Territoires numériques éducatifs » ambitionne de réduire la fracture numérique liée aux usages scolaires et parascolaires du numérique. Cela passe par la mise en œuvre d'une continuité pédagogique grâce au numérique éducatif en embarquant tous les acteurs concernés : les élèves dans leurs apprentissages, les parents dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants, les enseignants dans leurs pratiques professionnelles, et les cadres et les décideurs dans la conduite des politiques publiques du numérique éducatif. Le dispositif comporte trois volets conduits simultanément : équipement, formation et parentalité. Au niveau national, ce dernier volet est piloté par la Trousse à projets, plateforme nationale de financement participatif soutenue par le ministère de l'Éducation nationale, et est déployé, dans les départements, par des structures agissant sur les questions de parentalité. Dans le Cher, ce volet a été confié à la Ligue de l'enseignement. L'ob-

jectif est de familiariser toutes les familles avec le numérique scolaire, quel que soit leur capital culturel et matériel initial, pour leur permettre d'accompagner leurs enfants dans un contexte d'accélération des usages numériques à l'école et d'hybridation des enseignements. Pour y parvenir, dans le cadre d'un consortium avec l'académie et la CAF, la Ligue 18 mobilise un écosystème réunissant des acteurs de l'Éducation nationale (Canopé, enseignants, académie...), de la médiation numérique, des collectivités, des associations et des partenaires comme le REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents). Cette collaboration, engagée fin 2022 et jusqu'en 2025, se traduira notamment par la création d'ateliers pour les parents à l'école et dans des tiers-lieux partenaires, l'animation d'un réseau de parents ressources, la formation des partenaires ou encore la mutualisation et la mise à disposition de ressources pédagogiques sur le site des TNE dédié à la parentalité à l'heure du numérique.

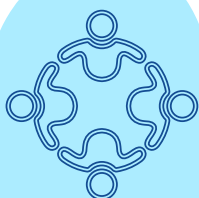


# CHIFFRES CLÉS DES ACTIVITÉS NUMÉRIQUES EN 2022



**65 000**

jeunes bénéficiaires d'actions d'éducation aux médias et à l'information, de développement de l'esprit critique et de culture scientifique et numérique en 2021 (CPO MEN)



**48**

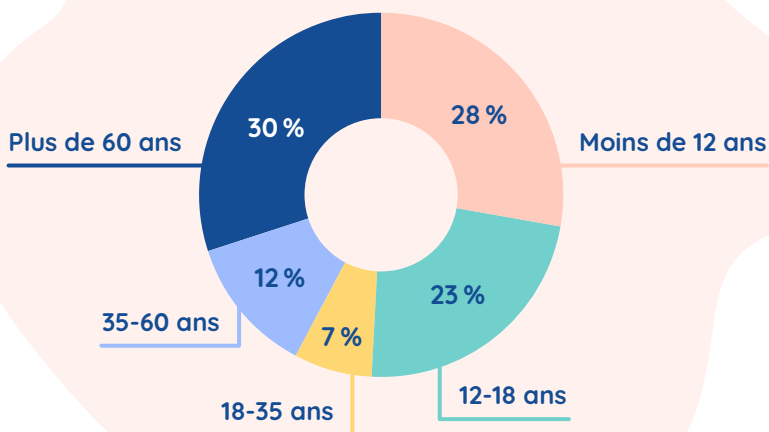
fédérations référencées  
Point d'appui au  
numérique associatif



**11 875**

accompagnements individuels  
réalisés par les CnFS de la Ligue

## TRANCHES D'ÂGE DES USAGERS



**11 030**

personnes formées  
dans le cadre  
d'ateliers

# ARTS ET CULTURE

**Au cœur du projet émancipateur porté par la Ligue de l'enseignement, les activités culturelles et artistiques des fédérations départementales et unions régionales ont retrouvé, en 2022, leurs publics et un niveau d'activité quasi normal. À l'appui de ses groupes de travail nationaux, la Ligue a poursuivi et amplifié ses chantiers, en particulier dans les champs du cinéma et de l'éducation artistique et culturelle (EAC).**

En 2022, le Pass culture est devenu un outil incontournable de la politique culturelle interministérielle. Dès sa création, en 2019, la Ligue s'est opposée à cette logique d'offre et de marché, une proposition consumériste des œuvres orientées par des algorithmes. En 2022, le Pass culture a été étendu à une part collective pour les collégiens et lycéens dans le cadre scolaire avec la possibilité d'intégrer des projets d'éducation artistique et culturelle au parcours des élèves grâce à la plateforme Adage de l'Éducation nationale. Après seulement quelques mois d'utilisation, la Ligue de l'enseignement a déploré le manque d'efficacité du dispositif qui ne permet pas aux enseignants de constituer de véritables parcours d'EAC de qualité co-construits avec les partenaires, mais seulement de sélectionner des offres sur des catalogues. À cette critique, il faut rajouter celle des financements qui restent insuffisants pour imaginer de vrais parcours ambitieux.

Pour autant, le centre confédéral de la Ligue de l'enseignement a soutenu la mise en œuvre du dispositif en informant et en accompagnant son réseau afin qu'il puisse s'en saisir. Les fédérations départementales pouvaient notamment être automatiquement référencées sur le Pass. Par ailleurs, un « Rendez-vous culture » sur le thème du Pass culture a réuni 25 salariés du réseau autour d'une présentation de l'outil par la SAS Pass culture suivie d'un temps d'échange. En 2023, Une fiche pratique sera diffusée au réseau et l'accompagnement proposé sera élargi aux associations affiliées, notamment en lien avec les pratiques artistiques en amateur.

## La promotion de la lecture aux côtés de partenaires

Pour la deuxième année, la Ligue de l'enseignement a développé 29 résidences d'auteurs et illustrateurs en collaboration avec le Centre national du livre (CNL), dans des centres de vacances et accueils de loisirs de son réseau. Ces résidences se sont déployées sur neuf régions et ont permis à environ 1000 enfants de rencontrer des auteurs ou illustrateurs en travail, de côtoyer les œuvres et d'être impliqués dans un processus de création à travers des temps d'atelier de pratique.

En 2022, la Ligue a également renouvelé son partenariat avec les Éditions Casterman à l'occasion de la diffusion de l'essai graphique *Feminists in progress - ouvrons les yeux sur le sexisme*, de Lauraine Meyer. Pour accompagner cet essai, commandé à 600 exemplaires par 42 fédérations, les pôles Culture et Éducation ont produit un guide destiné aux éducatrices et aux éducateurs travaillant auprès de jeunes afin de les outiller et de leur permettre de prendre une part active à la lutte contre toutes les formes de discriminations.

## Lire et faire lire

Déployé dans 103 départements, dont 7 ultramarins, le programme Lire et faire lire est porté par la Ligue de l'enseignement et l'Union nationale des associations familiales, grâce à 163 coordinations, dont 99 de la Ligue de l'enseignement.

Dans le cadre du plan de relance mis en œuvre fin 2021, une importante campagne de communication a permis de remobiliser les bénévoles et d'en conquérir de nouveaux, afin de retrouver les effectifs d'avant la crise sanitaire, à savoir 20 000 lecteurs seniors. À l'appui de programmes de formation, de veillées intergénérationnelles organisées en partenariat avec le Centre national du livre, et de rencontres interrégionales, Lire et faire lire a pu retrouver du souffle. Si l'objectif des 20 000 lecteurs n'a pas encore été atteint au 31 décembre 2022 (15 630 bénévoles), la dynamique engagée laisse entrevoir de belles perspectives pour 2023. Lire et faire lire ambitionne, en effet, de poursuivre la remobilisation de ses bénévoles et la

diversification des structures d'accueil (collèges, centres sociaux, structures de la protection de l'enfance...). Lire et faire lire accompagnera également, au cours de l'année 2023, les coordinations dans la mise en place de formations interdépartementales et organisera, en juin, son colloque annuel sur le thème des publics éloignés du livre.

Au total, en 2022, les séances proposées par Lire et faire lire ont concerné 578 000 enfants dans plus de 9 000 structures (écoles, bibliothèques, accueils de loisirs, structures petite enfance, collèges et centres sociaux). Lire et faire lire intervient principalement dans les écoles (67,5 % de ses interventions) dont certaines intègrent des programmes spécifiques de réussite éducative (95 en 2022) ou sont menées au sein de quartiers prioritaires (près de 900 en 2022). Les lectures mises en place dans le cadre d'un dispositif Quartier politique de la ville ont ainsi bénéficié, en 2022, à 27 400 enfants dans près de 80 départements.



## Collaboration avec l'Agence du court métrage pour éduquer aux images

Attentive à renouveler ses techniques d'animation et de sensibilisation aux œuvres audiovisuelles et cinématographiques et d'outiller son réseau, la Ligue a conclu, en 2022, un partenariat avec l'Agence du court métrage. Le choix de cette plateforme s'est fait de façon collégiale, sur le fondement d'un sondage réalisé au sein du réseau en janvier 2022. Moyennant un abonnement préférentiel, ce partenariat prévoit un accès à la plateforme Le Kinéscope qui propose une sélection de 200 courts métrages, des activités clés en main et des ressources pédagogiques. Pour compléter ce corpus, le groupe national cinéma/éducation aux images a réalisé un programme intitulé « Des histoires, des regards » disponible sur Le Kinéscope pour des séances commerciales (billetterie CNC en direction des salles et circuits itinérants de la Ligue) et non commerciales (en direction des fédérations départementales et des associations affiliées à la Ligue). D'une durée d'1h10, ce programme présente cinq œuvres cinématographiques qui permettent d'amorcer ou de poursuivre un questionnement sur un sujet d'actualité : les discriminations à l'égard des femmes, le rapport de l'humain au travail et à l'entreprise, les conditions de vie dans les milieux hos-

pitaliers ou encore les amours adolescentes. Pour accompagner la diffusion de ce programme, le groupe de travail a produit un dossier pédagogique qui, outre la présentation des caractéristiques (réalisation, scénario, synopsis, analyse filmique...) de chaque film, propose des séances d'animation à mener en atelier, ainsi que des références pour « aller plus loin » et poursuivre la réflexion autour des problématiques soulevées par les films. Ce programme a été présenté au réseau à l'occasion d'un webinaire le 6 janvier 2023.

## L'éducation au sensible grâce au spectacle vivant jeune public

S'adressant majoritairement au jeune public, le spectacle vivant au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement se traduit par plus de 200 lieux de diffusion et des actions qui permettent de faire connaître le spectacle vivant à plus de 200 000 enfants et jeunes.

En janvier 2022, les rencontres professionnelles du spectacle vivant jeune public de la Ligue - Spectacles en recommandé -, se sont déroulées en Moselle, accueillies par la fédération 57. Malgré un contexte épidémique encore tendu en début d'année ayant empêché certaines écoles de participer, la Ligue a pu pré-

senter 20 spectacles et réunir 170 professionnels et partenaires de son réseau. Grâce à une programmation collégiale réalisée par le groupe national spectacle vivant, ce rendez-vous annuel fait écho aux quelque 2 000 représentations programmées chaque année dans tout le réseau dans une démarche d'éducation au sensible et de soutien à une création artistique jeune public ambitieuse et exigeante. Plusieurs spectacles ont fait partie, lors du festival Off d'Avignon, de la programmation de La cour du spectateur, événement porté par la Ligue de l'enseignement du Vaucluse (lire le focus ci-dessous).

## LA COOPÉRATION RÉCOMPENSÉE

### Fédération du Vaucluse

En 2022, le Mouvement associatif a décerné son Prix Waldeck, catégorie « Coopérations plurielles », à la Ligue de l'enseignement du Vaucluse pour récompenser « La cour du spectateur, théâtre de rencontres », un espace proposant des spectacles jeune et tout public que la fédération anime depuis 2004 durant le festival Off d'Avignon. Chaque année, « La cour du spectateur » prend ses quartiers dans la cour de l'école Persil-Pouzaque, mise à disposition par la ville d'Avignon. De la programmation de l'événement, par une commission dédiée, jusqu'à son organisation, tout est construit dans une démarche collective impliquant comité de pilotage, organisateurs, compagnies et partenaires autour d'une ambition commune : proposer un spectacle vivant exigeant quel que soit l'âge des spectateurs.

En 2022, la fédération 84 et les 18 compagnies participantes ont créé un « collectif solidaire » afin de mutualiser les moyens humains et matériels et ainsi minimiser le coût financier de la participation à l'événement. Toutes les recettes de « La cour du spectateur » ont ainsi été redistribuées selon un système de « parts » afin que les compagnies puissent participer au festival Off au coût réel. C'est ce modèle économie et solidaire que le Mouvement associatif a récompensé. Ce projet, qui fait le pari qu'en fréquentant un théâtre, quel que soit son âge, un enfant se construit comme citoyen et non uniquement comme spectateur, ne saurait exister sans la mobilisation et l'implication des partenaires techniques et financiers, des associations affiliées et des bénévoles.



## Innovier en matière d'éducation artistique et culturelle

Chaque année, les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) accompagnés par la Ligue de l'enseignement concernent plus de 910 000 enfants et jeunes, à l'école et hors temps scolaire. Ces projets associent la fréquentation des œuvres et la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances, la mise à distance et la réflexion afin d'éduquer au sensible, à l'empathie, à la découverte de l'altérité et au vivant. Ainsi, les projets d'EAC de la Ligue :

- Forment au questionnement, au débat, à l'argumentation, à la revendication d'un point de vue ;
- Favorisent l'expression des jeunes, la nourrissent, l'accueillent dans le respect des autres expressions ;
- Développent l'esprit critique ;
- Encouragent les solidarités et la fraternité.

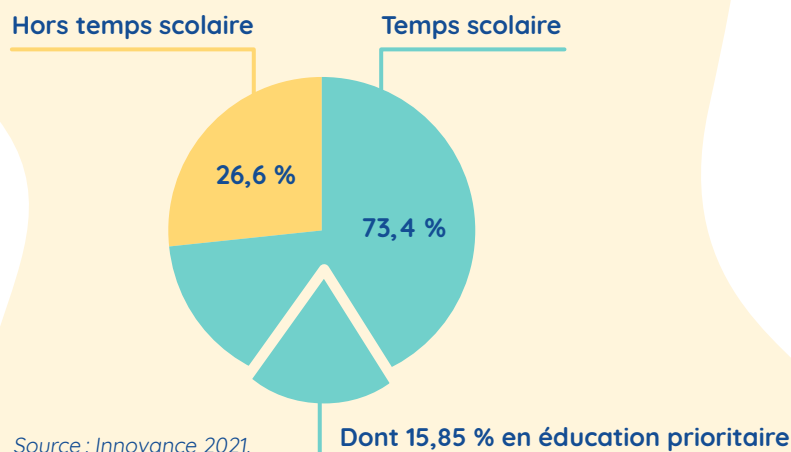
Se situant au cœur du projet émancipateur de la Ligue de l'enseignement, l'EAC a fait l'objet, fin 2022, d'une vaste enquête menée auprès des fédérations départementales et unions régionales. Ceci afin de dresser un état des lieux des projets d'EAC mis en place au sein du réseau et de préciser :

- Dans quel cadre ces projets s'inscrivent-ils ? ;
- De quels soutiens financiers (publics ou privés) bénéficient-ils et dans quels formats (convention, appels à projets, dans le cadre d'une opération du ministère de la Culture...) ? ;
- Comment sont-ils mis en œuvre, auprès de quels publics ? Avec quels partenaires ?

L'enquête s'est poursuivie début 2023, par une phase qualitative réalisée à partir d'entretiens et de rencontres avec les fédérations départementales. Bien que les résultats définitifs ne soient pas encore disponibles, il ressort de cette enquête une pluralité de l'approche EAC au sein des fédérations ; d'où l'importance de cet état des lieux et de ses résultats pour mieux accompagner le réseau à innover autour de ces pratiques.

Enfin, pour accompagner et qualifier le travail d'éducation artistique et culturelle au sein de son réseau, le centre confédéral a renforcé son pôle « Arts et culture » en recrutant, en 2022, une chargée de mission dédiée à l'EAC.

### PLUS DE 910 000 ENFANTS ET JEUNES CONCERNÉS PAR NOS ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



© Benoît Debuissier

## Poursuivre la réflexion sur les pratiques artistiques en amateur

En 2022, un des objectifs du groupe national visait à mieux comprendre la pratique artistique en amateur et les façons dont elle se structure au sein du réseau de la Ligue. Le centre confédéral a ainsi engagé un travail autour de trois axes :

- Identifier et qualifier, grâce à une enquête, les structures de pratiques artistiques au sein du mouvement, leurs spécificités, leur fonctionnement et *in fine*, les raisons de leur adhésion à un mouvement tel que la Ligue de l'enseignement ;

- Former le réseau dans les différents espaces *ad hoc* (formations, groupes de travail, rencontres nationales...) et contribuer à une réflexion collégiale ;
- Mettre à disposition du réseau des ressources pratiques : *vade-mecum* sur l'affiliation, fiches d'expérimentations...

En 2023, un travail inter-services a été lancé par le centre confédéral pour croiser pratiques artistiques en amateur et vie fédérative accompagnement des associations autour de trois axes :

- Une démarche d'enquête afin de mieux identifier et qualifier les structures de pratiques artistiques du mouvement, comprendre les spécificités de l'accompagnement des structures de pratiques artistiques ainsi que les enjeux de ces associations à rejoindre la Ligue, et réciproquement ;
- Croiser les réflexions, former dans les espaces d'échanges et de formations nationales (formations, groupes de travail, rencontres nationales...);
- Proposer des ressources pratiques au réseau (*vade-mecum* sur l'affiliation, fiches d'expérimentations...).

### Renforcer nos actions éducatives et culturelles en milieu pénitentiaire

Sur un sujet aussi spécifique que celui des projets culturels menés auprès des personnes placées sous-main de justice, en établissement pénitentiaire et/ou en milieu ouvert, la Ligue accompagne les besoins individuels des fédérations départementales et dispense :

- Des conseils en matière de partenariats, expertise et repères sur l'organisation spécifique de l'administration pénitentiaire (qui fait quoi, vers qui se tourner...);
- Des outils et des ressources sur les dimensions « culture », « éducation à la citoyenneté »;
- Une aide à la recherche de subventions : crédits culture/justice, appels à projets spécifiques « administration pénitentiaire »...

Pour compléter cet accompagnement, le centre confédéral a consacré une visioconférence de son cycle de « Rendez-vous culture » à la thématique culture/justice, animée par la mission nationale déléguée en décembre 2022. Une présentation des actions de la Ligue en milieu pénitentiaire a également été produite pour mieux identifier les forces du réseau en la matière. Cette ressource est disponible dans le Framaligue partagé par le pôle culture avec le réseau et transmis à toute personne impliquée dans des actions Culture/justice. Il sert à la fois de repère et de présentation de l'étendue des actions de la Ligue dans ce

secteur pour des interlocutions partenariales institutionnelles.

Enfin, en 2022, la Ligue de l'enseignement a contribué à l'élaboration et à la relecture du site internet et du plaidoyer « livre et lecture en milieu pénitentiaire » confié à la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) par les ministères de tutelle.



© in:Expeditions

### Jouons la carte de la fraternité

Née en Rhône-Alpes dans les années 1990, l'opération « Jouons la carte de la fraternité » est une opération de sensibilisation au respect et à la tolérance sur la base d'ateliers d'écriture et d'analyse de photographies menée auprès de jeunes. Dans le cadre de ces ateliers, ces derniers peuvent rencontrer des artistes, confronter leurs réflexions et développer leur esprit critique autour de différentes thématiques : discriminations, dérèglement climatique, inégalités sociales, égalité des sexes, racisme, et santé mentale. Chaque 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale contre le racisme, des milliers d'enfants et d'adolescents envoient ainsi des cartes postales à des anonymes. Cette opération manifeste notre engagement, et celui des éducateurs qui y participent, en faveur d'une éducation à l'égalité dans la diversité et à la lutte contre les discriminations. L'opération constitue un rendez-vous important pour les fédérations et leurs partenaires publics, associatifs et éducatifs.

Bénéficiant d'un financement Erasmus+, l'opération est menée depuis plusieurs années au niveau européen avec d'autres associations partenaires. De 2018 à 2022, l'opération a été mise en œuvre en France, en Espagne, en Pologne, en Croatie, en Italie et en Slovénie et près de 72 000 élèves et plus de 2 600 enseignants y ont pris part. Pour clôturer l'édition européenne, une conférence sur l'éducation à la citoyenneté mondiale a eu lieu à Bruxelles en novembre.

2022 marquait également les 20 ans de l'opération. Pour l'occasion, les modes de diffusion des cartes postales ont été élargis (à des écoles, à des associations, en nouant des partenariats locaux avec La Poste ou des commerces de proximité...). Afin de repenser la dimension d'éducation au sensible de l'opération, un partenariat a été engagé en 2022 et se poursuivra en 2023 avec Le Bal - Ersilia, plateforme numérique d'éducation aux images.

# LAÏCITÉ

**Si la mobilisation autour de la loi confortant le respect des principes de la République (lire p. 29) a continué de dominer l'actualité « laïcité » en 2022, plusieurs événements et initiatives ont marqué le réseau de la Ligue de l'enseignement.**

Tout au long de l'année, la loi confortant le respect des principes de la République du 24 août 2021 et la création du contrat d'engagement républicain conditionnant l'octroi d'agrément et de subvention publique ont maintenu la Ligue de l'enseignement en alerte. Son Comité national laïcité et diversité, qui compte une soixantaine de membres, s'est particulièrement investi dans l'analyse de cette loi. Il a notamment sollicité l'expertise de juristes pour produire une note d'analyse fournie, mise à disposition du réseau sur le site ressource [laicite.laligue.org](http://laicite.laligue.org).

La Ligue de l'enseignement a également été invitée à intégrer officiellement, en 2022, le Comité laïcité de la CNAF, en charge de la charte de la laïcité de la CNAF et de réguler les cas d'atteintes au principe de laïcité remontés par les CAF départementales. C'est un espace important d'interlocution avec des représentants du conseil d'administration de la CNAF, mais également avec le Comité des sages de la laïcité, le bureau de la laïcité du ministère de l'Intérieur, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) et la Djepva. En prolongement, la Ligue a également été sollicitée pour contribuer à la création d'un guide d'accompagnement pour l'application de la laïcité dans les structures d'animation de la vie sociale (centres sociaux et EVS). Ce travail est suivi en articulation étroite avec le pôle Action sociale et en mobilisant l'expertise des fédérations concernées, notamment celle des Bouches-du-Rhône. Ce guide devrait être publié vers juin 2023. Cette dynamique a également conduit à relancer des liens de projet et de mutualisation avec la Fédération des centres sociaux de France et la fédération MJC de France.

Fin 2022, le Comité laïcité et diversité de la Ligue a organisé une nouvelle édition des Rencontres laïques. Pensées comme un espace de dialogue ouvert, elles visent à construire un espace de libres réflexions grâce à des réunions thématiques en rassemblant des représentants des organisations laïques, des intellectuels et des universitaires. Le 8 décembre 2022, une quarantaine de personnes ont ainsi participé, en visioconférence, aux Rencontres laïques dédiées au cinéma autour de Pascal Laborderie, auteur de nombreux ouvrages sur les liens étroits entre laïcité, cinéma et éducation populaire.

## La poursuite du dispositif de formation « Valeurs de la République et laïcité »

Dans le cadre du partenariat pluriannuel signé avec l'ANCT pour la période 2021-2023 afin de déployer le plan « Valeurs de la République et laïcité », le réseau de formateurs agréés de niveaux 1 et 2 de la Ligue s'est étoffé, en 2022, grâce notamment au plan de formation national et a continué de se mobiliser, en lien avec les services déconcentrés de l'État, afin de former plus d'un millier de professionnels des collectivités et des associations aux principes laïques garants des libertés publiques et de la cohésion sociale.

Par ailleurs, la Ligue de l'enseignement a signé, le 5 décembre 2022, avec le ministère de la Ville et du Logement, aux côtés de trois autres mouvements d'éducation populaire (les Ceméa, les Francas et la fédération Léo Lagrange), une convention cadre réaffirmant les ambitions du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » pour 2022-2024.

Dans le cadre de cette dynamique, et en partenariat avec les Ceméa et les Francas, la Ligue s'est engagée dans la construction d'une nouvelle plateforme de formation à distance dédiée aux formations du plan VRL, qui devrait permettre, début 2023, à la Ligue et à ses

partenaires d'élargir leurs offres de formation, notamment à destination des stagiaires de la formation professionnelle mais aussi des bénévoles et volontaires des associations affiliées. Parallèlement, les trois mouvements se sont également engagés dans l'actualisation et la refonte du site de ressources « la laïcité à l'usage des éducateurs », afin d'intégrer notamment les nouvelles dispositions législatives et réglementaires induites par la loi confortant le respect des principes de la République votée en 2021.

## Version augmentée du site dédié à la laïcité

Lancé en décembre 2021, le site [laicite.laligue.org](http://laicite.laligue.org) s'est enrichi tout au long de l'année 2022 grâce aux contributions des fédérations départementales et des fédérations sportives Usep et Ufolep. Conçu comme un centre de ressources, il recense des contenus de différentes natures : textes de référence, événements du réseau autour de la Semaine de la laïcité, outils pédagogiques, bibliographie. Il donne à voir la richesse et la qualité des actions menées par les fédérations départementales et leurs associations affiliées. Chaque année, celles-ci contribuent à faire connaître et faire vivre le principe de la laïcité à plus d'un million d'enfants, de jeunes et d'adultes, notamment à l'occasion de la Semaine de la laïcité.

En 2022, une nouvelle rubrique « paroles d'experts, débats et controverses » est venue compléter le site, sur des sujets en prise avec l'actualité de la laïcité : contrat d'engagement républicain, libertés associatives et d'expression, désobéissance civile, enjeux scolaires, égalité femmes-hommes. Parmi ces analyses, on retiendra notamment celle développée par Philippe Portier, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE), sur les débats contemporains autour de la laïcité lors de l'Université de rentrée 2022. Enfin, pour l'édition 2022, de la Journée de la laïcité du 9 décembre,



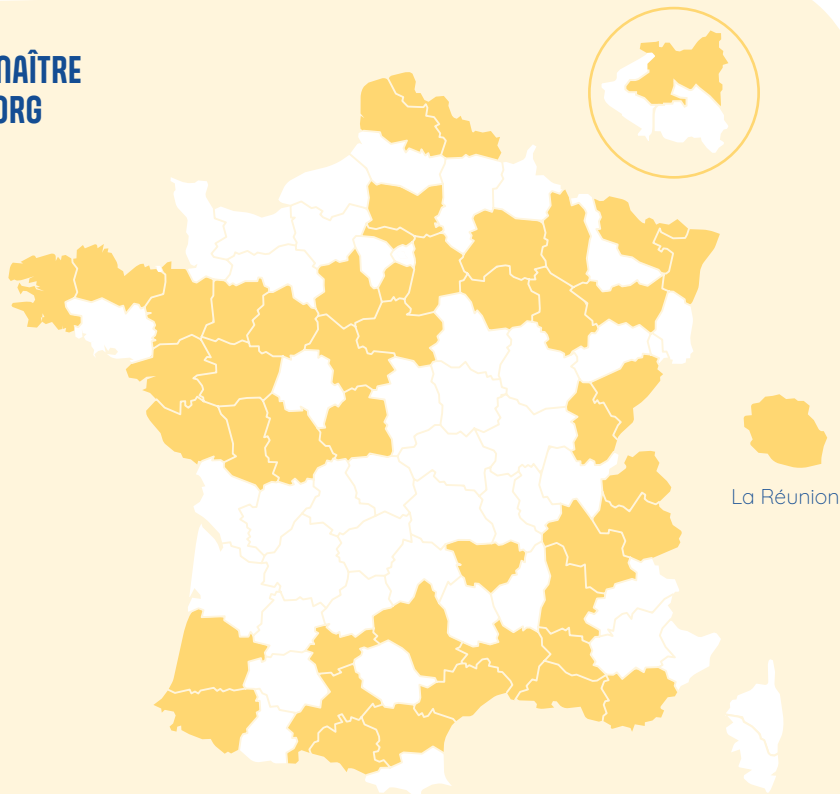
quatre podcasts ont été produits : comment transmettre la connaissance historique et juridique de la laïcité aux jeunes générations ? Quels rapports entre libertés de création et laïcité ? Comment concilier restauration collective et laïcité ? Et cette dernière est-elle une des clés de l'égalité entre filles et garçons ? Réalisés par In:Expeditions, ces quatre podcasts sont également disponibles en ligne sur le média de la Ligue « S'associer pour agir ».

quatre podcasts ont été produits : comment transmettre la connaissance historique et juridique de la laïcité aux jeunes générations ? Quels rapports entre libertés de création et laïcité ? Comment concilier restauration collective et laïcité ? Et cette dernière est-elle une des clés de l'égalité entre filles et garçons ? Réalisés par In:Expeditions, ces quatre podcasts sont également disponibles en ligne sur le média de la Ligue « S'associer pour agir ».

## PRÈS DE 50 FÉDÉRATIONS ONT FAIT CONNAÎTRE LEURS INITIATIVES SUR LE SITE LAÏCITÉ.ORG LORS DE LA SEMAINE DE LA LAÏCITÉ

Les activités organisées par les fédérations départementales de la Ligue à l'occasion de la Semaine de la laïcité prennent des formes très diverses en s'adressant à tous les publics : programmes de formations, conférences-débats, expositions, ciné-débats, ateliers pédagogiques, animations en classe autour de la Charte de la laïcité à l'école, plantations d'arbres de la laïcité, fêtes populaires laïques...

Source : pôle Laïcité du centre confédéral - 2022.



## SEMAINES BRÉTIILLIENNES DE LA LAÏCITÉ

Fédération d'Ille-et-Vilaine

Avec ses associations et ses partenaires, et en collaboration avec le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, la Ligue de l'enseignement 35 a programmé, du 5 au 16 décembre 2022, la 3<sup>e</sup> édition des « Semaines brétiilliennes de la laïcité ». Autour de l'affirmation « Une laïcité bien comprise est une laïcité bien transmise » (tirée du texte de référence de la Ligue « La laïcité, une émancipation en actes »), l'événement a alterné conférences-débats, expositions, ateliers, lectures, formations et animations en direction de différents publics : jeunes, scolaires, familles, professionnels et bénévoles associatifs.

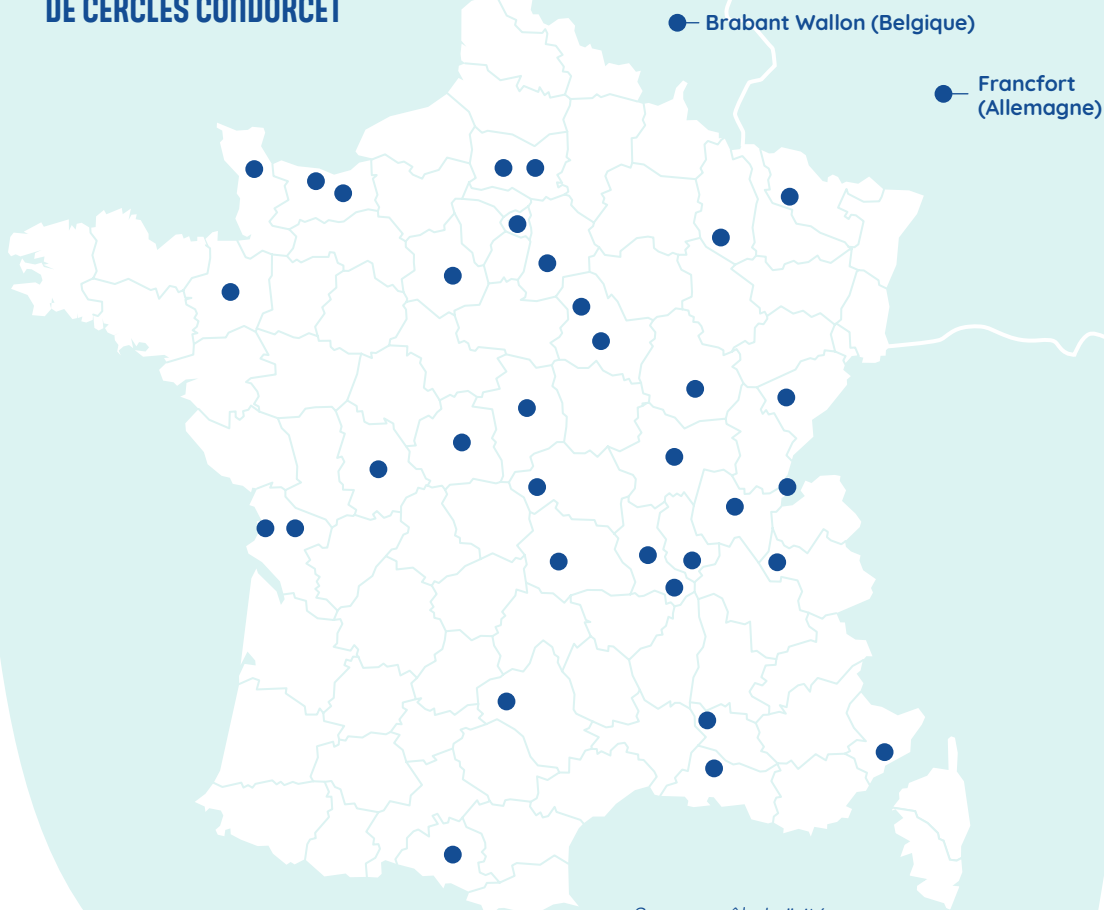
Les acteurs et bénévoles encadrant des jeunes ont, par exemple, pu découvrir et tester l'escape game « Mission Jaurès ! » qui aborde, de façon ludique, le principe de laïcité, son histoire et son application dans l'histoire de la République. Des animations ont également été organisées dans des centres de loisirs ainsi que dans une cinquantaine de classes d'écoles et de collèges du département. Lors d'une émission de la radio locale « Quartiers des ondes », des associations affiliées à la fédération 29 ont restitué le projet mené pendant plusieurs semaines autour de la laïcité auprès de personnes migrantes en apprentissage du français.

### Cercles Condorcet

En 2022, une trentaine de Cercles Condorcet ont pu accélérer la relance de leurs activités qui avaient été fortement ralenties par la crise sanitaire, à commencer par leurs traditionnelles conférences/débats sur des sujets de société – Europe, transition écologique, colère sociale, migrations, jeunesse... – et des objets plus philo-

sophiques – l'universel, la vérité, les mémoires... Leur édition sur *Mediapart* recense ces activités et présente des ouvrages sur les sujets traités. À noter, en 2022, la relance de deux Cercles à l'international, en Allemagne (Francfort) et en Belgique (Brabant wallon).

#### UNE TRENTAINE DE CERCLES CONDORCET



Source : pôle Laïcité du centre confédéral - 2022.

# ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

## PARTICIPER À LA STRUCTURATION DE LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

### Un état des lieux engagé au sein du réseau

En collaboration avec la Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique, dans le cadre de sa mission nationale déléguée, et avec le soutien de Recherches & Soli-

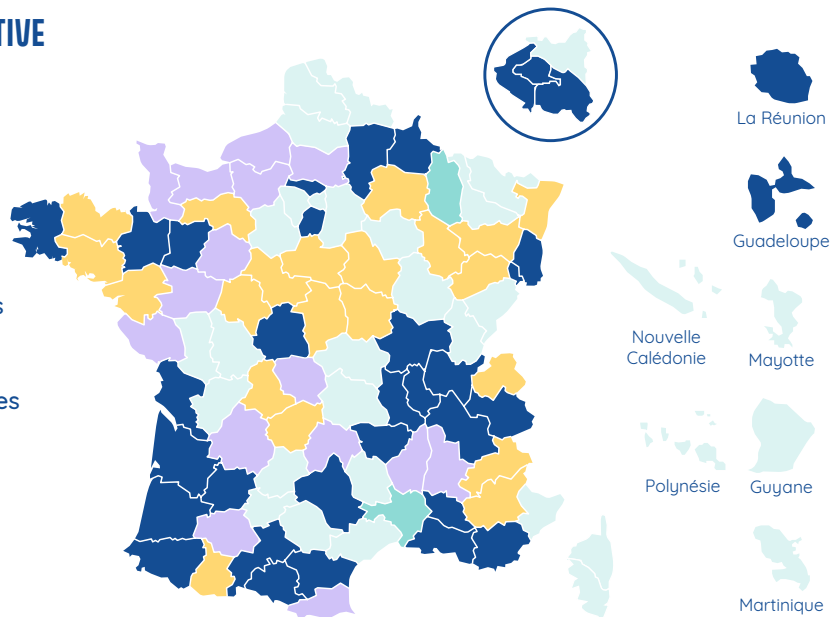
darités, la Ligue a mené une enquête sur l'accompagnement de la vie associative au sein de son réseau, dont les résultats ont été présentés en septembre 2022 à l'occasion de l'Université de rentrée. Dressant un état des lieux des actions d'accompagnement existantes, cette enquête avait également pour objectif de les valoriser, de les mutualiser et d'identifier les besoins des fédérations départementales en termes d'appui. Parmi les 74 fédérations ayant répondu à l'enquête, 97 % réalisent des actions d'accompagnement à la vie associa-

tive (impactant plus des deux tiers du territoire national) et plus de la moitié d'entre elles sont labellisées à ce titre. 93 % proposent des formations aux acteurs associatifs de leurs territoires et 64 % portent un centre de ressources de la vie associative. Un webinar dédié a également été proposé à l'ensemble du réseau, en septembre 2022, pour mettre en partage plus largement cet état des lieux et commencer l'élaboration d'outils de valorisation et de communication prévus pour 2023.

### ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE AU SEIN DES FÉDÉRATIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

- Fédérations actives mais non labellisées
- Fédérations labellisées CRIB
- Fédérations labellisées PIVA, PAVA, autres
- Pas d'action d'accompagnement
- Sans réponse

Source : enquête sur l'accompagnement à la vie associative au sein de la Ligue réalisée en 2022 par Recherches & Solidarités.



### L'essaimage de la mesure Guid'Asso

Afin de renforcer la structuration, l'articulation et la lisibilité des structures d'accompagnement de la vie associative dans les territoires, la Djepva et le Mouvement associatif travaillent depuis 2020 à la mise en œuvre de la mesure « d'appui à la structuration de la vie associative locale ». Celle-ci a pour principaux objectifs de garantir une réponse adaptée aux besoins d'accompagnement des porteurs de projets et des associations tout au long de leurs parcours de vie ;

de favoriser de manière structurelle leur renforcement ; et de soutenir le développement du tissu associatif local.

Pour mettre en œuvre cette politique, une étape de préfiguration a été lancée en 2021 dans trois régions pilotes, puis étendue dans sept autres en 2022. Dans chaque département concerné, un partenaire associatif local (ou un consortium d'acteurs) a été identifié – suite à un appel à manifestation d'intérêt – pour travailler en lien étroit avec les Services départementaux à la jeunesse, à l'enga-

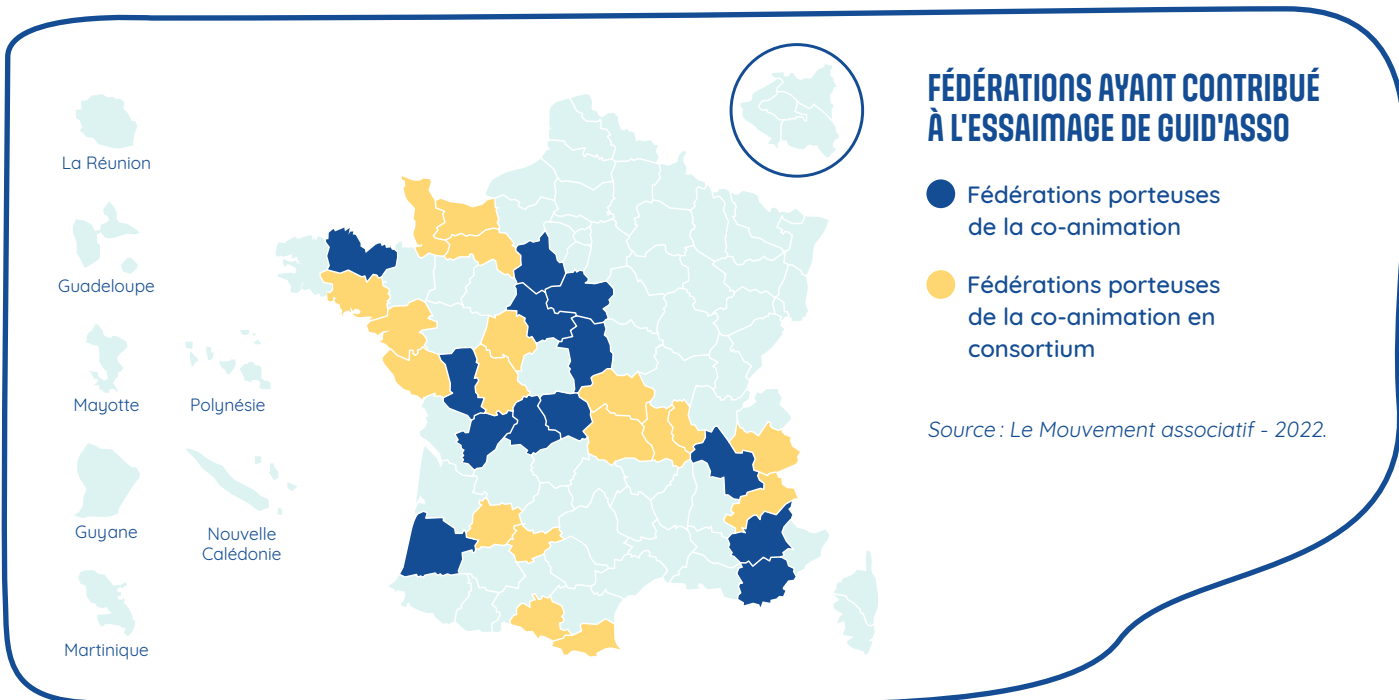
gement et aux sports (SDJES) afin de repérer et mobiliser les acteurs, et mettre en réseau et favoriser leur montée en compétences.

Afin d'accompagner le réseau, le pôle Vie associative du centre confédéral a organisé, tout au long de l'année, un cycle de webinaires en lien avec le Mouvement associatif à destination des fédérations départementales. Au total, 31 fédérations représentant huit régions ont été retenues pour mener ces travaux. Elles représentent plus de 50 % des structures



porteuses du projet. Par ailleurs, une dizaine de fédérations a été mobilisée afin de former les structures labellisées dans le cadre de Guid'Asso sur les fondamentaux du fait associatif.

En 2023-2024, le pôle Vie associative reste mobilisé pour suivre les prochaines étapes d'essaimage prévues auprès des autres régions mais aussi pour constituer un groupe de travail autour des enjeux de formations des structures labellisées.



## ACCOMPAGNER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Des formations en direction du réseau

Avec le concours de la fédération des Hautes-Alpes, le pôle Vie associative a mené auprès d'une quinzaine de participants, en juin 2022, une formation sur l'animation et le développement d'un centre de ressources de la vie associative. Afin de consolider la montée en compétences des fédérations sur les enjeux d'accompagnement de la vie associative, le pôle a conçu deux nouvelles formations pour 2023 : « L'accompagnement de la vie associative au service de la vie fédérative... et inversement ! » en lien avec la mission transversale vie fédérative, et « Mettre en œuvre une stratégie de développement sur l'accompagnement de la vie associative », en direction des chargés de mission confirmés.

Parallèlement et en lien avec le pôle Formation professionnelle et inclusion, un travail a été engagé pour créer une formation certifiante d'accompagnateurs de la vie associative permettant de répondre aux besoins de recrutement du réseau sur ces postes spécifiques et aux besoins de certification des professionnels déjà en poste. Ce projet se poursuit en 2023 et compte parmi les priorités de la future feuille de route « vie associative ».

### Des webinaires thématiques

Ces temps de rencontre ont pour objectif de renforcer la montée en compétences des professionnels de la vie associative à partir de contenus théoriques ciblés (environnement, paysage associatif, actualités...). Pour ce faire, des personnes-ressources sont mobilisées en fonction des sujets identifiés en amont et en co-construction avec le réseau. En 2022, neuf webinaires thématiques (CFGA, Guid'Asso, contrat d'engagement républicain...) ont ainsi été organisés avec une moyenne de 50 participants par séance. En 2023, d'autres temps seront proposés au regard des besoins du réseau et des actualités de la vie associative.

### Animation du réseau, veille et ressources

Afin de répondre aux besoins exprimés par les fédérations en termes de partage d'expériences, de mutualisation et de capitalisation des ressources, le pôle Vie associative, en lien avec la fédération de Loire-Atlantique dans le cadre de sa mission nationale déléguée, anime l'espace « Accompagnement de la vie associative » sur le réseau social de la Ligue « Réseau Ligue ». En 2022, plus de 150 professionnels du réseau ont contribué à faire vivre cet espace. Celui-ci a également permis d'animer le centre de ressources de la vie associative créé fin 2021 (avec la mise à disposition de ressources thématiques), une FAQ vie associative et un fil d'échange « Questions CRVA » pour répondre aux interrogations relatives à l'accompagnement structurel des associations locales. Parallèlement, un groupe de travail autour de la mutualisation des contenus des « formations acteurs associatifs » a été lancé afin d'outiller les professionnels du réseau chargés de l'accompagnement associatif. Celui-ci vise à produire des supports d'intervention clés en main harmonisés et commentés ainsi que des déroulés pédagogiques et méthodologiques pour

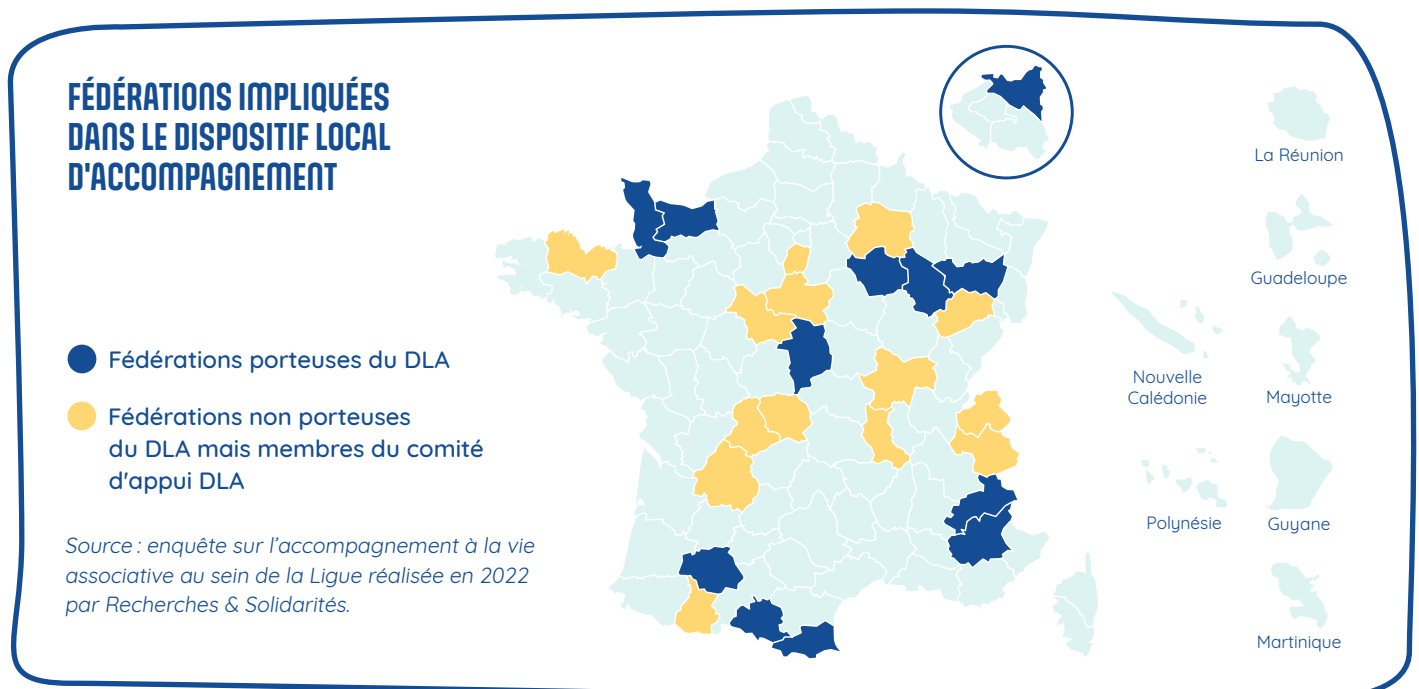
chaque séquence de formation (modules de 3 heures).

Dans le cadre de sa mission de veille, de représentation et de plaidoyer, le pôle Vie associative a également participé, en 2022, aux Rencontres nationales de l'Institut français du monde associatif et à plusieurs temps de travail et événements aux côtés du Mouvement associatif : commission « Territoire », commission « Accompagnement de la vie associative », événement Droit de cité, réunion autour du contrat d'engagement républicain, remise des prix Waldeck, lancement officiel de Guid'Asso...

### Le renforcement du rôle d'appui à la fonction employeur

Actuellement, une quarantaine de fédérations réalisent des accompagnements à la fonction employeur. 30 d'entre elles sont labellisées « Tiers de confiance » par l'Urssaf et à ce titre, assurent, via le logiciel Impact Emploi, la gestion sociale d'associations ayant moins de dix équivalents temps plein. En fonction des sollicitations du réseau, le pôle Vie associative propose des accompagnements adaptés auprès des fédérations afin de renforcer leurs compétences dans ce domaine. Un groupe de travail dédié sera lancé en 2023 pour permettre davantage de mutualisations d'outils et d'échanges de

pratiques. En complémentarité avec les actions de soutien de la vie associative, 12 fédérations départementales portent le Dispositif local d'accompagnement (DLA) et accompagnent les structures relevant de l'ESS dans la création, la consolidation ou le développement de l'emploi. L'année 2022 a marqué l'arrivée d'un nouveau cadre de conventionnement 2023-2025 pour les structures porteuses du DLA avec la possibilité d'une « reconduction express » via un avenant. Afin d'accompagner au mieux les fédérations porteuses du dispositif, deux « Rencontres du DLA » ont été organisées pour garantir un même niveau d'information sur les évolutions en cours.



### Reconnaître, valoriser et certifier les compétences des dirigeants associatifs

Le Projet européen IMAGES vise à créer un référentiel de compétences des responsables associatifs leur permettant de les identifier, de les valoriser et de les certifier. Ses deux premières étapes ont consisté à élaborer le référentiel de compétences ainsi qu'un Mooc à destination des conseillers en charge d'accompagner les responsables associatifs pour les aider à identifier leurs compétences.

En 2022, le pôle Vie associative a été missionné pour mettre en œuvre la 3<sup>e</sup> étape du projet, à savoir créer un dispositif d'accompagnement dédié au repérage des compétences transversales du dirigeant associatif. Le projet se poursuit en 2023 via l'expérimentation de ce processus d'accompagnement auprès de 12 dirigeants associatifs.



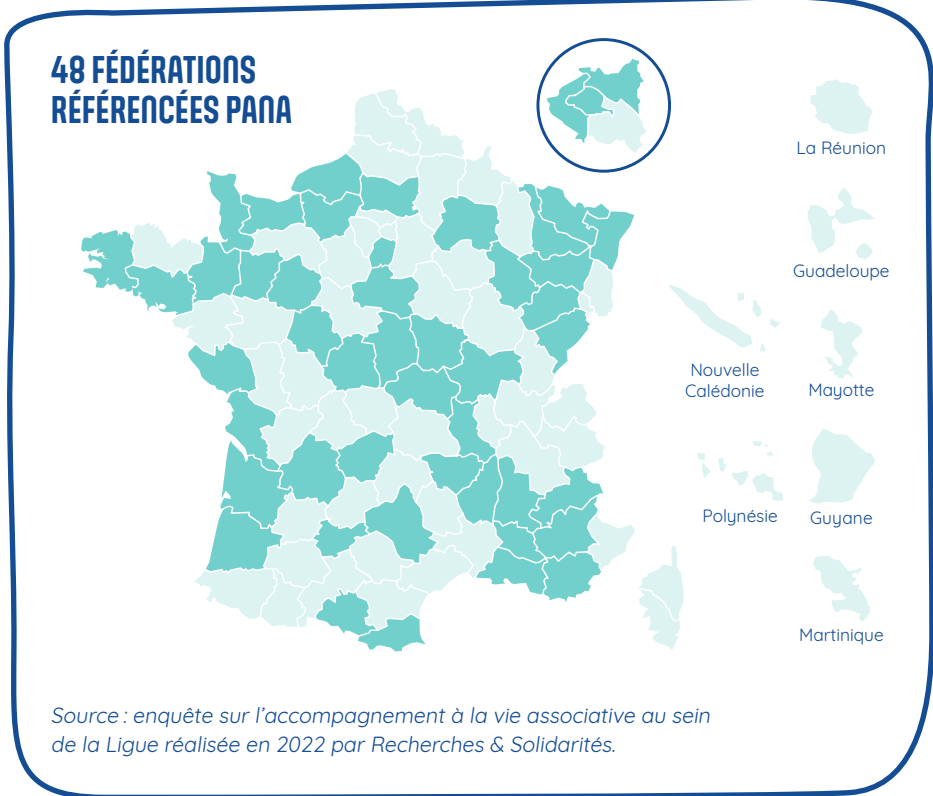
## FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU TISSU ASSOCIATIF

### Le référencement PANA – Point d’appui au numérique associatif

Initié en 2018 par le Mouvement associatif, Hello Asso et la Fonda, le programme PANA (Point d’appui au numérique associatif) a pour objectif d’aider les structures accompagnant les associations à monter en compétence sur le numérique et à leur fournir un maximum de ressources pédagogiques gratuites sur le sujet. Et ainsi, permettre à chaque association de trouver, à proximité, un acteur de l’accompagnement en capacité de lui prêter main-forte. Engagé dans cette initiative depuis ses débuts par sa participation aux comités de pilotage nationaux et aux groupes de travail, le pôle Vie associative a contribué au référencement de 48 fédérations départementales du réseau.

L’initiative se poursuit en 2023 avec le lancement du site internet et d’une grande campagne de communication à destination des associations et des structures référencées PANA permettant de valoriser le programme et rendre lisible le réseau d’accompagnement dédié à la transition numérique des associations.

### 48 FÉDÉRATIONS RÉFÉRENCÉES PANA



Source : enquête sur l’accompagnement à la vie associative au sein de la Ligue réalisée en 2022 par Recherches & Solidarités.

### L’expérimentation Framaligue en région Centre-Val de Loire

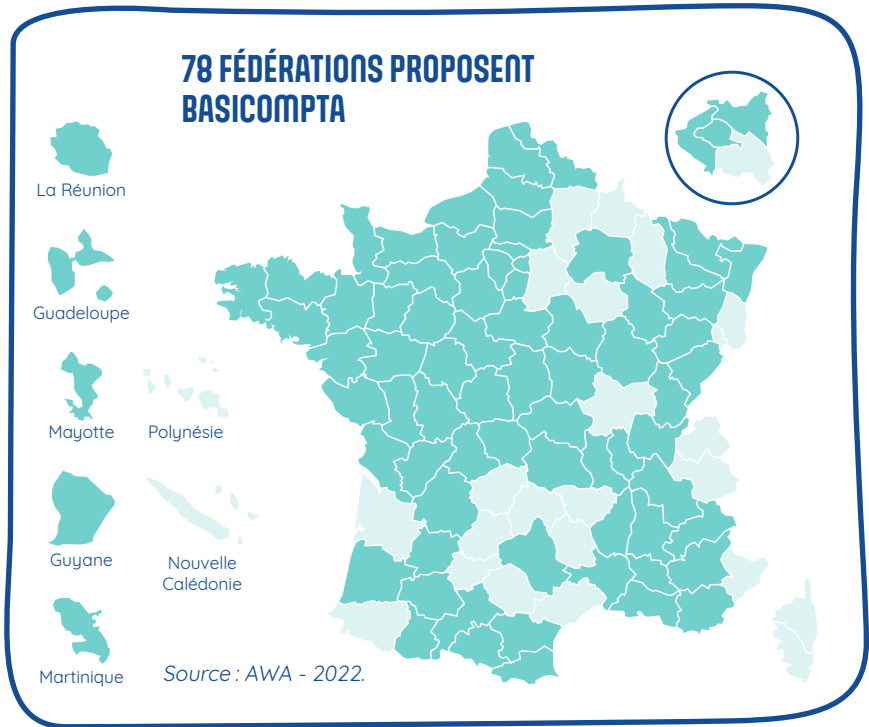
Projet d’éducation populaire numérique pour les associations, Framaligue est un outil au service du changement social pour un numérique éthique, libre et responsable. Créé et hébergé par la Ligue de l’enseignement de la Mayenne en partenariat avec Framasoft, Framaligue propose de nombreux outils utiles pour le travail collaboratif (Framadrive, Framapad, Framadate...) et l’hébergement de ces données localement.

En 2022, le centre confédéral, en partenariat avec l’union régionale Centre-Val de Loire et la fédération de la Mayenne, a poursuivi l’expérimentation permettant aux associations affiliées de disposer d’un compte Framaligue pour les outiller dans leur gestion associative et leur donner accès à un ensemble d’outils éthiques et responsables. Cette expérimentation se poursuit durant le premier semestre 2023.

## RENFORCEMENT DES PARTENARIATS ET DISPOSITIFS EN APPUI À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

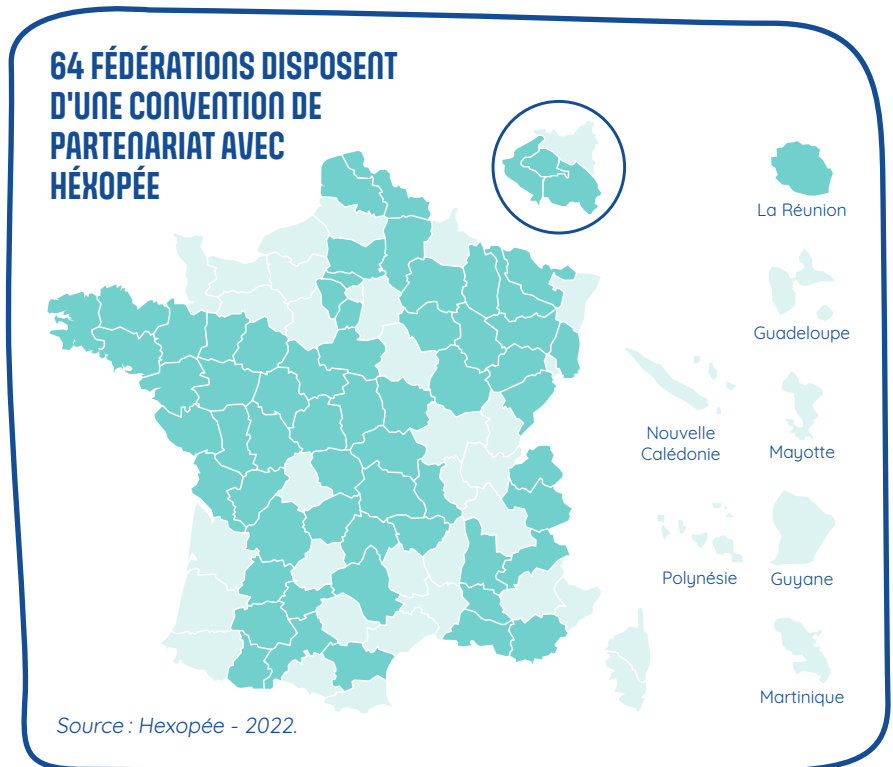
### Basicompta

Depuis 2017, la Ligue de l'enseignement est associée à la coopérative AWA (application web pour les associations) pour proposer aux associations affiliées le logiciel de comptabilité en ligne Basicompta®. Pensé pour les dirigeants associatifs bénévoles des petites et moyennes associations, il constitue un atout pour le développement associatif des fédérations. En 2022, le pôle Vie associative et AWA ont organisé un webinaire de lancement officiel de la nouvelle plateforme numérique Basicompta® auprès d'une soixantaine de participants. Actuellement, 78 fédérations accompagnent plus de 800 associations affiliées dans la prise en main de ce logiciel de comptabilité en ligne.



### Hexopée

Comptant plus de 12 000 adhérents et couvrant quatre champs conventionnels – animation ; sport ; tourisme social et familial ; foyers et services pour jeunes travailleurs – Hexopée constitue un des plus importants syndicats employeurs de l'économie sociale et solidaire. Il assume aussi bien des fonctions de conseil juridique à ses membres, de lobbying (négociation concernant les conventions collectives), ou de représentation (au sein d'Uniformation, de l'UDES, des organismes de prévoyance et de santé). Avec plus de 2 000 associations employeuses affiliées à la Ligue de l'enseignement, le pôle Vie associative oriente les fédérations départementales vers les accompagnements proposés par Hexopée. Par ailleurs, 64 fédérations départementales ont signé une convention de partenariat qui s'accompagne d'une réduction du montant de la cotisation au syndicat.



## Apac

L'Apac est l'assurance de la Ligue de l'enseignement. Pour les activités culturelles, sportives, civiques, sociales ou de loisirs, elle propose des contrats sur-mesure, qui répondent aux besoins spécifiques de ses associations et de ses deux fédérations sportives, l'Ufo-

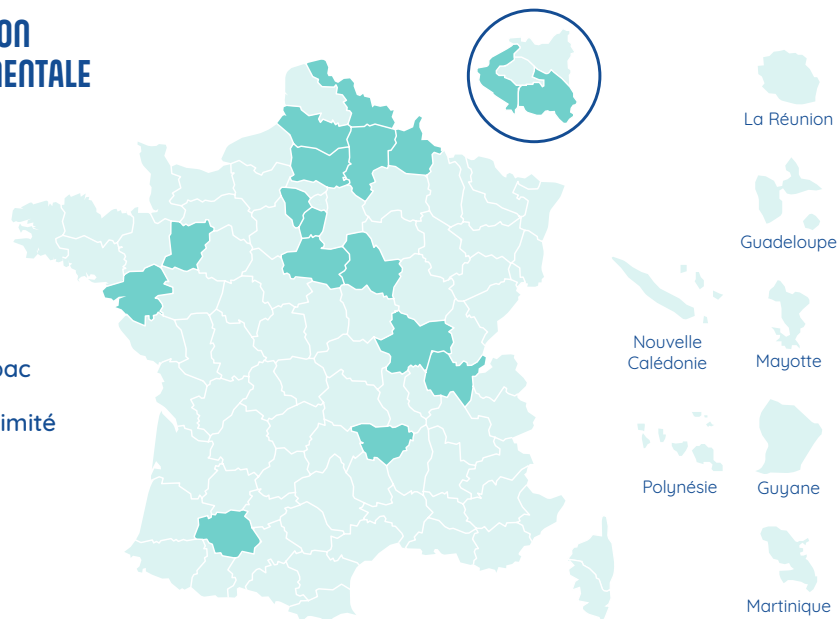
lep et l'Usep (responsabilité civile des associations et des adhérents, biens immobiliers et mobiliers, véhicules, rapatriement...). Le principal partenaire de l'Apac est la Maif, avec laquelle des contrats adaptés au régime d'affiliation sont passés. La compagnie Allianz

permet également de trouver des solutions pour les sports mécaniques, mais aussi pour les risques professionnels, d'entreprises, et spéciaux. Enfin, la compagnie Gen Re intervient comme réassureur afin de pérenniser l'activité de la mutuelle de la Ligue, la Mac.

## 85 FÉDÉRATIONS OFFRENT DIFFUSION ET CONSEIL À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

- 17 fédérations en plateforme Apac
- 85 fédérations assurant en proximité la diffusion et le suivi de l'offre d'assurance

Source : Apac - 2022.



## LES FONDUES ASSOCIATIVES

### Fédération du Jura

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la vie associative, la Ligue de l'enseignement du Jura a organisé, à l'automne 2022, « Les fondues associatives ». À travers un temps convivial et gastronomique typique du Jura, la fondue, l'objectif était d'inviter les associations, fragilisées après deux années de crise sanitaire, à partager et échanger librement sur leurs besoins et leurs inquiétudes. Trois temps de rencontres ont été programmés les 12, 13 et 14 octobre 2022 respectivement à Arbois, Saint-Maur et Authume. Organisées avec le soutien du Fonds pour le développement à la vie associative, ces rencontres visaient à favoriser l'échange, à susciter de nouvelles coopérations et mutualisations entre les associations au sein des territoires et à identifier ce qu'elles peuvent proposer à leurs bénévoles et au public et, par ricochet, ce que la Ligue de l'enseignement doit mettre en place pour les accompagner.

La Ligue de l'enseignement du Jura a confié l'animation des trois rencontres à la Compagnie des Chimères qui a mobilisé les principes du théâtre forum pour aider à libérer la parole. Quatre saynètes ont permis d'aborder différentes problématiques : les ressorts de l'engagement ; les nouvelles formes de gouvernance ; le développement numérique ; et pourquoi et comment créer une association ? À partir des témoignages recueillis et pour répondre aux besoins évoqués par la quarantaine de participants, la fédération du Jura a proposé, début 2023, une formation sur les différents modes de gouvernance. Deux autres formations suivront, sur la communication interne et externe d'une association et sur son budget et ses modes de financement. En 2023, à l'occasion de la rentrée associative en septembre, la fédération 39 projette de renouveler l'expérience des Fondues mais sous une autre forme, encore plus participative, aux côtés de l'association dijonnaise Cinécylo où les spectateurs doivent pédaler pour diffuser et visionner un film.



# ENGAGEMENT

**Aux côtés des services de l'État et avec le monde associatif, la Ligue de l'enseignement poursuit sa contribution à la généralisation du service civique, afin qu'il constitue une opportunité pour les jeunes de vivre une expérience d'engagement au service de l'intérêt général. En 2022, cette contribution s'est traduite, pour la Ligue, par de nouveaux dispositifs et partenariats à l'image du Contrat d'Engagement Jeune.**

## Renforcer la qualité du service civique

En 2022, l'État a prolongé le financement accordé à Unis-Cité et à la Ligue de l'enseignement pour soutenir le développement du service civique auprès de ses services déconcentrés. 21 chargés de développement ont ainsi été recrutés sur l'ensemble du territoire, avec pour objectif de promouvoir, dans les territoires, le dispositif du service civique auprès des structures et des jeunes. Au total, cette démarche a permis de rencontrer près de 9 300 jeunes (en milieu scolaire, dans les missions locales...), plus de 1 300 structures et a généré plus de 600 nouvelles missions.

Toujours avec Unis-Cité et dans le cadre d'un groupement solidaire, la Ligue de l'enseignement a obtenu le renouvellement du marché de formation des organismes d'accueil et des tuteurs.

En 2022, de nouveaux modules ont vu le jour autour de l'accueil des volontaires mineurs, des volontaires réfugiés ou encore des jeunes décrocheurs scolaires. Le parcours d'accompagnement se concentre sur la formation des tuteurs et intègre l'ensemble des acteurs des structures d'accueil (tuteurs, responsables...). Il mobilise également des approches complémentaires de développement : mise en place du dispositif, accompagnement quotidien, évaluation, etc. L'objectif est de favoriser une acculturation globale des structures d'accueil aux spécificités du service civique pour en faire un véritable dispositif d'engagement de qualité.

## Contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes grâce au service civique

Dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020, l'État a poursuivi sa mobilisation en faveur de l'emploi des jeunes avec un nouveau dispositif : le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Remplaçant la Garantie jeune et mis en œuvre par Pôle emploi et les missions locales, ce contrat vise à aider les jeunes à définir leur projet professionnel à travers un parcours entièrement personnalisé. C'est dans ce cadre et suite à un appel à projets que la Ligue de l'enseignement, en consortium avec la plateforme Let's Hub, a développé en 2022 « Bouge ton avenir », un programme d'accompagnement renforcé proposé aux volontaires en service civique engagés dans un CEJ. Cet accompagnement, mis en œuvre en partenariat avec les missions locales ou Pôle emploi, vise notamment à faciliter l'accès des jeunes au service civique en levant certains freins (culturels, territoriaux (quartiers QPV, milieux ruraux), accès aux personnes handicapées ou encore freins liés aux possibilités d'hébergement...) et à favoriser la confiance en soi et l'acquisition de compétences sociales par les jeunes.

Concrètement, en plus du socle qualité proposé à tous les volontaires en service civique, le programme prévoit des journées de découvertes métiers, un parcours de valorisation des compétences et des ateliers « vie quotidienne et insertion socioprofessionnelle ». La Ligue de l'enseignement ambitionne que plus de 500 jeunes bénéficient du parcours « Bouge ton avenir » d'ici la fin de l'année 2023 contribuant ainsi à l'objectif d'insertion durable dans l'emploi des jeunes visé par le CEJ.

## Prendre en compte la santé mentale des jeunes

Depuis la pandémie de Covid-19, la santé mentale de toute la population, et celle des enfants et des jeunes en particulier, constitue un sujet de préoccupation. Dès 2021, Santé publique France alertait sur une augmentation des passages aux urgences pour troubles de l'humeur, idées et/ou gestes suicidaires chez les 15 - 24 ans. En 2022, c'est la Défenseure des droits et son adjoint le Défenseur des enfants qui appelaient le Gouvernement à faire de la santé mentale des jeunes une priorité. Les jeunes réalisant un service civique pouvant être concernés au même titre que le reste de la population, la Ligue de l'enseignement a mis en place, en 2022, un partenariat avec Moka.care, spécialisée dans la santé mentale. La start-up a développé une solution qui aide les entreprises et organisations de toutes tailles à mieux prendre en charge la santé mentale de leurs effectifs. Concrètement, le partenariat conclu avec Moka.Care permet aux jeunes engagés et aux référents service civique du réseau de la Ligue de bénéficier d'une application proposant différents contenus dits « self care » : podcasts, médiations, auto-formation. Des entretiens avec des professionnels de santé (psychologues, sophrologues, coaches...) en présentiel ou à distance, sont également prévus, ainsi que des formations et groupes de parole adaptés aux spécificités de l'accompagnement de publics jeunes (gestion du stress, accompagnement en cas de difficultés...). À ce jour, près de 600 volontaires utilisent l'application de manière régulière (soit 10 % des effectifs).

## Accompagner les parcours des jeunes qui s'engagent

Pour inciter les jeunes militants et militantes à poursuivre leur engagement au sein de son réseau et les accompagner dans de futures responsabilités associatives, la Ligue est, pour la sixième année, membre du programme « Masterclass gouvernance et engagement » mené conjointement avec APF France handicap, la Croix-Rouge, Familles Rurales et AFM Téléthon. Ce parcours de formation, d'une durée d'un an, s'adresse aux bénévoles âgés de moins de 31 ans. Organisé sous forme d'ateliers, le parcours vise trois objectifs : la formation des jeunes, la construction d'une parole politique et la découverte des cinq associations. En 2022, 300 jeunes en ont bénéficié et ont ainsi participé à des séquences sur la connaissance du milieu associatif, la prise de parole en public, la construction d'un projet associatif, la gestion d'un budget ou encore la recherche de financements... À l'issue de la formation, les lauréats ont produit un plaidoyer sur la question des tiers-lieux en imaginant leur tiers-lieux idéal : sont-ils un espace de renouvellement de l'engagement citoyen ? Sont-ils réellement accessibles ? Quelle place pour les jeunes et pour le droit à l'erreur dans la mise en place des tiers-lieux ?

À l'assemblée générale de Metz, un groupe de jeunes ligueurs issus de différentes fédérations s'est mobilisé pour témoigner des enjeux et défis de leur engagement dans les instances. Lors de l'université de rentrée, leur atelier/débat « Les jeunes de la Ligue : pistes et débats pour un renouvellement générationnel » a donné lieu à de nombreux échanges.

Avec l'appui du centre confédéral, ils formuleront en 2023 des propositions pour faire vivre la place des ligueurs jeunes dans le réseau.

## La délicate relance du secteur de l'animation

Titulaire d'une habilitation nationale délivrée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la Ligue de l'enseignement est un organisme de formation au BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et au BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur). Actrice du tourisme social et organisatrice de séjours sur l'ensemble du territoire, notamment au sein de ses nombreux centres de vacances et de loisirs, elle accueille également la majorité des animateurs et animatrices qu'elle forme tout au long de l'année dans le cadre de leurs stages BAFA ou BAFD au sein de son réseau.

Chaque année, en complément des formations dispensées par son réseau en région, la Ligue organise une formation pour une centaine de formateurs et formatrices. Pensée comme un espace d'apprentissage collectif, d'innovation et d'expérimentation, cette formation vise à aller plus loin dans la réflexion autour des pédagogies, de la démarche de projet ou encore des publics accueillis au sein de la Ligue. En 2022, outre cette formation, le groupe de travail national a également organisé un rassemblement de référents et référentes départementaux afin d'impulser une dynamique de travail collectif, notamment autour de la production d'outils pédagogiques.

Si la formation à l'animation volontaire était un secteur en difficulté structurelle avant la pandémie, celle-ci a aggravé la situation entraînant une chute sensible du nombre de stagiaires formés au BAFA et au BAFD au cours de deux dernières années. Suite à l'interpellation des acteurs du secteur, l'État a organisé des Assises de l'animation, de décembre 2021 à février 2022 (lire p. 39), auxquelles la Ligue de l'enseignement a participé, en lien avec le Cnajep et aux côtés d'autres mouvements d'éducation populaire, de jeunesse et de tourisme social.



© Benoît Debuisser

## Des outils et formations pour accompagner le réseau

### Le pôle Engagement a conçu plusieurs outils :

- Une plateforme dédiée à l'accompagnement des volontaires en service civique ;
- Des outils de communication (infographies, dépliants, affiches...) présentant le service civique à la Ligue ;
- Un accès à la plateforme Moka.care proposant aux volontaires et aux référents des contenus autour de la santé mentale ainsi que des consultations gratuites avec un psychologue.

### En matière de formation, le pôle a mis en place :

- 10 journées dédiées à l'accueil des nouveaux référents service civique (prise en main du poste, cadre légal, gestion administrative, FOA...);
- Un parcours de formation inscrit au PNDC : accompagner des volontaires en difficulté, mettre en œuvre un service civique de qualité à la Ligue de l'enseignement... ;
- 10 temps d'échange entre référents service civique autour d'un sujet défini au préalable par les participants ;

- Un cycle de 10 formations courtes où là encore, le réseau a choisi un sujet en prise avec le service civique : accessibilité du dispositif, lien avec les associations affiliées...



## ACCOMPAGNER LES « RÉSEAU'LUTION » DES JEUNES

Fédération  
des Bouches-  
du-Rhône

Du collège au lycée, la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône accompagne et soutient les envies d'engagement des jeunes à travers différentes actions éducatives, dispositifs et séjours à l'image du Tour de France républicain qui vise à faire découvrir aux jeunes les institutions républicaines ainsi que les lieux et les personnalités qui font vivre la citoyenneté et la diversité culturelle de façon concrète. Accompagnés par la fédération 13 à court ou moyen terme, en fonction de leurs envies, les jeunes s'inscrivent ainsi dans un parcours citoyen intitulé « Réseau'lution Jeunes ».

À ce titre, en 2022, la fédération 13 a animé, un samedi après-midi par mois dans ses locaux, « l'Espace jeunes citoyens ». Ces temps permettent aux jeunes ayant pris part, ou non, aux dispositifs citoyens de la fédération de se rencontrer, d'échanger entre eux ainsi qu'avec des acteurs sociaux ou associatifs locaux. Il s'agit pour la Ligue 13 de les orienter, de les mettre en réseau et de les aider dans les démarches administratives, lorsqu'ils créent par exemple une Junior Association.

Les jeunes bénéficient également d'outils et de formations pour mener à bien leurs projets. Ils partagent aussi des moments ludiques et de loisirs pour favoriser la cohésion de groupe. En 2022, les jeunes pouvaient choisir de participer à un projet parmi

trois thématiques: la création collective d'un média participatif (avec la possibilité de se voir éditer par un grand journal national); la réalisation d'actions pour la protection de l'environnement ou de développement durable ou encore la participation à un programme d'échange et de solidarité internationale, en collaboration avec le centre social et maison pour tous Kléber.

En 2022, une centaine de jeunes a participé aux 12 rendez-vous mensuels de « l'Espace jeunes citoyens ». Le 18 février, au théâtre de l'œuvre à Marseille, un grand rassemblement festif sous le signe de l'engagement et de l'animation a réuni une centaine de participants autour d'activités ludiques, d'ateliers et d'une rencontre avec le Conseil municipal des jeunes de Strasbourg. Fin août, durant une semaine, 45 jeunes – issus principalement de quartiers prioritaires politique de la ville – ont participé à un Summer camp à Sommières. Ce séjour alternait des ateliers de méthodologie et de conduite de projets autour de diverses thématiques (art et culture, audiovisuel, environnement...) et des temps récréatifs où les jeunes ont fait l'expérience de la vie et du travail en collectif.

En 2023, l'Espace jeunes citoyens s'attellera à suivre la mise en œuvre des projets initiés durant le Summer camp, à organiser une nouvelle édition de celui-ci ainsi qu'une Journée de l'engagement prévue le 28 avril.



© Ligue de l'enseignement 13

### Juniors Associations

Membre fondatrice et assurant la présidence du Réseau national des Juniors Associations (RNJA), la Ligue de l'enseignement et ses partenaires offrent à des jeunes mineurs l'opportunité de vivre une expérience associative en toute autonomie. En 2022, le conseil d'administration du RNJA s'est largement renouvelé comptant, entre autres, huit nouveaux membres dans le collège des JA (moins de 18 ans) et trois dans celui des Parcours de l'engagement (moins de 25 ans). Cette

nouvelle équipe a pour ambition de valoriser la parole et les engagements des jeunes sur les problématiques explorées au sein des Juniors Associations. Ainsi, un projet sur le racisme et le sexisme et un autre sur l'écologie ont réuni 70 jeunes qui ont échangé et créé des outils à destination du réseau du RNJA. 100 autres jeunes engagés en JA ont expérimenté ces outils lors de l'assemblée générale du RNJA. 2022 a aussi été l'occasion de débiter un travail de diagnostic de territoire sur

l'engagement des jeunes en quartier politique de la ville avec sept structures relais départementales dont cinq fédérations de la Ligue l'enseignement. Une enquête sur les Juniors Associations basées en QPV a également été lancée. En 2022, 903 Juniors Associations ont été habilitées soit plus de 9 000 jeunes engagés. Sur le terrain, les JA sont accompagnées par un réseau de 111 relais départementaux, dont 80 % sont issus de la Ligue de l'enseignement.

## CHIFFRES CLÉS DU SERVICE CIVIQUE



**5 981**  
volontaires en 2022



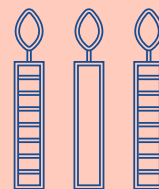
Dans plus de  
**2 000**  
associations ou collectivités  
de notre réseau



**61 %**  
de femmes

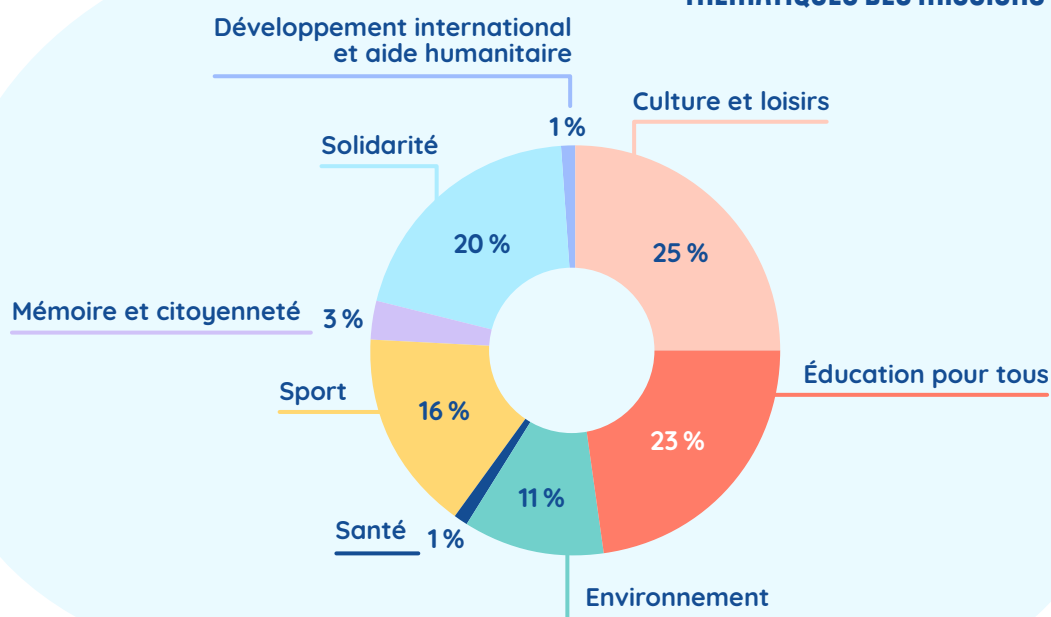


**39 %**  
d'hommes



Âge moyen :  
**22 ANS**

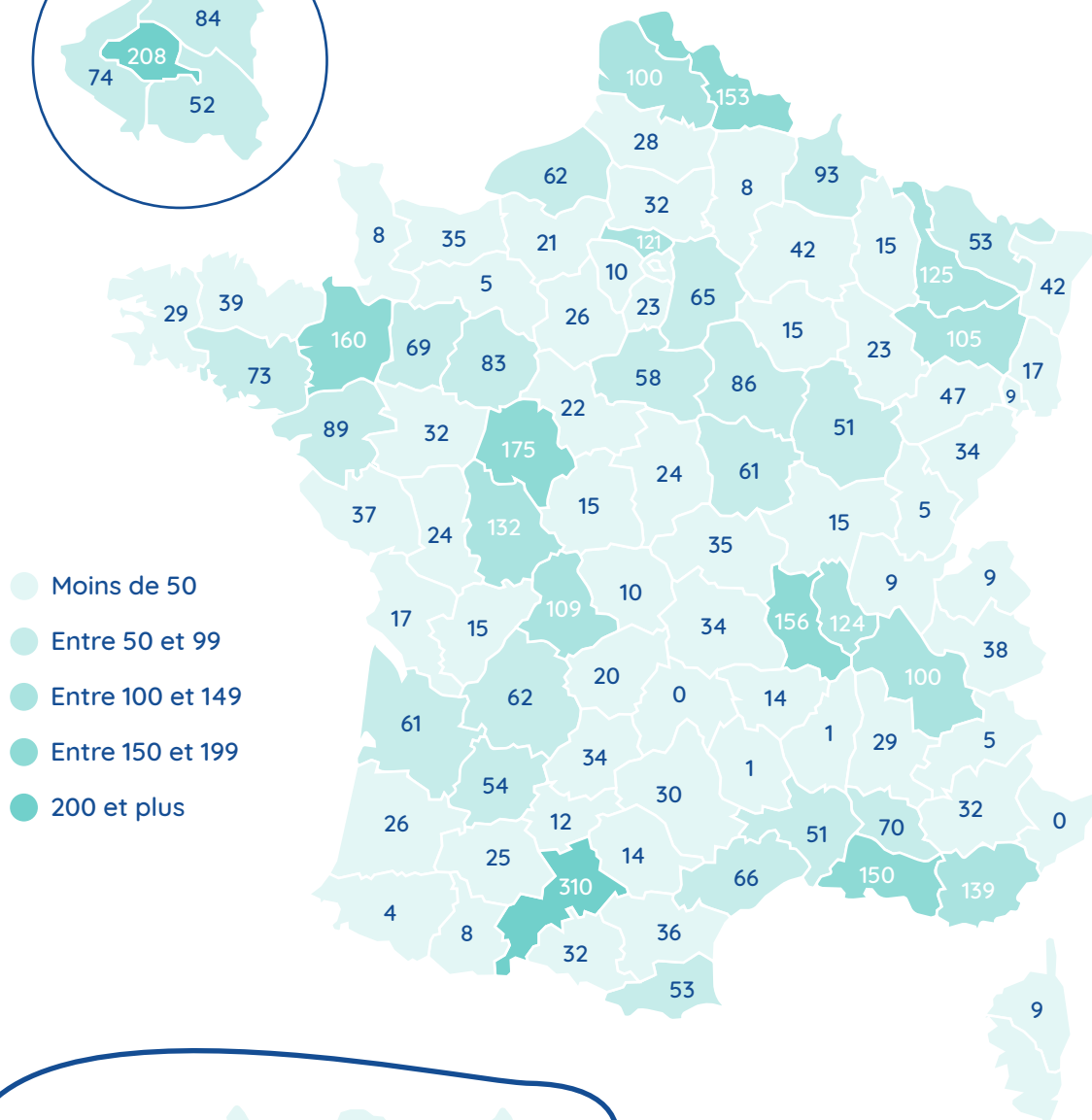
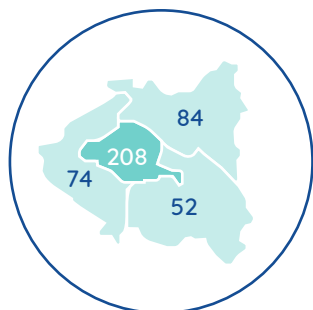
### THÉMATIQUES DES MISSIONS



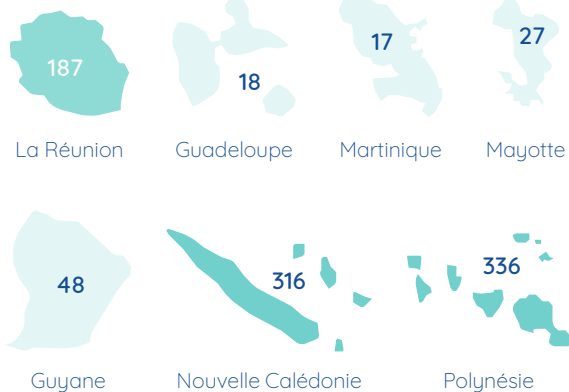
## 5 981 VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE ACCUEILLIS EN 2022



**14** volontariats franco-allemands (volontaires envoyés en Allemagne, dont le contrat est signé directement avec le centre confédéral).



- Moins de 50
- Entre 50 et 99
- Entre 100 et 149
- Entre 150 et 199
- 200 et plus



En 2022, 5 981 jeunes ont été accueillis dans plus de 2 000 associations ou collectivités affiliées à la Ligue de l'enseignement ou directement au sein de ses fédérations départementales. Les jeunes y expriment leur envie d'engagement, pour certains la découvrent, et y acquièrent des compétences transversales.

Source : pôle Engagement  
du centre confédéral - 2022.

# ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

À l'appui d'une feuille de route validée par le conseil d'administration, la Ligue de l'enseignement s'est attachée, en 2022, à préciser son orientation politique (fiche mandat) et sa déclinaison opérationnelle pour 2022-2023 afin de faire connaître son positionnement spécifique au sein de l'ESS compte tenu de sa dimension d'association d'éducation populaire et de mouvement d'idées.

Au modèle d'entrepreneuriat social que l'on peut retrouver dans le secteur de l'ESS, la Ligue de l'enseignement oppose un modèle mobilisant les valeurs de l'éducation populaire où l'activité économique sert les besoins sociaux de la population. Laboratoire d'innovation et de transformation sociale, l'ESS constitue aussi un secteur de développement pour un certain nombre d'activités importantes dans le projet émancipateur de la Ligue de l'enseignement : petite enfance, insertion, intégration, éducation spécialisée, dépendance...

En 2022, la Ligue de l'enseignement a poursuivi le travail engagé sur la culture de l'ESS au sein de son réseau. Cela s'est traduit par l'organisation d'échanges avec les fédérations départementales, par la valorisation de leurs actions et initiatives à des fins d'essaimage, par la centralisation de ressources sur un site national (via Framaligue), par la création d'une cartographie des actions menées par le réseau ou encore à travers des actions de formation. Un cycle de formations militantes ainsi que la rédaction d'un texte de référence font partie des chantiers de 2023.

## « Ligu'ESS » : des rencontres entre professionnels

Lancé fin 2021 par le groupe national, le cycle des « Rencontres Ligu'ESS » s'est poursuivi pour faciliter les échanges entre fédérations départementales et partenaires et lancer de nouvelles expérimentations dans les territoires. En 2022, les rencontres ont été organisées autour de quatre thématiques : les coopératives jeunesse de services et de jeunes majeurs ; les tiers-lieux ; la petite enfance ; et enfin les crèches et crèches à vocation d'insertion professionnelle. Chacune de ces rencontres était introduite par deux témoignages d'expérience du réseau (fédération, union régionale ou Ufolep).

## LANCEMENT D'UNE COOPÉRATIVE DE JEUNES MAJEURS À LILLE

Fédération du Nord

Une coopérative de jeunes majeurs (CJM) est un dispositif innovant d'insertion sociale et professionnelle regroupant des jeunes de 18 à 30 ans souhaitant créer leur propre entreprise coopérative pour développer une activité économique de leur choix durant généralement 3 à 6 mois. Piloté par un comité local regroupant plusieurs acteurs du territoire, ce type de projet d'éducation populaire entremêle expérience pratique de l'économie sociale et solidaire (ESS) et formation à l'entrepreneuriat coopératif. Il permet ainsi aux jeunes d'acquérir des compétences professionnelles, de prendre des responsabilités et des initiatives, de travailler en équipe, et de découvrir et faire vivre les valeurs de l'ESS.

âgés de 17 à 22 ans, dont sept étaient issus d'un quartier politique de la ville (QPV). Ensemble, ils ont bénéficié d'échanges avec huit acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire et ont participé à 24 ateliers sur l'insertion professionnelle, le développement personnel, et des actions et expressions citoyennes.

Au total, ces jeunes ont mis en place 10 prestations auprès de divers publics : des activités de jardinage auprès de particuliers et d'associations ; une opération de sensibilisation et de ramassage de déchets lors du festival Green Team ; ou encore un projet bénévole autour du sport et du vivre ensemble au sein d'un quartier qui a bénéficié à 132 enfants dans trois accueils de loisirs. Dans le cadre de ces actions éphémères, la coopérative de jeunes majeurs a généré un chiffre d'affaires de plus de 3 500 €.

D'avril à novembre 2022, la CJM lancée par la Ligue de l'enseignement du Nord a accueilli 13 jeunes



## Sensibiliser et éduquer à l'ESS

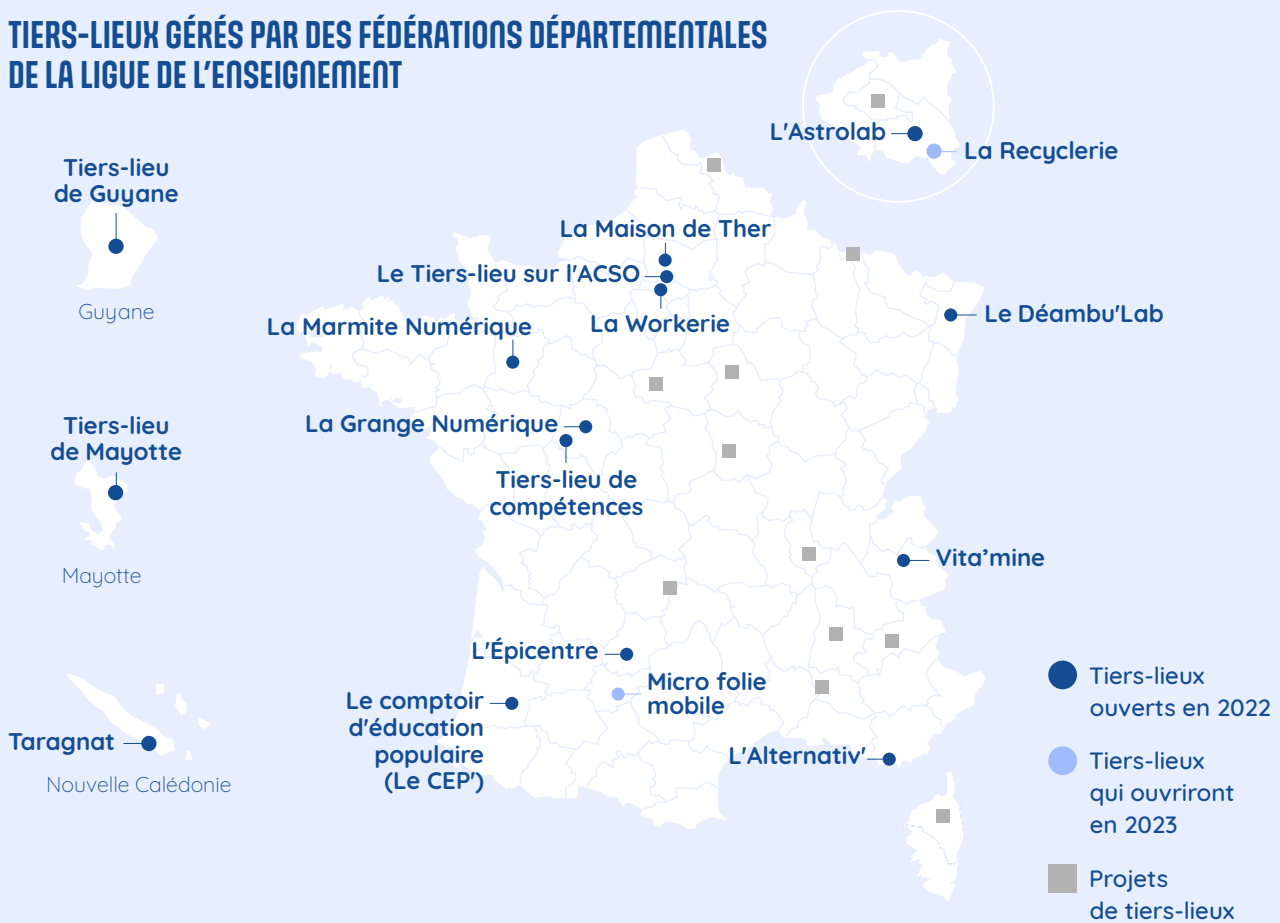
En 2022, pour répondre à un besoin d'outillage, de mutualisation et de formation de la part du réseau, un travail a été engagé pour sensibiliser à l'ESS et un groupe de travail créé pour l'occasion en juin. De nombreuses fédérations interviennent, en effet, dans différents cadres pour promouvoir le « fait associatif », que ce soit à l'école à l'occasion de la Semaine de l'ESS à l'école ou à travers d'autres initiatives. En 2022, la Ligue s'est lancée dans la production d'une exposition destinée aux jeunes (à partir de 16 ans) : « L'ESS c'est quoi? », qui sera accompagnée d'un livret pédagogique et d'outils. Elle a également mutualisé, au sein du réseau, le serious game Villag'ESS, produit par la Chambre régionale de l'ESS Normandie, auquel la Ligue de l'enseignement de Normandie a contribué. Villag'ESS permet d'introduire, auprès des jeunes (à partir de 14 ans), les notions clés de l'ESS.

## L'émergence des tiers-lieux

Sous la dénomination « tiers-lieux », de multiples espaces et initiatives sont développés par les fédérations départementales et unions régionales : espaces de coworking, atelier partagé, fablab, microfolie, garage solidaire... Tous ces espaces ont pour « commun » de mettre en actes l'intelligence collective et le lien social initiés par des habitants et des citoyens. En 2022, le réseau de la Ligue en comptait 15 en fonctionnement et une vingtaine d'autres au stade de projet. Une enquête menée en 2022 auprès des fédérations départementales et unions régionales a permis de dresser un état des lieux exhaustif pour rendre compte de la richesse et de la diversité des actions menées au sein des territoires mais également d'identifier les besoins en matière de formation et d'accompagnement sur ce sujet. Pour y répondre, une formation de deux jours a été inscrite au plan national de développement des compétences : « Comment créer un

tiers-lieu sur son territoire? », qui a réuni une dizaine de participants en juin 2022. Un espace « Projets tiers-lieux » au sein du centre de ressources ESS sur Framaligue a également été créé afin de valoriser les projets existants au sein du réseau et mettre à disposition des ressources. Enfin, des échanges ont été engagés avec l'association nationale des tiers-lieux - espace de dialogue et de construction collective qui porte les priorités du mouvement des tiers-lieux - afin d'envisager des projets en commun.

### TIERS-LIEUX GÉRÉS PAR DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



Source : cartographie réalisée à partir d'une enquête menée en 2022 au sein du réseau par le pôle ESS, solidarité et action sociale du centre confédéral.

## UNE FORTE DYNAMIQUE DE TIERS-LIEUX EN OUTRE-MER

### Fédérations de Guyane, de Mayotte et de Nouvelle Calédonie

Hébergé dans les locaux de la fédération 976 à Cavani Mamoudzou, le tiers-lieu numérique et culturel de Mayotte se veut un espace de lien social, d'émancipation et d'initiatives collectives qui s'adresse à tous les publics, en particulier les personnes éloignées des outils numériques ou touchées par l'illectronisme. Ouvert depuis un an, le tiers-lieu propose déjà aux habitants des animations ludiques, pour toutes et tous, telles que des jeux collaboratifs et des projections débats. Reconnu comme « Fabrique des territoires » et bénéficiant du soutien de l'ANCT, le tiers-lieu dispense également des formations aux outils numériques, au brevet informatique et internet (B2I), des animations d'éducation aux médias et à l'information, anime un projet créatif numérique autour de la tenue d'un journal de quartier, et aide également les usagers dans leurs recherches d'emploi. En Guyane, depuis octobre 2021, la Ligue de l'enseignement, soutenue par la Préfecture et la ville de Cayenne, anime un tiers-lieu au bénéfice des pu-

blics immigrés. Des activités de type écrivain public leur sont proposées pour les aider dans la rédaction et la compréhension des documents administratifs et du quotidien. Des activités culturelles sont également organisées comme des repas pour tous, l'opération nationale de sensibilisation à la langue française du ministère de la Culture « Dis-moi dix mots » ou encore la sensibilisation aux valeurs de la République.

Du côté de Nouméa, dans les locaux de la Ligue de l'enseignement de Nouvelle Calédonie, le tiers-lieu Taragnat ouvre ses portes aux associations (affiliées ou non), aux stagiaires des formations Bafa/BAFD, aux stagiaires de la formation professionnelle, aux volontaires et tuteurs du service civique, ainsi qu'au public souhaitant participer aux activités culturelles et numériques et aux manifestations mises en place par la Ligue. La fédération a pour projet d'ouvrir un deuxième tiers-lieu autour du tourisme et de la restauration.



# ACTION SOCIALE

**Engagée de longue date dans la lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'inégalité, dans les quartiers comme dans tous les territoires, la Ligue de l'enseignement défend et fait vivre une conception inclusive et bienveillante de la société. S'inscrire dans l'action sociale, c'est agir concrètement auprès des plus fragiles de façon pérenne, en particulier dans un contexte d'aggravation massive des inégalités, renforcée par la crise sanitaire et depuis peu par l'inflation qui touche le pays.**

Au quotidien, la Ligue de l'enseignement développe, dans les territoires, des expériences innovantes et singulières en direction des populations en difficulté sociale, en mobilisant les principes émancipateurs de l'éducation populaire dans les champs de l'éducation, des arts et de la culture, des loisirs et du sport pour tous.

Le centre confédéral souhaite ainsi valoriser les initiatives des fédérations départementales et des associations affiliées et favoriser les échanges de pratiques, les transferts d'expériences qu'il s'agisse d'interventions dans le secteur du médico-social mais plus largement tout ce qui touche à la médiation et à l'animation de la vie sociale. En 2022, le centre confédéral s'est également attaché à proposer, aux acteurs de son réseau, un accompagnement renforcé.

## Poursuivre la dynamique engagée autour de l'action sociale

Grâce à la mission nationale déléguée à l'animation de la vie sociale, créée en 2020, et aux apports du groupe de travail national rassemblant une dizaine de fédérations départementales, la dynamique d'échanges et de développement de projets a pu se poursuivre en 2022. Une formation inscrite au plan national de développement des compétences – « Créer, développer et gérer un équipement d'animation de la vie sociale » – a réuni une quinzaine de participants sur trois jours lors du premier semestre 2022. Le groupe de travail s'est également lancé, en juin, dans l'élaboration d'un texte de référence sur l'animation de la vie sociale et propose, depuis octobre 2022, un cycle de rencontres professionnelles qui prévoit, pour chaque rendez-vous, des interventions des fédérations et de partenaires comme les CAF.

Organisées tous les deux mois, ces rencontres ont permis d'aborder des questions très concrètes : gestion d'un équipement d'animation de la vie sociale ; rôle du poste de « référent famille » ; ou encore à quoi sert la prestation de service jeunes « PS jeunes » délivrée par la CAF. Pour compléter ces rencontres professionnelles, un espace de ressources numérique sur Framaligue a été lancé pour accompagner le réseau.

En 2022, la mission nationale déléguée, aux côtés de fédérations dites expertes de l'animation de la vie sociale et gestionnaires d'équipements, a accompagné quatre fédérations sur cette thématique. À ce titre, la fédération d'Indre-et-Loire a accueilli celle des Landes au sein de son centre social Équinoxe pour une visite des lieux et pour l'accompagner dans son futur projet de gestion d'un centre social.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la Ligue, en tant qu'actrice de l'animation de la vie sociale, a entretenu un dialogue de partenariat avec la Cnaf qui est notamment intervenue à l'occasion d'une rencontre professionnelle sur la prestation de service jeunes auprès du réseau de la Ligue.

## Renforcer le secteur du handicap

Favoriser la mixité sociale dans le cadre des séjours et colonies de vacances en accueillant des enfants et jeunes porteurs de handicaps ; proposer des pratiques sportives inclusives par l'Usep et l'Ufolep ; gérer des structures médico-éducatives ; accompagner les équipes d'animation et organisateurs d'accueils collectifs de mineurs dans leurs pratiques d'inclusion ; être référencée « pôle ressources handicap » dans son département ; participer à des événements

nationaux comme la Semaine du handicap ou des manifestations « maison » à l'image du festival d'art accessible « Hors Jeu / En jeu » organisé par la Ligue de la Gironde... depuis de nombreuses années, les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement sont fortement investies dans le champ de l'inclusion et du handicap. Afin de valoriser et renforcer le développement de ce secteur, le centre confédéral a lancé, en 2022, un groupe national « Inclusion et handicap » qui a rassemblé, dès sa première réunion, une trentaine d'acteurs et actrices du réseau (fédérations, unions régionales et secteurs sportifs). La création de ce groupe fait plus particulièrement suite à une demande du réseau formulée lors du congrès de Metz de 2021. Une enquête lancée en décembre 2022 permettra d'établir un état des lieux précis des actions menées au sein du réseau et d'identifier les besoins d'accompagnement et de formation.

## TROIS FÉDÉRATIONS ACTRICES DE LA MÉDIATION SOCIALE ET SANTÉ AU SEIN DE RÉSIDENCES ADOMA

**Fédérations  
des Yvelines,  
de la Seine-et-  
Marne et des  
Hauts-de-Seine**

En Île-de-France, trois fédérations départementales de la Ligue – Yvelines, Seine-et-Marne et Hauts-de-Seine – animent depuis plusieurs années, au sein de foyers Adoma de la région, des actions de médiation sociale et de santé auprès des résidents. Cette démarche s'inscrit dans le Plan proximité autonomie de l'avancée en âge (2P3A)<sup>1</sup> qui identifie les personnes âgées en situation de fragilité pour les accompagner dans leur accès aux droits, aux soins et à l'action sociale. Il s'agit en particulier de répondre au besoin spécifique d'accompagnement de la population de ces foyers parfois confrontée à des difficultés cumulatives : isolement, faibles ressources, problèmes de santé et en parallèle méconnaissance des structures médico-sociales, obstacles linguistiques...

Les équipes des trois fédérations de la Ligue proposent donc des activités au sein même des foyers et aussi hors les murs, afin de créer du lien entre les habitants des différents foyers.

Concrètement, les médiateurs animent au sein des structures (une trentaine en tout) des permanences d'accueil où ils reçoivent individuellement les résidents afin de les accompagner dans leurs démarches administratives du quotidien : accès aux droits, accès à la santé, emploi, logement... Ils travaillent en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, vers lesquels ils orientent les résidents en fonction des pro-

blématiques repérées. Des comités de suivi sont organisés chaque trimestre, en présence des équipes Adoma (responsables de résidence, responsables d'insertion sociale...) et des travailleurs sociaux du territoire concerné, afin de créer une dynamique partenariale autour des situations complexes rencontrées par certains résidents. Les médiateurs organisent également des actions collectives, visant à maintenir le lien social entre les résidents et favoriser la solidarité, le vivre ensemble, l'accès à la santé par le biais d'actions de prévention ou encore l'accès à la culture et l'ouverture vers l'extérieur. Ces actions collectives – cafés, forum santé, repas partagé, dépistage de cancers, sortie culturelle... – s'appuient sur l'intervention de partenaires issus d'associations et de collectivités en fonction des thématiques abordées, des besoins identifiés et des attentes des résidents.

Les trois fédérations départementales poursuivent leurs actions au sein des foyers Adoma jusqu'en 2025 après avoir remporté un appel d'offres en 2022.

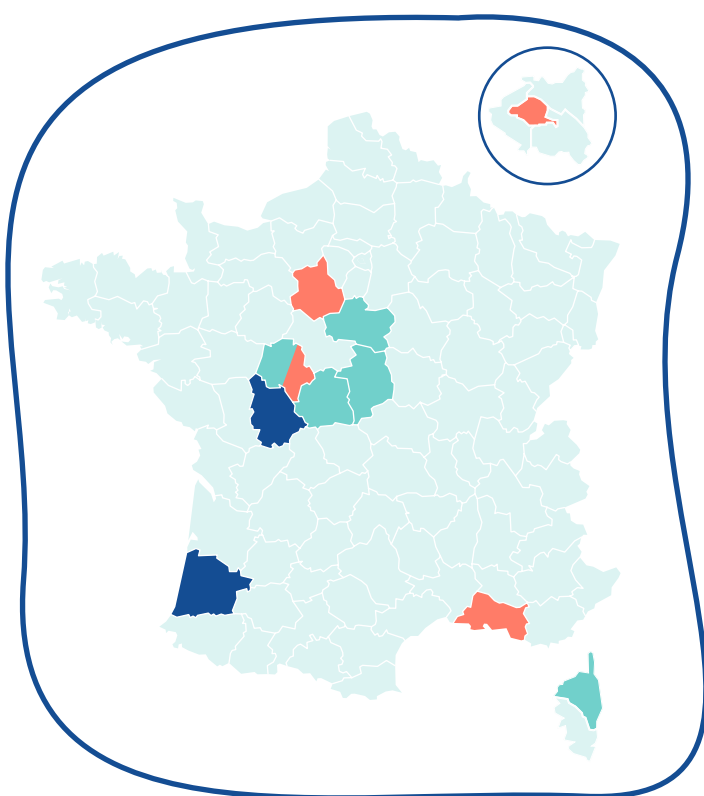
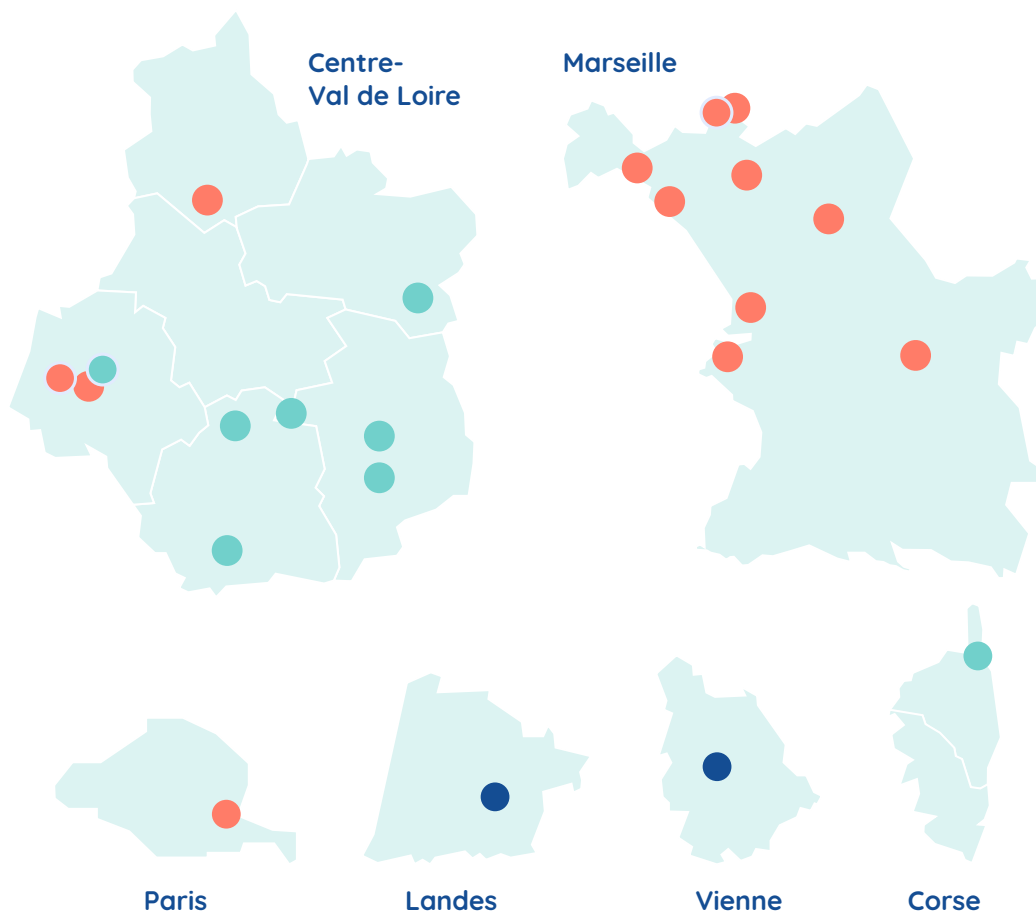
Pour aller plus loin : reportage « Je vis mon foyer : la médiation santé et sociale en résidence Adoma » sur : [www.laligue.media](http://www.laligue.media)



© in:Expeditions

1. Dans le cadre de ce plan, le ministère de l'Intérieur soutient financièrement, depuis quatre ans, la démarche des fédérations de la Ligue.

## CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE GÉRÉS PAR LES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES DE LA LIGUE



● Centre social / Maison pour tous

● Espace de vie sociale

● Mission d'accompagnement menée par la fédération départementale

Source : cartographie réalisée à partir d'une enquête menée en 2022 au sein du réseau par le pôle ESS, solidarité et action sociale du centre confédéral.

## POUR UNE RÉELLE INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Union régionale de Normandie



© D.A.Re André Bodereau

Depuis janvier 2021, la Ligue de l'enseignement de Normandie gère le Dispositif d'accompagnement et de ressources médico-social André Bodereau (D.A.Re). Le dispositif bénéficie à 180 jeunes âgés de 0 à 20 ans présentant des difficultés de développement. Il est composé de deux équipements : un Institut médico-éducatif (IME) et un Service d'éducation spéciale et de soin à domicile (Sessad), basés respectivement à Fleury-sur-Orne et à Caen.

Le projet porté par le D.A.Re André Bodereau vise à dépasser le principe d'intégration en défendant une société totalement inclusive, où l'accompagnement médico-social dont ont besoin les personnes atteintes de handicap leur permette de vivre pleinement au sein de la société. L'établissement s'emploie ainsi à ce que la société change son regard sur les personnes en situation de handicap pour les considérer comme des personnes et des citoyens à part entière. L'accompagnement qu'il propose ne s'adresse donc pas uniquement à ces personnes mais, plus largement, aux différentes composantes de leur environnement.

À travers ce dispositif, l'IME et le Sessad fonctionnent en plateforme pour répondre au plus près des besoins des enfants et des jeunes. Cette synergie est rendue possible grâce à une autori-

sation délivrée par l'Agence régionale de santé (ARS) qui soutient le projet. Sur le terrain, le D.A.Re s'appuie sur un autre partenaire, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui identifie les personnes pouvant intégrer le dispositif. Concrètement, le D.A.Re se décompose en plusieurs plateformes selon les tranches d'âges : 0-11 ans, 12-15 ans, + 16 ans et une plateforme dédiée aux ateliers techniques d'insertion professionnelle (PATIP). Chaque plateforme dispose de sa propre équipe réunissant des éducateurs et éducatrices, des psychologues, des professionnels de santé, des arthérapeutes... qui accompagnent les enfants et les jeunes hébergés dans les deux établissements. Outre ces deux sites, le D.A.Re propose également, à certains jeunes, un parcours résidentiel leur permettant de faire l'expérience de l'autonomie dans des hébergements extérieurs.

Pour compléter cet accompagnement au quotidien, le site internet du D.A.Re met à disposition un espace de ressources et de conseils pour aider les enfants et les jeunes adultes aux besoins spécifiques. Cet espace regroupe notamment des fiches pédagogiques (enfants et écrans) et des fiches Falc (Facile à lire et à comprendre) sur différents sujets : vie quotidienne, accès à la culture, aux vacances et aux loisirs, formuler une demande MDPH...

## METTRE EN SYNERGIE LES ACTEURS D'UN TERRITOIRE AU BÉNÉFICE DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Fédération de la Haute-Saône

En mai 2022, le Département de Haute-Saône a confié à la Ligue de l'enseignement 70 la mise en œuvre du dispositif « PARH70 - le Passage » basé à Noidans-lès-Vesoul. Ce Pôle d'appui et de ressources handicap vise à accueillir, accompagner et mettre en lien les familles ayant un enfant en situation de handicap avec les structures spécialisées. Plus largement, le dispositif ambitionne de faire accepter le handicap au sein de la société, en particulier auprès des nouvelles générations. La Haute-Saône compte 1400 élèves atteints de handicap, un chiffre qui a considérablement augmenté en 10 ans. Pour les accompagner au mieux, il faut donc mobiliser de multiples partenaires et faire le lien entre différents domaines marquant la vie des jeunes : santé, école, loisirs... L'école mais aussi les activités périscolaires et extrascolaires doivent ainsi être inclusives. Le PARH70, avec le soutien de nombreux partenaires - Région, Département, Caisse d'allocation familiale, Agence régionale de santé,

MDPH70, MSA, Éducation nationale... - garantit cette synergie entre les différents acteurs. En premier lieu, il assure une mission d'information et d'accompagnement auprès des familles, dans leur recherche de solutions de modes d'accueil : petite enfance, sur les temps péri et extrascolaires (de loisirs ou de vacances).auprès des lieux d'accueil - Établissements d'accueil du jeune enfant, Maisons d'assistantes maternelles, Accueils collectifs de mineurs, Accueils de loisirs sans hébergement... -, il propose un appui technique et une expertise (sensibiliser, former...) pour les accompagner dans la préparation et la mise en œuvre de l'accueil effectif des enfants ou des jeunes en situation de handicap.

Outre ces deux missions principales, le PARH70 met également en œuvre des actions de sensibilisation sur le territoire (campagne d'information, mise à disposition de malles pédagogiques...) ou encore des actions de formation à destination des organisateurs et/ou des équipes d'encadrement.

# SPORT SCOLAIRE - USEP

**L'atténuation de l'épidémie de Covid-19 a permis à l'Usep de relancer pleinement ses activités en 2021-2022. Les opérations nationales ont retrouvé leur niveau de participation habituel et l'Usep s'est appuyée sur le rayonnement intact de son P'tit Tour pour contribuer à la réalisation de l'objectif ministériel de 200 000 attestations du Savoir Rouler à Vélo décernées fin 2022 aux enfants de 6 à 11 ans.**

Le premier volet de l'opération nationale « À l'Usep, la maternelle entre en jeu ! », consacré de janvier à mars aux jeux d'opposition, a été contrarié par une résurgence hivernale du Covid-19. Épisode vite compensé par l'engouement pour les activités d'orientation proposées d'avril à juin : au total, 40 comités Usep ont organisé 279 rencontres réunissant 26 000 enfants de petite, moyenne et grande sections de maternelle.

Les deux grands autres rendez-vous du printemps ont prolongé cette dynamique : de mars à juin, « À l'Usep, l'athlète se VIE ! » a mis en mouvement et sensibilisé à leur capital-santé 42 500 enfants lors des 304 rencontres organisées par 44 comités. Parallèlement, en mai-juin, 60 000 enfants de la maternelle au CM2 ont expérimenté les mobilités douces lors du P'tit Tour, à pied (pour les plus petits) et à vélo (pour les plus grands) sur 476 étapes impliquant plus de 1 350 associations dans 68 départements.

## 65 000 enfants formés au Savoir Rouler à Vélo depuis 2019

Le P'tit Tour demeure pour de nombreux comités le principal point d'appui du Savoir Rouler à Vélo, en permettant de valider les apprentissages des enfants sur des voies ouvertes à la circulation. Fin 2022, l'Usep avait ainsi formé près de 65 000 enfants, soit 32 % des 200 000 attestations délivrées par les 18 associations et fédérations partenaires de ce dispositif piloté par le ministère des Sports.

Libérée des contraintes sanitaires, la dynamique 2024 a également pris toute son ampleur, soutenue par les trois événements clés impliquant la quasi-totalité des comités Usep que sont la Semaine olympique et paralympique en janvier-février (113 268 enfants), la Journée olympique du 23 juin (84 312 enfants)

et la Journée nationale du sport scolaire de septembre (86 899 enfants). Parallèlement, fin juin, près de 2 400 écoles Usep étaient labélisées Génération 2024. La thématique commune sur l'inclusion a également permis de rappeler comment l'Usep adapte depuis quinze ans ses rencontres sportives pour que chaque enfant puisse y participer avec ses camarades, quelles que soient leurs singularités.

Parmi les partenariats conclus avec les fédérations sportives, celui avec la Fédération française de voile s'est traduit, en septembre, par un séminaire visant à développer la voile scolaire, en lien avec la participation des classes à une course virtuelle (479 bateaux Usep dans la Route du Rhum en novembre) et l'intronisation du navigateur Paul Meilhat parmi les « parrains et marraines » nationaux de la fédération. L'opération « 1 école, 1 table » initiée avec le tennis de table a de son côté permis de doter 40 écoles Usep d'une table extérieure : une façon concrète de favoriser les « 30 minutes d'activité physique quotidienne » en incitant les enfants à se dépenser de façon autonome lors des récréations. Autre partenariat visant plus particulièrement à développer l'activité physique et la réussite scolaire dans les quartiers politiques de la ville : fin juin 2022, 26 comités Usep étaient engagés dans les Cités éducatives.

Enfin, l'année 2022 s'est achevée avec la 3<sup>e</sup> édition de l'opération laïcité, du 21 novembre au 11 décembre (22 114 enfants en temps scolaire et 4 569 hors temps scolaire). Lancée au lendemain de l'assassinat du professeur Samuel Paty pour promouvoir les valeurs du vivre ensemble à l'école, l'opération s'est attachée, en 2022, à mettre en avant celle de la « liberté ».

## Jérôme Vandenabeele, nouveau directeur national de l'Usep

Agrégé d'EPS et principal de collège à Lille après avoir occupé pendant neuf ans plusieurs postes de direction, Jérôme Vandenabeele, 49 ans, est le nouveau directeur national de l'Usep. Il a succédé, début septembre, à Benoît Lasnier, nommé inspecteur pédagogique régional (IA-IPR). Ex-joueur de volley-ball de Nationale 3, Jérôme Vandenabeele avait eu un premier aperçu de l'Usep en encadrant bénévolement la Ronde cycliste du Lot-et-Garonne, déclinaison locale du P'tit Tour à vélo à laquelle participait la classe de sa fille. Il a également été formateur en EPS pour le premier et le second degré, en IUFM et en Espé, à Arras puis en Guadeloupe.



### CHIFFRES CLÉS USEP

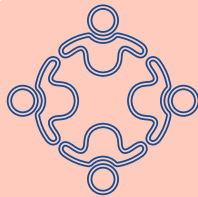


**604 590**  
enfants

(dont 20,5 %  
en maternelle)



**33 676**  
licenciés adultes



**6 953**  
associations locales

### DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET INCLUSIVES EN ÉTÉ

Fédération  
du Rhône

Du 11 au 30 juillet 2022, l'Usep Rhône et Métropole de Lyon a participé, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, au dispositif « vacances sportives » proposées par la Métropole de Lyon. Ce programme organise des activités sportives variées et gratuites à destination de tous les jeunes de moins de 18 ans qui peuvent soit s'inscrire de manière individuelle, soit par l'intermédiaire des structures, MJC, centres sociaux... qu'ils fréquentent habituellement sur le territoire de la Métropole et du département du Rhône. La programmation de ce dispositif prévoit des jeux sportifs et la découverte des pratiques handisport.

L'équipe de l'Usep, aidée de volontaires en service civique, était présente sur deux sites, au parc de Lacroix-Laval et au parc de Parilly où les enfants étaient accueillis par groupes de 20. Ils ont ainsi profité d'initiations aux arts du cirque, aux jeux athlétiques, mais également au cécifoot et à la boccia, une adaptation de la pétanque où les participants sont assis dans un fauteuil. Une pratique qui permet de les faire s'interroger sur le handicap et d'associer à ces échanges leurs parents présents durant les activités.

En proposant de telles activités, le dispositif met également en valeur les associations sportives participantes comme l'Usep Rhône et Métropole de Lyon qui partagent les valeurs de respect et de solidarité.





# SPORT POUR TOUS = UFOLEP

## Le PSF, pierre angulaire de la mandature 2021-2024

Voté en 2021, le Projet Sportif Fédéral (PSF) constitue le document de référence qui guide les actions et les engagements de l'Ufolep jusqu'en 2024. Aussi appelé Contrat de développement, il expose la vision de la fédération et ses ambitions pour développer un sport citoyen toujours plus inclusif et accessible au plus grand nombre. Il détaille les fondamentaux de la politique sportive de l'Ufolep et leur traduction opérationnelle autour de sept priorités parmi lesquelles le développement du multisport et la vitalité de la vie associative.

## Une reprise effective de l'activité

Les signes de reprise observés en 2021 se sont confirmés en 2022 permettant à l'Ufolep de retrouver ses effectifs d'avant la crise du Covid enregistrant près de 274 000 adhérents, tous âges confondus et plus de 7 000 associations. Pour y parvenir, l'Ufolep a su mobiliser plusieurs leviers comme son plan de relance, ses formations, ses dispositifs, ses opérations « découverte » et « marrainage » et le dispositif Pass'sport. L'opération « découverte », lancée en janvier puis en juin 2022, a permis aux associations affiliées de proposer des initiations ou des séances d'essai afin d'encourager le public à prendre ou reprendre une activité sportive. De son côté, l'opération marrainage a séduit une quarantaine de nouvelles associations. Quant au Pass'sport, dispositif gouvernemental visant à soutenir le secteur sportif associatif et encourageant les jeunes à s'inscrire dans un club, il a bénéficié à près de 30 000 jeunes adhérents de l'Ufolep, en grande majorité des filles, par la prise en charge de leur cotisation.

## Le développement du multisport

Depuis plusieurs années, l'Ufolep a fait du multisport sa spécialité qu'elle développe à travers de nombreux dispositifs mêlant sport et éducation – écoles multisports, Ufo Baby (habilités motrices), Kid Bike, Ensemble à vélo... – ou des dispositifs à

dimension sociale comme les tournées Playa Tour (événement sportif et culturel itinérant organisé l'été), l'Ufostreet (animations autour des sports et cultures urbaines) ou encore Toutes sportives. Pour ce dispositif, qui s'adresse à des femmes éloignées de la pratique sportive, l'approche multisport vise à redonner du sens à l'effort et surtout du plaisir de façon adaptée en fonction des capacités et aptitudes de chacune.

Souhaitant renforcer sa contribution aux politiques publiques en matière de sport, l'Ufolep a candidaté auprès de l'Agence nationale du sport (ANS) pour participer au Plan « 5 000 terrains de sport ». Lancé en 2021 pour corriger les inégalités sociales et territoriales d'accès au sport, ce plan vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024 et dont le déploiement a été confié à l'ANS. Pour répondre à cette ambition, l'Ufolep a notamment proposé cinq kits d'équipements sportifs mobiles, gonflables ou démontables, sur le modèle des structures utilisées lors des animations Playa Tour ou Ufostreet.

## Des collaborations fructueuses inscrites dans le temps

Plusieurs partenariats structurants ont été célébrés au cours de l'année 2022. Le 20 septembre, alors que le gouvernement mettait à l'honneur les quatre ans

du Plan Vélo, la Première ministre Élisabeth Borne et la ministre des Sport Amélie Oudéa-Castéra ont invité l'Ufolep à faire une démonstration du dispositif Savoir Rouler à Vélo, dans la cour de Matignon, avec une quarantaine d'enfants.

Dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques par Paris en 2024, l'Ufolep est labellisée « Terre de jeux 2024 ». Elle fait ainsi partie des organisations et collectivités partenaires de l'événement qui offre de belles opportunités de promouvoir et de mettre le sport citoyen sur le devant de la scène. C'est dans cette dynamique que début juin à Paris, l'Ufolep a réuni une soixantaine de jeunes en service civique « Génération 2024 » à l'occasion d'un week-end « inspiration » en présence de représentants de l'Agence du service civique, du CNOSF et du Comité d'organisation des Jeux olympiques (Cojo)<sup>1</sup>. Au-delà de ces partenariats, l'Ufolep a entretenu d'autres collaborations avec ses partenaires de premier ordre tels que l'Agence nationale du sport, l'Agence nationale des chèques vacances, la fondation Alice Milliat ou encore la Fédération nationale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFFS). À noter également que l'Ufolep a fêté 10 années de formation aux gestes des premiers secours lors d'une formation PSC1 réunissant 160 personnes de son réseau les 6 et 7 avril.

## PROMOUVOIR LE SAVOIR ROULER À VÉLO

### Fédération de la Creuse

Le 4 février à Guéret, dans le département de la Creuse, la ministre déléguée chargée des Sports s'est rendue dans le cadre de sa visite officielle Paris 2024 à une séance d'apprentissage du dispositif « Savoir rouler à vélo ». Celle-ci était organisée par le comité départemental Ufolep de la Creuse à destination des bénéficiaires de l'Institut médico-éducatif de Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés) dont la ministre est marraine pour obtenir le label Génération 2024. À cette occasion, l'Ufolep 23

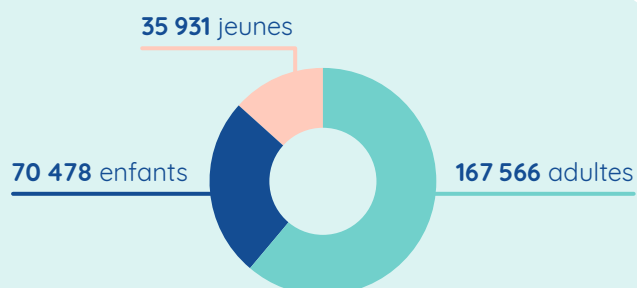

a présenté sa démarche « Ensemble à vélo » centrée sur l'apprentissage du vélo ou « la remise en selle » quels que soient les publics. Le comité Ufolep 23 milite en effet pour un sport véritablement inclusif et accessible à tous, en s'adressant aux personnes éloignées culturellement et socialement de la pratique sportive en général, et de l'activité vélo en particulier. Le dispositif « Ensemble à vélo » consiste en l'acquisition de savoirs et de compétences spécifiques comme l'équilibre, le code de la route, l'endurance, la maniabilité, la motricité et le respect des trajectoires.

1. Pendant six mois, ces jeunes issus des territoires prioritaires ont bénéficié de formations dans le cadre d'un parcours d'engagement afin de devenir des ambassadeurs et des ambassadrices des nouveaux sports inscrits aux Jeux olympiques de Paris 2024.


## CHIFFRES CLÉS UFOLEP



**273 975**  
adhérents

**53 %**  
de femmes



**47 %**  
d'hommes



**7 107**  
associations



Le Pass'sport  
a bénéficié à  
**29 174**  
jeunes



**21 369**  
filles



**7 805**  
garçons



**2 434**  
sessions PSC1 dispensées  
par 84 comités Ufolep agréés

# VACANCES, SÉJOURS ET LOISIRS ÉDUCATIFS

Actrice historique majeure du tourisme social, la Ligue de l'enseignement constitue le premier réseau associatif de vacances, de séjours scolaires et de loisirs éducatifs. Après deux années particulièrement difficiles dues à la crise Covid, la Ligue a pu relancer son activité en 2022 et accueillir, dans des conditions quasi normales, familles, enfants et adolescents.

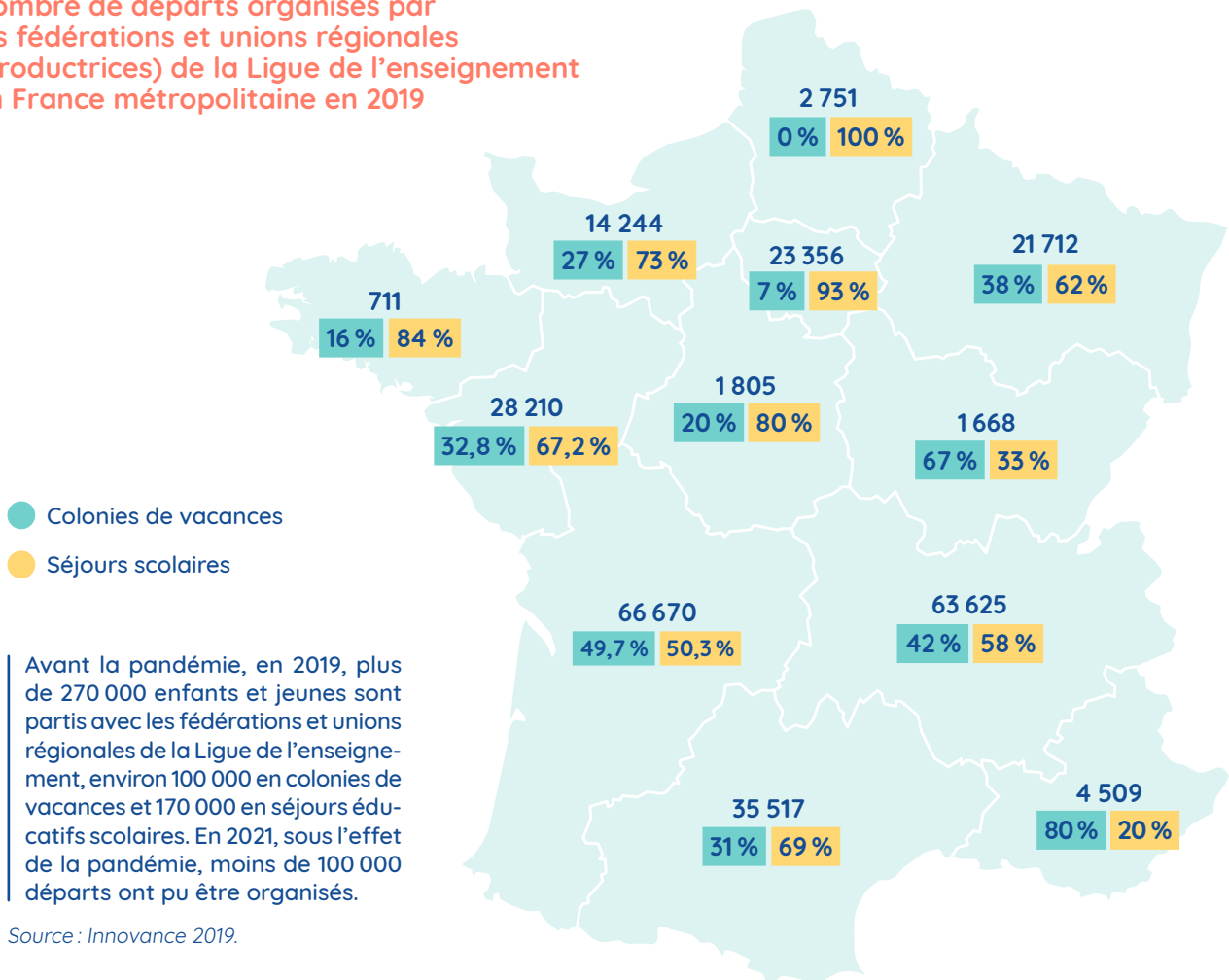
La Ligue de l'enseignement accompagne enfants, jeunes, familles et adultes sur l'ensemble du territoire national à travers ses programmes de vacances « Vacances pour tous » et « Vacances passion », propose aux enseignants des classes de dé-

couvertes et séjours scolaires « Ligue de l'enseignement » en France et à l'étranger, organise ou gère localement toute forme d'accueil de loisirs de proximité. Ainsi, le réseau et le centre confédéral organisent des colonies de vacances

dans plus d'une centaine de sites, des classes de découvertes dans près de 120 destinations et assurent des centaines d'accueils de loisirs au quotidien.

## LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, LE PLUS GRAND RÉSEAU DE TOURISME SOCIAL POUR L'ACCUEIL DES JEUNES EN COLONIES DE VACANCES ET SÉJOURS SCOLAIRES

Nombre de départs organisés par les fédérations et unions régionales (productrices) de la Ligue de l'enseignement en France métropolitaine en 2019



## Reprise progressive de l'activité post-covid

En 2022, et malgré un début d'année encore perturbé, le recul de l'épidémie de Covid et l'assouplissement des protocoles sanitaires en vigueur – abrogation du pass sanitaire, fin de l'obligation du port du masque, recommandations ministérielles simplifiées en matière d'accueil collectifs des mineurs... – ont permis à la Ligue d'envisager plus sereinement l'organisation de ses séjours de vacances et de ses accueils collectifs. Dans le cadre de sa plateforme mutualisée, elle a ainsi pu accueillir près de 19 000 enfants et adolescents en colonies de vacances et organisé plus de 50 000 journées de classes de découvertes. Globalement, le volume de public accueilli (enfants, adolescents, adultes et familles) a augmenté de 23 % par rapport à 2021, sans pour autant atteindre les niveaux de fréquentation de 2019 (seulement 71 %). Ce qui s'est traduit par un chiffre d'affaires en augmentation de 27 % par rapport à 2021, mais en recul de 27 % par rapport à 2019.

## Prendre la mesure des tensions pesant sur ce secteur d'activité

Si pour la Ligue l'année 2022 a marqué une reprise effective de son activité et de la fréquentation de ses séjours, elle s'est aussi traduite par de sérieuses difficultés de recrutement dont le phénomène avait débuté à l'automne 2021. L'organisation par l'État des Assises de l'animation a été l'occasion pour la Ligue de l'enseignement de se mobiliser en s'appuyant particulièrement sur le groupe de travail « loisirs éducatifs ».

Étroitement liées au secteur de l'animation, les filières de la restauration, de l'hôtellerie et des transports ont également connu des difficultés de recrutement en 2022. Dans un contexte marqué par la très forte croissance des coûts de l'énergie et des matières premières mais également une baisse du pouvoir d'achat des familles, le centre confédéral et le réseau se sont particulièrement mobilisés auprès des pouvoirs publics, État et collectivités, afin de défendre l'enjeu social et économique du secteur. Cela s'est traduit par exemple par un engagement important dans le Comité de filière animation, créé par le gouvernement à la suite des Assises, et ses nombreux groupes de travail.

## Poursuivre la transition écologique du secteur vacances

Levier de développement de ses actions éducatives et de ses séjours de vacances – avec comme fil conducteur son texte de référence « Habiter ensemble un monde commun » –, la Ligue de l'enseignement a engagé sa transition. Pour y parvenir, elle s'appuie sur le soutien de l'Agence de transition écologique (Ademe). Elle est aussi partenaire de celle-ci concernant le Fonds de relance tourisme durable, un levier financier important pour s'engager dans le processus d'écoblabilisation. Grâce à la mission « Tourisme durable – Écolabel européen » et à une équipe de neuf personnes agissant dans les territoires, la Ligue a aussi pu consolider les chantiers initiés en 2021. Elle a soutenu 26 structures de vacances (dont 19 appartenant à ses fédérations départementales) dans une démarche de certification afin d'obtenir l'Écolabel européen, à l'image de la Fontaine d'Annibal (Drôme) et du Château de la Turmelière (Maine-et-Loire) certifiés en 2022.

L'accompagnement du réseau s'est également traduit par différentes actions collectives : séminaire de deux jours réunissant une quinzaine de structures en phase de labellisation ; animation du centre de ressources lancé en 2021 ; actions de communication (réalisation d'un film de promotion de l'Écolabel, publication d'articles dans les médias professionnels...). Des formations (« guide composteur », « monter son projet de plateforme autonome de compostage », « restauration durable », « éduquer en anthropocène »...) et des ateliers ont complété l'accompagnement proposé au réseau.

Événement fédérateur du secteur vacances, les Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, organisées à Asnelles (Calvados) en octobre 2022, ont consacré plusieurs temps forts à la question de la transition écologique : prospective en matière de tourisme social ; dégustation de plats élaborés dans une logique de restauration durable ; présentation des travaux de refondation de la marque Vacances Passion. Réunissant chaque année les acteurs du secteur autour d'enjeux économiques et politiques et de réflexions prospectives (quelles vacances voulons-nous proposer demain ?), ces rencontres auront permis, en 2022, de partager l'ambition commune de transformer nos pratiques.

À l'appui de cette ambition, la Ligue de l'enseignement s'est ainsi engagée dans la construction d'une stratégie nationale de restauration durable. Portée par la plateforme coopérative et accompagnée par le réseau national des cuisines nourricières, elle doit conduire à définir collectivement les valeurs et le cadre de référence d'une offre de restauration engagée répondant aux défis environnementaux et sociaux qui s'imposent. La première étape de ce chantier a consisté, pour le réseau, à appréhender les enjeux, les valeurs, les principes et les finalités de la restauration durable lors d'un webinaire qui a réuni une cinquantaine de participants. Trois webinaraires de travail, avec des personnels et responsables de restauration, ont ensuite conduit à imaginer un projet de restauration durable dans un établissement de tourisme social. L'étape suivante consistera, en 2023, à engager concrètement la démarche de co-construction avec le réseau.

Pour mener à bien tous ces chantiers, le secteur vacances travaille de concert avec le secteur Urgences et transitions écologiques de la Ligue, avec lequel il partage une feuille de route commune. Ensemble, ils ont également mis en place des webinaraires d'information à l'attention du réseau concernant l'application du Décret éco énergie tertiaire, un dispositif réglementaire national applicable à l'ensemble des structures de l'économie tertiaire (centres de vacances, bureaux, centres sociaux, cinémas...) disposant de locaux de plus de 1000 m<sup>2</sup> pour lutter contre le changement climatique au moyen de baisses drastiques de leur consommation énergétique.

## ZOOM SUR DEUX CENTRES LABELLISÉS

### Fédérations de la Loire-Atlantique et de la Drôme



© Association la Turmelière

Parmi la vingtaine de centres éco-labelisés que compte la Ligue de l'enseignement, le château de la Turmelière (géré par la Ligue de l'enseignement 44), dans le Maine-et-Loire, a obtenu l'Écolabel européen en 2022. Sa nouvelle politique environnementale se décline notamment dans son offre éducative de classes de découvertes : séjour « de la fourche à la fourchette » sur l'alimentation durable ; séjour « Savoir Rouler à Vélo » pour favoriser la mobilité douce et limiter son empreinte écologique ; ou encore le séjour « transition écologique », plus global, où sont abordées différentes problématiques : eau, énergie, alimentation durable, mobilité, déchets et biodiversité. Le château anime également un tiers-lieu où les transitions écologiques, sociales, culturelles et éducatives sont au cœur des actions proposées aux publics accueillis.

Située dans la Drôme, la Fontaine d'Annibal, village vacances et cam-

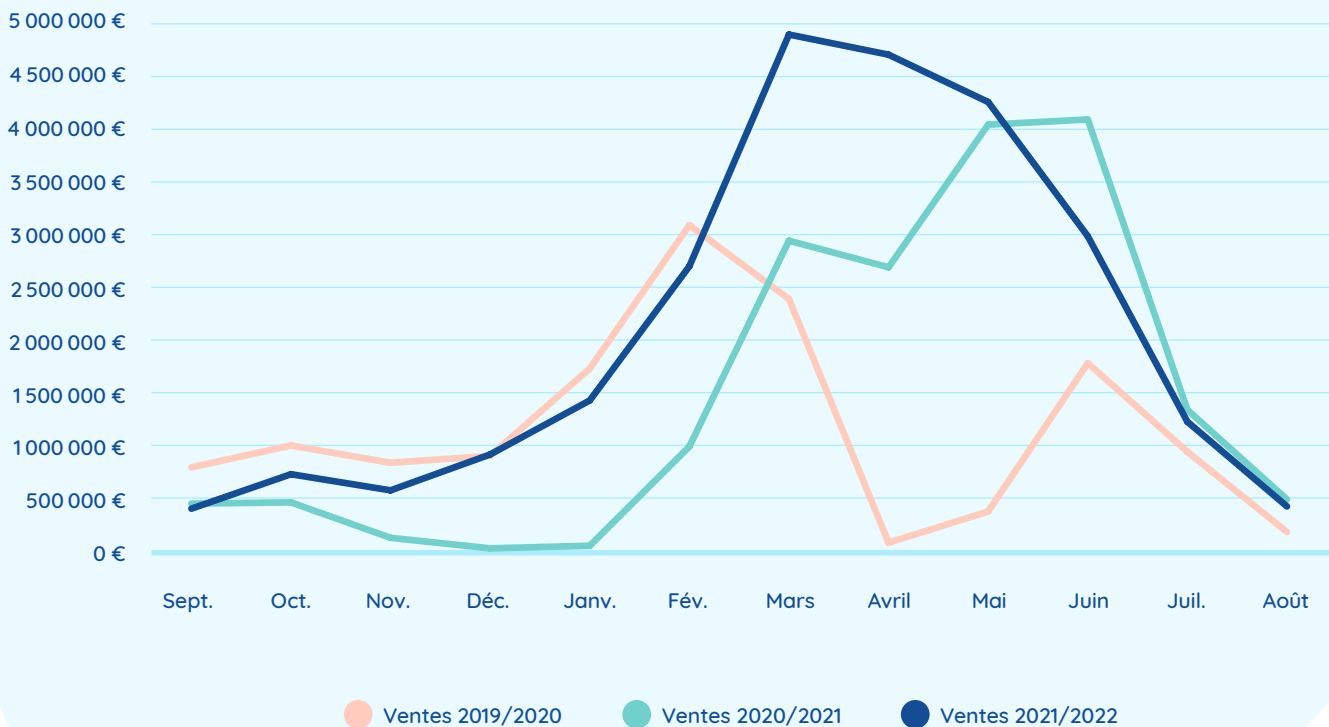
ping géré par la Ligue de l'enseignement 26, a également obtenu l'Écolabel européen en 2022. Historiquement engagée en faveur de la transition écologique à travers le label CED (Citoyenneté - Environnement - Développement durable), la structure de Buis-les-Baronnies s'est naturellement engagée dans cette démarche. La labellisation a été facilitée par une aide financière octroyée par l'Ademe dans le cadre du Fonds de relance tourisme durable qui a permis de financer des temps de travail et la formation du personnel, ainsi que des investissements comme l'acquisition de toilettes sèches, des outils de communication, ou encore du matériel de restauration.

D'autres centres obtiendront leur label en 2023, à l'image du centre Yvonne Martinot (Aube) et du centre de vacances et de loisirs de Giffaumont-Champaubert (Meuse) qui ont décidé, eux aussi, de transformer leurs pratiques autour de la gestion de l'énergie, de l'accueil de leurs publics, de l'alimentation ou encore de la consommation d'eau.

## ÉCOLABEL EUROPÉEN : 26 STRUCTURES VACANCES DE LA LIGUE LABELLISÉES OU EN COURS DE LABELLISATION

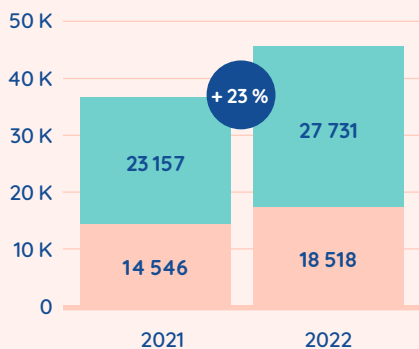


Activité de la plateforme coopérative mesurée en chiffre d'affaires

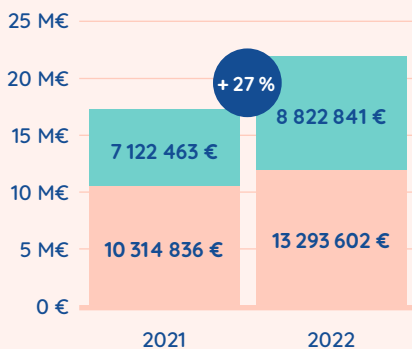


POURSUITE DE LA REPRISE D'ACTIVITÉ MARQUÉE PAR DES SÉJOURS PLUS COURTS

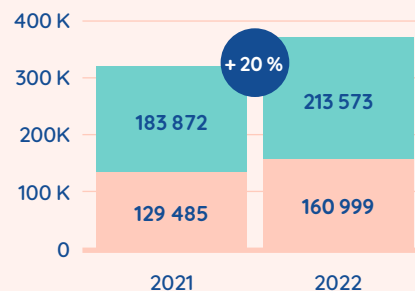
Participants



Chiffre d'affaires



Journées vacances



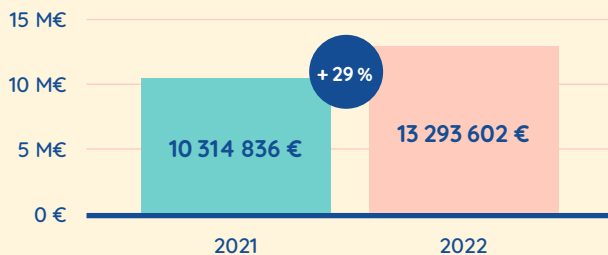
Vacances familles Colonies de vacances



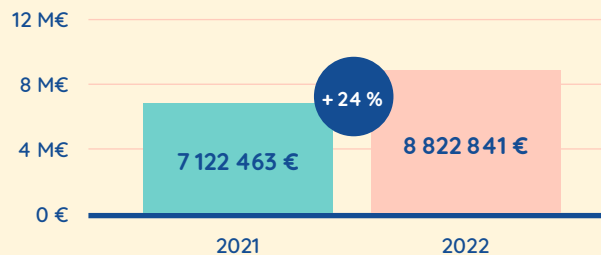
## UNE REPRISE EFFECTIVE, ÉTÉ COMME HIVER

### Chiffre d'affaires par activité de la plateforme coopérative

Colonies de vacances et séjours linguistiques

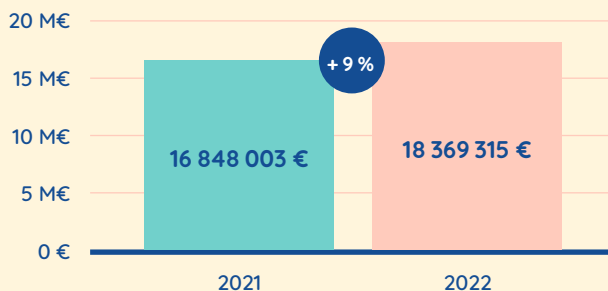


Vacances familles

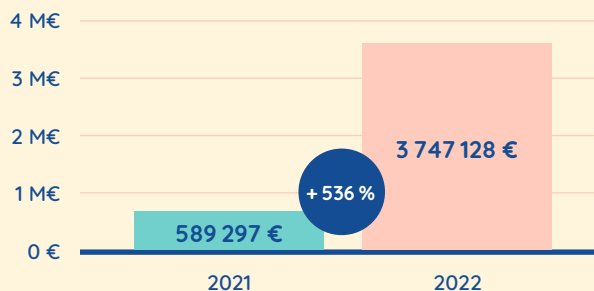


### Chiffre d'affaires par saison

Été

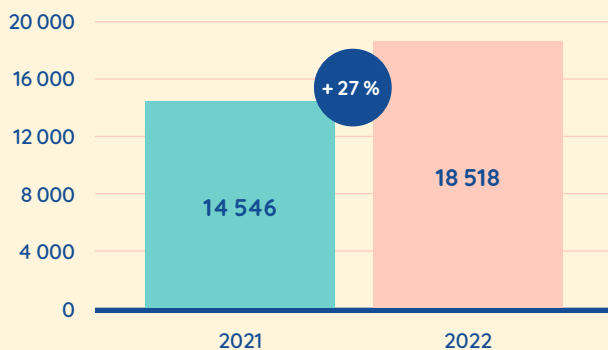


Hiver

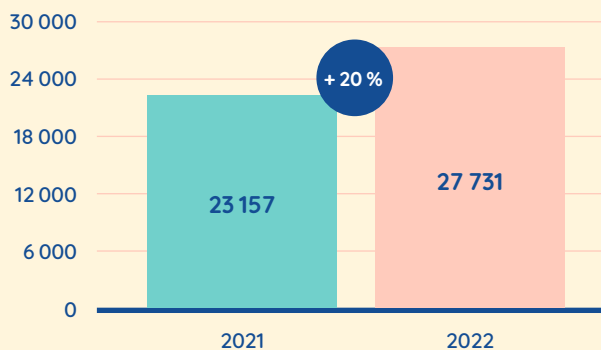


### Nombre de participants

Colonies de vacances



Vacances familles

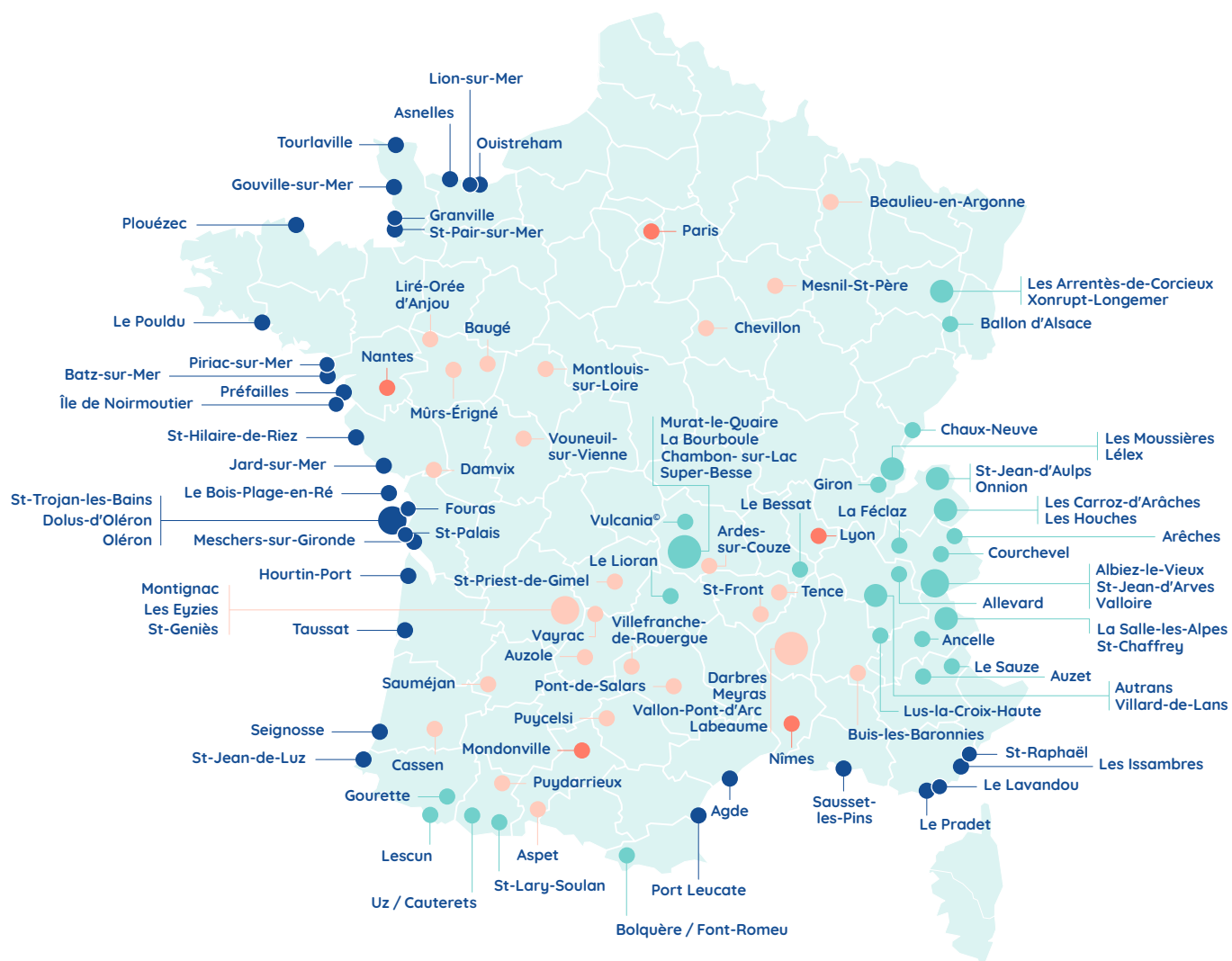


## REPRISE SIGNIFICATIVE DES CLASSES DE DÉCOUVERTES ET DES VOYAGES SCOLAIRES À L'ÉTRANGER

		Nombre de participants 2021	Nombre de participants 2022	Nombre de journées 2021	Nombre de journées 2022
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	0	3 790	0	11 337
	Groupes enfants	30	0	465	0
	Éch. franco-américains	0	156	0	1 580
	Groupes adultes	62	463	200	3 057
	<b>TOTAL ÉTRANGER</b>	<b>92</b>	<b>4 409</b>	<b>665</b>	<b>15 974</b>
Séjours en France	Classes de découvertes	900	19 313	3 330	61 757
	...dont à Paris	44	5 463	105	10 207
	Groupes enfants	544	860	4 663	3 757
	Groupes adultes	8 010	12 902	107 510	173 170
	<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>9 454</b>	<b>33 075</b>	<b>115 503</b>	<b>238 684</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 546</b>	<b>37 484</b>	<b>116 168</b>	<b>254 658</b>

		Chiffre d'affaires 2021	Chiffre d'affaires 2022
Séjours à l'étranger	Voyages scolaires	0 €	1 423 404 €
	Groupes enfants	41 880 €	0 €
	Éch. franco-américains	0 €	116 567 €
	Groupes adultes	37 467 €	529 790 €
	<b>TOTAL ÉTRANGER</b>	<b>79 347 €</b>	<b>2 069 761 €</b>
Séjours en France	Classes de découvertes	239 215 €	4 257 612 €
	...dont à Paris	19 644 €	1 105 653 €
	Groupes enfants	266 330 €	230 464 €
	Groupes adultes	4 591 055 €	6 321 494 €
	<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>5 096 600 €</b>	<b>10 809 570 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 175 947 €</b>	<b>12 879 331 €</b>

## 120 DESTINATIONS DE « CLASSES DE DÉCOUVERTES » SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



### Et à l'étranger



Londres / Maidenhead  
Grittleton House



Munich



Barcelone



Ravenne  
Rome



Mer



Montagne

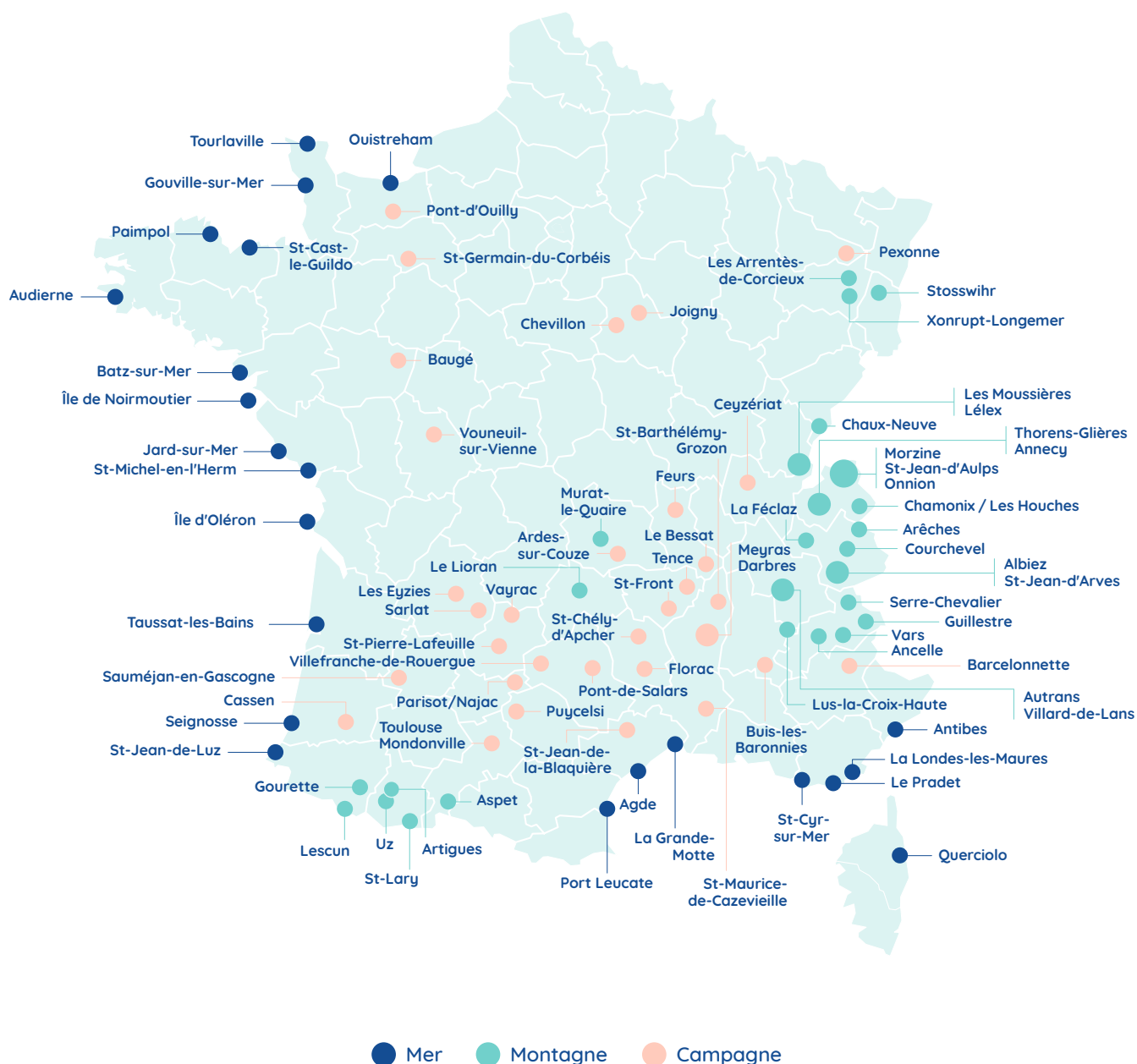


Campagne



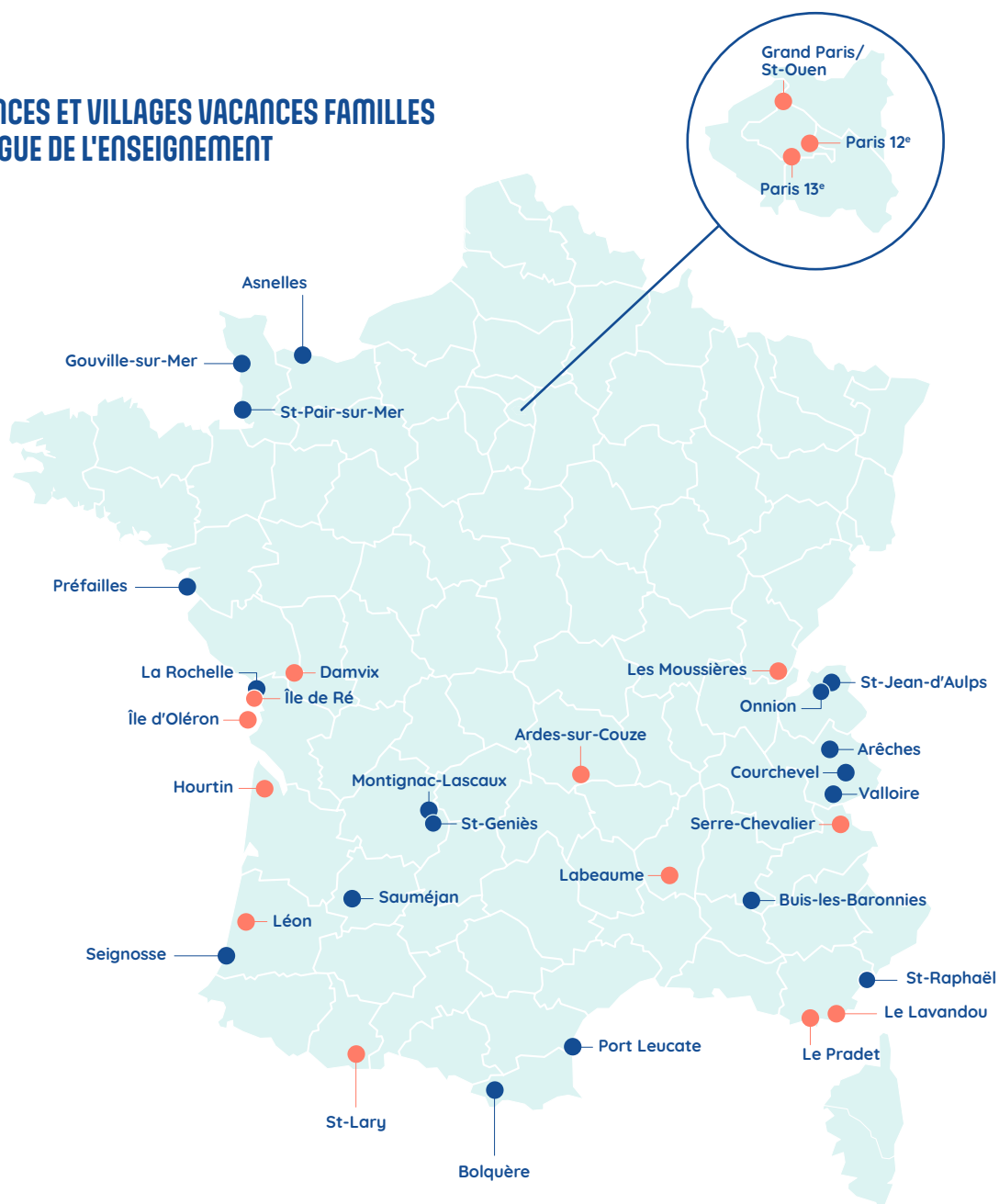
Ville

## PRÈS D'UNE CENTAINE DE DESTINATIONS DE COLONIE DE VACANCES AUX QUATRE COINS DE LA FRANCE



Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2022.

## RÉSIDENCES ET VILLAGES VACANCES FAMILLES DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



- Résidences et villages vacances du centre confédéral
- Résidences et villages vacances des fédérations départementales

Source : secteur Vacances, séjours et loisirs éducatifs du centre confédéral - 2022.

# FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSERTION

**Forte de plus d'une centaine de sites de formation, la Ligue de l'enseignement a poursuivi, en 2022, le développement de la formation professionnelle au sein de son réseau, en mobilisant en particulier les leviers de l'apprentissage et de l'inclusion.**

## Un réseau multi-positionné dans le champ de la formation

En cohérence avec le projet d'émancipation et de formation pour tous et à tous les âges de la vie de la Ligue de l'enseignement et en complément de l'action de l'Infrep, près d'un tiers des fédérations, parfois au travers de leur comité Ufolep, propose une offre de formation professionnelle, particulièrement dans le champ de l'animation mais aussi à l'appui d'autres secteurs d'activité comme le tourisme, la culture ou encore le médico-social. La Ligue de l'enseignement est très présente, au titre d'Hexopée, au sein de la Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation (CPNEF) et de l'organisme de certification Éclat, récemment créé, tant sur le CQP animateur périscolaire, que sur le renforcement des diplômés jeunesse et sport (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS).

Fortement impliquée dans le Comité de filière animation depuis septembre 2022 (lire p. 39), la Ligue de l'enseignement défend la professionnalisation des animateurs et animatrices dans le champ périscolaire pour une meilleure reconnaissance et valorisation des métiers. Dans le même temps, elle milite et défend la fonction d'animateur volontaire, en particulier dans le champ des vacances et de l'extrascolaire.

## Un CFA de l'éducation populaire au service du réseau

Créé par la Ligue de l'enseignement, l'Infrep, l'Ufolep et l'Apac, le CFA de l'éducation populaire accueille désormais 400 apprentis ; un effectif en évolution constante puisqu'il double chaque année depuis 2019. Pour moitié, ces apprentis ont été formés au CPJEPS (diplôme d'animateur de niveau 3) et au BPJEPS (diplôme d'animateur de niveau 4) par 13 fédérations départementales habilitées Unité de

Formation par Apprentissage (UFA). Pour poursuivre ce développement pérenne, le CFA devrait accueillir, en 2023, de nouvelles fédérations départementales et unions régionales qui souhaitent s'investir dans la formation professionnelle en devenant UFA. La Ligue de l'enseignement prévoit également de diversifier son offre en proposant des formations pour d'autres métiers relevant de l'accompagnement de la vie associative ou de la médiation numérique. À ce titre, après avoir initié une réflexion autour du titre professionnel de « Responsable d'espace de médiation numérique », la Ligue a lancé, en mars 2023, une promotion nationale comptant une dizaine d'apprentis sous contrat avec des fédérations départementales.

## Les défis de l'inclusion et de l'accompagnement socioprofessionnel

Grâce au projet Parcours Open badge Professionnalisant (POP), lauréat de l'appel à projets « Prépa apprentissage », la Ligue ambitionne d'identifier et d'accompagner 280 jeunes apprenants (invisibles, NEET, décrocheurs...) vers l'apprentissage d'ici la fin de l'année 2023. Ce projet s'appuie sur le développement de l'estime de soi et les Open badges pour engager ces apprentis vers la réussite. En décembre 2022 (à mi-projet), 130 apprenants ont pu bénéficier du dispositif, majoritairement des NEET n'ayant pas atteint le bac et issus de quartiers politique de la ville (QPV) ou de zones de revitalisation rurale (ZRR). Une fois leur parcours achevé, 70 % d'entre eux ont choisi de suivre une nouvelle formation ou ont trouvé un emploi. Les autres ont opté pour la voie de l'apprentissage principalement dans les métiers de l'animation (CPJEPS).

Après un an de fonctionnement du dispositif, les acteurs ont partagé un premier constat concernant les conditions de vie de plus en plus complexes (précarité, addictions, perte de confiance en soi, méfiance à l'égard des institutions) de ces jeunes. Il s'agit de profils que l'on retrouve également dans d'autres dispositifs (service civique, École de la seconde chance, Bafa, CPJEPS). Ils impliquent, pour la Ligue de l'enseignement et l'ensemble des acteurs impliqués (conseillers en insertion professionnelle, travailleurs sociaux, acteurs de la santé et du logement...), d'apporter des réponses coordonnées. Pour la Ligue, cela se traduit par un accompagnement plus structuré auprès des fédérations départementales portant le dispositif (positionnement politique, choix des partenaires, outils...).

Dans la même dynamique, l'essaiage de l'application mobile « Unique » pour reconnaître les compétences transversales sous forme d'Open badges, permet d'explorer de nouveaux usages : pour « badger » les apprentissages en entreprise dans des promotions CPJEPS ou par des conseils départementaux dans le cadre de leur mission d'accompagnement de bénéficiaires du RSA par exemple. En 2023, l'objectif est de consolider l'outil et son ingénierie afin d'assurer son essaimage dans les territoires.



## La formation continue des collectivités territoriales

Reconnues pour leur expertise dans les champs de la restauration scolaire et de la pause méridienne, la Ligue de l'enseignement et ses fédérations départementales sont régulièrement sollicitées par les collectivités locales et les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) pour former leurs élus et agents aux spécificités de ces temps éducatifs, qui font naître, par ricochet, d'autres besoins d'accompagnement auxquels la Ligue répond également : connaissances des publics, valeurs de la République, gestion des conflits...

## Un texte de référence en cours d'écriture

Le Comité national formation, constitué des fédérations départementales impliquées dans le champ de la formation professionnelle, de l'Ufolep et de l'Infrep, s'est fixé l'objectif de produire, à l'appui de la refonte du projet éducatif de la Ligue, un texte de référence sur la formation. Reprenant l'historique de construction de ce secteur, il évoquera la manière dont il est structuré, les grands axes stratégiques qu'il défend et leurs déclinaisons opérationnelles. L'ensemble des participants du Comité national formation contribuent à l'écriture de ce texte qui sera soumis à la validation du conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement.



© Ligue de l'enseignement

## DE FUTURS ANIMATEURS SENSIBILISÉS AUX ADDICTIONS

Fédération de l'Oise

Expérimenté par plusieurs fédérations départementales – dont celle de l'Oise –, le parcours POP (Parcours Open badges Professionnalisant) s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans cherchant leur voie et désirant s'orienter vers les métiers de l'animation, de la petite-enfance ou encore du sport. D'une durée de 4 à 6 mois, le parcours prépare à une formation en apprentissage et prévoit plusieurs modules : des activités professionnelles et d'engagement (techniques de recherche d'emploi, formations Bafa et PSC1...), des activités d'orientation (stages, rencontres avec des professionnels...), un suivi personnalisé pendant l'apprentissage ainsi que des activités à vivre avec les autres stagiaires (chantiers citoyens, ateliers Fablab, projets autour de la lutte contre les discriminations...). POP prévoit également de formaliser les compétences développées par les jeunes durant le parcours à travers des badges numériques (Open badges).

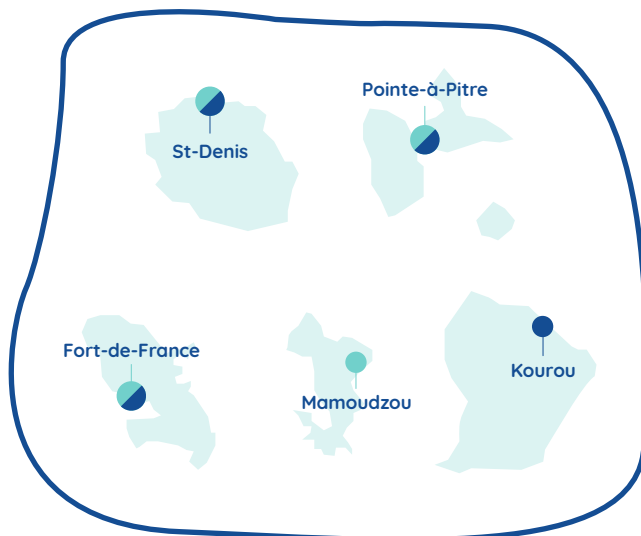
En 2022, la Ligue de l'enseignement 60 a souhaité compléter ce parcours par un module de prévention et de sensibilisation aux addictions en partenariat avec l'association Addictions France et avec le soutien de l'Agence régionale de santé. Dans le cadre de leurs fonctions, les animateurs et animatrices, à qui les enfants et les jeunes se confient facilement, peuvent déceler chez ces derniers ou dans leur entourage des difficultés, des conduites à risques ou encore des addictions. L'objectif visé était donc

de sensibiliser les stagiaires POP sur leurs propres conduites à risques ou addictives potentielles mais également, en tant que futurs professionnels de l'animation, de leur fournir des éléments de repérage et des clés pour accompagner les enfants et les jeunes.

Experte sur le sujet et intervenant régulièrement en milieu scolaire, Addictions France a formé la coordinatrice du dispositif POP chargée, dans un second temps, de former les stagiaires. En plus de la sensibilisation, il s'est agi d'identifier les compétences psychosociales à mobiliser en matière de prévention (savoir réguler ses émotions), de définir la posture professionnelle qu'un animateur doit adopter face à un enfant (faire de la prévention sans jamais parler directement d'addictions) et d'imaginer des ateliers à mener par les stagiaires au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM). Deux ateliers sur la gestion des émotions ont ainsi été animés par cinq stagiaires POP en 2022, auprès d'un groupe d'enfants de 6/7 ans et d'un autre groupe d'enfants de 8/12 ans.

Cette expérience a permis de réellement positionner les jeunes stagiaires POP comme de futurs animateurs et de développer chez eux des qualités relationnelles et d'écoute essentielles pour leur vie professionnelle. Forte de son succès, la démarche est reconduite en 2023 auprès d'une vingtaine de stagiaires POP qui évolueront par groupe dans quatre ACM gérés par la Ligue de l'enseignement de l'Oise.

## 80 ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE



- Ligue
- Ufolep
- Infrep

Source : cartographie réalisée par le pôle Formation professionnelle du centre confédéral en 2021.

# COOPÉRATION EUROPÉENNE

La Ligue de l'enseignement poursuit ses activités de coopération et de mobilité à l'échelle européenne afin de contribuer à la diffusion de valeurs positives, l'échange de bonnes pratiques, l'interculturalité et l'ouverture sur le monde. Elle a également maintenu son engagement au sein de réseaux européens afin de faire entendre la voix de la société civile en Europe, dans un contexte de bouleversements économiques, sociaux, démocratiques, géopolitiques et environnementaux.

## La Ligue de l'enseignement, actrice de la coopération européenne

En 2022, la Ligue de l'enseignement a poursuivi sa collaboration avec 38 partenaires (associations, universités, écoles...) issus de 15 pays européens dans le cadre de coopérations financées notamment par les programmes de l'Union européenne Erasmus+ et CERV (Citoyen, égalité, droits et valeurs).

En 2022, le centre confédéral a coordonné ou participé à six projets européens portant sur différentes thématiques comme le développement du sens critique et la sensibilisation aux enjeux mondiaux (Re-Jouons la carte de la fraternité en Europe), le renforcement de la prise en compte des droits culturels des migrants dans la mise en place de projets artistiques et culturels (MigrArts), la valorisation des compétences des responsables associatifs (Images), la sensibilisation des citoyens à la Shoah à travers la

découverte de la culture ashkénaze (Civ-Ashoah), la lutte contre les discours de haine et la diffusion de valeurs positives à l'échelle européenne (RAIN.BOW) et la participation des citoyens à la vie démocratique européenne (Words of Europe). Ces projets ont permis de développer des outils pédagogiques innovants et de s'ouvrir à de nouvelles approches pédagogiques grâce à des échanges de pratiques avec des organisations issues d'autres pays européens.

### Projet RAIN.BOW : lutter contre l'intolérance en mobilisant les valeurs de l'Union européenne

Depuis 2021, la Ligue de l'enseignement participe au projet RAIN.BOW, soutenu par le programme européen Erasmus+. Porté par un consortium d'organisations (écoles, université, associations) issues de six pays européens (Belgique, Bulgarie, Espagne, France, Italie, Roumanie), ce projet vise à promouvoir les valeurs positives de l'Union européenne telles que la paix, la solidarité, la non-discrimination, l'égalité femmes-hommes, la liberté... Durant sa première phase, les partenaires ont créé et animé une trentaine

de formations sur ces thématiques à destination des enseignants du secondaire. Dans un second temps, ces enseignants ont été accompagnés dans la mise en œuvre d'ateliers thématiques (sur l'éducation aux médias, la lutte contre les discriminations...) au sein de leur classe afin de mettre en pratique les méthodes et ressources pédagogiques expérimentées durant les formations. Près de 1700 élèves ont ainsi participé à des ateliers RAIN.BOW au cours desquels ils ont créé des productions artistiques visant à transmettre

des messages de solidarité et de tolérance dans le cadre d'un concours européen. Du 6 au 9 juillet 2022, une soixantaine de jeunes lauréats du concours RAIN.BOW, des enseignants, des éducateurs et des journalistes se sont réunis à Varna en Bulgarie, pour créer une campagne commune autour de sujets tels que le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité... Cette campagne a été présentée, par la suite, dans les locaux de la Commission européenne en septembre 2022.

### Accompagnement renforcé du réseau en matière de financements européens

En 2022, le centre confédéral a animé une nouvelle formation dédiée au dé-cryptage et à la mobilisation des financements européens, inscrite au plan national de développement des compétences. Le pôle Europe a également accompagné une trentaine de fédérations départementales et unions régionales sur la mobilisation de financements européens (Fonds social européen, Fonds européen de développement régional, Fonds asile migrations intégration, Europe Créative, Erasmus+...). Permettant

de diversifier les ressources financières, les financements européens donnent souvent aussi une nouvelle dimension à des projets d'envergure locale en ouvrant sur des coopérations européennes. Les fédérations départementales ont mobilisé des financements européens principalement pour cofinancer des actions de lutte contre le décrochage scolaire, d'inclusion sociale, de création d'outils pédagogiques, et de création de tiers-lieux.

## Les mobilités européennes pour favoriser l'interculturalité, le développement de compétences et l'échange de pratiques

L'expérience d'une mobilité européenne présente une véritable opportunité en termes d'apprentissage et de découverte de l'interculturel pour les jeunes. Malgré une année marquée par un ralentissement des mobilités européennes, impactées par la crise sanitaire, 600 jeunes européens ont été accueillis au sein de la Ligue de l'enseignement, notamment dans le cadre des échanges franco-allemands et du programme Corps européen de solidarité. Afin d'accompagner les fédérations départementales dans le déploiement de dispositifs de mobilité, le centre confédéral a initié un cycle de formations en ligne sur la mobilité internationale des jeunes.

En 2022, la Ligue de l'enseignement a également investi un nouveau champ des mobilités européennes grâce à l'obtention d'une accréditation et d'un financement Erasmus+ dans le domaine de l'éducation des adultes. Ainsi, les sa-

lariés et bénévoles du centre confédéral, des unions régionales et des fédérations départementales peuvent désormais participer à des mobilités visant à enrichir leurs pratiques professionnelles. Les premières mobilités sont prévues pour le printemps 2023.

### Partenariat renouvelé avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse, avec un accent fort sur la transition écologique

La Ligue de l'enseignement a été l'une des organisations françaises présentes lors de la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) au lendemain de la deuxième guerre mondiale. L'idée était de créer des liens entre les jeunes des deux pays afin que la guerre n'oppose plus jamais les deux peuples et au-delà, de promouvoir la paix entre tous les peuples. En 2022, la Ligue de l'enseignement a signé une nouvelle convention pluriannuelle avec l'Ofaj, marquant la poursuite d'un partenariat solide, irriguant l'ensemble du réseau de

la Ligue. Au total, 298 jeunes ont participé à une vingtaine d'échanges interculturels dans les champs du sport, de la jeunesse, de la formation des animateurs et de la formation professionnelle, organisés par les fédérations départementales, l'Ufolep et des associations affiliées. La Ligue de l'enseignement a également poursuivi son implication dans le domaine du volontariat franco-allemand (VFA) sport et social, aux côtés de ses partenaires, l'AWO Landesverband Berlin e.V., Jugendbildungszentrum Blossin e.V et le Centre Français de Berlin.

Toujours en 2022, la Ligue a contribué à la redéfinition du plan d'orientation de l'Ofaj qui consacre désormais une place centrale à la transition écologique. Dans cette dynamique et via une convention dédiée, la Ligue a réalisé un guide sur « la transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes », qui permettra d'appuyer la mise en œuvre de l'axe stratégique de l'Ofaj intitulé « Placer l'écoresponsabilité et la préservation du climat au cœur des échanges ».

## FAVORISER L'INTERCULTURALITÉ AUPRÈS DES JEUNES

### Fédération des Côtes d'Armor

Depuis plus de 10 ans, la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor organise des chantiers interculturels de jeunes français et allemands, soutenus par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj). Ces chantiers s'inscrivent dans une dynamique européenne plus large, notamment à travers le Corps européen de solidarité, qui permet à de jeunes français de partir en mobilité dans un autre pays d'Europe.

Chaque année, une centaine de jeunes âgés de 14 à 25 ans participent aux chantiers franco-allemands que la Ligue 22 organise en partenariat avec des associations et des parcs et réserves naturels. Au-delà du seul chantier qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général, des activités sportives, culturelles et linguistiques sont également proposées aux jeunes. Durant l'été 2022, 63 jeunes ont ainsi pris part aux six chantiers mis en œuvre par la Ligue des Côtes d'Armor sur les îles de Groix et d'Ilur ou encore en forêt de Plourivo. Mené en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Morbihan et l'association Saint-Gunthiern, le chantier de l'île de Groix a consisté à entretenir et préserver le patrimoine local par la reconstruc-

tion, par exemple, d'un mur de pierre. Les jeunes ont également pu profiter d'activités sportives (randonnée, vélo) culturelles et linguistiques.

Toujours durant l'été, une quinzaine de jeunes français, espagnols et allemands ont participé à une rencontre interculturelle tri-nationale organisée par la fédération 22 à Plérin, autour du street art. Pendant 10 jours, ils se sont enrichis au contact d'autres cultures, ont fait l'expérience de l'interculturalité, ont bénéficié d'activités artistiques et sportives (pratique de la voile, apprentissage de la technique du graff...) et ont créé une fresque murale sur le thème de l'arbre. Enfin, dans le cadre d'une nouvelle édition de la Rock School, la Ligue des Côtes d'Armor a réuni, pendant 12 jours à Guingamp, 16 jeunes français, allemands et tchèques âgés de 14 à 22 ans. Cette rencontre axée sur la musique et l'environnement a permis aux jeunes de découvrir la région mais également de suivre des cours de musique au sein des locaux et du studio d'enregistrement de l'association Rock à l'Ouest et s'est conclue par un concert public donné par les jeunes.

# URGENCES ET TRANSITIONS

## ÉCOLOGIQUES

### Pour mettre en actes le texte de référence du mouvement

« Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun », le centre confédéral s'est doté, en 2022, d'une feuille de route opérationnelle sur la transition écologique. Ainsi, la Ligue de l'enseignement poursuit le développement de ses activités dans le domaine de la transition écologique et son action de sensibilisation des citoyens aux enjeux de la transition écologique en s'appuyant sur les sciences et en valorisant le pouvoir d'agir.

### Réinterroger nos pratiques éducatives pour mieux éduquer en anthropocène

À l'appui d'un engagement politique fort sur l'urgence et la transition écologiques, la Ligue a engagé une réflexion sur l'évolution nécessaire des paradigmes éducationnels dans un monde en mutation. Il s'agit de réinterroger les savoirs et les compétences de l'éducation non formelle et formelle pour affronter les défis écologiques et sociaux de l'anthropocène. En 2022, la Ligue de l'enseignement a ainsi créé un groupe de travail dédié chargé d'établir le positionnement de la Ligue sur ces questions et d'expérimenter des démarches et outils pédagogiques s'inscrivant dans l'éducation en anthropocène. En décembre 2022, 70 personnes ont participé à la première webconférence organisée par le centre confédéral à destination du réseau afin de renforcer l'appropriation de la notion d'anthropocène. Trois experts sont intervenus : Nathanael Wallenhorst, maître de conférences à l'université catholique de l'Ouest et directeur de la collection « En Anthropocène » aux éditions Le Bord de l'eau, Jean-Marc Lange, enseignant à l'université de Montpellier et chercheur en didactique spécifique pour l'éducation au développement durable, et Laure Pillot, professeure documentaliste à l'académie de Nantes qui a expérimenté la classe dehors au sein de quartiers prioritaires.

### La poursuite d'une montée en compétences collective de notre réseau

En 2022, le centre confédéral a animé plusieurs types de formations pour favoriser, sous un angle généraliste, prise de conscience et connaissances et, sous un angle plus spécialisé, la montée en compétences sur la transition écologique. Ouverte aux salariés du réseau, la formation « Éducation à l'environnement et à la transition écologique, quels défis pour demain ? » vise un changement d'échelle et d'approche sur la transition écologique. Tels que posés et documentés par la communauté scientifique, les constats environnementaux imposent de prendre en compte l'urgence et de mobiliser de nouvelles approches pour repenser notre modèle d'éducation à l'environnement. En acquérant de nouvelles compétences (éducation en anthropocène, impacts écologiques du numérique, rapport au vivant), il s'agit de s'engager dans une nouvelle approche, au-delà des seuls éco-gestes, pour répondre aux nouveaux enjeux de l'anthropocène.

En mai, une formation de trois modules de 2 heures a permis à une quinzaine d'administrateurs des fédérations départementales et unions régionales de se former aux enjeux du changement climatique et de découvrir des exemples de projets menés au sein du réseau.

Le centre confédéral a initié un cycle de formations à destination de ses salariés afin de faire culture commune. Après avoir réfléchi aux mécanismes du changement climatique à partir de l'outil Fresque du climat, les salariés ont été invités à réfléchir aux solutions indivi-

duelles et collectives à mobiliser pour lutter contre le changement climatique grâce à l'animation d'ateliers 2Tonnes.

La transition écologique a par ailleurs occupé une place prépondérante dans nos rencontres nationales et événements statutaires (Rencontres nationales vacances, séjours et loisirs éducatifs, Université de rentrée...). Des ateliers Fresque du climat, des Fresques de la biodiversité et des temps forts sur l'éducation en anthropocène, la prospective dans le domaine de la transition écologique... ont été proposés tout au long de l'année.

Enfin, une formation dédiée à la stratégie de restauration durable dans un hébergement de tourisme social a également été animée à destination des cuisiniers et des personnels de cuisine des centres de vacances. Cette formation visait à les accompagner dans l'amélioration de la qualité des repas servis en restauration sociale grâce notamment à l'introduction de la cuisine maison et à l'optimisation des approvisionnements pour se tourner vers des produits labellisés.

### Des réflexions collectives à travers les travaux du comité national Urgences et transitions écologiques

En 2022, à partir des neuf défis du texte de référence « Urgences et transitions écologiques : habiter ensemble un monde commun », le Comité national urgences et transitions écologiques (Cnute) a élaboré un document détaillant sa mise en œuvre opérationnelle. Le Cnute s'est également investi dans l'écriture du plaidoyer de la Ligue de l'enseignement



en amont des élections présidentielles. Quatre thématiques ont ainsi fait l'objet de propositions à destination des candidats aux élections : « L'éducation à la transition écologique, faire évoluer nos objectifs de formation pour une société en transition » ; « Mettre les citoyennes et les citoyens au cœur de la transition écologique » ; « L'économie sociale et solidaire pour une économie plus juste et écologiquement responsable » ; « Pour une alimentation écologiquement responsable, composante d'une bonne santé ».

Fin 2022, le Cnute a également défini ses priorités de travail pour 2023 : le bilan carbone, les finances vertes, les liens entre justice sociale et justice écologique, soit comment concilier acceptabilité sociale et acceptabilité écologique, et l'éducation en anthropocène.

### La transition écologique en actions : un accompagnement renforcé du réseau en 2022

En 2022, le centre confédéral a accompagné 18 fédérations départementales et cinq unions régionales. Cet accompagnement a pu prendre la forme d'un appui à l'animation de séminaires d'équipes dédiés à la transition écologique. L'union régionale de Nouvelle-Aquitaine a par exemple organisé un séminaire de deux jours, en septembre 2022, pour élaborer une stratégie régionale sur la transition écologique. D'autres fédérations ont bénéficié de l'appui du centre confédéral dans la création d'outils pédagogiques, de modules de formation et la recherche de financements.

### Une réflexion élargie sur la gestion environnementale de nos sites

La réflexion entamée en 2021 concernant les centres de vacances du réseau s'est poursuivie en 2022 en élargissant la question de la gestion environnementale à l'ensemble de ses sites.

Le décret Éco Énergie Tertiaire, portant sur la réduction des consommations d'énergie et de gaz à effet de serre du secteur tertiaire, est entré en application en 2022. Afin de répondre à ces premières obligations, le centre confédéral a réalisé un travail de recensement des données de consommations énergétiques de ses sièges et de ses centres de vacances. En parallèle, un groupe de travail national dédié à la gestion environnementale des sièges situés rue Récamier et rue Saint-Fargeau, a été lancé. Ce groupe répond à deux objectifs majeurs que sont le respect des obligations réglementaires environnementales et la concrétisation de nos engagements militants au regard de la transition écologique. En 2023, ce groupe élaborera un plan d'action environnemental sur la consommation énergétique, les mobilités, les déchets et l'alimentation responsable.

La Ligue a également poursuivi, dans ses centres de vacances, le déploiement de sa stratégie nationale de restauration durable, à la fois engagée et « goûteuse » et répondant aux défis environnementaux et sociaux. La démarche de transition écologique opérée dans les centres de vacances se poursuit également dans le cadre d'un partenariat national avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

(Ademe). La Ligue s'est en effet engagée à accompagner ses centres dans l'obtention de l'Écolabel européen, avec un objectif de trente centres labellisés en trois ans. En 2022, 26 centres ont initié une démarche pour obtenir l'Écolabel européen (lire p. 85).

### Transi'Terre : accompagner l'engagement des jeunes dans la transition écologique

En 2022, le centre confédéral a poursuivi l'animation nationale du programme d'engagement Transi'Terre. Des webinaires sur le numérique responsable, l'alimentation durable et des sessions de Fresque du climat en ligne ont été proposés aux jeunes du réseau Transi'Terre. Afin de les rendre pleinement acteurs de ce programme, les participants ont été invités à réfléchir aux sujets sur lesquels ils souhaitent être formés et ont participé à l'élaboration de la charte graphique du programme. Un événement national clôturant la promotion 2021-2022 a réuni, en juin 2022 au centre de Collignon à Tournay, une trentaine de jeunes. Ils ont participé à des simulations de concertations citoyennes, à des activités de préservation de la biodiversité de la plage de Collignon et ont exprimé leur vision de la transition de manière créative. En décembre 2022, la nouvelle promotion 2022-2023 a été lancée au CISP Maurice Ravel à Paris avec une trentaine de jeunes venus de toute la France. Ils se sont initiés aux enjeux du changement climatique et de la préservation de la biodiversité et ont découvert des dispositifs de sciences participatives à travers une animation proposée par le Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

#### Transi'Terre

Soutenu par la Djepva, la fondation SNCF et la fondation Léa nature, ce dispositif national vise à renforcer et soutenir l'engagement individuel et collectif des jeunes de 12 à 30 ans dans le domaine de la transition écologique. Le programme s'articule autour d'un parcours pédagogique de dix mois comprenant des webinaires

thématiques (numérique responsable, alimentation durable, préservation de la biodiversité...), des formations au montage de projets durables, la découverte d'outils pédagogiques, et la participation à des rassemblements de jeunes à l'échelle départementale, régionale et nationale.





## LE DÉPLOIEMENT DE TRANSI'TERRE EN RÉGION

### Union régionale Centre-Val de Loire

À l'appui du programme Transi'Terre et soutenue par la Région et la Drajés, la Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire a développé une dynamique d'engagement en faveur de la transition écologique.

En 2022, elle comptait 50 volontaires en service civique et six référents sur cette problématique, ainsi que 30 associations et collectivités, un référent et une coordinatrice engagés dans le programme.

L'union régionale a décliné celui-ci autour de trois axes :

- L'éducation à la protection de l'environnement, au climat et à la préservation des ressources (missions de sensibilisation aux causes et conséquences du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité) ;
- La compréhension des problématiques de développement et de transition écologique et sociale au niveau mondial (missions d'éducation aux 17 objectifs de développement durable de l'ONU, et de sensibilisation à des phénomènes écologiques et sociaux mondiaux tels que l'injustice climatique) ;
- L'accompagnement des jeunes pour agir globalement, au quotidien, dans leur territoire.

Le 10 février 2022, la visite d'une ressource et d'une usine d'incinération a permis aux jeunes de mieux comprendre les

dynamiques créées autour du réemploi et les cycles de traitement des déchets, en interrogeant par là même nos modes de consommation. À partir de ces expériences de terrain et au contact des acteurs locaux, ils ont découvert comment leurs actions menées à l'échelle du territoire ont une portée globale.

Pour les soutenir dans l'élaboration de leurs projets et de leurs missions sur la transition écologique, la Ligue de l'enseignement Centre-Val de Loire met à leur disposition, ainsi qu'aux associations et collectivités, différents outils : un jeu de plateau sur la transition écologique, des outils sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, ou encore des fiches pédagogiques sur l'alimentation, la transition énergétique et la biodiversité. L'union régionale coordonne également avec des associations affiliées, et toujours à l'attention des jeunes, un programme de formations sur la transition écologique. Elle organise aussi des événements régionaux à destination des volontaires en service civique où interviennent des acteurs de ce champ. 50 volontaires ont ainsi été accueillis, début décembre, lors d'un rassemblement sur la transition écologique. L'occasion pour eux de réfléchir aux impacts du changement climatique sur nos sociétés, et à la ville idéale qu'ils souhaiteraient bâtir pour demain. Ils ont aussi rencontré des acteurs de l'éducation à l'environnement engagés sur le territoire comme le GRAINE Centre-Val de Loire, qui leur a présenté une panoplie d'outils sur les enjeux environnementaux pouvant être mobilisés lors de leurs missions.

L'union régionale Centre-Val de Loire poursuit l'animation de Transi'Terre en 2023, grâce notamment au partenariat financier noué en 2022 avec la Fondation SNCF et le renouvellement des soutiens de la Région et de la Drajés.

© Ligue de l'enseignement  
Centre-Val de Loire



### Un guide sur la transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes réalisé en partenariat avec l'Ofaj

En 2022, le centre confédéral a publié un guide franco-allemand portant sur « La transition écologique dans les rencontres interculturelles de jeunes ». S'adressant aux organisateurs et animateurs de rencontres interculturelles de jeunes, il a été le fruit d'un partenariat engagé avec

l'Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj) et l'association allemande *Naturfreundejugend*. Il comprend des préconisations opérationnelles visant à éco-responsabiliser l'organisation logistique de rencontres (alimentation, transports, communication...), ainsi que des outils pédagogiques et animations pouvant être mobilisés dans le cadre d'activités sur la transition écologique.

## De nouveaux partenariats en 2022 : la Ligue « passeur de sciences »

Au regard des enjeux qu'elle présente, la transition écologique ne peut être dissociée de sa composante scientifique. Ainsi, la Ligue de l'enseignement a noué deux nouveaux partenariats en 2022. Elle s'est associée au Muséum d'histoire naturelle de Paris afin de travailler sur la diffusion des sciences participatives et enrichir son approche scientifique des questions de biodiversité. Elle s'est également associée à l'Association française

pour l'éducation par la recherche (AFPER) qui crée et déploie des actions, des ressources et des formations dans le domaine éducatif, étayées par les travaux scientifiques et développées par des professionnels de l'éducation. L'AFPER participe aux travaux exploratoires de la Ligue sur l'éducation en anthropocène et met à disposition du réseau les outils développés dans le cadre du programme Savanturiers-École de la recherche, qui a pour objectif d'initier les jeunes aux enjeux et méthodes de la recherche.

## ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Fédération de Gironde

Depuis début 2022, la Ligue de l'enseignement de Gironde accompagne la ville du Bouscat dans la transition écologique de ses accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), en particulier la transition des pratiques métier. L'objectif visé est d'acculturer les professionnels de ces accueils aux enjeux de la transition écologique, leur donner des clés pour réduire leurs impacts environnementaux et adapter leurs interventions et actions pédagogiques auprès des enfants.

Les 25 animateurs des trois structures (3-6 ans, 7-9 ans, 10-12 ans) ont ainsi bénéficié, tout au long de l'année, d'un programme alternant des séances propres à chaque structure et des séances collectives. Des professionnels de l'éducation du réseau de la Ligue et de la municipalité ont illustré leurs interventions d'exemples à l'image du label CED « Citoyenneté - Environnement - Développement durable » à l'œuvre dans les centres de vacances de la Ligue<sup>1</sup>. En travaillant sur les 17 objectifs du développement durable (ODD), sur les besoins fondamentaux et d'apprentissage des enfants et forts de leurs compétences professionnelles, les animateurs ont pu formaliser un projet éducatif pour leur structure.

Expérimentale, la démarche a bénéficié des observations et analyses de deux enseignants-chercheurs du laboratoire de sciences humaines et sociales - unité mixte de recherche du CNRS, de l'Université de Bordeaux-Montaigne qui ont participé à chaque séance. Le rapport qu'ils produiront courant 2023 rendra compte de cette première année d'expérimentation et des premiers constats observés, à savoir la nécessité de repenser les contenus pédagogiques des cursus de formation « animation » et d'associer tous les niveaux hiérarchiques de la structure à la démarche.

En 2023, la mission de la fédération 33 auprès des agents de la ville de Bouscat se poursuit et se concentre sur l'accompagnement au changement des équipes et « l'éducation en anthropocène » que prône la Ligue de l'enseignement pour relever les nouveaux défis de la transition. La fédération compte également reconduire cette démarche d'accompagnement pour d'autres structures d'accueil enfance et jeunesse, en cultivant la posture « éducation populaire » de pair à pair, accessible et adaptée à tous les niveaux de formation et de compréhension.

1. Démarche qui évolue désormais, au sein de la Ligue, vers une labellisation au niveau européen - Écolabel européen - pour répondre aux enjeux globaux de la transition écologique.

# SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

À l'échelle internationale, l'année 2022 a été marquée par des événements particulièrement préoccupants : retour de la guerre sur le continent européen suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; démultiplication des mesures liberticides en Afghanistan par les Talibans revenus au pouvoir ; tenue d'un événement sportif majeur au Qatar en dépit de controverses liées à l'urgence écologique et au non-respect des droits humains... Aussi, la Ligue de l'enseignement a poursuivi ses actions de solidarité internationale, maintenu une présence active au sein de programmes et de collectifs et renforcé son action en matière d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) afin de promouvoir une citoyenneté internationale active et un monde plus juste et solidaire.

## Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale : nouvelle phase pour le Réseau des jeunes ambassadeurs de l'ECSI

Soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et coordonné par la Ligue de l'enseignement – en partenariat avec Solidarité Laïque, Engagé.es et Déterminé.es, le Réseau national des Juniors Associations (RNJA), et France Volontaires –, le programme « Réseau des jeunes ambassadeurs de l'ECSI » vise à soutenir l'engagement citoyen des jeunes et leur implication dans des projets d'ECSI, en France comme à l'étranger. Le programme s'articule autour de deux axes principaux :

- L'animation du réseau des « Jeunes solidaires sans frontières » âgés de 15 à 30 ans ;
- La formation d'éducateurs sur les questions de solidarité internationale, de mobilité et d'ECSI, afin qu'ils accompagnent l'engagement des jeunes au local comme à l'international.

En 2022, pour la deuxième phase du programme, un comité technique, en charge de l'élaboration et du suivi des activités à destination des Jeunes solidaires sans frontières, a été mis en place. Il est composé des organisations partenaires du programme et de plusieurs fédérations départementales et unions régionales (Côtes d'Armor, Bouches-du-

Rhône, Meurthe-et-Moselle, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine). À l'appui de ce comité, la Ligue et ses partenaires ont pu relancer les activités du programme en septembre 2022, suite au renouvellement du soutien financier de l'Agence française de développement. Le centre confédéral a animé en mars, dans le cadre du plan national de développement des compétences (PNDC), la formation « Développer et accompagner des actions de solidarité internationale ici et là-bas ». Cette formation avait pour objectifs de permettre aux participants de comprendre les fondements et enjeux de la Solidarité internationale (SI) et de l'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) en lien avec les objectifs de développement durable (ODD) et de développer et/ou accompagner des projets de solidarité internationale.

Depuis septembre 2022, le pôle Solidarité internationale, en partenariat avec France Volontaires, propose également un cycle de webinaires sur l'accompagnement de la mobilité internationale des jeunes. Après un premier webinaire présentant les différents dispositifs d'engagement à l'international (service civique international, volontariat de solidarité internationale, corps européen de solidarité...), les suivants étaient consacrés aux différentes étapes de la mobilité (démarche et accompagnement avant, pendant et après). Chacun de ces

webinaires rassemble en moyenne une quinzaine de participants.

Une nouvelle promotion du réseau Jeunes solidaires sans frontières (JSSF) a également été lancée à l'occasion d'un rassemblement national qui a réuni quelque 40 jeunes à Paris fin 2022. Axé sur les migrations et l'interculturalité, il a alterné ateliers de sensibilisation et séances de production : débats mouvants autour de la solidarité internationale, jeu de rôles pour comprendre les enjeux relatifs aux migrations et à l'accueil des personnes exilées, campagne de mobilisation autour de la Journée internationale des migrants et migrantes. Dans la continuité de ce rassemblement, ces jeunes JSSF bénéficient, en 2023, d'un accompagnement sur plusieurs mois pour les aider à mettre en œuvre des actions locales et porter des projets collectifs.

## Accompagnement de projets de solidarité internationale menés par des jeunes

Chaque année, la Ligue de l'enseignement accompagne des centaines de jeunes engagés dans des projets de solidarité internationale menés dans le cadre des dispositifs « Jeunesse, solidarité internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances, solidarité internationale » (VVV-SI) gérés par le Fonjep. S'inscrivant dans une démarche d'interculturalité, ces

projets permettent à des jeunes d'agir à l'international à travers des actions solidaires de lutte contre les discriminations, de rénovation d'espaces culturels et éducatifs, de sensibilisation aux défis environnementaux...

En 2022, 32 projets ont été parrainés par le centre confédéral et accompagnés par des fédérations départementales dont l'un visait à protéger la biodiversité et l'autre à lutter contre les idées reçues sur les migrations.

## 32 PROJETS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE PARRAINÉS EN 2022 (JSI-VVUSI)



### Maroc

- > Jeunes des 2 rives : du Maroc à la France, la citoyenneté en actes, Agadir
- > Les (in)égalités des sexes, Agadir
- > Animations culturelles et solidaires en faveur du développement local en milieu urbain, Agadir
- > Animation interculturelle franco-marocaine, Fès
- > Migrations internationales : les jeunes citoyens français et marocains interrogent, Commune de Sidi Bibi
- > Jeunes des 2 rives : la citoyenneté en actes, Tiznit

- > Jeunes citoyens et solidaires, Tinzouline
- > 1 court métrage, 2 rives : regards croisés sur les discriminations, Ouarzazate
- > Chantier de la médiathèque du complexe cinématographique de Tiznit, Province Chtouka Aït Baha
- > Chantier de la pépinière et de l'école de Tafraoute, Tafraoute
- > Jeux m'amuse : création d'une ludothèque et de jeux en bois, Dar Bouazza
- > Solidarités au Maroc, Figuig

### Sénégal

- > Chantier de solidarité internationale au Sénégal (3 projets), Dakar
- > Poursuite de la réhabilitation de l'école de Ndiawdoun, Ndiawdoun
- > Rénovation de l'école du village de Ndombo Diamegueune - volet II, Ndombo Diamegueune
- > Indigogènes, Mboro

### **Protéger les tortues marines à Ebodjé au Cameroun**

Sensibles aux défis de l'urgence écologique, des jeunes français de la région PACA se sont associés à des jeunes de la communauté villageoise d'Ebodjé au Cameroun autour d'une action de protection de la biodiversité marine. Accompagnés par l'association Africafrance Solidaire et l'association camerounaise Tubè Awù, 14 jeunes ont arpenté pendant 15 jours la plage d'Ebodjé pour surveiller et nettoyer les sites de pontes de tortues marines, ont remis en état un bassin d'eau de mer dédié à la convalescence des tortues blessées et ont organisé des opérations de sensibilisation et de nettoyage de plages avec la population locale.

### **Les jeunes français et marocains déconstruisent les idées reçues sur les migrations**

Porté par l'association animateurs sociaux urbains Sans Frontières - ASF, ce projet a rassemblé des jeunes marseillais du centre social la Gavotte-Peyret et des jeunes marocains de la région du Souss-Massa. Réunis au Maroc pendant deux semaines, les deux groupes de

jeunes ont travaillé ensemble à la compréhension des enjeux des migrations et sur l'accès aux droits des personnes migrantes. Pour lutter à leur façon contre les préjugés, ils ont créé plusieurs outils de sensibilisation : chanson, clip vidéo et court-métrage.

### **Participation au programme d'ECSI « Jeunes des 2 Rives »**

Porté par Solidarité Laïque, Jeunes des 2 Rives (J2R) est un programme d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale qui entend renforcer le pouvoir d'agir et les parcours d'engagement de jeunes de France, du Maroc et de Tunisie, notamment parmi ceux subissant le plus les inégalités sociales et territoriales. Il vise ainsi à prévenir toutes formes de repli sur soi en favorisant la compréhension des enjeux de développement et du vivre ensemble, en développant l'esprit critique et en faisant la promotion d'une citoyenneté active et ouverte sur le monde. Le centre confédéral et trois fédérations départementales (Bouches-du-Rhône, Meurthe-et-Moselle et Oise) sont actuellement engagés dans la mise en œuvre de ce programme.

### **Solidarité avec le peuple ukrainien**

Dès février 2022, comme l'ensemble du monde de l'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement a dénoncé l'agression de la Russie contre l'Ukraine et a appelé à la mise en œuvre d'un accueil digne des Ukrainiens et Ukrainiennes fuyant la guerre. Tout au long de l'année, elle a pris part, à travers ses fédérations et ses associations affiliées, à des actions de solidarité. Elle a notamment proposé des activités éducatives, culturelles et de loisirs aux réfugiés accueillis dans ses centres d'accueil et d'hébergement et certains de ses centres de vacances, à l'image du village de la Bayette (Le Pradet) qui a mis en place, pour les exilés ukrainiens du département, un dispositif d'hébergement d'urgence. La Ligue a également rejoint les différents appels à la solidarité lancés à travers l'Europe et s'est engagée au sein du collectif inter-associatif Solidarité Ukraine qui soutient les organisations de la société civile ukrainienne.

## **ÉCHANGES INTERCULTURELS ENTRE JEUNES MEURTHE-ET-MOSELLANS ET PALESTINIENS**

### **Fédération de Meurthe-et-Moselle**

À l'été 2022, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a relancé son programme de coopération engagé depuis plusieurs années avec la municipalité de Yabad située au nord de la Cisjordanie. Éprouvé par la crise sanitaire, ce projet poursuit deux objectifs : la création d'un centre de santé mères-enfants et la création d'une dynamique d'échanges interculturels entre jeunes. Impliquée depuis 2017 dans ce dispositif, la Ligue de l'enseignement est en charge du second objectif. À ce titre, entre 2017 et 2019, elle avait organisé plusieurs échanges entre jeunes - deux en France et un en Cisjordanie - qui avaient permis de lancer un projet socioculturel à Yabad.

En août 2022, une délégation composée de représentants de la fédération 54, du conseil départemental et du Centre hospitalier régional de Nancy s'est rendue à Yabad pour relancer la coopération entre les deux territoires. Une rencontre avec la ministre de la santé palestinienne, le gouverneur de la province de Jénine et le conseil municipal de Yabad a permis de redéfinir les contours de cette coopération. La délégation a ensuite visité les infrastructures (centre socioculturel, terrain de football, jardin d'enfants...) et pu

échanger avec les acteurs locaux en charge des activités jeunesse. À l'appui d'un questionnaire permettant d'identifier les besoins des jeunes (15-25 ans), les partenaires palestiniens et français ont redéfini les objectifs du projet socioculturel :

- Créer la rencontre et développer le lien social entre les jeunes ;
- Accompagner la mise en œuvre d'actions civiques portées par ces jeunes ;
- Valoriser les patrimoines culturels français et palestinien.

À ce titre, la Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle prévoit d'organiser, en 2023, deux échanges rassemblant huit jeunes français et huit jeunes palestiniens.

Lors de ce déplacement, et au-delà de la seule mission de coopération, la Ligue de l'enseignement 54 a visité des lieux historiques et mémoriels comme le mausolée de Yasser Arafat, la tombe de Yitzhak Rabin et le mémorial de la Shoah. Elle a également rencontré des acteurs de la société civile palestinienne et israélienne œuvrant pour la paix - ONG *Breaking the silence*, *The Palestine Institute for Public Diplomacy* - et la liberté d'information (des journalistes et anciens journalistes du Monde et de France télévision).



# ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EXILÉES

De nombreuses fédérations et associations affiliées à la Ligue de l'enseignement sont impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des personnes exilées, à travers différentes modalités : l'accès aux droits et à la solidarité, la gestion d'équipements contribuant à l'insertion par l'hébergement ou le logement des demandeurs d'asile ; la mise en œuvre de parcours de formation professionnelle préparant une insertion par l'emploi ; l'organisation de cours de français langue étrangère pour aider à l'insertion linguistique ; la participation aux parcours du contrat d'intégration républicaine pour favoriser l'insertion citoyenne ; la mise en place d'actions éducatives au service d'une intégration culturelle. En 2022, plus de 10 000 personnes exilées ont été accompagnées par les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement.

## « Pour l'hospitalité : une politique d'accueil pour les personnes exilées », notre texte de référence

À l'heure où les politiques migratoires se durcissent dans la plupart des pays d'Europe, il est important de rappeler que l'histoire de l'humanité et du peuplement de notre planète s'est construite au fil des migrations, également composantes de la richesse culturelle de notre pays et vectrices d'échanges et de progrès. La Ligue de l'enseignement défend la nécessité de mettre en œuvre des politiques d'accueil inconditionnel, à toutes les échelles. Elle s'oppose à l'idée d'une immigration choisie, basée notamment sur des critères économiques et dénonce les dérives d'une approche sécuritaire, alimentant la peur et le rejet de l'autre.

Aussi, afin de contribuer à la mise en œuvre de véritables politiques d'accueil, la Ligue de l'enseignement a défini cinq priorités d'actions pour les années à venir :

- Proposer un accompagnement qualitatif et inconditionnel aux personnes exilées à travers nos différents champs d'intervention : éducation, formation professionnelle, loisirs éducatifs, culture, hébergement, accompagnement social... ;
- Faire réseau autour des questions de l'accueil des personnes exilées : favoriser la mise en réseau des acteurs de notre mouvement (fédérations départementales, associations affiliées)

et développer nos relations avec nos partenaires associatifs et institutionnels pour renforcer notre action ;

- Favoriser la montée en compétences de notre réseau à travers le développement de formations et le partage de pratiques ;
- Renforcer notre place et notre visibilité en tant qu'acteur de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, pour accompagner la déconstruction des idées fausses et la compréhension du monde et des migrations ;
- Porter une politique de l'hospitalité en direction des pouvoirs publics, aux côtés de nos partenaires locaux, nationaux et européens et accompagner la mise en œuvre de politiques publiques « accueillantes », à l'échelle locale, nationale et européenne.

Aussi, en 2022, la Ligue de l'enseignement a mené des actions de plaidoyer appelant au respect des personnes exilées et à la mise en œuvre d'une solidarité à toutes les échelles, au nom de l'universalité des droits humains. Elle a notamment interpellé les pouvoirs publics concernant le projet de loi « Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », qui marque une nouvelle étape dans la mise en œuvre de politiques répressives à l'égard des personnes exilées et s'inscrit en contradiction avec la vision d'un accueil inconditionnel portée par la Ligue de l'enseignement. En effet, le texte comprend des mesures véhiculant

une vision utilitariste et donc réductrice de l'apport des migrations. La Ligue de l'enseignement participe également aux travaux menés par le groupe de travail « migrations » du collectif européen Solidar, qui interpelle régulièrement les institutions européennes sur les dérives des politiques migratoires mises en œuvre à cette échelle, marquées par une approche sécuritaire visant à protéger les frontières.

## La Ligue, l'accueil et l'hébergement des personnes exilées en actes

En 2022, six fédérations départementales étaient directement engagées dans la gestion et l'animation d'établissements accueillant des personnes exilées, regroupant plus de 1 300 places d'hébergement. Parmi ces établissements, certains s'adressent plus précisément aux demandeurs d'asile primo-arrivants souhaitant déposer une demande d'asile, et d'autres, des Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), les accueillent en attendant l'examen de leur dossier. Cet accueil comprend un hébergement ainsi qu'un suivi administratif (accompagnement de la procédure de demande d'asile), et un suivi social (accès aux soins, scolarisation des enfants...). Quatre Hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) sont également gérés par des fédérations départementales ainsi que deux Centres provisoires d'hébergement (CPH) qui accueillent les familles ou les personnes ayant obtenu le statut de réfugié délivré



par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ou la Cour nationale du droit d'asile (CNDA). La Ligue s'engage également auprès des mineurs isolés à travers la prise en charge de cinq Dispositifs d'accueil des mineurs isolés étrangers (Damie).

### Des activités culturelles par et pour les personnes exilées

La culture dans toutes ses formes (musique, livres, théâtre, arts plastiques, cuisine...) est un moyen d'expression pour les personnes exilées. Elle permet notamment de créer des espaces d'échanges avec les sociétés d'accueil. Aussi, les fédérations départementales et associations affiliées mènent de nombreuses activités culturelles à destination de ces publics. La fédération de Corrèze propose des ateliers d'arts plastiques et des actions d'immersion culturelle (accompagnement à des sorties culturelles et ateliers de pratiques artistiques avec des professionnels). D'autres fédérations proposent des ateliers d'expression théâtrale avec des compagnies ou encore montent des spectacles avec des personnes exilées.

En 2022, la Ligue de l'enseignement de Haute-Garonne et le centre confédéral ont travaillé sur l'accès aux droits culturels des personnes migrantes, à travers la mise en œuvre d'un nouveau projet Erasmus+ intitulé « MigrArts, arts et cultures pour l'intégrations des migrants ». Dans un contexte de montée des nationalismes et de multiplication des discours sécuritaires en Europe, il apparaît nécessaire de promouvoir une Europe inclusive et forte de la diversité qui la compose. La culture et les arts sont des vecteurs essentiels pour promouvoir cette diversité et le dialogue interculturel. Fort de ce constat, le projet européen « MigrArts » ambitionne de mieux prendre en compte les droits culturels des migrants dans la mise en place de projets artistiques et culturels. La première étape de ce projet, mené en partenariat avec les associations Arci (Italie), *Centre for Peace Studies* (Croatie) et CDI (Macédoine du Nord), a permis de dresser un panorama des politiques d'intégration culturelle à destination des migrants dans chacun des pays. Dans le rapport français, la Ligue s'est intéressée aux politiques culturelles françaises pour l'intégration des personnes migrantes afin de comprendre la place qu'elles y ont pour exprimer leur identité culturelle

tout en apportant leur propre contribution aux cultures locales, nationales, voire européennes. Ce rapport fait ainsi état des politiques migratoires à l'œuvre dans l'Hexagone et retrace l'histoire des politiques d'intégration en France sous le prisme de la culture à travers de nombreuses illustrations comme les écoles d'art membres de l'Association nationale des écoles d'arts qui accueillent des réfugiés ou encore le musée du Louvre qui est accessible gratuitement pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. La seconde phase du projet sera mise en œuvre en 2023 et consistera à réaliser des expérimentations à travers la création de projets artistiques et culturels avec et pour les personnes migrantes. Elle donnera lieu à la production d'un guide pratique et d'outils de formation à destination des acteurs sociaux et culturels.

### Des ressources pédagogiques pour déconstruire les préjugés envers les personnes étrangères

Dans un contexte grandissant de rejet et de peur de l'autre, les personnes étrangères font l'objet de racisme et de nombreux préjugés qui mettent à mal leur inclusion tout en menaçant la cohésion sociale. Dès le plus jeune âge, les enfants doivent être accompagnés dans la déconstruction des idées fausses véhiculées sur les migrations, les étrangers, ou tout simplement « l'autre », « l'ailleurs ». Pour ce faire, l'éducation des enfants et des jeunes à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) permet d'aborder les enjeux liés à l'interculturalité, la solidarité, l'engagement, les droits humains et la citoyenneté, valeurs qui servent de point d'appui pour la compréhension de l'autre et des enjeux mondiaux notamment liés aux objectifs de développement durable (ODD).

En 2022, à travers son programme « Réseau des jeunes ambassadeurs de l'ECSI » et à l'occasion de la journée internationale des migrant.es (18 décembre), le centre confédéral a accompagné des jeunes engagés au sein du réseau des « Jeunes solidaires sans frontières » (lire p. 101) dans la réalisation d'une campagne visant à déconstruire les préjugés sur les personnes migrantes, diffusés sur les réseaux sociaux. Deux groupes se sont attachés à retracer la réalité du parcours d'une personne exilée à travers les océans et les frontières. L'un a réalisé

une chanson, l'autre un poster explicatif. Un autre groupe a créé un projet intitulé « Migranblématique », qui retrace l'histoire de personnes célèbres ayant immigré en France comme Geoffrey Oryema, musicien originaire d'Ouganda, ou encore Marjane Satrapi, auteure de *Persepolis* et originaire d'Iran.

### Un groupe de travail national pour définir nos modalités d'actions et échanger sur nos pratiques

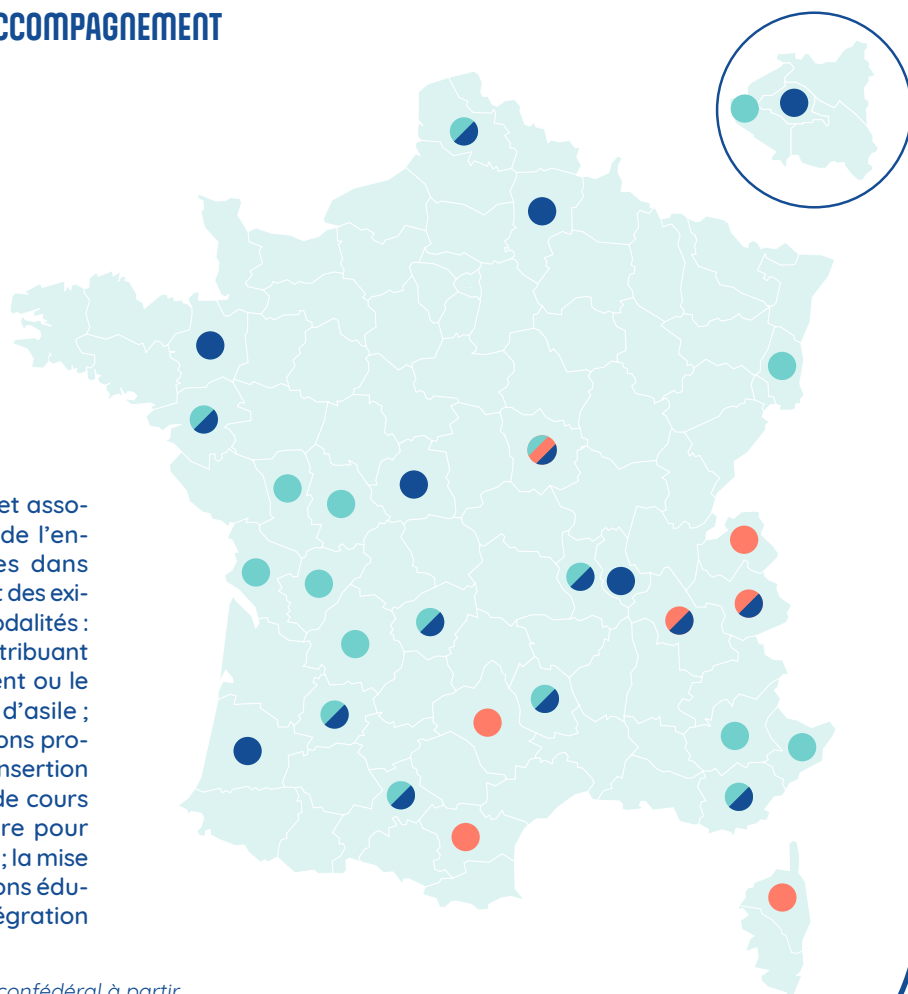
Afin de proposer un espace d'échanges aux fédérations et de définir une politique nationale en matière d'accueil et d'accompagnement des personnes exilées, la Ligue de l'enseignement s'est dotée d'un groupe de travail national « Exils, asile ». Celui-ci regroupe plus d'une trentaine de fédérations actives dans ce champ et s'est réuni à trois reprises en 2022. Cette année de travail aura permis de finaliser notre texte de référence et de renforcer l'interconnaissance des fédérations membres du groupe. Elle aura également été marquée par des échanges soutenus autour de l'accueil de réfugiés ukrainiens au sein de nos fédérations (lire p. 103).

## ACTIVITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EXILÉES

- Centres d'accueil et d'hébergement (Cada, CHU, CPH...)
- Activités de formation (sociolinguistiques, civiques...)
- Activités éducatives, culturelles et de loisirs

De nombreuses fédérations et associations affiliées à la Ligue de l'enseignement sont impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des exilé.e.s, à travers différentes modalités : la gestion d'équipements contribuant à l'insertion par l'hébergement ou le logement des demandeurs d'asile ; la mise en œuvre de formations professionnelles préparant une insertion par l'emploi ; l'organisation de cours de français langue étrangère pour aider à l'insertion linguistique ; la mise en place de nombreuses actions éducatives au service d'une intégration culturelle...

Source : pôle Migrations du centre confédéral à partir d'une enquête menée auprès du réseau en 2021.



### FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES EXILÉES

#### Fédération de l'Isère

Depuis plusieurs années, la Ligue de l'enseignement de l'Isère met en œuvre des actions d'intégration auprès des personnes réfugiées dans le cadre du Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) des réfugiés signé entre la Métropole de Grenoble et la Préfecture de l'Isère. Afin d'encourager la rencontre avec les Grenoblois, la fédération 38 propose des activités culturelles et sportives propices au développement du lien social. Depuis 2019, de façon régulière et en partenariat avec des associations et acteurs locaux, la fédération organise des sorties diverses : patinoire, escalade... ainsi que des activités culturelles avec l'association Cultures du Cœur. En 2022, la fédération a également proposé un parcours sport et culture à des jeunes bénéficiaires de la protection internationale, en partenariat avec la mission locale de Grenoble. À titre d'exemple, un atelier de street art a permis à des jeunes réfugiés de découvrir une facette particulière du patrimoine artistique grenoblois. La fédération 38 est également membre du collectif Migrants en Isère, qui regroupe 22 asso-

ciations travaillant dans le secteur de l'accueil et de l'accompagnement des personnes exilées. Le collectif mène notamment des actions de plaidoyer en direction des pouvoirs publics, des actions de sensibilisation en milieu scolaire, et organise des conférences et projections-débats pour contribuer à déconstruire les idées reçues sur les personnes migrantes. En juin 2022, le collectif a organisé la seconde édition des Rencontres de l'hospitalité et des solidarités. Durant une journée, près de 200 personnes appartenant à une soixantaine d'associations ou collectifs citoyens de soutien aux personnes exilées ont échangé sur les leviers d'intégration sociale à mobiliser, la santé physique et mentale des personnes exilées avec l'objectif de remettre à jour les « propositions pour l'hospitalité » énoncées lors de l'édition 2019 afin de les diffuser auprès des élus et des acteurs locaux. Parmi celles-ci, la volonté réaffirmée d'appuyer les collectivités locales pour la mise en œuvre d'une politique municipale d'immigration, ou encore faciliter l'accès aux droits et aux soins.

The page features several decorative dotted orange lines that curve across the white background. A large, light-orange, rounded shape is centered on the page, containing the main text.

06

SALARIÉS  
ET EMPLOIS

# LA GRANDE DIVERSITÉ DU RÉSEAU

La tendance de reprise de l'emploi dans le réseau, engagée en 2021, se confirme en 2022. 73 % des fédérations et unions régionales ont ainsi vu progresser leurs effectifs (contre 50 % en 2021), que ce soit en termes de nombre de salariés (+29 %) ou en nombre d'équivalents temps plein (+8 %).

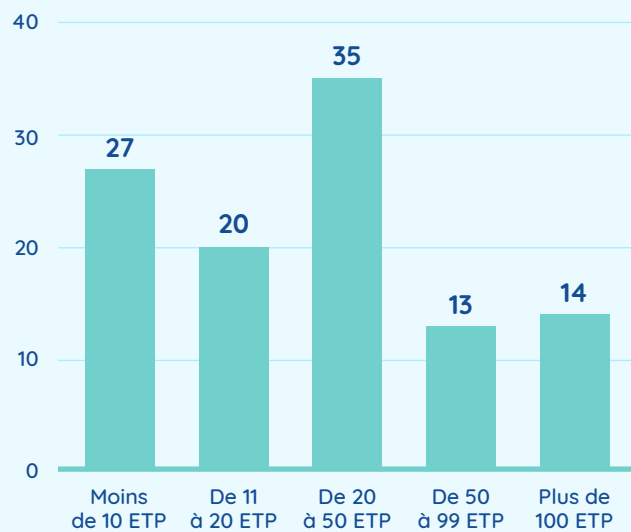
L'enquête menée auprès du réseau en janvier 2023 permet d'estimer le nombre de salariés dans les fédérations et unions régionales à environ 5 520 équivalents temps plein pour 10 400 salariés, retrouvant un niveau proche de la période pré-Covid. Cette reprise est notamment liée à la relance des activités de séjours, de vacances et de loisirs éducatifs sur l'année 2022. Les fédérations anticipent une poursuite du développement de l'emploi en 2023, avec des perspectives d'embauches pour 45 % d'entre elles.

La structuration générale du réseau reste sensiblement identique : 75 % des fédérations et unions régionales sont des établissements de taille moyenne comptant moins de 50 salariés, avec un effectif moyen de 48 ETP (en progression) et un effectif médian de 23 ETP. Un tiers des fédérations compte 20 à 50 ETP.

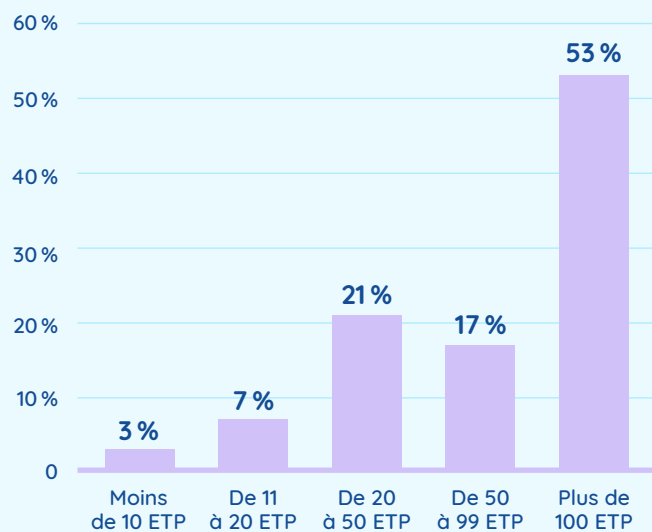
L'emploi reste fortement concentré autour des 14 fédérations et unions régionales de plus de 100 ETP qui regroupent plus de 52 % des emplois, quand 47 fédérations et unions régionales de moins de 20 ETP cumulent 9,75 % des ETP. À noter qu'un quart d'entre elles restent de très petites associations, avec moins de 11 ETP salariés.

## DISTRIBUTION DES FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES ET UNIONS RÉGIONALES EN POIDS D'ETP

### Nombre de fédérations départementales

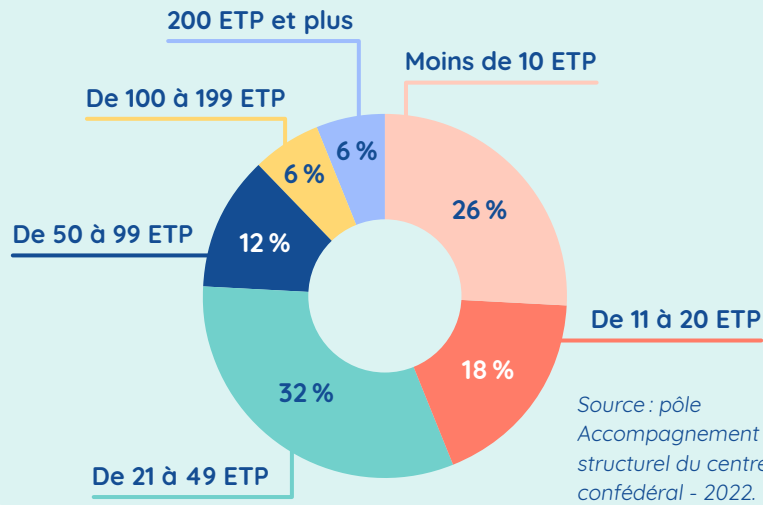


### Part des ETP



Source : pôle Accompagnement structurel du centre confédéral - 2022.

### RÉPARTITION DES FÉDÉRATIONS ET UNIONS RÉGIONALES PAR TAILLE EN VOLUME D'EMPLOI (ETP)

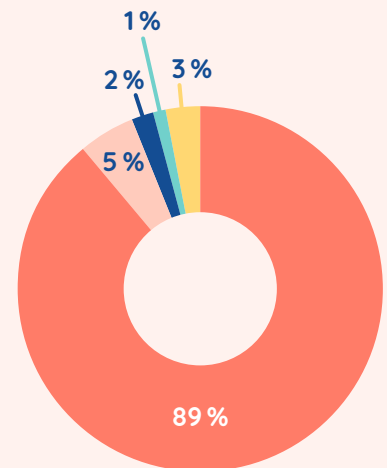


## LA CONVENTION COLLECTIVE ÉCLAT, CONVENTION DE RÉFÉRENCE POUR LA MAJORITÉ DU RÉSEAU

Signe de la diversité des activités conduites par la Ligue de l'enseignement, plus de sept conventions collectives sont portées au sein du réseau : depuis les métiers de l'animation (1518 - ÉCLAT), du tourisme social (1316 - TSF), des organismes de formation (1516 - OF), jusqu'au médico-social et social (branche associative sanitaire et sociale - 0413 et 0029), et, plus à la marge, du sport (2511 - sport), des foyers de jeunes travailleurs (organismes gestionnaires de foyers et services pour jeunes travailleurs - 2336), ou du cinéma (exploitation cinématographique - 1307).

La convention collective ÉCLAT reste la convention de référence pour 89 % des fédérations. En emplois directs, le réseau Ligue représente par ailleurs 5,8 % des emplois de la branche. Viennent ensuite les conventions collectives du tourisme social et familial, les organismes de formation, puis l'action sanitaire sociale et médico-sociale. À noter que pour Mayotte, la Nouvelle Calédonie et la Polynésie Française, les régimes spécifiques ne permettent pas aujourd'hui l'application stricto sensu des conventions métropolitaines.

### CONVENTIONS COLLECTIVES DES FÉDÉRATIONS DE LA LIGUE

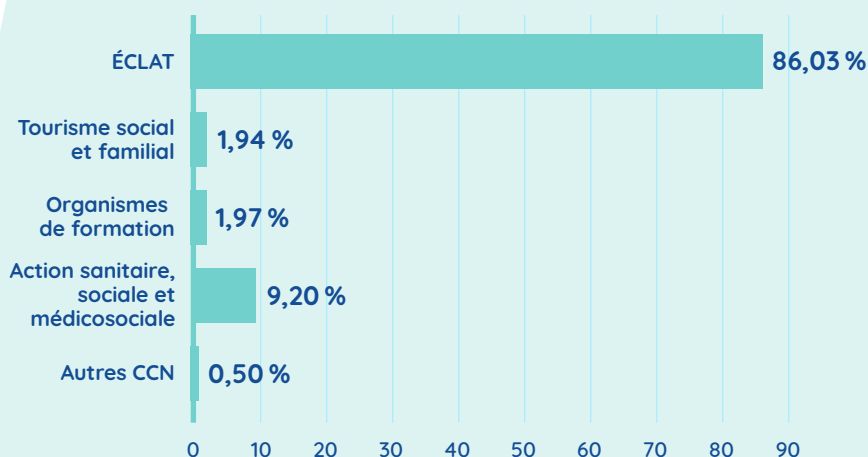


- ÉCLAT
- Tourisme social et familial
- Organismes de formation
- Action sanitaire, sociale et médicosociale
- CCN non applicables

Source : pôle Accompagnement structurel du centre confédéral - 2022.

Pour autant il n'est pas rare pour les fédérations de gérer deux, voire trois, conventions collectives, du fait de la diversification de leurs activités. C'est le cas pour 25 d'entre elles. De fait, la part relative des emplois par convention collective, si elle reste prépondérante pour la convention ÉCLAT, laisse apparaître un poids non négligeable de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale<sup>1</sup> dans l'action de la Ligue, puisque ce champ conventionnel est le deuxième en termes d'emplois dans le réseau.

### PART DES EMPLOIS PAR CCN EN 2022



Source : d'après les résultats de l'enquête RH menée par le pôle Accompagnement structurel en janvier 2023.

## DES EFFECTIFS EN AUGMENTATION POUR RÉPONDRE À LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Principal effet de la reprise d'activité, la masse salariale a fortement augmenté en 2022 au sein du réseau, avec une augmentation moyenne de l'ordre de 23 % (17 % en médiane). Rapportée au budget des fédérations, la part de la masse salariale a augmenté en moyenne de 4,7 % en 2022 (5,2 % en médiane) pour atteindre un poids global moyen de 2,20 M€, soit 55 % du budget moyen d'une fédération en 2022.

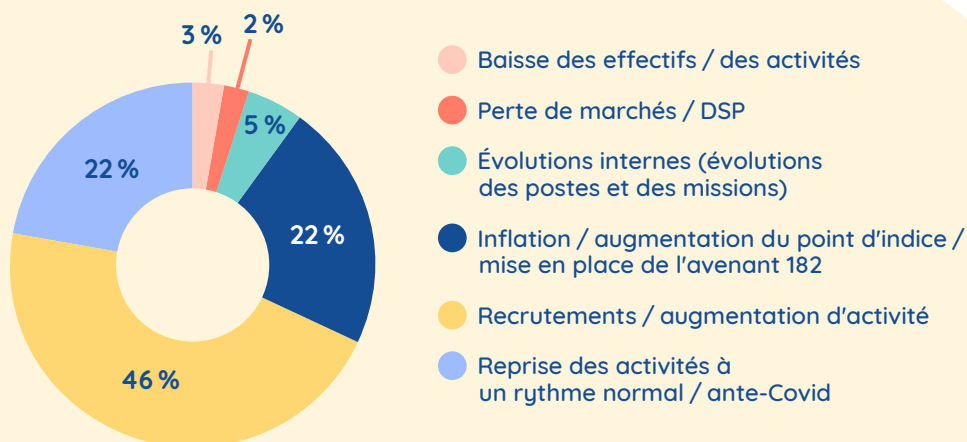
Les recrutements liés à la reprise des activités à un niveau ante-Covid (22 % des répondants) et au développement de nouvelles activités (44 % des répon-

dants) constituent les premiers motifs expliquant cette augmentation pour deux tiers des fédérations. Mais les évolutions indiciaires liées à la négociation collective et à l'augmentation des minima sociaux ainsi que les effets de la mise en place de l'avenant 182 expliquent également cette augmentation. Ils sont invoqués comme principale raison de l'augmentation de la masse salariale pour près du quart des répondants (22 %). Pour ces structures, l'augmentation de la masse salariale est de l'ordre de 15 % par rapport à 2021.

<sup>1</sup> Le champ sanitaire, social et médico-social défini dans le périmètre conventionnel de la branche de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale, comprend notamment l'action sociale sans hébergement, l'hébergement social et médico-social pour enfants et adultes, et les instituts médicalisés.



## PRINCIPALES RAISONS DE L'ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE EN 2022



Source : d'après les résultats de l'enquête RH menée par le pôle Accompagnement structurel en janvier 2023.

# LA FORMATION DES ÉQUIPES, UN ENJEU CENTRAL

Levier majeur d'attractivité, de fidélisation et de développement, la formation tout au long de la vie est mobilisée dans le réseau sous diverses formes. En 2022, outre le recours au plan national de développement des compétences proposé par le centre confédéral (604 salariés formés), les fédérations et unions régionales ont mobilisé leurs budgets de formation pour accompagner la montée en compétences et l'adaptation de leurs salariés aux évolutions des métiers et des projets portés par la Ligue.

Signe de l'investissement du réseau dans la formation continue, le budget de formation représentait en moyenne 1,47 % de la masse salariale des fédérations en 2022, en hausse par rapport à 2021.

On estime ainsi à plus de 1900 le nombre de salariés bénéficiaires de formations dans le cadre des plans de développement des compétences formalisés par les fédérations, soit 18 % des salariés du réseau (hors confédéral). 30 % des fédérations ont eu par ailleurs recours aux catalogues de branches proposés par les OPCO, sur un volume de formations plus confidentiel, touchant moins d'1 % des salariés.

Uniformation reste le 1<sup>er</sup> OPCO mobilisé (90 % des fédérations) devant l'OPCO santé (5 %) pour les métiers du secteur sanitaire, social et médico-social, et AKTO pour les organismes de formation et Mayotte.

# EMPLOI ET DIALOGUE SOCIAL

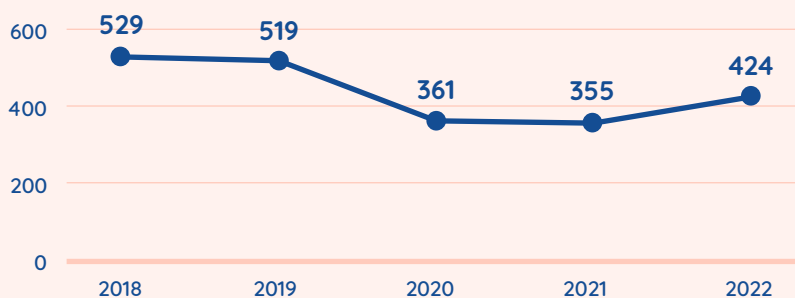
## AU SEIN DU CENTRE CONFÉDÉRAL

### LES EFFECTIFS DU CENTRE CONFÉDÉRAL

En 2022, le centre fédéral totalisait, avec VPTI, un effectif moyen de 424 salariés, dont quatre salariés détachés et huit mis à disposition (essentiellement sur les secteurs Usep et Ufolep), contre 355 en 2021 (durant la pandémie, la baisse d'activité s'est accompagnée d'une baisse de l'effectif moyen). La progression de l'effectif moyen (+ 19,43 %) enregistrée en 2022 s'explique principalement par la reprise des activités vacances, en particulier dans les centres de vacances.

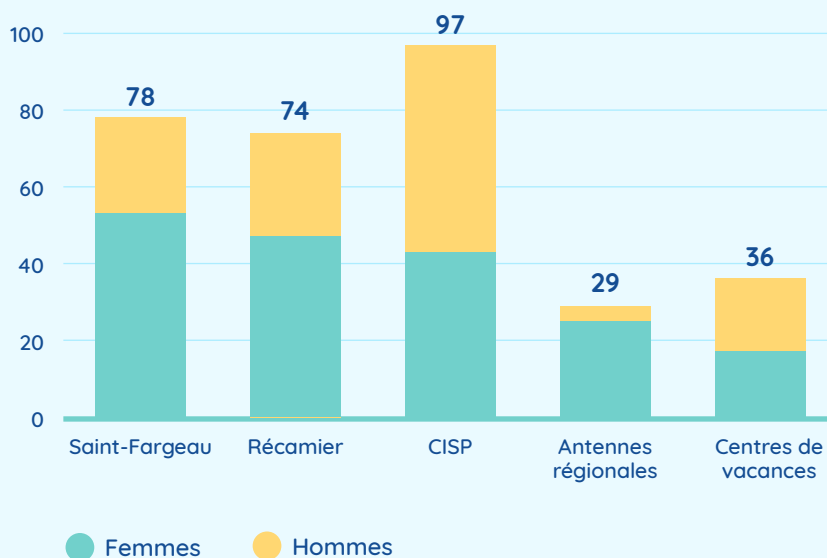
En 2022, le centre fédéral a accueilli 16 apprentis et 7 stagiaires et comptabilisait, au 31 décembre, 314 salariés (hors stagiaires).

#### ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF MOYEN DE 2018 À 2022



Source : direction des ressources humaines du centre fédéral - 2022.

#### RÉPARTITION PAR STRUCTURE DES SALARIÉS PRÉSENTS AU 31.12.22



Source : direction des ressources humaines du centre fédéral - 2022.

## LA POURSUITE DE L'APLD AU SEIN DU SERVICE VACANCES

En 2021, la crise pandémique a fortement impacté les salariés du secteur vacances du centre confédéral en raison de la baisse ou de l'arrêt d'activité des voyages à l'étranger, des centres internationaux de séjours à Paris et du Salon de l'éducation. En 2021, près de 200 salariés du secteur vacances étaient directement concernés.

Le centre confédéral avait alors négocié, en juillet 2021, un accord d'entreprise pour mettre en œuvre le nouveau dispositif spécifique d'activité partielle dit de longue durée (APLD). Visant à éviter tout licenciement pour motif économique, ce

dispositif, a permis également de développer, comme prévu par l'accord d'entreprise, un programme de formations pour les salariés concernés. En 2022, le centre confédéral a eu recours à l'activité partielle mais dans une moindre mesure et sur une plus courte période. Dans un contexte de retour à la normale, le dispositif a été mobilisé de janvier à mars uniquement pour 18 salariés pour un total de 1224,40 heures (contre 199 salariés en 2021).

### Mise en œuvre de l'APLD

Le dispositif d'APLD a été mis en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour une période prévisionnelle de 9 mois, soit jusqu'au 31 mars 2022 inclus (l'APLD devant être validée par l'autorité administrative à chaque période de 6 mois). Il vise à maintenir dans l'emploi des salariés confrontés à une réduction d'activité durable. Il a ainsi permis d'adapter l'activité partielle en fonction de la reprise de l'activité

économique. Le temps de travail des salariés visés par cet accord d'entreprise pouvait être réduit jusqu'à 40 % de la durée conventionnelle ou contractuelle de travail, durant toute l'application du dispositif spécifique d'APLD. Il s'agissait de la diminution maximale susceptible d'être appliquée : la baisse du temps de travail pouvant être inférieure à ce taux, en fonction des contraintes de l'activité.

Activités concernées par l'activité partielle en 2022 :

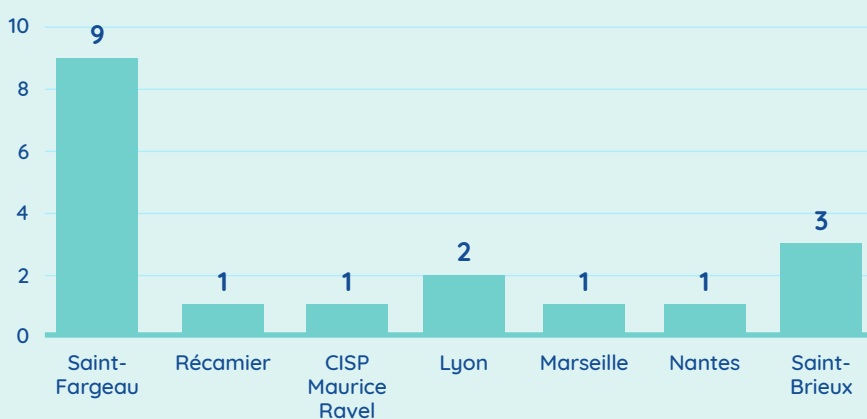
#### Activités de la direction Vacances, séjours scolaires et loisirs éducatifs :

- Production scolaire à l'étranger ;
- Diffusion scolaire étranger et EFA ;
- Voyages adultes à l'étranger ;
- Colos à l'étranger, séjours linguistiques ;
- Antennes de Lyon, Marseille, Nantes et Saint-Brieuc.

#### Activités des centres internationaux de séjours à Paris (CISP) :

- CISP Maurice Ravel.

### NOMBRE DE SALARIÉS IMPACTÉS PAR L'ACTIVITÉ PARTIELLE EN 2022



Source : direction des ressources humaines du centre confédéral - 2022.

## DIALOGUE SOCIAL

Suite aux élections professionnelles de mars 2022, le centre confédéral a connu un renouvellement des membres du Comité social et économique (CSE). Celui-ci compte désormais 12 personnes titulaires et 12 personnes suppléantes. Trois délégués syndicaux ont également été désignés à la suite de ces élections. Le CSE dispose de deux commissions spécifiques – « Santé, sécurité et conditions de travail » et « Formation » – chargées de préparer les délibérations du CSE prévues dans le cadre des consultations dans ces domaines.

Au cours de l'année 2022, le dialogue social a porté sur le renouvellement du CSE (signature du protocole d'accord pré-électoral en janvier), les conditions et le temps de travail, la politique sociale et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Trois accords et/ou avenants d'accord ont été signés, en plus du protocole d'accord pré-électoral, relatifs au télétravail, à la mobilité en entreprise et à la prime de partage de la valeur (PPV).

### Accord sur le télétravail

Après un an de mise en application, les parties signataires ont repris les discussions afin d'envisager une possible évolution de certaines dispositions de l'accord d'entreprise relatif au télétravail signé en 2021. Un avenant a été signé en décembre 2022 portant sur l'augmentation de la fréquence du recours au télétravail (un jour supplémentaire mensuel dit « flottant »), l'abaissement de la condition d'ancienneté à trois mois, l'attribution d'un jour supplémentaire de télétravail à l'issue de la prise de congés parentaux, la mise en télétravail de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs concernés en cas d'événements météorologiques extrêmes et la revalorisation de l'indemnité télétravail.

### Mobilité et moyen de déplacement

Un accord relatif à un plan de mobilité et de déplacement avait été signé en 2018. Il visait à optimiser les déplacements des salariés du centre confédéral pour contribuer à la diminution des émissions polluantes et à la réduction du trafic routier, notamment en incitant à l'usage du vélo. À ce titre, une indemnité kilométrique avait été mise en place, puis un forfait mobilité durable. Dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail, les parties ont souhaité augmenter le forfait de mobilité durable. Un avenant à cet accord a été signé en ce sens en décembre 2022.

### Prime de partage de la valeur (PPV)

Dans le cadre de la loi du 16 août 2022 portant « mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat », une négociation a été engagée afin d'attribuer, pour l'année 2022, une prime de partage de la valeur. Le montant de cette prime, défini dans l'accord conclu en octobre, a été modulé en fonction de la rémunération et de la durée de travail prévues au contrat de travail et/ou de la durée de présence effective durant les 12 derniers mois.

Par ailleurs, dans un contexte de crise, la direction des ressources humaines a dû se reconstruire en 2022. En effet, le directeur des ressources humaines a été licencié pour harcèlement sexuel et moral au mois d'août consécutivement à un signalement fait auprès de la direction en juin 2022 et sur la base des conclusions d'une enquête interne. Deux autres membres de la direction ont également quitté l'entreprise en 2022. Ainsi, une nouvelle directrice des ressources humaines a été recrutée et a pris ses fonctions le 20 février 2023 et le responsable « paie » du centre confédéral a été promu adjoint. Une nouvelle juriste a également été recrutée. Toutefois, au-delà de la nécessaire reconstitution de la direction des ressources humaines, compte tenu de la gravité des faits de harcèlement et de ce que cela révèle des difficultés de signalement, *a fortiori* au sein même de cette direction, la direction générale s'est engagée dans une démarche d'audit externe concernant les risques psychosociaux. Après rédaction d'un cahier

des charges et appel d'offres, pour lesquels ont été consultés les IRP, le cabinet Tédéa Conseil a été retenu fin 2022. Le choix de ce cabinet a été fait sur la base de critères tenant aux références, à la méthode mais également à la spécificité d'une proposition intégrant une démarche de proximité et d'accompagnement. La direction a attendu la prise de fonction de la nouvelle directrice des ressources humaines pour engager la démarche. L'audit, lancé en mars 2023, associe les IRP et plus spécifiquement les CSSCT du centre confédéral et de VPTI.

The page features several decorative purple dotted lines that curve across the white background. One line starts at the top right and curves towards the center. Another starts on the left and curves towards the bottom. A third starts at the bottom and curves towards the right.

07

NOTRE  
ORGANISATION

# NOS PARTENAIRES

## Opérateurs publics

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- Agence française de développement (AFD)
- Agence nationale Erasmus+ éducation et formation
- Agence nationale Erasmus+ jeunesse et sport
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence nationale du service civique
- Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV)
- Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)
- Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CleMI)
- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
- Centre national du livre (CNL)
- France Volontaires
- Lumni
- Office franco-allemand pour la jeunesse (Ofaj)
- Réseau Canopé

## Associations

- Agir pour l'environnement
- Aroéven
- Bibliothèques sans frontières
- Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Ceméa)
- Comité 21
- Fabrique des communs pédagogiques
- Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
- Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (Pep)
- Festival des solidarités (Festisol)
- Francas
- Labo des histoires
- Ligue des droits de l'Homme (LDH)
- Plateforme pour le commerce équitable

## Associations nationales affiliées et associées

- Animafac
- Cioff France
- Éducation & Devenir
- Groupement des éducateurs sans frontières
- Inspecteurs de l'éducation sans frontières
- Lire et faire lire
- Mouvement français pour le planning familial (MFPF)
- Réseau national des Juniors Associations (RNJA)
- Union rationaliste

## Collectivités

- Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales (Andev)
- Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep)
- Observatoire national de l'action sociale décentralisée (Odas)
- Réseau français des villes éducatrices (RFVE)

## Associations européennes

- *European Association for the Education of Adults* (EAEA)
- Fondation Evens - France
- Solidarité Laïque

## Médias et numérique

- Faire École Ensemble (FÉE)
- Framasoft
- Ludovia
- Mediapart
- Tralalere

## Études et recherches

- Alliance sciences et société (Alliss)
- Centre de recherches interdisciplinaires (Cri)
- Institut français de l'éducation (IFÉ)



# NOS REPRÉSENTATIONS

Des représentants de la Ligue de l'enseignement portent les contributions du mouvement et partagent son expertise avec de nombreuses institutions publiques et collectifs qui intéressent ses champs d'intervention.

## Auprès des pouvoirs publics

Conseil économique, social et environnemental

### Premier ministre

- Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (via le Cnajep)
- Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire
- Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
- Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

### Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

- Conseil national de la transition écologique (via le Cnajep)

### Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

- Comité d'examen paritaire Jeunesse
- Solidarité internationale

### Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion

- Comité national de suivi du Fonds social européen

### Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

- Agence nationale du sport
- Comité consultatif du Fonds pour le développement de la vie associative
- Comité de filière Animation
- Comité stratégique de l'Agence nationale du service civique
- Conseil national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Conseil national du sport
- Conseil supérieur de l'éducation

### Instances interministérielles

- Conseil national de l'alimentation

### Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

- Comité consultatif

### Caisse nationale des allocations familiales

- Comité partenarial jeunesse
- Comité partenarial laïcité

### Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)

## Instances, organisations professionnelles

- Commission professionnelle consultative des métiers du sport et de l'animation
- Hexopée  
via Hexopée :
  - ▶ Association nationale des chèque-vacances
  - ▶ Chorum
  - ▶ Au sein des branches de l'Animation, du Sport, du Tourisme social et familial, des Organismes de formation et des Foyers et services de jeunes travailleurs :
    - ▶ Commissions paritaires mixtes (CMP)
    - ▶ Commissions paritaires nationales emploi formation (CPNEF)
    - ▶ Commissions prévoyance et santé
    - ▶ Observatoire des métiers

- Syndicat national des organismes de formation de l'économie sociale (Synofdes)
- Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes)  
Via l'Udes :
  - ▶ Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop)
  - ▶ Conseil national éducation économie
  - ▶ Uniformation

## Coordinations, collectifs et autres associations

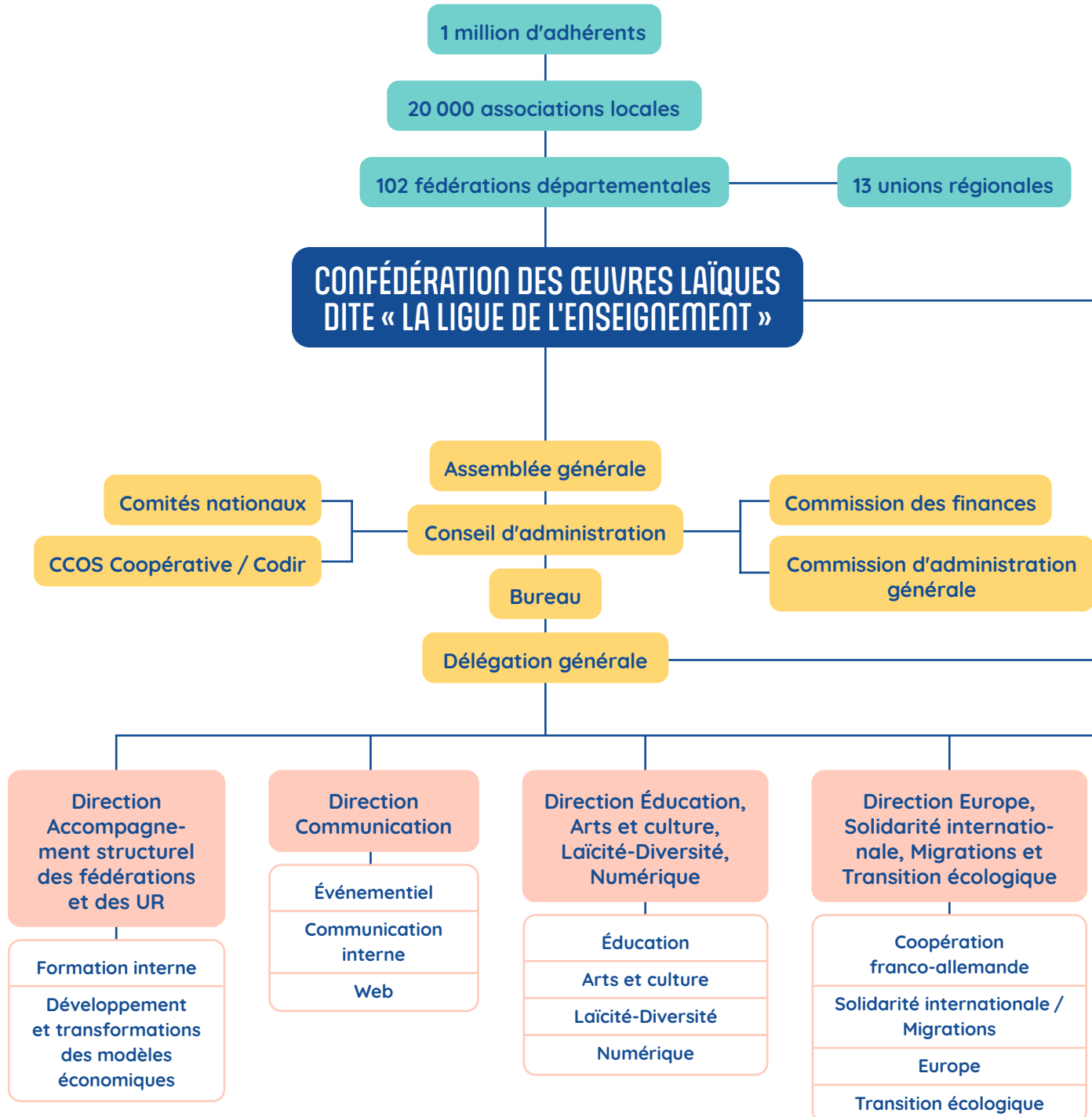
- Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej)

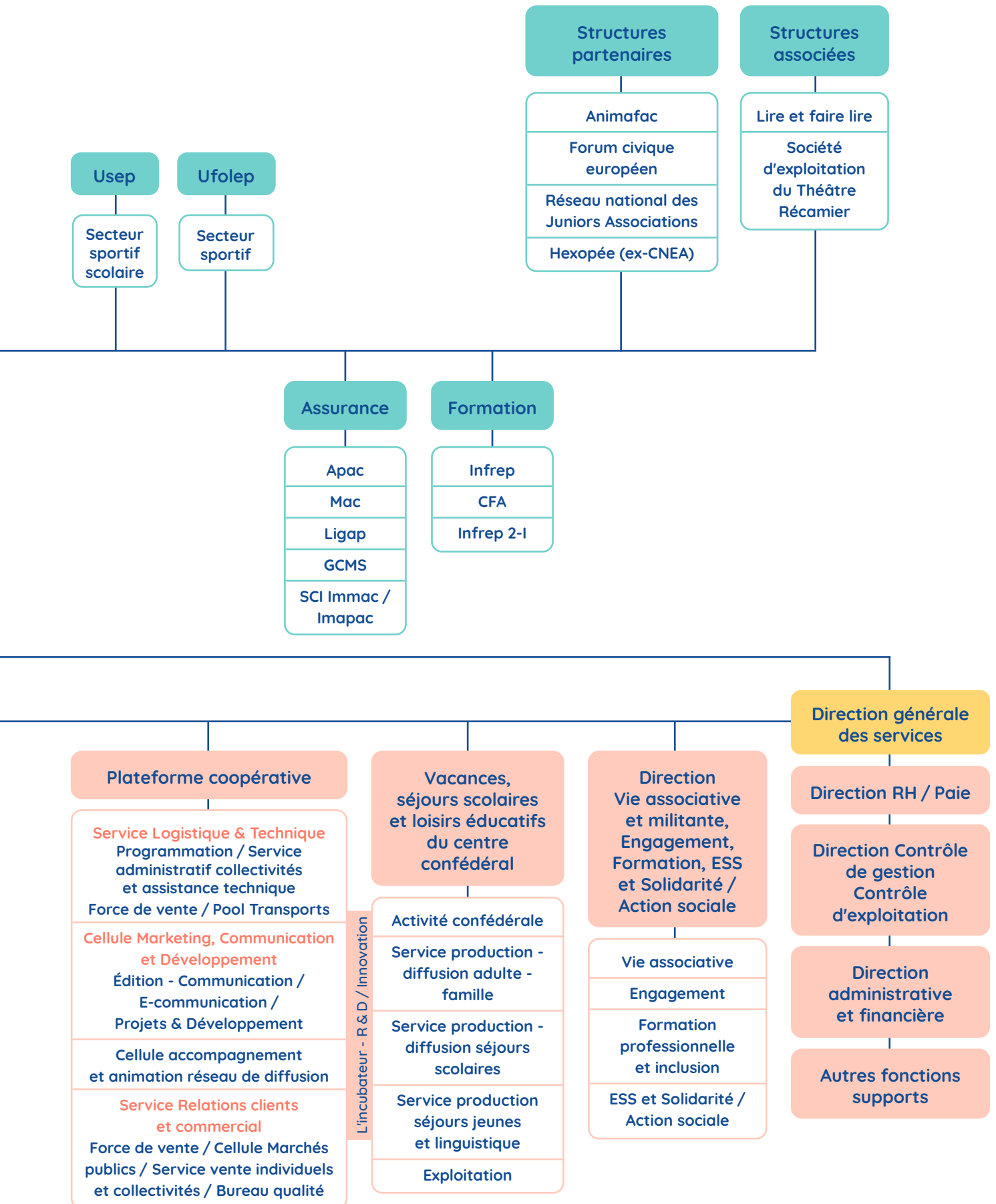
- Collectif des associations partenaires de l'École publique (Cape)
- Comité national d'action laïque (Cnal)
- Comité national olympique et sportif français (CNOSF)
- Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep)
- Coordination des fédérations des associations de culture et de communication (Cofac)
- Enjeux e-medias
- ESS France
- ID.Orizon
- *International sport and culture association* (Isca)
- Jets d'encre
- La Jeunesse au plein air (JPA)
- La MedNum
- L'Économie solidaire partenaire de l'École de la République (Esper)
- Le Mouvement associatif
- Le pacte du pouvoir de vivre
- Mouvement Ambition Éducation
- Observatoire de la déontologie de l'information
- Observatoire de la liberté de création
- Parcours vacances
- Poppy station – robotique et IA pour l'éducation
- Reconnaître – *Open recognition alliance*
- Scènes d'enfance – Assitej France
- Union nationale des associations de tourisme (Unat)

## En Europe et à l'international

- *Civil society Europe*
- Coalition Éducation
- *European Association for the education of adults* – EAEA
- *European civic forum*
- France Volontaires
- Réseau laïque européen
- Solidar
- Solidarité Laïque

# ORGANIGRAMME 2022





# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 7 JUILLET 2022

### Membres du Bureau

**Michèle Zwang-Graillot**  
Présidente

**Yannick Hervé**  
Secrétaire général, en charge de la vie associative, de l'engagement et des adhésions

**Françoise Sturbaut**  
Secrétaire générale adjointe, en charge des jeunes et de l'égalité

**Arnaud Jean**  
Secrétaire national

**Véronique Moreira**  
Secrétaire nationale

**Jean-Karl Deschamps**  
Trésorier général, en charge du suivi politique de la CPO et des partenariats transversaux

**Gilles Épale**  
Trésorier général adjoint, en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

**Bruno Tarreau**  
Vice-président, en charge du suivi et de l'accompagnement du réseau (métropole et outre-mer), de la synergie avec les fédérations sportives et de la réforme de la confédération

**Étienne Butzbach**  
Vice-président, en charge de l'éducation et du numérique

**Éric Favey**  
Vice-président, en charge de l'urgence écologique, des migrations, de l'Europe et de l'international

**Sandrine Firpo**  
Vice-présidente, en charge de la formation professionnelle

**Hélène Lacassagne**  
Vice-présidente, en charge des arts et de la culture

### Membres associés

**Christian Chevalier**  
Président de la commission d'administration générale

**Marc Scopel**  
Président de la commission des finances

**Roger Évrard**  
Président de l'Apac

### Autres membres du conseil d'administration

**Martine Besson**  
**Slimane Bouraya**  
**Patrice Boyer**  
**Hélène Brus**  
**Jean-Philippe Chetaud**  
**Yvan Favaudon**  
**Marc Gillette**  
**Pascal Hébert**  
**Claudine Joubert**  
**Dadou Kehl**  
**Jean-Baptiste Kieffer**  
**Olivier Kull**  
**Nathalie Kunde**

**Martine Louveau**  
**Léonor Mahé**  
**François Millien**  
**Philippe Poirel**  
**Arlette Tapiou-Dangla**  
**Karin Tudal**

### Membres associés

**Robert Baron**  
Président du CFA de l'éducation populaire

**Sarah Bilot**  
Animafac

**Michel Cabirol**  
Comité de liaison des Cercles Condorcet

**David Cluzeau**  
Hexopée

**Lydie Porée**  
Mouvement français pour le Planning familial

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2022

### Membres du Bureau

#### Françoise Sturbaut

Présidente, en charge de l'urgence climatique, de la transition écologique et des jeunesse

#### Bruno Tarreau

Vice-président délégué, en charge du suivi et de l'accompagnement du réseau (métropole et outre-mer), de la synergie avec les fédérations sportives et de la réforme de la confédération

#### Yannick Hervé

Secrétaire général, en charge de la vie associative et fédérative et de l'engagement

#### Martine Besson

Secrétaire générale adjointe, en charge de l'Europe, de l'international et des migrations

#### Jean-Karl Deschamps

Trésorier général, en charge du suivi politique de la CPO et des partenariats transversaux

#### Sandrine Firpo

Trésorière générale adjointe, en charge de l'action sociale et de la formation professionnelle

#### Véronique Moreira

Secrétaire nationale, en charge de la santé et du bien-être

#### Arnaud Jean

Secrétaire national, en charge de la présence territoriale

#### Hélène Lacassagne

Vice-présidente, en charge des arts et de la culture

**Étienne Butzbach**, vice-président, en charge de l'éducation et du numérique

#### Franck Presumey

Vice-président, en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

#### Jean-François Chanet

Vice-président, en charge de la laïcité, la diversité et l'égalité

### Membres associés

#### Christian Chevalier

Président de la commission d'administration générale

#### Marc Scopel

Président de la commission des finances

#### Roger Évrard

Président de l'Apac

### Autres membres du conseil d'administration

Michèle Bauby-Malzac

Maxime Bouhey

Slimane Bouraya

Patrice Boyer

Jean-Philippe Chetaud

Sylvain Crapez

Yvan Favaudon

Hélène Garrabé Brus

Marc Gillette

Pascal Hébert

Claudine Joubert

Jean-Baptiste Kieffer

Olivier Kull

Nathalie Kunde

Martine Louveau

Léonor Mahé (a démissionné à l'automne 2022)

Philippe Poirel

Danielle Roux

Arlette Tapiou-Dangla

Karin Tudal

Michèle Zwang-Graillot

### Membres associés

#### Robert Baron

Président du CFA de l'éducation populaire

#### Sarah Bilot

Animafac

#### Michel Cabirol

Comité de liaison des Cercles Condorcet

#### David Cluzeau

Hexopée

#### Lydie Porée

Mouvement français pour le Planning familial

# LES COMITÉS NATIONAUX ET GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

## COMITÉS NATIONAUX

### Comité national Éducation

Président :

**Étienne Butzbach**, vice-président en charge de l'éducation et du numérique

Co-présidente :

**Martine Louveau**, présidente de l'union régionale Normandie

### Comité national Urgences et transitions écologiques

Président :

**Pascal Hébert**, président de la fédération de Nouvelle Calédonie

Co-présidente :

**Anne Hébert**, co-présidente de la fédération de la Manche

### Comité national Laïcité, diversité

Président :

**Jean-François Chanet**, vice-président en charge de la laïcité, la diversité et l'égalité

Co-présidentes :

**Arlette Tapiou-Dangla**, présidente de la fédération des Landes et  
**Florence Bugsel**, membre du conseil d'administration de la fédération du Pas-de-Calais

### Comité national Vie associative, engagement, jeunesse

Président :

**Yannick Hervé**, secrétaire général en charge de la vie associative et fédérative et de l'engagement

Co-présidente :

**Marie-Pierre Cattet**, déléguée générale de la fédération du Doubs

### Comité national Vacances, séjours et loisirs éducatifs

Président :

**Franck Presumey**, vice-président en charge des vacances, séjours et loisirs éducatifs

### Comité national Arts et culture

Présidente :

**Hélène Lacassagne**, vice-présidente en charge des arts et de la culture

Co-président :

**Daniel Boys**, président de la fédération du Pas-de-Calais

### Comité national Formation

Présidente :

**Sandrine Firpo**, trésorière générale adjointe en charge de l'action sociale et de la formation professionnelle

Co-président :

**Robert Baron**, président du CFA de l'éducation populaire

## GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

### Groupes de travail Vie associative, engagement, jeunesse

- Bafa-BAFD
- Vie fédérative
- Vie associative-numérique
- Parcours d'engagement

### Groupe de travail Économie sociale et solidaire

- Économie sociale et solidaire

### Groupes de travail Europe et international

- Solidarité internationale – ECSI
- Migrations, exils, asile
- Europe

### Groupes de travail Culture

- Spectacle vivant
- Livre, lecture, écriture
- Cinéma
- Pratiques artistiques en amateur

### Groupes de travail Éducation

- Formation des éducateurs
- Décrochage scolaire
- Éducation à la citoyenneté
- Cités éducatives
- Loisirs éducatifs

### Groupe de travail Environnement

- Afnor

### Groupes de travail VSLE

- Enfants/juniors
- Adultes/familles
- Classes de découvertes





## **RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CENTRE CONFÉDÉRAL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 2022**

---

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'enseignement propose des activités éducatives, culturelles, sportives et de loisirs, à travers 102 fédérations départementales qui accompagnent des associations présentes dans 24 000 communes.

S'engager à la Ligue, c'est apprendre par et avec les autres, faire vivre la convivialité et la fraternité.

S'engager à la Ligue, c'est construire de la solidarité et agir contre les inégalités.

S'engager à la Ligue, c'est prendre sa part d'une démocratie qui implique tous ses citoyens.

S'engager à la Ligue, c'est créer un lien entre des actes à la mesure de chacun et des combats à l'échelle de l'humanité.

Rejoignez-nous!

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :



---

[www.laligue.org](http://www.laligue.org)